

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01482403 1

PRÉCIS HISTORIQUE

DE

PHONÉTIQUE FRANÇAISE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

57p3
NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

Seconde Série

III

PRÉCIS HISTORIQUE

DE

PHONÉTIQUE FRANÇAISE

PAR

Edouard BOURCIEZ

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

~~~~~  
*Cinquième Édition revue et corrigée.*  
~~~~~

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, Rue de Lille, 11

1921

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

240837.
13. 2. 30.

PC

2135

B67

1921

cop. 2

PRÉFACE DE LA CINQUIÈME ÉDITION

La dernière édition de ce *Précis* avait paru au commencement de l'année 1914. Les grands événements qui se sont déroulés depuis n'ont pas créé naturellement une atmosphère très favorable au développement des études romanes. Cependant l'activité scientifique, si elle s'est ralentie chez nous ou ailleurs, n'a jamais été complètement interrompue : on a publié, même au fort de la tourmente, quelques ouvrages relatifs à la phonétique française. Je ne veux en rappeler ici que deux, écrits tous les deux en France. C'est d'abord le *Traité pratique de Prononciation française* de M. Grammont, ouvrage d'une méthode sûre et d'une élégante précision, dissimulant sous une allure de vulgarisation des recherches scientifiques très étendues. C'est en second lieu le *Manuel de Phonétique et de Morphologie historique du français* dû à M. Clédat, livre dont quelques détails restent peut-être contestables, mais où l'on trouve en revanche une étude assez poussée sur l'évolution des consonnes finales en français, et auquel je suis redevable

pour ma part de certaines suggestions qui m'ont semblé heureuses.

Cette cinquième édition de mon *Précis* n'offre point, par rapport à la précédente, de très appréciables modifications. Les théories qui se trouvent à la base de mon exposé n'ont pas varié ; l'économie générale du livre est donc restée ce qu'elle était, et le cadre lui-même a été conservé, puisque aussi bien il a fait ses preuves, et a certainement été pour quelque chose dans le bon accueil qu'a reçu ce manuel. J'ai cependant, comme il était naturel, soumis mon texte à une révision attentive, fait quelques additions ou quelques retranchements ; j'ai allégué çà et là certains exemples qui m'ont paru avoir leur intérêt, et l'on trouvera notamment ici un plus grand nombre de noms géographiques, noms de villes se rapportant au Nord de la France, et dont il est bon de connaître les antécédents exacts. Enfin — chose plus grave — j'ai adopté des solutions nouvelles sur trois ou quatre points de doctrine qui, pour être en un sens secondaires, n'en ont pas moins leur importance et sont encore contestés : ces solutions sont le résultat de mes réflexions particulières ou d'indications venues du dehors. Je voudrais pouvoir me flatter d'avoir approché de la vérité, mais en est-on jamais certain ? En tout cas, j'ai cherché à maintenir entre les théories d'ensemble et les hypothèses intro-

duites une concordance aussi rigoureuse que possible, car je sens plus que jamais combien les diverses parties d'un tout doivent être cohérentes : l'unité d'un manuel est à ce prix, et aussi l'utilité qu'il peut avoir en tant qu'instrument de travail pour ceux qui s'en servent.

J'écrivais, au mois d'août 1913, en tête de la quatrième édition : « La faveur ininterrompue dont ce petit livre a joui auprès du public studieux des Écoles, en France et à l'étranger, m'imposait le devoir de le mettre soigneusement au point, de le compléter dans la mesure du possible, et de le faire profiter soit de certains travaux récents, soit de mes recherches personnelles. C'est ce que je me suis efforcé de réaliser ici... Puisse mon *Précis* rendre quelques services encore à la philologie française, en inspirer le goût, et servir par là-même d'initiation modeste aux études de linguistique romane ! » Je ne peux que répéter aujourd'hui ces paroles, et former les mêmes souhaits.

Mai 1921.

E. B.

NOTATION PHONÉTIQUE

Voyelles.

<i>a</i> (fr. <i>patte</i>).	<i>ø</i> (fr. <i>port</i>).
<i>â</i> (fr. <i>pas</i>).	<i>o</i> (fr. <i>pot</i>).
<i>ɛ</i> (fr. <i>sêl</i>).	<i>u</i> (fr. <i>tour</i>).
<i>ê</i> (fr. <i>dé</i>).	<i>ü</i> (fr. <i>mur</i>).
<i>ɛ̃</i> (fr. <i>chevron</i>).	<i>ã</i> (fr. <i>sang</i>).
<i>æ</i> (fr. <i>fleur</i>).	<i>ê</i> (fr. <i>vin</i>).
<i>œ</i> (fr. <i>peu</i>).	<i>ô</i> (fr. <i>son</i>).
<i>i</i> (fr. <i>nid</i>).	<i>â</i> (fr. <i>brun</i>).

Consonnes.

<i>b</i> (fr. <i>but</i>).	<i>p</i> (fr. <i>pas</i>).
<i>k</i> (fr. <i>car</i>).	<i>R</i> (espagnol <i>rey</i>).
<i>d</i> (fr. <i>dé</i>).	<i>r</i> (fr. <i>roi</i>).
<i>z</i> (anglais <i>the</i>).	<i>s</i> (fr. <i>sang</i>).
<i>f</i> (fr. <i>fort</i>).	<i>ʃ</i> (fr. <i>chant</i>).
<i>g</i> (fr. <i>gare</i>).	<i>t</i> (fr. <i>tour</i>).
<i>ʒ</i> (fr. <i>genre</i>).	<i>θ</i> (anglais <i>thin</i>).
<i>l</i> (fr. <i>lit</i>).	<i>v</i> (fr. <i>vin</i>).
<i>t</i> (russe <i>palka</i>).	<i>w</i> (fr. <i>oui</i>).
<i>ʎ</i> (italien <i>figlia</i>).	<i>ÿ</i> (fr. <i>puits</i>).
<i>m</i> (fr. <i>mort</i>).	<i>y</i> (fr. <i>yeux</i>).
<i>n</i> (fr. <i>nid</i>).	<i>ʒ</i> (allemand <i>ach</i>).
<i>ñ</i> (allemand <i>singen</i>).	<i>ʒ</i> (allemand <i>wagen</i>).
<i>ŋ</i> (fr. <i>vigne</i>).	<i>z</i> (fr. <i>zèle</i>).

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

lat.	latin.
lat. vulg.	latin vulgaire.
cl.	classique (latin).
gr.	grec.
celt.	celtique.
germ.	germanique.
fr.	français.
afr.	ancien français.
moy. fr.	moyen français.
fr. mod.	français moderne.
sg.	singulier.
pl.	pluriel.
pers.	personne.
cf.	voir.

– sur les voyelles latines longues.

◊ sur les voyelles latines brèves.

' indique sur les voyelles latines l'accent d'intensité.

* précède les formes qui ne sont pas du latin classique ou reconstruites par induction.

= venant de.

+ suivi de.

' indique qu'un son s'est effacé.

() indique aussi un son disparu.

| | indique un mot noté phonétiquement.

N. B. a) Les mots français provenant en général de l'accusatif latin, c'est cette forme qui sera citée dans les exemples. Mais elle sera donnée telle qu'elle était en latin vulgaire, où le *m* final est tombé de bonne heure (voir § 200), et où *murum*, *portam*, *turrem* se trouvaient réduits à *mur*, *porta*, *turre*.

b) Les mots latins non précédés d'un astérisque sont en principe (exception faite pour les noms propres et les termes géographiques) ceux qui ont été admis dans la nomenclature du *Nouveau Dictionnaire latin-français* de BENOIST-GOELZER. Les noms neutres ont été parfois donnés sous la forme du pluriel qui, en latin vulgaire, correspondait à celle d'un féminin singulier en *-a*.

c) Pour faciliter les rapprochements avec la langue moderne, les formes de l'ancien français ont été citées avec certaines divergences orthographiques suivant qu'elles se rapportent au XI^e, au XII^e ou au XIII^e siècle : on trouvera l'explication de ces divergences dans les *Historiques* qui accompagnent les divers paragraphes. Les formes non précédées de la mention « afr. » sont celles du français moderne.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

A) OUVRAGES DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET DE PHILOLOGIE ROMANE.

ROUSSELOT, *Principes de Phonétique expérimentale*,
2 vol., Paris, 1897-1908.

L. ROUDET, *Éléments de Phonétique générale*, Paris,
1910.

P. PASSY, *Étude sur les Changements phonétiques*,
Paris, 1890.

M. NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du
Latin*, Paris, 1906.

W. MEYER-LÜBKE, *Einführung in das Studium der
romanischen Sprachwissenschaft*, 2^e éd., Heidelberg,
1909.

W. MEYER-LÜBKE, *Grammaire des Langues romanes*
(tome I, trad. E. Rabiet ; tomes II-IV, trad. A. et
G. Doutrepoint). Paris, 1890-1906.

E. BOURCIEZ, *Éléments de Linguistique romane*, Paris,
1910.

G. GRÖBER, *Grundriss der romanischen Philologie*,

tome I, 2^e éd., Strasbourg, 1906 (spécialement pp. 712-840, l'étude de H. SUCHIER, *Die Französische und Provenzalische Sprache und ihre Mundarten*).

F. BRUNOT, *Histoire de la Langue Française*, tomes I-V, Paris, 1905 suiv.

W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1911 suiv.

Romania, recueil trimestriel, fondé par P. MEYER et G. PARIS, Paris, 1872 suiv.

Revue des Langues romanes, Montpellier, 1870 suiv.

Revue de Philologie française, publiée par L. CLÉDAT, Paris, 1887 suiv.

Zeitschrift für romanische Philologie, fondée par G. GRÖBER, Halle, 1877 suiv.

B) OUVRAGES RELATIFS SPÉCIALEMENT A LA PHONÉTIQUE FRANÇAISE.

KR. NYROP, *Grammaire historique de la Langue française*, tome I, 2^e éd., Copenhague et Paris, 1904.

SCHWAN-BEHRENS, *Grammatik des Altfranzösischen*, 11^e éd., Leipzig, 1919.

W. MEYER-LÜBKE, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, tome I, Heidelberg, 1908.

L. CLÉDAT, *Manuel de Phonétique et de Morphologie historique du Français*, Paris, 1917.

CH. THUROT, *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol., Paris, 1881-83.

G. RYDBERG, *Zur Geschichte der französischen a*, Upsal, 1907.

GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas linguistique de la France*, Paris, 1902-1910.

Dictionnaire général de la Langue française (précédé d'un *Traité de la formation de la langue*), par A. HATZFELD, A. DARMESTETER et A. THOMAS, Paris, s. d. [1900].

KR. NYROP, *Manuel phonétique du français parlé*, 3^e éd., trad. par E. Philipot, Paris, 1914.

ROUSSELOT et F. LACLOTTE, *Précis de Prononciation Française*, Paris, 1903.

M. GRAMMONT, *Traité pratique de Prononciation française*, 2^e éd., Paris, 1921.

INTRODUCTION

I

Origine et Formation de la Langue française.

1. La *langue française* appartient à la famille des *langues romanes*. Elle est, dans son fond essentiel (mots, formes, groupement des mots), une transformation de la langue latine.

2. Le *latin* était à l'origine un idiome assez fruste, parlé dans le Latium à l'embouchure du Tibre, et proche parent des autres dialectes italiques qui l'entouraient (l'*Osque* au sud-est, l'*Ombrien* au nord). A Rome, une distinction s'établit avec le temps entre le *latin classique* (*sermo urbanus*) dont se sont servis les écrivains comme Cicéron, César, Virgile, etc., et le *latin vulgaire* (*sermo plebeius*) dont usait le peuple. Le latin classique ou littéraire s'était poli au contact de la culture grecque, et fut arrêté dans son évolution par les grammairiens ; le latin vulgaire ou parlé, tout

en conservant des traces d'archaïsme, se développa au contraire librement. Au cours des siècles, ces *deux formes du latin* en vinrent à diverger assez profondément entre elles par leur prononciation, leurs flexions, leur syntaxe : elles différaient aussi par l'emploi d'un vocabulaire en partie distinct.

3. C'est essentiellement du *latin vulgaire*, importé par les soldats, les colons, les commerçants, dans toutes les parties de l'empire romain (sauf en Orient), et adapté aux organes vocaux de peuples divers, que sont sorties les *langues romanes*. Ces langues sont au nombre de sept principales, qui se répartissent géographiquement en trois groupes : 1^o groupe du Sud-Est, comprenant l'*italien*, parlé dans la péninsule italique ; le *rhétique*, parlé dans les Grisons, le Tyrol et le Frioul ; le *roumain*, parlé dans le bassin inférieur du Danube ; 2^o groupe du Sud-Ouest, comprenant l'*espagnol* et le *portugais*, parlés dans la péninsule ibérique ; 3^o groupe du centre, comprenant le *provençal* et le *français*, parlés sur le territoire de l'ancienne Gaule.

4. Avant l'établissement des Romains dans la Narbonnaise (125-118 av. J.-C.) et la conquête du reste de la Gaule par Jules César (58-51 av. J.-C.), les Gaulois parlaient une langue *celtique* se rattachant

à un des groupes de la famille indo-européenne (*indo-iranien, tokbarien, arménien, grec, italique, celtique, germanique, balto-slave, albanais*). Un des résultats de la conquête romaine fut l'effacement progressif des idiomes gaulois, qui n'ont laissé dans notre vocabulaire que des traces insignifiantes (termes rustiques) ; puis la diffusion (achevée par la prédication chrétienne) de la langue latine qui, à la fin du iv^e siècle, lors de la dissolution de l'Empire, était devenue sous sa forme vulgaire la seule langue parlée en Gaule. Les grandes invasions du v^e siècle, l'établissement successif des Wisigoths, des Burgondes, des Francs, au milieu des populations gallo-romaines, vinrent hâter l'altération de ce latin vulgaire, et introduisirent dans son lexique un assez fort contingent de *mots germaniques* (termes de guerre et de droit, noms d'objets usuels).

5. Des textes du vii^e et du viii^e siècle prouvent que, vers la fin de la période mérovingienne, le latin vulgaire s'était déjà transformé, surtout par des changements phonétiques, en une langue nouvelle, qu'on appelait *lingua romana rustica*. Mais cette langue romane de l'ancienne Gaule prit assez rapidement des caractères différents, suivant qu'elle était parlée au Nord ou au Midi. Au Sud (dans le bassin de la Garonne, le Limousin, l'Auvergne et le bassin du

Rhône au-dessous de Lyon), elle devint la *langue d'oc*, dont le *provençal des Troubadours* fut au moyen âge la forme littéraire. Au Nord, elle devint la *langue d'oïl*, dont le *français* est la forme moderne, et dont les *Serments de Strasbourg*, prononcés en 842, sont le plus ancien monument, avec la *Cantilène d'Eulalie* composée aux environs de l'an 900.

6. La *langue d'oïl*, telle qu'on la parla du ix^e siècle au xiv^e, comprenait pendant le moyen âge un certain nombre de *dialectes*, distincts entre eux surtout par des différences de prononciation. Ces dialectes, dont les limites ont toujours été un peu flottantes, et auxquels on a conservé les noms de nos anciennes provinces, étaient : 1^o au Nord-Est, le *picard* et le *wallon* ; 2^o à l'Est, le *champenois*, le *lorrain*, le *franc-comtois*, le *bourguignon* ; 3^o à l'Ouest, le *saintongeais*, le *poitevin*, l'*angevin* ; 4^o au Nord-Ouest, le *normand* ; 5^o au Centre enfin, dans le bassin moyen de la Seine et la région d'entre Seine et Loire, le *dialecte de l'Ile-de-France*.

7. C'est ce dialecte de l'Ile-de-France, sous la forme spéciale où on le parlait à Paris, qui, pour des motifs politiques, a fini par supplanter les autres comme langue littéraire. Dès la fin du xii^e siècle il affirmait sa prééminence, et se répandit de plus en

plus en raison directe des progrès de la royauté et de la centralisation administrative qui en fut la conséquence. Toutefois, c'est seulement à partir du xv^e siècle que les autres dialectes (y compris ceux de la langue d'oc au midi) furent définitivement réduits à l'état de patois. Mais, à ce moment-là, la langue centrale elle-même était en pleine crise de transformation (perte de l'ancienne déclinaison à deux cas, simplification des formes verbales, influence croissante du latinisme, etc.) : elle ne reprit vraiment son équilibre et ne trouva son type définitif qu'à la suite des réformes de Malherbe et de Vaugelas, consacrées par les chefs-d'œuvre classiques du xvii^e siècle.

8. L'histoire de notre langue peut en somme se diviser en trois périodes qui ont chacune un caractère assez spécial : période de l'*ancien français* (du ix^e siècle à la fin du xiii^e) ; période transitoire, dite du *moyen français* (xiv^e-xvi^e siècles) ; période du *français moderne* (du début du xvii^e siècle à nos jours).

9. Les éléments qui constituent le vocabulaire de la langue française sont de deux sortes : *populaires* ou *d'emprunt*. L'élément populaire, qui est le fond solide et véritablement originel de notre langue, se compose des mots du latin vulgaire transformés sous l'action des lois phonétiques, des mots qui en ont été tirés

par voie de dérivation ou de composition, enfin des vocables germaniques d'introduction ancienne. L'élément d'emprunt comprend d'abord tous les *mots savants* (latins ou grecs), qui, depuis l'origine, mais surtout à partir du *xiv^e* siècle, ont été directement transportés dans la langue et francisés d'une façon plus ou moins artificielle. Il comprend, en outre, des *termes étrangers* qui se sont acclimatés chez nous à différentes époques : mots *orientaux* datant surtout des Croisades ; mots *italiens*, importés principalement au *xvi^e* siècle ; mots *espagnols* et *allemands modernes* au *xvii^e* ; mots *anglais* au *xix^e*, etc.

10. L'évolution régulière des sons peut être avant tout suivie et constatée dans l'*élément populaire* de la langue. Une *étude historique de la phonétique française* a donc essentiellement pour objet d'établir d'après quelles lois les mots latins se sont transformés dans une région donnée (Paris et l'Ile-de-France) pour devenir des mots français : elle consiste, autrement dit, à noter les changements successifs qu'ont subis les sons et les articulations pour arriver jusqu'à nous. Une telle étude suppose la connaissance préalable de quelques principes généraux, qui vont être exposés dans la seconde partie de cette Introduction.

II

Notions de Phonétique générale.

LE SON.

1. Le *son* est produit par les vibrations d'un corps élastique, qui se transmettent sous forme d'ondes sonores jusqu'à l'organe de l'ouïe.

2. Lorsque les vibrations sont rythmiques et régulières, elles donnent à l'oreille l'impression d'un *son musical* (note de piano). Lorsqu'elles sont irrégulières, c'est-à-dire séparées par des intervalles inégaux, elles donnent l'impression d'un *bruit* (grincement d'une scie).

3. Le son (et cela s'applique surtout au son musical) renferme quatre éléments distincts : *l'intensité*, la *hauteur*, la *durée* et le *timbre*.

a) *L'intensité* d'un son dépend de *l'amplitude des vibrations* et des ondes sonores qui en résultent.

b) La *hauteur* est en relation avec la *rapidité du mouvement vibratoire*, autrement dit avec le nombre de vibrations exécutées pendant une seconde (la

seconde étant prise comme unité de temps). Plus les vibrations sont rapides, plus le son est *aigu*.

c) La *durée* est variable elle aussi; puisqu'un son est toujours susceptible de se prolonger plus ou moins longtemps.

d) Quant au *timbre*, qui est à certains égards la qualité essentielle et caractéristique, il résulte d'une combinaison qui s'opère entre le *son fondamental* et les sons accessoires appelés *harmoniques*. Les timbres diffèrent les uns des autres par la nature des harmoniques qui accompagnent le son fondamental.

4. En résumé, le son est quelque chose d'essentiellement *complexe* : mais il a pour nous une *apparence d'unité* parce que l'oreille fait une synthèse inconsciente des éléments composants.

SONS DU LANGAGE.

5. Ce qui vient d'être dit du son en général peut s'appliquer aux *sons du langage*, ceux qu'émet l'homme pour communiquer sa pensée, et qu'il produit par *expiration*. Le phénomène de la parole (dans ce qu'il a de matériel) se ramène en effet à un mouvement expiratoire, celui d'une colonne d'air chassée des poumons, et qui atteint l'orifice extérieur en éprouvant certaines modifications.

6. On voit dès lors quelles parties de notre orga-

nisme sont mises en jeu pour la production de la parole. Ce sont :

- a) L'appareil respiratoire ;
- b) Le larynx, avec les cordes vocales ;
- c) Les cavités antérieures (buccale et nasale), avec leurs annexes : la langue, les dents, les lèvres, le palais dur et mou.

7. La colonne d'air expirée, pour aboutir à l'orifice extérieur, doit traverser une sorte de tube, un canal étroit, mais qui s'ouvre ou se rétrécit plus ou moins. L'ouverture atteint son maximum, lorsque nous prononçons le son *a*. Lorsque nous prononçons au contraire un son comme *p*, il y a une fermeture momentanément complète du canal qui livre passage à l'air. En conséquence, les sons du langage diffèrent d'abord essentiellement entre eux par suite du degré d'ouverture.

8. D'autre part, si nous prenons deux sons comme *p* et *t*, il serait facile de vérifier que le degré d'ouverture est le même (c'est-à-dire momentanément nul) pour les prononcer tous les deux. Ces sons cependant ne se confondent point entre eux, et cela provient de ce que l'occlusion n'a pas lieu dans la même partie de la cavité buccale. En conséquence, les sons du langage diffèrent non seulement par suite du degré d'ouverture, mais aussi par la région de la

cavité buccale où se trouve leur point d'articulation. Autrement dit, on doit chercher à les classer en les localisant par rapport aux différentes parties de la bouche.

9. On voit, d'après ce qui précède, qu'il n'y a pas de différence absolue, au point de vue du mécanisme de l'articulation, entre ce que nous appelons *voyelle* et ce que nous nommons *consonne*. Si la distance est très grande entre *a* et *p*, elle est, d'autre part, assez faible entre *i* et *y* (consonne), entre *u* et *w*, etc. Il serait donc facile de classer tous les sons du langage dans un tableau unique, où ils se suivraient d'après les principes d'ouverture et de localisation qui viennent d'être esquissés. Nous nous en tiendrons cependant à la division traditionnelle, qui a d'ailleurs sa raison d'être.

10. Au point de vue acoustique, en effet, la séparation redevient assez nette entre *voyelles* et *consonnes*, les premières étant toujours ce que nous avons appelé plus haut des *sons musicaux*, les autres au contraire étant en général des *bruits*. Comme l'orifice générateur est plus étroit pour prononcer les consonnes, il se mêle toujours au son laryngien certains frottements : de là aussi leur sonorité relativement faible, et le besoin qu'elles ont parfois d'être unies à une voyelle, pour devenir bien distinctes.

VOYELLES.

11. Les voyelles, comme leur nom l'indique, sont le produit de la *voix* proprement dite. Leur caractère commun est d'être proférées avec une vibration des cordes vocales. Quant à la diversité de leurs timbres, elle résulte essentiellement des mouvements de la langue qui donne une forme et un volume spécial à la cavité buccale jouant le rôle de résonateur.

12. On peut dresser des principales voyelles le tableau suivant :

	PALATALES		VÉLAIRES	
Fermées	<i>i</i>	<i>ï</i>		<i>u</i>
	<i>ɛ</i>	<i>æ</i>		<i>ɔ</i>
Ouvertes	<i>ɛ</i>	<i>ɑ</i>		<i>ɔ</i>
	<i>a</i>		<i>ɑ</i>	

Le son de ces onze voyelles est celui qui s'entend respectivement dans les onze mots français suivants : Nid [*ni*]; dé [*dɛ*]; sel [*sɛl*]; patte [*pat*]; pas [*pɑ*]; port [*pɔr*]; pot [*pɔ*]; tour [*tur*]; fleur [*flœr*]; peu [*pœ*]; mur [*mür*].

13. Voici, d'autre part, les explications essentielles qu'appelle le précédent tableau :

a) Dans la tranche horizontale du bas a été placé l'*a* (avec sa variété vélaire *á*), qui est la voyelle la plus pure, fondamentale en quelque sorte : c'est celle qui se prononce la bouche grande ouverte, avec un point d'articulation entre le palais dur et mou.

b) Pour les voyelles de la première colonne verticale (*i, e, é*), le point d'articulation est près du palais dur : ces voyelles sont donc dites *palatales*. On les appelle aussi *voyelles d'avant* ; ou bien *aiguës*, parce qu'au point de vue acoustique elles produisent un son aigu. C'est uniquement par leur timbre qu'elles diffèrent entre elles, autrement dit par le degré d'ouverture : *i* par exemple n'est qu'un *e* plus fermé, etc.

c) Pour les voyelles de la dernière colonne verticale (*u, o, ø*), le point d'articulation est près du voile du palais : ces voyelles sont donc dites *vélares*. On les appelle aussi *voyelles d'arrière* ; ou bien *graves*, parce qu'au point de vue acoustique elles produisent un son grave. C'est uniquement par leur timbre qu'elles diffèrent entre elles, autrement dit par le degré d'ouverture : *u* par exemple n'est qu'un *o* plus fermé, etc.

d) Restent encore les voyelles de la seconde colonne verticale (*ü, ø, æ*). Au point de vue de la localisation, elles se rapprochent de celles de la première série, et sont aussi des *voyelles palatales*. On les appelle d'ordinaire *palatales anormales* ou *arrondies*, parce que, tout en étant formées avec application du

dos de la langue contre le palais, elles le sont en même temps avec une *ouverture arrondie des lèvres* en quelque sorte contradictoire (la même que celle qui accompagne les voyelles vélaires). Pour prononcer *ü* par exemple, la position de la langue est la même que pour *i* ; mais les lèvres sont arrondies comme pour prononcer *u*. Le timbre de ces voyelles n'est pas aussi net que celui des autres, et beaucoup de langues (notamment le latin) ne les possèdent pas. — Observons que les cases de la troisième colonne verticale sont ici restées vides : elles pourraient être occupées par des *vélaires anormales*. Mais ces voyelles (ainsi que les *moyennes*, intermédiaires entre les palatales et les vélaires) sont assez rares ; elles ne se rencontrent ni en français, ni généralement dans les autres langues romanes.

e) Enfin, conformément à l'aspect que présente le tableau, les voyelles des tranches horizontales du bas sont ouvertes, et celles du haut sont fermées : on les appelle aussi quelquefois respectivement voyelles *basses* et voyelles *hautes*, par rapport à la position que prend la langue pour les articuler.

14. Toute voyelle est susceptible d'être *nasalisée*, si, en la prononçant, on abaisse le voile du palais, de façon à laisser passer par le nez une partie de la colonne d'air. Ce phénomène se produit d'ordinaire

par suite du voisinage d'une des consonnes *n*, *m* (cf. 19, *d*). La résonance du nez s'ajoute alors à celle de la bouche et la modifie : mais ces deux résonances se combinent, elles sont simultanées, et une voyelle nasale ne se compose pas de deux sons.

Les quatre voyelles nasales les plus ordinaires sont *â*, *ẽ*, *ô*, *ã*, qui s'entendent dans les quatre mots français : Sang [*sã*]; vin [*vẽ*]; son [*sô*]; brun [*brã*]. Ces voyelles nasales (par rapport auxquelles les autres sont dites *pures* ou *orales*) correspondent respectivement à *á*, *é*, *o*, *a*, voyelles ouvertes et basses qui se nasalisent plus facilement que les autres, étant donné que l'élévation de la langue gêne toujours un peu l'abaissement du voile du palais.

Comme la position de la langue est la même pour *â* et *ô*, pour *ẽ* et *ê* ; comme d'autre part *ã* et *ẽ* doivent se produire sans avancement des lèvres, mais *ô* et *ã* avec un avancement, il en résulte que : 1° si l'on avance les lèvres en prononçant *â*, on obtient *ô* ; 2° si l'on n'avance pas les lèvres en prononçant *ã*, on aboutit à *ẽ*.

15. Les sons différant entre eux non seulement par leur *qualité* mais aussi par leur *durée* (voir plus haut 3, *c*), toute voyelle est susceptible d'être *longue*, *mi-longue* ou *brève* : ce qui revient à dire qu'on peut la prononcer en la prolongeant plus ou moins. On ne

distingue d'ordinaire que deux degrés de *quantité* pour chaque voyelle : en latin, par exemple, l'*a* de *nāsus* était long, celui de *māre* était bref.

16. Enfin deux voyelles successives peuvent se juxtaposer très étroitement et être prononcées d'une seule émission de voix : il se produit alors ce qu'on appelle une *diphthongue*. La diphthongue est dite *décroissante*, si le premier élément y est articulé avec plus de force que l'autre (italien *lui* « lui »); elle est *croissante*, si c'est le dernier (italien *pieno* « plein »). — Une *triphthongue* est la réunion de trois voyelles en une seule syllabe (italien *buoi* « bœufs »).

CONSONNES.

17. La consonne, par rapport à la voyelle, n'est qu'un degré de fermeture de plus : mais elle en diffère aussi en ce qu'elle peut être accompagnée ou non des vibrations du larynx. Il y a donc des consonnes qui participent à la nature du son musical et à celle du bruit ; il y en a qui sont de purs bruits. Les unes sont dites *sonores* (*g, d, b, etc.*), et les autres sont dites *sourdes* (*k, t, p, etc.*). Comme les sourdes exigent de la part des organes vocaux un effort plus considérable, on leur donne aussi le nom de *fortes*, et celui de *faibles* aux sonores.

18. On peut dresser des principales consonnes le tableau suivant :

	GUTTURALES		DENTALES			LABIALES	
	VÉLAIRES	PALATALES	PRÉPALATALES	DENTALES	INTERDENTALES	LABIODENTALES	BILABIALES
Explosives	<i>k</i> <i>g</i>			<i>t</i> <i>d</i>			<i>p</i> <i>b</i>
Fricatives	(<i>ç</i>) (<i>ç</i>)	<i>y</i>	<i>š</i> <i>ž</i>	<i>s</i> <i>z</i>	(<i>θ</i>) (<i>ð</i>)	<i>f</i> <i>v</i>	<i>w</i> <i>ü</i>
Vibrantes	<i>r</i> (<i>ʁ</i>)	<i>l</i>		(<i>R</i>) <i>l</i>			
Nasales	(<i>ñ</i>)	<i>ŋ</i>		<i>n</i>			<i>m</i>

Ce tableau nécessite quelques explications, les consonnes s'y trouvant classées dans un certain ordre, suivant qu'on les envisage par tranches horizontales ou verticales. Notons tout de suite : 1^o que, dans chaque carreau, la *sonore* a été placée au-dessous de la *sourde* correspondante, lorsqu'il y avait lieu d'établir entre elles une distinction ; 2^o que les consonnes, qui n'existent pas dans la prononciation actuelle du français, ont été mises entre ().

19. Horizontalement, les consonnes ont été classées d'après le mécanisme de leur formation. Elles sont *explosives*, *fricatives*, *vibrantes* ou *nasales* :

a) *Explosives*. — Ce sont des consonnes (*k*, *t*, *p*, etc.) qui se produisent avec une occlusion momentanément complète du canal buccal, puis une ouverture brusque laissant échapper la colonne d'air.

b) *Fricatives*. — Ce sont des consonnes (*y*, *ç*, *s*, *f*, etc.) pour lesquelles l'occlusion est incomplète. Le canal, qui laisse passer la colonne d'air, se trouve rétréci sur divers points, de façon à produire un frottement prolongé, d'où le nom de *continues* qu'on leur donne parfois.

c) *Vibrantes*. — Ce sont des consonnes qui sont produites avec interposition d'un obstacle tremblotant (la lnette pour *r* uvulaire, le bout de la langue pour *R* dental); ou bien l'air s'échappant de chaque côté de la langue (pour *l*, vibrante latérale).

d) *Nasales*. — Ce sont des consonnes (*n, m*) pour lesquelles l'occlusion est complète comme pour les explosives : elles s'en distinguent seulement en ce que, le voile du palais restant baissé, l'air s'échappe par le nez. Les *nasales* et les *vibrantes* sont souvent réunies sous le nom commun de *liquides*.

20. Verticalement, les consonnes ont été classées d'après leur localisation dans la cavité buccale. Elles se forment en effet dans *trois régions distinctes*, qui comportent elles-mêmes certaines subdivisions.

21. Les consonnes de la 1^{re} région (auxquelles on peut joindre l'aspirée laryngienne *h*, qui n'a pas été notée sur le tableau) sont les *Gutturales* : elles sont dites *vélaires*, si leur point d'articulation se trouve près du voile du palais ; *palatales*, s'il est près du palais dur.

a) Les *vélaires*, qui sont les plus intérieures des consonnes, comprennent : 1^o deux explosives, la sourde *k* et la sonore *g* (fr. *car, gare*) ; 2^o deux fricatives, la sourde *χ* et la sonore *γ* (inconnues du français actuel ; c'est le *ch* allemand de *ach* « hélas », et le *g* de *wagen* « oser ») ; 3^o deux vibrantes, *r* uvulaire (le *r* normal du français actuel) et *ʀ* (*l* guttural, inconnu du français actuel ; c'est celui du russe *palka* « bâton ») ; 4^o une nasale *ŋ* (*n* guttural, inconnu du

français actuel ; c'est celui qui s'entend au milieu du mot allemand *singen* « chanter »).

b) Les *palatales* comprennent : 1° une fricative *y*, dite parfois semi-consonne ou semi-voyelle (c'est l'élément souvent appelé *yod*, celui qui s'entend au début des mots fr. *yeux*, *yacht*) ; 2° une vibrante *l* (le *l* dit *mouillé*, celui qui s'entend dans l'italien *figlia* « fille », ou dans le mot *fille* prononcé par certains Français du Midi) ; 3° une nasale *y* (le *n* dit *mouillé*, celui du fr. *vigne*). — Les explosives *k* et *g* doivent aussi être considérées comme pouvant en certains cas se palataliser (devant les voyelles palatales, par exemple dans la prononciation populaire du fr. *qui*, *gui*).

22. Les consonnes de la 2^e région sont les *Dentales*, comprenant des *dentales* proprement dites, des *prépalatales* et des *interdentales*.

a) Les *dentales* proprement dites sont : 1° deux explosives, la sourde *t* et la sonore *d* (fr. *tour*, *dé*), qui s'obtiennent avec fermeture momentanément complète du canal, lorsque le bout de la langue vient toucher l'extrémité des dents supérieures ; 2° deux fricatives correspondantes, la sourde *s* et la sonore *z* (fr. *sang*, *zèle*), qui s'obtiennent par un mouvement identique des organes, mais avec fermeture incomplète ; 3° deux vibrantes, *r* (autrefois usité en fran-

çais, conservé dans certaines provinces) et *l* (le *l* français ordinaire, celui de *lit*) ; 4° une nasale dentale *n* (celle du fr. *nid*).

b) Lorsque le bout de la langue prend contact, non plus avec les dents (comme pour prononcer *s*, *z*), mais avec le palais dur, il se produit deux autres fricatives dites *prépalatales*, la sourde *ʃ* et la sonore *ʒ* (celles du fr. *chant*, *genre*).

c) Lorsque le bout de la langue, au lieu de toucher l'extrémité des dents supérieures (comme pour prononcer *s*, *z*), vient se placer entre les dents d'en haut et celles d'en bas, il se produit deux autres fricatives dites *interdentales*, la sourde *θ* et la sonore *ð* (inconnues du français actuel ; c'est le *th* anglais dur ou doux de *thin* « mince », *the* « le »).

23. Les consonnes de la 3^e région (la plus extérieure de toutes, puisque le point d'articulation confine aux lèvres) sont les *Labiales*, qui se subdivisent en *bilabiales* et *labiodentales*.

a) Les *bilabiales* comprennent : 1° deux explosives, la sourde *p* et la sonore *b* (fr. *pas*, *bui*) formées avec occlusion momentanément complète des lèvres ; 2° deux fricatives, qui se produisent avec occlusion incomplète, *w* et *v̄* (les sons qui s'entendent dans le fr. *oui*, *puits*, et qui sont très voisins des voyelles *u*, *ü*) ; 3° une nasale labiale *m* (le *m* français ordinaire, celui de *mort*).

b) Les *labiodentales* comprennent seulement deux fricatives, la sourde *f* et la sonore *v* (fr. *fort*, *vin*), qui s'obtiennent en appliquant la lèvre inférieure, non plus sur la lèvre supérieure, mais contre l'extrémité des dents d'en haut.

ÉVOLUTION PHONÉTIQUE.

24. Toute langue, envisagée à un moment déterminé, possède avec une fixité relative un certain nombre de sons (voyelles, diphtongues, consonnes) : chacun de ces sons cependant ne doit jamais être considéré que comme une *moyenne* faite entre les nuances presque infinies des prononciations individuelles. Au cours des siècles, les sons dont se composent les mots d'une langue varient et se transforment ; ils s'altèrent avec plus ou moins de rapidité, suivant les époques et la diffusion de l'enseignement public : mais on peut poser en principe qu'en se transmettant d'une génération à une autre les sons du langage ne restent jamais exactement les mêmes. C'est dans cet incessant mouvement de transformation que consiste ce qu'on appelle l'*évolution phonétique*.

25. Cette évolution a pour caractères essentiels d'être *inconsciente*, *graduelle*, et de s'opérer d'après des *lois constantes et corrélatives*.

a) Tout d'abord elle est *inconsciente*, ce qui veut dire qu'elle ne dépend pas de la volonté des individus qui parlent : ceux-ci, en répétant un mot qui leur a été transmis, recherchent toujours la correction des mouvements, mais sans parvenir à l'atteindre. Lorsqu'à un moment donné, au lieu du mot latin *vita*, les Gallo-Romains ont prononcé **vida*, c'est toujours *vita* qu'ils croyaient faire entendre.

b) En second lieu, l'évolution est *graduelle* : il faut entendre par là que les sons dont un mot se compose ne s'altèrent pas tous en même temps, et que chacun d'eux pris à part n'arrive que par degrés à l'état où nous le trouvons aujourd'hui. Ainsi le mot latin *pacare*, qui est dans notre langue française actuelle *payer* [pɛʏɛ], n'a abouti à cette nouvelle prononciation qu'en passant par des étapes intermédiaires nombreuses, dont la plus ancienne a été une transformation de *pacare* en **pagare*. Le mot *bövem* a été autrefois en français *buef* [büɛf], avant d'être comme aujourd'hui *bœuf* [bœf].

c) Enfin l'évolution phonétique a lieu d'après des *lois constantes*, si on l'envisage dans un groupe de population réuni par des liens sociaux étroits et constituant une unité linguistique. Ce qui signifie, pour prendre un exemple, qu'étant donnés plusieurs mots où se faisait entendre en latin un même son, ce son dans les différents mots français correspondants

s'est transformé d'une façon identique. Le *c* qui se trouvait entre deux voyelles dans *pacare* étant devenu *g* à un moment donné (**pagare*), on doit s'attendre pour des mots comme *necare*, *baca* à la même transformation (**negare*, **baga*). L'*ō* accentué du latin *florem* ayant abouti à *eu* [œ] dans le français *fleur*, on doit s'attendre à retrouver le même changement dans des mots comme *sapōrem*, *calōrem* (cf. le fr. *saveur*, *chaleur*).

Les lois ne sont pas seulement constantes, elles sont encore *corrélatives* les unes par rapport aux autres : il se manifeste à tout le moins une certaine symétrie entre elles. Si *mica* devient **miga*, — ce qui revient à dire que l'explosive sourde vélaire s'est affaiblie en la sonore correspondante, — il faut s'attendre à voir en même temps *vita* passer à **vida* et *ripa* à **riba*, c'est-à-dire les explosives dentales ou labiales subir, lorsqu'elles sont dans la même situation, un changement parallèle. Dans une langue comme le français, où l'ancienne diphtongue latine *au* s'est réduite à *ø* simple (*or* prononcé *ør*, de *aurum*), il ne sera pas étonnant de voir la diphtongue *ai* se réduire à son tour à *ē* simple (*mai* prononcé *mē*, de *majum*).

26. Comme on a pu le constater déjà d'après les exemples précédemment cités, l'évolution phonétique n'atteint pas forcément tous les sons d'un mot :

il en est au contraire qu'elle laisse *intacts*. C'est ainsi que dans le mot latin *tēla*, devenu en français *toile* (prononcé *twal*), les deux consonnes *t* et *l* ont gardé leur prononciation primitive, tandis que l'*ē* accentué aboutissait au son complexe *wa*, et que l'*a* final s'affaiblissait en un *e* dit muet. Dans le mot *chat* [*ša*], venant du latin *cattum*, nous pourrions inversement constater que la voyelle *a* est restée intacte, tandis que le *c* initial passait au son *š*, et qu'un *t* devenu final s'effaçait dans la prononciation.

27. Les phénomènes par lesquels se manifeste l'évolution phonétique sont : 1° la *transformation* d'un son en un autre ; 2° le *dédoublement* d'un son ; 3° la *production* d'un son nouveau ; 4° l'*effacement* d'un son.

a) Les sons peuvent se transformer par un changement dans la façon dont ils sont articulés : l'explosive labiale *p*, qui se trouvait au milieu du mot latin *saponem*, est devenue la fricative *v* dans le français *savon*. Ils peuvent aussi subir une modification de place, ce qui est le cas pour l'*u* latin de *dura*, devenu *û* dans le français *dure* [*dür*], ou pour le *c* de *cera* [*kera*], passé à *s* dans *cire* [*sir*]. Les consonnes sont susceptibles de se transformer parfois en voyelles (fr. *aube*, du latin *alba*), et les voyelles en consonnes (fr. *sache*, du latin *sapĭam*).

b) Pour articuler un son, les organes vocaux

prennent d'abord une certaine position, puis la maintiennent, et enfin la quittent : de là trois périodes articulatoires qu'on appelle d'ordinaire la *tension*, la *tenue*, la *détente*. Si, par rapport à la période centrale qui est essentielle, le mouvement préparatoire de tension, ou le mouvement final de détente viennent à se prolonger, il en résulte que le son peut se dédoubler soit en avant, soit en arrière : chacun des éléments composants prend alors une vie à part, tout en se différenciant de l'élément voisin. C'est par ce processus que les voyelles latines (du moins celles qui étaient prononcées avec intensité) se sont fréquemment diphtonguées au cours des siècles : ainsi le mot *mēl* a été peu à peu prononcé **mē̄l* puis **mē̄l*, et *miēl* par une différenciation plus forte. Les consonnes elles aussi peuvent se segmenter, si quelque hésitation ou quelque retard se produit dans leur articulation, et c'est pour cela que le *w* initial s'est modifié dans le mot germanique *werra* devenu **gwerra* (fr. *guerre*).

c) A ce processus du dédoublement par segmentation est très intimement lié ce qu'on appelle la production d'un son nouveau. Ainsi dans le mot latin *scutum*, devenu en fr. *escu*, *écu*, il s'est développé à l'initiale une voyelle *ɛ* qui provient en réalité de la difficulté d'articuler le groupe complexe *sc*, et n'a été à l'origine qu'un souffle énergique. Dans notre adject-

tif *tendre*, qui remonte au latin *tenërum* par un intermédiaire **ten're*, il s'est développé entre *n* et *r* une consonne transitoire *d*, dont la nature dentale a été conditionnée par le *n*, et qui n'en est en réalité qu'une sorte de segmentation ou de prolongement différencié.

d) Enfin les sons, par suite d'un relâchement dans la prononciation portant sur un point donné, en arrivent souvent à n'être plus qu'un souffle vain et à disparaître complètement. C'est ainsi que la seconde voyelle du verbe latin *vendëre* s'est effacée dans le fr. *vendre*, et que le *t* du mot *nativum* n'est plus représenté par rien dans la forme correspondante *naïf*.

28. D'un autre point de vue les changements phonétiques peuvent se répartir en deux grandes classes, suivant qu'ils sont *spontanés* ou *dépendants*. Un changement est dit *spontané*, lorsqu'il se produit en dehors de toute influence des sons voisins : tel est le passage de *u* à *ü*, dans le français *dure* [*dür*] remontant à *dura*. Il est dit *dépendant*, lorsqu'il est, au contraire, conditionné par la nature des sons environnants : tel est le passage de *c* à *s* dans le français *cire* [*sir*], remontant au latin *cera* [*këra*].

29. Les changements dépendants, qui sont de beau-

coup les plus fréquents, doivent être considérés comme essentiellement dus à l'*assimilation* ou à la *dissimilation*.

a) L'*assimilation* est la tendance qu'ont deux sons voisins à s'emprunter une partie de leurs caractères : elle peut être *partielle* ou *totale*. Dans le latin *sapīam*, devenu en français *sache* [sɑʃ], *i* est passé à la fricative sourde prépalatale *ʃ* sous l'influence de *p*, qui est une explosive sourde (cf. *rage*, remontant à *rabia*) : l'*assimilation* n'est que *partielle*. Elle a été au contraire *totale* pour le *t* de *nutrire*, qui aboutit à *r* dans le français *nourrir* (par une étape **nodrire*). L'*assimilation* est dite *progressive*, lorsqu'elle s'exerce d'avant en arrière (cas de *sache* = *sapīam*), et *régressive*, lorsqu'elle s'exerce d'arrière en avant (cas de *nourrir* = *nutrire*).

b) La *dissimilation* (qui peut également être *progressive* ou *régressive*) est la tendance qu'ont deux sons semblables dans un même mot à se différencier : elle s'exerce souvent d'une syllabe à une autre. C'est par *dissimilation* que le premier *o* de *sororem*, placé devant un autre *o*, est devenu *e* dans l'afr. *seror* ; que le premier *r* de *peregrinum* est passé à *l* dans le fr. *pèlerin* ; que le second *v* de *vivenda* s'est effacé dans le fr. *viande*.

30. Envisagée dans son ensemble, l'évolution pho-

nétique paraît s'être produite avec une tendance à *économiser l'effort*. Si les générations successives — surtout aux époques d'ignorance où la discipline grammaticale est nulle — laissent les sons s'altérer, c'est par une paresse instinctive, et pour rendre la prononciation plus facile. Si, à un moment donné, *ripa* est devenu dans la bouche des Gallo-Romains **riba*, c'est qu'il est plus commode, entre deux voyelles, de faire entendre une sonore *b*, qu'une sourde *p*, pour laquelle doivent être interrompues les vibrations du larynx ; **riba* est ensuite passé à *rive*, par un nouveau relâchement dans la tension des muscles destinés à barrer le passage au souffle. Lorsque, vers le XII^e siècle, les Français ont réduit à *ɛ* le son *ay* du mot *mai* (majum), c'est qu'il était plus aisé de prononcer une voyelle simple qu'une diphtongue. Il y a eu diminution de travail dans tous ces changements, et la dégradation peut aller parfois si loin qu'un mot nécessitant le jeu d'articulations complexes, comme le latin *augustum*, s'est réduit pour nous au simple son *u* (écrit *août*).

31. Tout cela prouve d'ailleurs, loin de l'infirmier, la constance des lois phonétiques et leur régularité. Cette régularité serait absolue (pour un groupe de population parlant un idiome donné), si elle n'était entravée par l'*action de l'analogie*, qui modifie parfois

les résultats de l'évolution mécanique des sons, en faisant intervenir une force d'ordre intellectuel, et en instituant des rapprochements plus ou moins légitimes, souvent fortuits. C'est ainsi que, dans la conjugaison surtout, les diverses formes ont fréquemment en français réagi les unes sur les autres : le vieil infinitif *amer* (= amare) a été remplacé par *aimer*, sous l'influence de *aime* (transformation régulière du lat. *amat*) ; la forme *preuve* (= *pröbat*) par *prouve*, sous l'action de *prouver* (= *pröbare*), etc. Dès l'époque latine, un mot comme *gravem* avait été changé par le peuple en **grävem* (fr. *grief*), à cause de *lèvem* dont le sens était opposé ; de même *reddere* était passé à **rendere* (fr. *rendre*) sous l'influence de *prendre*. Plus tard en français, le mot *perier* (= *pirarium*) est devenu *poirier*, à cause de *poire* (= *pira*) ; le substantif *meure* (= *mōra*) est devenu *mûre* par suite d'un rapprochement avec l'adjectif *mûre* (= *matūra*). L'orthographe elle-même peut quelquefois réagir sur la prononciation, surtout dans une langue comme le français, où elle a cessé depuis longtemps d'être phonétique pour obéir de plus en plus à des préoccupations étymologiques : ainsi, dans le mot *oscur* (transformation régulière de *obscurum*), les scribes et les savants ayant réintroduit graphiquement le *b* latin, ce *b* a fini par se faire entendre dans notre forme *obscur*. Bref, les faits adventices sont

multiples, et d'allure parfois capricieuse : mais ils ne servent, en un sens, qu'à faire mieux ressortir les grandes lois de l'évolution.

PREMIÈRE PARTIE

VOYELLES

CHAPITRE I. — LES VOYELLES LATINES.

— LOI DE L'ACCENT.

I. — Les Voyelles latines.

1. Le latin classique possédait les cinq voyelles suivantes :

a e i o u.

Ces cinq voyelles pouvaient toutes être longues ou brèves, c'est-à-dire que leur émission était plus ou moins prolongée. Ainsi *o* était long dans *flōre*, bref dans *mōla*.

Remarque I. — Il est possible que ces voyelles aient eu dès l'origine des timbres distincts, les longues étant fermées, les brèves plus ouvertes : mais elles différaient surtout par la durée de leur prononciation.

Remarque II. — En latin, une voyelle suivie de plusieurs consonnes n'était pas longue de ce fait ; elle pouvait être brève par nature et restait telle dans la prononciation. Dans un mot

comme *arista* (a-ris-ta), c'est la seconde syllabe qui est longue et a cette valeur, notamment chez les poètes, parce que c'est une syllabe fermée (terminée par une consonne) : l'*i* de *arista* n'en est pas moins un *ī*. On a de même un *ē* dans *tēctū*, mais un *ĕ* dans *lĕctū* ; un *ī* dans *vīlla* et un *ī* dans *īlla*, etc.

Remarque III. — Les Latins rendaient ordinairement par le signe graphique υ l'upsilon des mots venus du grec. En réalité cet υ se prononçait *u* dans les emprunts les plus anciens (*bursa* = *byrsa*, *thūnu* = *thynnum*), tandis qu'il a pris la valeur de *i* long ou bref dans les emprunts plus récents (*cīma* = *cyma*, *presbīteru* = *presbyterum*).

2. Le vocalisme du latin vulgaire ou parlé a éprouvé de graves modifications pendant la période impériale. Les voyelles ont cessé peu à peu d'être prononcées longues ou brèves, et en sont venues à différer entre elles seulement par le timbre.

Toutefois pour l'*a* il ne s'est pas produit de distinction très sensible. De plus l'*i* a pris le même timbre que l'*ē*, et l'*ū* le même timbre que l'*ō*. Il en résulte qu'au terme de l'évolution, on a obtenu en tout sept voyelles (*a*, *ɛ*, *e*, *i*, *ɔ*, *o*, *u*), dont la correspondance avec celles du latin classique est la suivante :

<i>a</i> vulgaire	=	<i>ā</i> , <i>ā</i> classiques	(<i>cāru</i> , <i>māre</i>)
<i>ɛ</i>	—	=	<i>ĕ</i> — (<i>mĕl</i>)
<i>e</i>	—	=	<i>ē</i> , <i>ī</i> — (<i>tēla</i> , <i>pīlu</i>)
<i>i</i>	—	=	<i>ī</i> — (<i>fīlu</i>)
<i>ɔ</i>	—	=	<i>ō</i> — (<i>mōia</i>)

ø	—	==	ō, ū	—	(flōre, gūla)
u	—	==	ū	—	(mūru).

Remarque I. — Etant données ces équivalences, il en résulte que, si dans tous les exemples allégués au cours de ce *Précis*, nous avons conservé d'ordinaire (et pour ne pas dérouter le lecteur) les notations classiques comme *tēla*, *mōla*, *gūla*, etc., ces notations représentent en réalité *teḷa*, *mḷa*, *gḷa* en latin vulgaire. On devra donc s'habituer à faire mentalement cette substitution.

Remarque II. — Le changement de *ī* en *ē* et de *ū* en *o* s'est produit dans tous les pays où l'on parlait latin. C'est seulement dans les idiomes du centre et du sud de la Sardaigne (logoudorien et campidanien) que *ī* a conservé son timbre primitif ; en Sardaigne et sur les rives du Danube (roumain) que *ū* est resté distinct de *ō*.

Remarque III. — Si l'on compare les voyelles du latin vulgaire à celles du français moderne, on verra que nous possédons les sept sons latins (p. ex. dans les sept mots *patte*, *sel*, *dé*, *nid*, *port*, *pot*, *tour*, prononcés *pat*, *sɛl*, *dɛ*, *ni*, *pɔr*, *ʃo*, *tur*). Le français possède en outre : 1° un *ā* distinct de l'autre (dans *pas*, prononcé *pā*) ; 2° trois voyelles palatales arrondies *æ*, *ɛ*, *ū* (dans les trois mots *fleur*, *peu*, *mur*, prononcés *flœr*, *pœ*, *mūr*) ; 3° quatre voyelles nasales *ā̄*, *ē̄*, *ō̄*, *ū̄* (dans les quatre mots *sang*, *vin*, *son*, *brun*, prononcés *sā̄*, *vē̄*, *sō̄*, *brū̄*). Cela fait donc un total de quinze voyelles bien distinctes, auxquelles il faut encore ajouter l'ç sourd, dit ordinairement *e* muet (cf. § 20). — Les voyelles françaises ne se distinguent point aussi nettement par la quantité que celles du latin classique. Il y en a cependant qui, surtout sous l'accent, sont d'une façon appréciable tantôt longues, tantôt brèves : ainsi *a* (dans *page*, *acte*), *ɛ* (dans *fête*, *sept*), *i* (dans *dire*, *dite*), *o* (dans *port*, *poste*), *u* (dans *douze*, *douce*), *ɔ* (dans *neuve*, *neuf*), *ū* (dans *mur*, *duc*). Pour *ā*, *ɛ*, *o*, *ɔ* et pour les quatre

voyelles nasales, la distinction est bien moins sensible. La longueur des autres, en français, est souvent due, soit à l'effacement d'un *s* (*fête*, afr. *festē*), soit surtout à leur position devant *r*, *z*, *z*, *v* finals (ou suivis d'un *e* muet, ce qui revient au même). Sur l'ancien allongement de la voyelle finale des noms au pluriel, voir § 160, hist.

3. Les diphtongues avaient aussi subi des changements dans la prononciation. Le latin classique n'en possédait déjà plus guère que trois : *au*, *ae*, *oe*. Or, en latin vulgaire :

1° La diphtongue *au* se maintient en général, et ses transformations ultérieures seront à étudier.

2° Les diphtongues *ae* et *oe* se réduisirent d'assez bonne heure à un son simple. Le son provenant de *ae* fut ordinairement un *e* (dans *caelum*, *quaerit*, *caecus*, *laetus*, etc.), quelquefois en Gaule un *e* (dans *praeda*, *saepes*, *blaesus*, etc.). Le son provenant de *oe* était un *e* (dans *poena*, *foenum*, etc.).

Remarque. — Dans le passage du latin au français, il s'est formé, ainsi qu'on le verra, de nouvelles diphtongues, et notre ancienne langue en possédait un assez grand nombre. Mais ces diphtongues ont en général disparu à leur tour (p. ex. dans *piet*, *moi*, *puits*, prononcés *pye*, *mwa*, *pwi*, et où le premier élément de *ye*, *wa*, *wi*, est en réalité une semi-consonne).

4. L'hiatus est produit par la rencontre de deux voyelles qui se succèdent, sans interposition d'aucune consonne, dans deux syllabes distinctes. Les hiatus, qui existaient à l'origine, s'étaient effacés de diffé-

rentes façons dans la prononciation de beaucoup de mots latins. Il en subsistait encore dans des mots comme *Dĕu*, **ĕo* (cl. ěgo), **mĕa* (cl. mĕa), *vĭa*, **sĭa* (cl. sĭm), **dĭe* (cl. dĭem), **pĭu* (cl. pĭum), *tĭa*, **grĭa* (cl. grĭem).

Remarque I. — Les mots tels que **fĭi* (cl. fĭi), *cĭi*, **illui*, **portai* (cl. portavi), avaient aussi des voyelles en hiatus, mais ils ont tendu de bonne heure à prendre une prononciation diphthonguée.

Remarque II. — Dans *prĕndere* (prĕhendere), *cōrte* (cōhortem), **cōperire* (cl. cōōperire), et autres mots analogues, l'hiatus avait été résolu par une fusion des deux voyelles semblables.

Remarque III. — D'une façon générale, l'*i* et l'*e* qui se trouvaient en hiatus avaient perdu leur valeur vocalique et s'étaient transformés en une consonne palatale *y*. Il n'y avait donc plus de différence à cet égard entre *filia* et *vinea*, prononcés **filya*, **vinya* : un mot comme *palatium*, qui avait eu quatre syllabes distinctes en latin classique, n'en avait plus que trois en latin vulgaire (**pa-la-tyu*). Parfois cet élément palatal s'était effacé, pour diverses raisons : par contraction dans quelques mots comme **parĕte* (cl. pariĕtem), **quĕtu* (cl. quiĕtum); par des actions analogiques dans de nombreuses terminaisons verbales **recipo*, **movat*, **venunt* (cl. recipio, movĕat, veniunt), etc. Les polysyllabes où l'on trouve *i* conservant en hiatus sa valeur vocalique (*christianum*, *gloriosum*, *passionem*, etc.) sont des mots d'introduction savante, ou qui possèdent un suffixe d'origine grecque **-ĭa* (d'après *σοφία*) substitué à *-ia* dans *phantasia* et semblables.

Remarque IV. — L'*ŭ* en hiatus se prononçait lui aussi d'ordinaire comme une consonne bilabiale *w*, dans **vidwa* (cl.

vidua), *januariu (cl. januarium), *tenue (cl. tenuem). Par exception il s'était renforcé en une explosive sourde dans *pīūita*, devenu **pi(t)pita*. D'autre part il avait disparu dans des mots comme **mortu* (cl. mortūum), **febrariu* (cl. febrūarium), **battere* (cl. battūere), **cosere* (cl. consūere).

II. — Loi de l'Accent.

5. Il y avait dans tout mot latin (sauf dans quelques proclitiques et enclitiques, § 8) un *accent*, c'est-à-dire une voyelle sur laquelle la voix appuyait avec plus de force que sur les voyelles des syllabes voisines. Dans le mot *maritu* par exemple, *i* est la voyelle de la syllabe accentuée ; *a* et *u* se trouvent dans des syllabes dites *atones*. L'importance de l'accent d'intensité était considérable : c'était lui qui donnait au mot son unité et sa physionomie ; il en était « l'âme », suivant l'expression du grammairien Diomède (*Est accentus velut anima vocis*).

Remarque I. — Il est probable qu'à l'origine et à l'époque classique encore, deux éléments se combinaient dans l'accent latin : l'un d'*intensité*, l'autre de *hauteur*. Mais pendant la période impériale, surtout à partir du III^e siècle après J.-C., cet accent a perdu son caractère musical, et il est devenu dans la langue courante un *accent d'intensité* purement expiratoire.

Remarque II. — La hauteur, en tant qu'élément de dissimilation, n'a point disparu d'ailleurs des diverses langues issues du latin : mais elle y joue un rôle d'ordre surtout syntaxique, et sert notamment à l'interrogation. Dans le français actuel, il

se produit une élévation de ton très sensible sur la dernière syllabe des phrases comme *Viens-tu ?* ou *Est-il arrivé ?* Il en était déjà de même sans doute au moyen âge, et certainement au xvi^e siècle, puisque les grammairiens de l'époque reprochaient déjà aux Normands et aux habitants de l'Ouest de transporter sur la finale des phrases de pure énonciation cette mélodie interrogative.

6. L'accent d'intensité ne pouvait affecter en latin que deux syllabes, la *pénultième* ou l'*antépénultième*. Il ne faut pas confondre l'accent avec la quantité qu'avaient en latin classique les voyelles (§ 1), mais c'est cette quantité qui permet de déterminer très facilement la place de l'accent. La règle est la suivante :

1^o Lorsque la pénultième est longue, elle porte l'accent (*maritu*, *gubernāre*, sont accentués *marítu*, *gubernāre*);

2^o Lorsque la pénultième est brève, l'accent se reporte sur l'*antépénultième* (*sapidu*, *auricūla* sont accentués *sápidu*, *aurícūla*).

Les mots accentués sur la pénultième sont dits *paroxytons*, et les mots accentués sur l'*antépénultième* *proparoxytons*.

Remarque I. — De ce qui précède, il résulte que les mots de deux syllabes sont tous en latin des *paroxytons* (*téla*, *péde*, etc.). Quant aux monosyllabes, qui ne peuvent naturellement porter l'accent que sur leur unique voyelle (*rém*, *mél*, *sál*, etc.), ils sont dits *oxytons*.

Remarque II. — L'accent porte toujours sur la voyelle pénultième qui est brève de nature, mais qui se trouve dans une syllabe longue (cf. § 1, II), autrement dit qui est suivie de plusieurs consonnes (*arista* a un *i* accentué devant le groupe *st* ; *baptizo* a un *i* accentué devant *z* qui est une consonne double, etc.). En latin parlé, l'accent porte sur cette pénultième, même quand elle est suivie d'un groupe de consonnes qui lui permettait de rester brève dans la prosodie classique (*colúbra*, *cathédra*, *tonítro*). Il semble y avoir eu cependant quelques exceptions à cette dernière règle : cf. la forme qu'ont en français des mots *poutre* (— *púllitra), *fierte*, afr. *fiertre* (= férètru).

Remarque III. — Les parfaits appelés forts avaient en latin une désinence originelle en *-erunt* (devenue *-ērunt* d'après *-ēre* chez les poètes classiques), et ils l'ont conservée dans l'usage courant. C'est donc à des formes *dixerunt*, *misērunt*, que remontent les 3^{es} pers. pl. de l'afr. *listrent*, *misdrent*, fr. mod. *dirent*, *mirent*. — Par dérogation à la règle générale, les mots terminés par le suffixe *-ōlu* ont eu en latin vulgaire un *ō* pénultième accentué (*filiōlu*, *linteōlu*) : ce glissement de l'accent s'explique par la valeur qu'avaient prise *i* et *ē* en hiatus (cf. § 4, III). — Pour quelques cas isolés et spéciaux du déplacement de l'accent dans *ficātum*, *secāle*, *trifōlium*, cf. §§ 15, II ; 133, II ; 173, 3^o.

Remarque IV. — Les noms de lieu venant du celtique ont conservé ordinairement l'accent sur leur syllabe initiale : c'est ce qui fait que *Tricasses*, *Tirones* aient donné en fr. *Troyes*, *Tours*. Dans la région du midi, *Némausus* a abouti de même à une forme provençale *Nemçe*, en fr. *Nîmes*. Cf. aussi l'accentuation de *Eburōvices*, en fr. *Evreux*.

7. Les mots latins, composés à l'aide d'un préfixe, ont été traités en général comme si leurs éléments étaient distincts. C'est donc sur une voyelle apparte-

nant au mot simple que portait l'accent (*re-cĭpit, de-vĕnit, im-plĭcat*).

Remarque I. — L'accent n'a porté sur le préfixe que dans les cas assez rares où le sentiment de la composition primitive s'était oblitéré : ainsi *col-lĕcat, col-lĭgit* étaient prononcés *collĕcat, collĭgit*.

Remarque II. — Ce sentiment de la composition était au contraire ordinairement si vif que, dans beaucoup de mots, la langue parlée conservait ou rétablissait la voyelle du simple ; en face du latin classique *attingit, continet, displicet*, etc., le latin vulgaire avait des formes **attangit, *contenet, *displacet*. C'était là, semble-t-il, une habitude due à l'influence des dialectes osque et ombrien.

8. Certains mots latins, proclitiques ou enclitiques, étaient dépourvus d'accent : les uns n'étaient jamais accentués, les autres pouvaient l'être à l'occasion. Ces mots, le plus souvent monosyllabiques, appartiennent aux catégories grammaticales les plus diverses, et ce sont notamment :

1° Des particules prépositives, *dĕ, ad, ĩn, pĕr, *pĕr* (cl. *prō*), *sĭne* ;

2° Des conjonctions, *ĕt, nĕc, aut, sĭ, *quōmo* (cl. *quōmodo*), *quĭd* (parfois accentué comme particule relative) ;

3° Des adverbes, *nōn* (accentué ou non), *ĭbi, ĩbi*, et de plus *male, bĕne* (accentués ou non) ;

4° Des pronoms personnels, *mĕ, tĕ, sĕ* (accentués

ou non), et de plus des formes possessives vulgaires, **mĭm*, **ma* (cl. *mĕum*, *mĕam*), etc. ;

5° Certaines formes de l'auxiliaire, *ĕs*, *ĕrat*, *ĕrit* (accentués ou non), et de plus des réductions qui se sont produites en latin vulgaire, comme **as*, **at* (cl. *habes*, *habet*), et **va* (cl. *vade*).

Remarque I. — La différence signalée pour certains mots s'explique par ce fait que les accents sont disposés de la façon suivante dans des phrases comme : 1° *ad me* | *venit* ; 2° *Dĕus me* | *videt* (plus tard *Dĕus* | *me videt*, avec un groupe comparable au mot simple *venire*). Dans le premier cas le pronom *mĕ* est accentué (il est devenu *moi* en français, § 54) ; dans le second cas il est atone (il aboutit à *me*, § 92).

Remarque II. — Le démonstratif *illum*, *illam*, qui s'appuyait d'une façon constante soit sur le mot précédent (*vide illu*), soit sur le nom suivant (*illu muru*, *illa porta*), a commencé par transporter l'accent sur sa seconde syllabe (d'où effacement de la première), puis il l'a complètement perdu, et l'on a eu des groupes **vide lu*, **lu miru*, **la porta*, groupes comparables à des mots simples comme *cūbitu*, *lutrōne* (d'où les formes du pronom et de l'article français, d'abord *lo*, *la*, puis *le*, *la*).

CHAPITRE II. — RÉDUCTION DU MOT LATIN EN FRANÇAIS.

9. L'influence de l'accent d'intensité a été décisive sur la transformation française des mots latins. Elle se résume en une loi capitale que l'on peut formuler de la façon suivante : *La voyelle, qui porte en latin l'accent d'intensité, persiste toujours en français.*

C'est ainsi, par exemple, que les mots *maritu*, *bonitâte*, *ôpera*, deviennent en français *mari*, *bonté*, *œuvre*, où les voyelles latines accentuées *i*, *a*, *o*, sont respectivement représentées par *i*, *é*, *au*.

Remarque. — Il faut observer, comme corollaire de cette loi, que l'accent d'intensité subsiste en français. — quoi- qu'il s'y fasse moins fortement entendre, — et qu'il y affecte la même syllabe qu'en latin. L'accent est donc sur la dernière syllabe des mots à terminaison masculine (c'est-à-dire finissant par un son plein, comme *venir*, *bonté*), et sur l'avant-dernière syllabe graphique des mots à terminaison féminine (c'est-à-dire finissant par *e*, comme *porte*, *épine*) : mais comme en réalité cet *e* s'efface d'ordinaire dans la prononciation (§ 20), il en résulte que tous nos mots sont en théorie des oxytons. — On doit en outre noter les deux points suivants :

a) L'un c'est qu'en français parlé l'accent, dans la phrase, paraît tendre à se distribuer de plus en plus par groupes de mots,

et non à porter sur chaque mot isolé, comme il le faisait généralement en latin (avec certaines exceptions toutefois, cf. § 8). Ainsi, actuellement, un groupe unifié comme *les grands hommes* n'a qu'un seul accent, tandis qu'il y en a deux dans *les hommes | grands*. Une phrase comme : *Il y avait | une fois | un vieux roi | qui n'avait pas | d'enfants*, n'offre en réalité que cinq accents, quoiqu'elle se compose en principe de quatorze mots.

b) D'autre part, il y a parfois dans la phrase française des mots particulièrement importants et d'une certaine dimension, qui, sous l'influence de l'emphase ou de l'émotion, peuvent, à côté de l'accent héréditaire placé sur la finale, en recevoir un autre. Ce nouvel accent d'intensité, dit « émotionnel » ou aussi « accent d'insistance », n'est pas moins énergique que l'ancien, et fait même souvent l'effet de l'être davantage : il porte d'ordinaire sur la première syllabe du mot qui commence par une consonne (*C'est colossal ! mais c'est abominable !*).

10. L'élévation de la voix a porté sur la voyelle accentuée au détriment des autres syllabes du mot latin. Tandis que la voyelle accentuée persiste toujours en français (§ 9), il n'en n'est pas de même des syllabes atones voisines, qui, dans certaines conditions, se sont effacées : il y a donc eu, dans le passage au français, *réduction syllabique du mot latin*.

Si nous prenons pour type un mot comme *gubernáculu* (gu-ber-ná-cũ-lu), nous voyons que l'accent le divise en deux parties, situées l'une après, l'autre avant la syllabe accentuée -ná- : ces deux portions du mot sont soumises à des lois fixes et en partie distinctes. Dans l'exemple cité :

1° L'*u* (de la syllabe -lu) est une *voyelle finale* ;

2° L'*ñ* (de la syllabe *-cñ-*) est une *voyelle pénultième atone*, le mot étant proparoxyton ;

3° L'*e* (de la syllabe *-ber-*) est une *voyelle non initiale devant l'accent* ;

4° L'*u* (de la syllabe *gu-*) est ce que nous appelons, par abréviation, une *voyelle initiale*.

Il y a lieu d'examiner successivement ce que sont devenues les voyelles latines dans ces différentes positions.

Remarque I. — Il va sans dire que la plupart des mots ne présentent pas réunies toutes les différentes sortes de voyelles énumérées plus haut. Ainsi *gubernare*, qui est un prooxyton, n'a pas de voyelle pénultième atone : *maritu* n'a qu'une voyelle précédant celle qui porte l'accent ; *tábula*, *míru* n'en ont aucune, etc.

Remarque II. — La réduction syllabique qu'a éprouvée le mot latin pour passer en français, résulte essentiellement de l'effacement des voyelles : mais elle comporte aussi l'effacement de certaines consonnes. Consulter à ce sujet la deuxième partie du *Précis*.

I. — Voyelles finales.

11. Il y a une distinction essentielle à faire, à la finale, entre le sort de *a* et celui des autres voyelles latines.

12. L'*a* latin final s'est conservé en français sous forme affaiblie d'*è* sourd (devenu muet plus tard).

Ex. : Via, *voie* ; mûla, *mule* ; porta, *porte* ; alba, *aube* ; fêmina, *femme* ; aurîcula, *oreille* ; harpa, *harpe*.

Historique. — La conservation de *a* final est due à ce que cette voyelle était particulièrement claire et sonore (*Introduction*, II, 13 *a*). Son affaiblissement en *e* semble s'être produit vers la fin du VIII^e siècle ou le début du IX^e dans tout le Nord de l'ancienne Gaule (au Midi *a* s'est d'abord conservé, mais est devenu généralement *o* à partir du XV^e siècle). Les graphies par *a* des Serments de 842 (*cosa*, *aiudba*, etc.) sont probablement traditionnelles ; la Cantilène d'Eulalie écrit *e* presque partout (*polle*, *cose*, *spede*, etc.). Sur la destinée ultérieure de *e* en français, voir § 20.

Remarque I. — Un *e* final provenant de *a* latin a disparu graphiquement dans *eau* (= aqua, § 38, V), écrit *eau* jusqu'à la fin du XVI^e siècle. La même disparition est à noter dans la particule *or*, afr. *ore* (= hac-hora), qui était un mot proclitique.

Remarque II. — L'*a*, qui se trouvait dans la syllabe finale devant *s*, *t* ou *nt* de flexion, a eu le même sort que l'autre. Ex. : Filias, *filles* ; portas, *portes* ; cantat, *chante(t)* ; cantant, *chantent* [šât]. Dans les formes du subjonctif vulgaire **sia*, **sias*, **sïat* (afr. *soie*, *soies*, *sott*, fr. mod. *sois*, *sois*, *soit*) et celles des imparfaits en **-êa*, **-eas*, **-eal* (afr. *-oie*, *-oies*, *-oit*, fr. mod. *-ais*, *-ais*, *-ait*, cf. § 54, hist.), l'*e* résultant de *a* s'est effacé, mais bien plus tôt à la 3^e personne qu'aux autres. Comme la forme *seit* (plus tard *soit*) est seule attestée en ancien français dès les premiers textes, il est possible qu'elle remonte directement au lat. cl. *sît* : c'est en tout cas sous son influence que s'est produit *-ait* (plus tard *-oit*) à l'imparfait, et que le subjonctif *aiet* (habeat) est devenu de très bonne heure *ait*.

13. Les voyelles latines finales, autres que *a*, se sont effacées en français dans les mots paroxytons.

Ex. : *Dīe, [*mi*]di ; nave, *nef* ; valle, *val* ; heri, *hier* ; perdo, afr. *per̄t*, *per̄ds* ; muru, *mur* ; caballu, *cheval* ; portu, *port* ; factu, *fait* ; pretiu, *prix* ; consiliu, *conseil*.

Historique. — La voyelle finale des paroxytons semble avoir été sensible jusqu'à la fin du VII^e siècle : c'est à partir de cette époque qu'elle s'est peu à peu effacée par suite de l'intensité de l'accent expiratoire portant sur la syllabe précédente, et qu'on a commencé à dire *mur* en croyant toujours prononcer *mur̄u*. Cet effacement, qui a eu lieu sur tout le territoire de l'ancienne Gaule, est un des traits qui distinguent nettement le français (et le provençal) des autres langues romanes.

Remarque I. — Les voyelles finales *i* et *u* se sont conservées lorsqu'elles se trouvaient suivre immédiatement la voyelle accentuée. Ex. : *Portai (cl. portavi), *portai* ; cūi, afr. *cui*, *qui* ; *fūi, afr. *fui*, *fus* ; dēu, *dieu* ; hebraeu, afr. *ebrieu*, *hébreu*. Sur le cas de *focu*, *jocu*, *locu*, cf. § 69, III ; sur celui de *clavu*, cf. § 35, VI.

Remarque II. — Les voyelles qui se trouvaient à la finale devant *s* ou *t* de flexion, ont eu le même sort que les autres. Ex. : Muros, *murs* ; vēnis, *viens* ; debēt, *doit*. Toutefois elles ont dû se conserver un peu plus longtemps dans la prononciation, peut-être jusqu'à la fin du VIII^e siècle (cf. § 24, II). Les finales des 3^{es} pers. du plur. *-unt*, *-ent*, aboutissent comme *-ant* à *ç* sourd, écrit *-ent* (*vendunt*, *vendent* ; *debent*, *doivent*). Dans d'autres formes verbales comme *cantastis*, **cantammus*, *cantasses* (devenues en fr. *chantâtes*, *chantâmes*, *chantasses*), la voyelle se retrouve à la finale sous forme d'*e* pour sauvegarder la flexion. Dans *sommes* au lieu de *sons* (= *sūmus*), elle paraît due à l'influence de l'afr. *esmes* (= **essimus*).

Remarque III. — Dans les verbes français en *-er*, les

1^{res} pers. de l'indicatif présent comme *chante*, *porte*, au lieu de l'afr. *chant* (= *canto*), *port* (= *porto*), sont dues par analogie soit à celles qui avaient régulièrement un *e* (*entre* = *intro*, *tremble* = **tremulo*, etc., cf. § 14), soit plutôt à la proportionnalité qui s'est établie en moyen français entre des groupes de formes comme d'une part *il vend*, *je vends*, et d'autre part *il chante*, *je chant[e]*. Des faits du même genre se sont produits au subjonctif, où l'influence de *vende* (= *vendam*) avait amené dès la fin du XIII^e siècle des formes telles que *chante* pour afr. *chant* = *cantem*, etc. — Les adjectifs féminins comme *forte*, *grande*, afr. *fort*, *grant* (= *fortem*, *grandem*) ont pris en moyen français, un *e* dû à l'influence analogique de *bonne* (= *bona*) et semblables. Dans *comme*, afr. *com* (= **quomo*, cl. *quomodo*) l'*e* final est aussi une addition. Quant à l'*e* qui se trouve à la fin des mots comme *axe*, *sigue*, *espace*, *pôle*, *monde*, *trône*, etc., il indique l'origine purement savante de ces mots.

14. Les voyelles latines finales, autres que *a*, se sont cependant conservées comme voyelles de soutien et sous forme affaiblie d'*ê* sourd (plus tard *e* muet):

1^o Dans les mots paroxytons où elle se trouvaient derrière un groupe formé par consonne + liquide (cf. toutefois Rem. I), ou par labiale + *y*, et par consonne + *dy*. Ex. : *a*) *Patre*, afr. *pedre*, *père*; *nostru*, *nôtre*; *febre*, *fièvre*; *duplu*, *double*; *inflo*, *enfle*; *alnu*, *aune*; *somnu*, *somme*; **helmu* (germ. *helm*), *beaume*. — *b*) *Rubëu*, *rouge*; *simïu*, *singe*; *somniü*, *songe*; *hordëu*, *orge*.

2^o Dans les mots proparoxytons. Ex. : *a*) *Lepöre*, *lièvre*; *vendère*, *vendre*; **tremülo*, *tremble*; *asïnu*,

âne; fraxīnu, frêne; balsămu, baume; villaticu, vil-
lage. — b) Comīte, comte; Namnētes, Nantes; male-
habitu, malade; tepidu, tiède; hospīte, hôte; *lendīte,
(cl. lendem), lente; *herpīce, herse; rumīce, ronce;
pulīce, puce.

Historique. — La voyelle finale, dans les mots de ce genre, est encore notée indistinctement *a, o, e* par les Serments de 842 (*fradra, sendra, poblo, nostro, fradre, altre*), ce qui prouve que sa valeur était flottante et déjà faible. On l'a écrite ensuite par un *e*, qui doit être considéré comme une atténuation de la voyelle latine primitive : du reste, cet *e* s'est aussi développé spontanément, pour servir d'appui à certains groupes de consonnes, dans des mots où il ne représente aucun son original comme *ensemble* (= insimul), *entre* (= inter), *maire* (= major), etc. Il est à remarquer que l'*e* sourd a persisté longtemps après la disparition des causes qui l'avaient amené : dans un paroxyton comme *pedre* réduit à *père*, lorsque le groupe *dr* n'exista plus; dans un mot comme *tiède*, lorsque ce mot fut devenu paroxyton de proparoxyton qu'il avait été. Cela prouve qu'à ce moment-là l'influence sous laquelle s'étaient effacées les finales se faisait déjà moins sentir. La comparaison de *hospīte(m)*, devenu en afr. *oste*, avec *hoste(m)* qui aboutit à *ost*, montre clairement la différence qui s'était produite à l'origine dans le traitement des deux classes de mots. Quant à l'opposition qu'on remarque entre *tiède* (= tepidu) et *chaud* (= calidu), elle provient de ce que les mots comme *calidu* n'étaient plus en réalité des proparoxytons dans la prononciation courante du latin (cf. § 15). Sur l'*e* sourd devenu muet en français moderne, voir § 20.

Remarque I. — Tandis que la voyelle finale des paroxytons se conserve derrière les groupes *lm, lu* (dans *beauime* = *helmu, *aune* = alnu), elle est tombée derrière *rm, rn*, ainsi dans *ver*, afr. *verm* (= verme), *cor*, afr. *corn* (= cornu); il

s'ensuit que l'adjectif *ferme* pour afr. *ferm* (= firmu) est une forme féminine généralisée (sur une généralisation analogue concernant les adjectifs *vide*, *raide*, *large*, *louche*, *chauve*, voir §§ 117, hist. : 118, II ; 128, II ; 136, II ; 172, rem.). La finale est également tombée derrière les groupes *cl*, *gn* (précédés d'une voyelle) où l'élément guttural a donné de bonne heure naissance à un *yod* (§ 26) ; sur ces faits, voir §§ 133 et 134.

Remarque II. — Les possessifs de la pluralité *nostres* (= nostros), *vostres* (= *vostros, cl. vestros), employés comme proclitiques, ont perdu de très bonne heure leur finale vocalique et se sont réduits à *nos*, *vos* (par des étapes *nosts, noz, et *vosts, voz).

Remarque III. — La forme du mot *comte* (= comite) fait difficulté par suite du maintien de la finale, et de la conservation du *t* qui aurait dû s'affaiblir en *d* (d'après le § 141, 2^o) : pour l'expliquer, on suppose une réduction ancienne à *com_z'te où *m* aurait conservé tout d'abord une valeur vocalique. Sur le mot *hôte* (= hospite), cf. § 141, 2^o, I. — Sur le sort de la finale dans les proparoxytons d'emprunt ancien, voir § 15, I.

II. — Voyelles pénultièmes atones.

15. La voyelle pénultième atone de tous les mots latins proparoxytons s'est effacée en français, quelle qu'elle fût (y compris *a*), mais à des époques diverses. Ex. : *a*) Oc(ü)lu, *ail* ; auric(ü)la, *oreille* ; masc(ü)lu, *mâle* ; tab(ü)la, *table* ; vir(i)de, *vert* ; lar(i)du, *lard* ; cal(i)du, *chaud* ; sol(i)du, *sou* ; *fall(i)-ta, *faute* ; *col(ä)pu, *coup* ; cal(ä)mu, *chaume* ; *quaes(i)-

ta, *quête*. — b) Frig(i)du, *froid*; mag(i)de, *maï*; plantag(i)ne, *plantain*; explic(i)tu, *exploit*; plac(i)tu, *plaid*. — c) Debita, *dette*; mânica, *manche*; pertica, *perche*; camera, *chambre*; asinu, *âne*; hospite, *hôte*; vendere, *vendre*; lepore, *lièvre*; cubitu, *coude*; rumice, *ronce*; *cannăpu (cl. cannăbim), *chanvre*; platănu, *plane*; celt. *cassănu, afr. *chasne*, *chêne*; Sequăna, *Seine*.

Historique. — Dans certains cas (et dans des conditions encore mal définies), l'effacement de la pénultième atone avait eu lieu de très bonne heure en latin vulgaire : à Rome on disait *domnus* pour *dominus* dès l'époque de Plaute, et *viridis* pour *viridis* semble attesté déjà chez Caton; d'autre part un adverbe *valdē* s'était implanté dans l'usage en face de l'adjectif *validus*, et les poètes, même à l'époque classique, ont continué à employer d'anciennes formes syncopées comme *periculum* pour *periculum*, etc. On peut admettre (avec certaines réserves, surtout pour l'Orient et l'Italie méridionale) qu'au cours de la période impériale le peuple, en parlant, ne faisait plus que rarement entendre la pénultième : 1° entre consonne + l (*oclu*, *auricla*, *masclu*, *tablu*) ; 2° entre r, l d'une part, et de l'autre p, m, d, t (*virde*, *lardu*, *colpu*, *calmu*, *caldu*, *soldu*, **falta*) ; 3° entre s et t (**quaesta*). Tous les mots de ce genre étaient donc déjà paroxytons avant l'époque romane proprement dite, et ont été traités comme tels (cf. §§ 13 et 14, hist.). Au Nord de la Gaule, l'i pénultième s'est encore effacé dès l'époque latine entre g (passant à y) et une dentale dans *frig(i)du*, *rig(i)du*, *mag(i)de*, *plantag(i)ne* (sur l'évolution de *placitu*, *explicitu* et **vocitu*, cf. § 117, hist.). Les autres proparoxytons ont subi la syncope à des époques diverses. Elle s'est produite plus tôt dans les mots dont la voyelle finale était un a : ainsi *mànica* était devenu **man'ca* dès le ve siècle (cf. § 122, 2° hist.) ; *debita* s'est de même

réduit à **deb'ta*, avant que *t* entre voyelles fût passé à *d*. Au contraire un mot comme *cubitu*, dont la voyelle finale était moins claire, est passé par un intermédiaire **covedu* avant de se réduire à *cov'du* (cf. § 141. 2^o hist.). — Entre autres conséquences, il résulte de cette loi générale que, dans les verbes du type de *vendère*, *perdere* devenus *vendre*, *perdre*, la terminaison de l'infinitif lat. *-ere* n'est plus représentée en français que par la finale atone *-re*.

Remarque I. — Dans un certain nombre de proparoxytons, introduits à une époque relativement tardive, mais où la loi de l'accent se faisait encore sentir, la réduction a eu lieu d'une façon différente. La voyelle pénultième a été conservée sous forme d'*e*, tandis que la finale tout entière s'est effacée ; la voix était devenue incapable, après avoir proféré une syllabe forte, de se prolonger distinctement sur deux syllabes faibles. Le mot *évêque* semble être un des plus anciens de cette catégorie : *episcôpu* s'est sans doute prononcé **ebescôbe*, puis *evêque(ve)*. On a eu de même, et cela à des époques différentes : *Prince* = **prince(ve)* = principe ; *pâle* = **palle(de)* = pallidu ; *souple* = **sople(ce)* = supplice ; *rance* = *rance(de)* = rancidu ; *page* = **page(ne)* = pagina ; *image* = **image(ne)* = imagine ; *marge* = **marge(ne)* = margine ; *vierge* = **virge(ne)* = virgine ; *orgue* = **orgue(ne)* = organu, etc. Dans les poèmes du XI^e siècle, les mots écrits par tradition *pagene*, *virgene*, etc., ne comptent en réalité que pour deux syllabes : une forme comme *organe* (XII^e siècle) ne se produit que quand le sentiment de l'accentuation latine s'est oblitéré. Le mot *lampe* paraît remonter à un type vulg. **lampa* (cl. *lampas*, -ada). Le proparoxyton *pampīnu*, au moment où il en était à l'étape **pampene*, a abouti d'une part à *pampe(ne)*, d'autre part à *pamp(e)ne* (*pampre*, § 193, I). La forme **angele* (= *angelu*) paraît s'être réduite à *ange* par un intermédiaire **anjle*. Voir aussi le cas de *encre* (§ 178, III) qui, par l'afr. *enque*, remonte à *encaustu* (ἐγκάστου) où les maîtres d'école ont fait prévaloir en Gaule l'accentuation grecque (tandis que l'italien dit *inchiostro*).

Remarque II. — Le mot populaire *ficātu* (abrégé de *ficatum jecur* « foie d'oie engraisée avec des figues ») est devenu en lat. vulg. **ficātu*, accentué ensuite *ficatu* (d'après *hépätis*) : cette forme, par des étapes **fégatu*, **féygt*, a alors abouti à *feie*, *foie*. Comparez l'évolution de l'afr. *ane* (= anâte), qui s'est conservé dans le terme technique *bédane* « bec de canard ».

Remarque III. — L'accentuation proparoxytonique est devenue peu à peu si contraire aux habitudes de la langue que plus tard, en moyen français, lorsqu'on avait dans certaines formules interrogatives une succession de deux *ç* sourds, on a fait du premier un *ç* accentué. On a commencé à dire dès le xve siècle *aimé-je* pour **aime-je*, *conté-je* pour **conte-je*, etc. (d'où abusive-ment par analogie des formes *menté-je*, *perdé-je*, encore d'un certain usage au xvii^e siècle). La prononciation *aime-je* a cependant été longtemps usitée dans certaines provinces de l'Est, surtout en Lorraine.

III. — Voyelles non initiales devant l'Accent.

16. Les voyelles non initiales, précédant la syllabe accentuée, ont éprouvé un traitement qui offre de grandes analogies avec celui des voyelles finales (§§ 11-14).

17. L'*a* latin d'une syllabe non initiale placée devant l'accent :

a) S'affaiblit en français en *ç*, comme à la finale (§ 12). Ex. : Ornaméntu, *ornement* ; *orphaninu, *orphelin* ; *baccalare, *bachelier* ; *vassallaticu, *vasselage* ;

Alamánia, *Allemagne* ; portar(c)-hábeo, *porterai* ; firma-ménte, *fermement*.

Remarque I. — *Sevrer* remonte au lat. vulg. **seperare* (cl. *separare*) ; *merveille* à un type **meribilia* (cl. *mirabilia*). Le mot *monasterium* s'était réduit dans le latin parlé à **mosteriu*, d'où le fr. *moutier*.

Remarque II. — La forme régulière et complète du suffixe *-améntu* est donc *-ement* en français : *sacraméntu* devient en afr. *sáirement*, réduit ensuite à *serment*. Le mot *denrée* est pour afr. *denerée* (= **denariáta*), et *parvis* pour une forme plus ancienne *parevis* (= paradis, § 142, III). Cf. encore *albâtre*, afr. *alebastre* (= *alabastru*) ; l'afr. *corratier* ou *courretier*, emprunté au provençal et devenu au xvi^e siècle *courtier* ; enfin la prononciation actuelle des adverbes comme *durement* [*dürmã*], *follement* [*folmã*], etc.

Remarque III. — Dans les mots comme *oratióne*, *venatióne*, l'*a* après s'être affaibli s'est combiné avec l'*i* qui était en hiatus (§ 29, 2^o), d'où d'abord en afr. *oreison*, *veneison*, devenus *oroison*, *venoison* (cf. *pámoison* = **spasmatióne*, *apprivoiser* = **appriviatière*, *pantois* tiré de l'ancien verbe *pantoisier* = **phantasière*), et finalement *oráison*, *venáison* (sous l'influence de *raison*, *saison*, etc., § 90). Le suffixe *-áison*, quoique populaire en français, est donc une forme déjà légèrement refaite du lat. *-atióne*, qui a été reproduit purement et simplement dans les mots d'emprunt comme *admiration*, *création*. — Le mot *chalumeau*, afr. *chalemel* (= *calaméllu*) offre pour l'*e* provenant de *a* un changement en *u*, qui paraît s'être opéré sous l'influence régressive de la labiale *m*. L'*a* devant *n* + *i* en hiatus est resté dans *compagnon* (= **companiône*). Enfin *chevalier* (= *caballáriu*), a conservé son *a* sous l'action analogique du mot simple *cheval*, et *tempérament* est une forme refaite qui a remplacé au xvi^e siècle l'afr. *temprement* (= *temperaméntu*).

b) L'a disparaît dans la langue moderne, après s'être affaibli en *ɛ* :

1° Par réduction d'un hiatus, en s'élidant devant la voyelle accentuée (cf. § 91, 1°). Ex. : *Armatūra*, afr. *armëure*, *armure* ; **mercatānte*, afr. *marshiant*, *marchand* ; *abbatissa*, afr. *abëesse*, *abbesse* ; **levatīciu*, afr. *leveix*, *levis* ; *peccatōre*, afr. *pechëur*, *pêcheur*.

2° En s'absorbant dans la voyelle précédente. Ex. : **Catalēctu*, afr. *chaelit*, *châlit* ; *media-nōcte*, afr. *miennuit*, *minuit* ; *cruda-mēnte*, afr. *cruement*, *crûment* ; *nuda-tēsta*, afr. *nue-teste*, *nu-tête*.

Remarque I. — Il résulte des exemples de la première série qu'en français moderne : 1° le suffixe *-is* (celui de *levis*, *roulis*, *fouillis*) est une réduction du lat. *-atīciu* ; 2° le suffixe *-atōre* aboutit à *-eur* (dans *chanteur* = *cantatōre*, *veneur* = *venatōre*) et se confond pour la forme avec *-eur* (= *-ōre*) des mots abstraits comme *saveur*, *douleur* ; 3° le suffixe *-atūra* aboutit à *-ure* (dans *armure* = *armatūra*) et se confond avec le simple *-ure* de *mesure* (= *mensūra*) ; 4° le suffixe *-atōriu* aboutit à *-oir* (dans *miroir* — **miratōriu*) et se confond avec le simple *-oir* de *rasoir* (= *rasōriu*). Cf. §§ 91, 1°, et 96, hist. .

Remarque II. — Quoique la prononciation moderne efface toujours *ɛ* dans les mots de la seconde catégorie, l'orthographe est très flottante : on écrit *gaiement* ou *gaîment* ; *dénouement* ou *dénoîment* ; *agrément*, mais *échouement*, *oublierai*, etc. Cf. § 20, hist.

18. Toutes les voyelles latines (autres que *a*, § 17), placées devant l'accent dans une syllabe non initiale :

a) Se sont effacées en français. Ex. : Libérare, *livrer* ; *mansuētīnu, *matin* ; sanītāte, *santé* ; dormītōriū, *dortoir* ; ancōrāre, *ancrer* ; *mansīōnāticu, *ménage* ; simūlāre, *sembler* ; *pistūrīre, *pétrir* ; *paraulāre, (cl. parabolare), *parler*.

Historique. — L'effacement de ces voyelles qui précédaient la syllabe accentuée, ne s'est point produit à une date uniforme. En principe, on peut admettre que la syncope avait eu lieu dès l'époque du latin vulgaire : 1° entre consonnes identiques, dans *mat(u)līnu* ; 2° entre *s* et *t*, dans **cons(u)lūra*, **mans(ue)tīnu* ; 3° entre *mp* et *t*, dans *comp(u)tāre*. Elle s'est produite seulement en Gaule, mais de bonne heure encore et sans doute vers le v^e siècle : 1° entre *n't*, *m't*, *r't*, *v't*, dans *bon(i)tāte*, *san(i)tāte*, *dorm(i)tōriū*, *sem(i)tāriū*, *clar(i)tāte*, *civ(i)tāte* ; 2° entre consonne et *c* (+ *e*, *i*), dans *nav(i)cēlla*, *rad(i)cīna*. Enfin elle a été un peu plus tardive et ne paraît pas antérieure au vⁱⁱ^e siècle dans une série de mots comme *ver(e)cūndia*, **verb(i)cāriū*, **fil(i)cāria*, *adj(u)tāre*, **sub(i)tānu*. Ce qui permet d'établir approximativement cette chronologie, c'est le traitement divergent des consonnes qui suivaient : on sait en effet que d'une façon générale, en Gaule, les consonnes sourdes sont passées aux sonores correspondantes dans le cours du v^e siècle, et que *c* (+ *a*), *t* par exemple sont devenus *g*, *d* ; mais il fallait pour cela que les consonnes fussent encore entre deux voyelles. Sur ces faits et sur leurs conséquences, voir notamment l'historique des §§ 116 ; 122, 2° ; 141, 2°.

Remarque I. — Des mots tels que *souverain* ou *tourterelle* étaient régulièrement en afr. *sovraīn* (= **superānu*), *tortrele* (= *turturilla*). Un mot tel que *médecine* est refait pour l'afr. *mecine* (= *medīcina*) qui était normal, et il est probable que *ennemi* (*inimicum*) n'est pas purement populaire. — Les futurs comme *mourrai* (= **morīre-hābeo*), *verrai* (*vidēre-hābeo*), *vou-*

drai (= *volère-hábeo) sont réguliers et de formation ancienne : ceux comme *mentirai*, *sentirai*, *finirai*, ont été au contraire refaits sur l'infinifit (*mentir* + *ai*) à une époque postérieure.

Remarque II. — Dans *vêtement* (vestimé^{ntu}), on doit admettre l'introduction du suffixe *-amé^{ntu}* pour *-imé^{ntu}* ; cf. l'afr. *sentement* refait en *sentiment*. — Les adverbes tels que *fortement*, *grandement*, etc., ont été refaits en moyen français sur les nouvelles formes du féminin *forte*, *grande* (§ 13, III), et par analogie avec *durement* (= durā-mé^{nte}) : l'ancienne langue disait régulièrement *forment* (= forti-mé^{nte}), *gramment* (= grandī-mé^{nte}). Comparez *constamment* (= constantī-mé^{nte}) et semblables, qui sont restés. — Le verbe *bénir*, qui, par des intermédiaires *benèir* et plus anciennement *benedir*, remonte au lat. *benedicere*, est un emprunt liturgique fait dès l'époque mérovingienne. On peut aussi observer, quoiqu'il ne s'agisse pas d'une voyelle précédant immédiatement l'accent, que la forme de *empereur*, afr. *emperëor* (= imperatorem), au lieu de **emprëor*, semble indiquer un mot introduit seulement vers l'an 800, lors du rétablissement de l'Empire d'Occident par Charlemagne.

Remarque III. — Dans un assez grand nombre de mots comme *marier*, *saluer*, *mesurer*, *douloureux*, *félonie*, etc., la conservation de la voyelle précédant l'accent doit être attribuée à l'action analogique des formes ou des mots simples correspondants : *marie*, *salue*, *mesure*, *douleur* (afr. *dolor*), *félon*. Un infinitif tel que *raisonner* (cf. afr. *araisnier* = *adrationāre) a été refait sur les formes où l'o était accentué, comme *raisonne* (= *ratiōnat). Quant à *vérité*, *visiter*, *blasphémer*, *obéir*, *pénitence*, *monument*, etc., ce sont des mots savants (cf. l'afr. *verté* à côté de *vérité*, et *blâmer* doublet de *blasphémer*).

Remarque IV. — Cette loi explique que des groupes de mots comme *de (il) lū pâtre*, *a(d il)lū pâtre*, où il n'y avait qu'un accent, se soient réduits à **del' padre*, **al' padre* : sur le sort postérieur des combinaisons *del*, *al*, voir § 188, III.

b) Ces voyelles se sont toutefois conservées :

1° Sous forme affaiblie de *ç* derrière les groupes formés de consonnes + *r*. Ex. : *Quadriçurcu, *carrefour*; *Merc(u)ri-die, *mercredi*.

Remarque I. — L'ancien français avait aussi *larrecin* (= latrociniū) et *perresil* (= *petrosiliū, cl. petroselinon), devenu plus tard *larcin*, *persil*; il disait également *norreture* (= nutritura) modifié en *nourriture* par réaction savante. Du reste dans ces mots la conservation d'une consonne sourde fait supposer des formes intermédiaires telles que *ladç'cin, *nodç'ture, avec *ç* ayant une valeur vocalique. — L'adjectif *dernier* est pour afr. *derrenier* (tiré de *derrain* = *deretranu).

Remarque II. — Le mot *âpreté* (asperité) est refait d'après *âpre*, et a subi dans sa finale des influences savantes. Il en est de même de *chasteté* (castité) et *sainteté* (sanctité), pour lesquels l'ancienne langue présente des formes à demi populaires *chastet*, *saintet*. Quant au suffixe *-ité* pour *-té* (dans *charité*, *densité*, etc.), il est purement d'emprunt. — Derrière le groupe *mn* on trouve un *i* qui s'est conservé et a subi une évolution régulière dans *damoiseau* (= *domnicellus) et *demoiselle* (= *domnicella) : mais à côté de l'afr. *damoisel*, on avait aussi des formes syncopées *dancel* ou *doncel*.

2° Devant certains groupes de consonnes, et en général sous la forme d'un *i* devant *l*, *n*, *c*, *t* + *i* en hiatus. Ex. : a) Appellare, *appeler*; tabernariū, *tavernier*; volūntate, *volonté*; *corrūptiāre, *courroucer*; *albispina, *aubépine*; desīd(e)rare, *désirer*. — b) Papi-liōne, *pavillon*; *turbēliōne, *tourbillon*; Castēlliōne, *Châtillon*; *quatrīniōne (cl. quaternionem), afr. *cari-*

gnon, carillon ; *campiniône. *champignon* ; Aveniône, *Avignon* ; *ericiône, *hérisson* ; *attitière, *attiser*.

Remarque. — L'afr. *sospeion* (= suspicion) s'est réduit à *soupeon*. D'autre part un *e* et un *i*, devant *c* + *i* en hiatus se sont conservés sous forme d'*ç* sourd dans *sençon* (= seneciône) et *hameçon* (= *hamiciône) : cf. aussi le cas de *chignon*, afr. *chaaignon* (= *cateniône), et les dérivés comme *corbillon, oisillon*, qui sont pour afr. *corbeillon, oiselon*.

IV. — Voyelles initiales.

19. La *syllabe initiale* des mots était prononcée en latin avec une netteté toute spéciale, et c'est ce qui fait que *sa voyelle a régulièrement persisté* en français. Cette voyelle s'est donc trouvée soumise à certaines lois qu'il y aura lieu d'examiner en détail après celles qui régissent les voyelles accentuées (voir Chapitre V).

Historique. — On a longtemps supposé qu'il y avait sur la première syllabe des mots latins un accent secondaire, provenant d'une intensité initiale qui aurait été très forte en latin archaïque jusqu'au III^e siècle av. J.-C. : c'est à l'action de cette intensité qu'on attribuait notamment la fermeture des voyelles brèves intérieures dans la composition (*recipio* = *re* + *cāpio*, etc., cf. § 7, II). Cette hypothèse soulève des difficultés et ne paraît pas démontrable : il vaut donc mieux admettre que les voyelles initiales se sont conservées grâce à la netteté particulière dont le commencement du mot était détaché dans la prononciation, et nous avons d'ailleurs sur ce point un témoignage formel de Quintilien.

Remarque I. — Entre deux consonnes, dont la seconde était *r*, l'effacement d'une voyelle initiale s'est produit dans quelques mots dès l'époque du latin vulgaire : *droit* = *d'rectu (directum) ; *crier* = *c'ritare (quiritare) ; *crouler* = *c'rotulare (*corrotulare). Plus tard un *ç* sourd a disparu dans *vrai* pour afr. *verai* (= *veracu, cl. veracem). Comparez aussi le cas de *brouette* qui a remplacé dès le XIII^e siècle l'afr. *berouete*, et pour consonne + *l* la prononciation actuelle des mots *pelote* (= *pīlotta), *peloton*, *peluche* (§ 20, hist., *d*). Un fait du même genre s'est produit pour le pronom *cela* (= *ecce-hoc illac) qui, dans une prononciation rapide et populaire, s'est réduit à *s'la* puis *ça* vers la fin du XVIII^e siècle. On peut enfin se demander si la préposition *dans*, vu l'époque tardive de sa pleine diffusion en français (milieu du XVI^e siècle), ne représente pas une contraction de la forme plus ancienne *d(e)dans* = *de-de-intus.

Remarque II. — Par contraction devant une autre voyelle, celle de la syllabe initiale avait disparu dès l'époque latine dans certains mots (§ 4, II). Pendant la période du moyen français, beaucoup de voyelles initiales, qui d'abord avaient été régulièrement conservées, se sont effacées par suite de la résolution d'un hiatus ; sur ce fait, voir §§ 91, 96, 102.

Remarque III. — Dans quelques mots (qui d'ailleurs ne sont pas purement populaires et ont subi des altérations anormales), la voyelle commençant directement le mot a disparu en français : *boulique* (= apotheca, gr. ἀποθήκη) ; *marc* (= ēmarcu) ; *mine* (= hemina, gr. ἡμίνα) ; *migraine* (= hēmicrania, gr. ἡμικρανία) ; *riz* (= oryza, gr. ὄρυζα). Ces divers cas d'aphérèse doivent reposer en partie sur des confusions avec la voyelle de l'article qui précédait ces mots ; il s'en est produit une très nette dans le nom de plante *prêle*, qui représente afr. *d'asprele* (pour des faits inverses, voir § 184, II). Sur l'aphérèse qu'ont subie les termes pronominaux comme (*il*)*lu*, (*il*)*la*, (*il*)*lac*, etc., devenus en fr. *le*, *la*, *là*, cf. § 8, II. Les formes démonstratives comme *icest*

(= ecce-istu), *icele* (= ecce-illa), et semblables, se sont aussi réduites de bonne heure à *cest*, *cele*, en fr. mod. *cet*, *celle*, etc. Enfin la forme qu'a le futur de l'auxiliaire *serai* implique que le groupe **essere-habeo* s'était dès l'époque du latin vulgaire, et probablement sous l'influence du présent *sum*, réduit à **sere-habeo* (comparez l'italien *sarò*).

L'E muet français.

20. L'*e* appelé muet d'ordinaire (parce qu'il disparaît en effet le plus souvent dans notre prononciation moderne) est en réalité, lorsqu'il se fait entendre, un *ç* sourd, intermédiaire entre *q'* et *ç*, mais d'une sonorité sensiblement plus faible. Comme il est le son dont la prononciation nous paraît la plus aisée et la plus naturelle, on l'a quelquefois appelé la « voyelle neutre » du français.

Nous venons de voir dans ce chapitre que ce son neutre est le point d'aboutissement de beaucoup des voyelles atones du latin ; nous verrons plus loin qu'il est également celui de certaines voyelles initiales. Il importe donc de noter ici, pour résumer la question, que l'*ç* sourd du français (plus tard *e* muet dans certaines conditions) provient essentiellement :

1° De *a* latin final ou placé devant l'accent (*porte* = *porta* ; *ornement* = *ornamentu*, §§ 12, 17) ;

2° De toute voyelle latine finale dans un proparoxyton, ou finale dans un paroxyton après con-

sonne + liquide, et labiale + y (*tiède* = *tepīdu*; *enfle* = *inflo*; *rouge* = *rubeu*, § 14);

3° De certaines voyelles latines placées devant l'accent, surtout après consonne + liquide (*carrefour* = **quadrifūrcu*, § 18, *b* 1°);

4° De *ε* libre initial (*venir* = *vénire*, § 92);

5° De *a* libre initial derrière une gutturale (*cheval* = *cabállu*, § 89, 1°);

6° De certaines voyelles initiales qui se sont affaiblies par dissimilation (*devin* = *divínu*; *semondre* = **sūbmónere*, § 98, § 99, III);

7° De l'affaiblissement qu'a éprouvé la voyelle de certains mots proclitiques ou enclitiques (*me* = *mē*; *te* = *tē*; *se* = *sē*; *de* = *dē*; *ne* = *nōn*; *que* = *quīd*; *je*, afr. *jé*, *jo* = **ěo*, cl. *ego*; *ce*, afr. *ço* = *ecce-hoc*; *le*, afr. *lo* = *illū*). Voir § 8.

Historique. — Il importe ici de bien saisir dans quelle mesure la prononciation correspond à la graphie. L'*ε* sourd, quelle que fût son origine, quelle que fût sa position dans le mot ou la place de ce mot dans la phrase, peut être considéré en principe comme s'étant toujours prononcé (sauf parfois dans les monosyllabes) en ancien français. Sa sonorité a été s'affaiblissant vers la fin du moyen âge : celui, par exemple, qui se trouvait en hiatus devant une voyelle, a disparu à partir du xiv^e siècle, et si complètement que peu à peu l'orthographe ne l'a plus noté (sauf dans *eu*, *soir*, et le suffixe *-eau*, cf. § 96). D'autre part les grammairiens du xv^e siècle donnent à *ε* le nom d'*e* féminin, et Th. de Bèze dit en propres termes « *foemineum propter imbecillam et vix sonoram vocem* ». Les poètes de la Pléiade avaient

l'habitude d'en faire souvent abstraction entre deux consonnes dans des mots tels que *souv(e)rain*, *carr(e)four*, *enc(e)lopper*, etc. Tandis que Marot hésitait encore entre *aisément* (en 4 syllabes) et *hardi(e)ment*, *cri(e)rai*; vers la fin du siècle, Lanoue déclare d'une façon catégorique que les mots comme *remuement* sont prononcés sans l'*e*. Ronsard également voulait déjà qu'on eût la licence de ne pas le compter dans « les vocables qui se finissent en *é* et en *és* », aussi en *oue*, *ue* : comme les poètes ne se sont pas décidés sur ce point jusqu'au milieu du XVII^e siècle (Malherbe donne à *e* sa valeur syllabique dans un hémistiche *Antée dessous lui*, et de même encore Molière dans *la partie brutale*), il en est résulté pour notre versification des règles artificielles et assez tyranniques. Toutefois, dès l'époque classique, l'*g* semble avoir été muet à peu près dans la mesure où il l'est aujourd'hui. Rivarol, en 1784, l'a bien comparé dans une phrase restée célèbre à « la dernière vibration des corps sonores » ; mais d'Olivet, dès 1736, déclarait que les finales de *bal* et *balle*, *mortel* et *mortelle*, etc., étaient absolument identiques. En tenant compte du fait que les mots proférés isolément sont l'exception, et qu'ils se trouvent d'ordinaire groupés dans la phrase, voici quelles sont actuellement les règles suivies dans la prononciation normale du français :

a) L'*g* est devenu muet à la finale derrière une voyelle dans les mots comme *ami(e)*, *ru(e)*, *bouché(e)*, et s'élide naturellement dans les groupes comme *ru(e) étroite*, etc. Il en est de même à l'intérieur du mot dans *enrou(e)ment*, *dénu(e)ment*, écrits aussi *enrouiment*, *dénuiment* (cf. § 17, b 2^o). Toutefois on peut se demander si l'*g* en tombant n'a pas légèrement allongé la voyelle précédente, et si en finale absolue, par exemple, *mon ami(e)* se prononce exactement comme *mon ami*.

b) A la fin des mots proférés isolément, l'*e* est devenu muet derrière toutes les consonnes, avec des degrés cependant : car on perçoit encore une sorte de murmure confus après certaines consonnes, comme *b*, *d*, *g*, *v*, *x* (dans *tombe*, *vide*, *page*, *étuve*, *axe*), et surtout après les groupes formés de consonne + liquide

(dans *vivre, marbre, table*, etc.). L'élosion bien entendu se produit devant toutes les voyelles dans des groupes tels que *crim(e) affreux*, ou *pauvr(e) enfant*. Quant à la pleine conservation de l'ç derrière une consonne, elle n'a lieu à la finale que dans les conditions qui vont être indiquées.

c) La règle essentielle pour l'ç qui, soit dans le mot isolé, soit dans la phrase, se trouve à la fois précédé et suivi par des consonnes, est en effet celle-ci : c'est qu'il s'efface entre deux consonnes, mais conserve au contraire sa sonorité pour éviter une succession de trois consonnes. C'est en vertu de ce principe qu'on prononce d'une part *ach(e)ter, carr(e)four, dur(e)ment, jav(e)lot, enn(e)mi*, mais d'autre part *âpreté, sifflement, justement, parlerai* ; l'ç subsiste également devant les groupes formés de *l, r + i* en hiatus, dans *tonnelier, chancelier, aimerions* à côté de *aim(e)rons*, etc. Les mêmes faits se reproduisent à la finale des mots groupés dans la phrase, et c'est ainsi qu'en face de *cach(e)-toi, tout(e) la maison*, on a au contraire un ç pleinement sensible dans *souffle pur, prendre tout, parle donc, triste maison*, etc.

d) Dans la syllabe initiale du mot, et toujours d'après la même règle, l'ç sourd se fait entendre devant consonne + liquide, dans *chevron, degré* (ou derrière les mêmes groupes dans *frelon, crever*). En revanche, quoique l'on profère isolément *cheval, fenêtre, retard*, etc., ces derniers mots deviennent dans la phrase à *ch(e)val, la f(e)nêtre, sans r(e)tard*, puisqu'ici le cas rentre dans celui de *ach(e)ter* : comparez encore *pars demain* avec *partez d(e)main*. On prononce sans ç, même à l'état isolé, des mots comme *p(e)loton, p(e)luche*, et quelques autres.

e) Enfin, dans les monosyllabes *je, me, te, se, ce, le, que, de, ne*, le son de l'ç n'est consistant qu'en théorie, et lorsqu'on les profère isolément : mais leur *e* (ainsi que l'*a* du pronom féminin *la*) s'élidait déjà devant une initiale vocalique à l'époque ancienne de la langue. Aujourd'hui, l'emploi de ces petits mots dans la phrase donne lieu à des faits spéciaux et complexes : la règle générale est que, si deux syllabes successives contiennent ç, on ne fait entendre ce son que dans une. On prononce donc ordi-

nairement *je l(e) vois*, comme *dev(e)nir*, *red(e)mander* : la prononciation inverse *j(e) le vois*, *d(e)venir*, est plus négligée. Lorsque plusieurs *ç* se trouvent à la suite, ce sont en général ceux des syllabes paires qui sont sacrifiés : *je t(e) le dirai* ; *je n(e) te l(e) dirai pas* ; *il faut que j(e) te l(e) dise*. Toutefois l'inverse a lieu, si les monosyllabes *ce*, *ne*, commencent la série : *c(e) que j(e) te disais* ; *nous n(e) te l(e) demandons pas*. Les témoignages d'Oudin et de Duez prouvent que, dans la société polie, ces règles de syncope étaient déjà vers 1650 à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui, quoiqu'elles soient loin de s'être implantées d'une façon uniforme dans toutes les régions de la France. — D'ailleurs, des syncopes du même genre se produisaient pour ces monosyllabes en ancien français, où l'orthographe en avait tout d'abord tenu compte (formes *nem*, *nel*, *sil*, pour *ne me*, *ne le*, *si te* ; et aussi *kis*, *jes*, pour *qui les*, *je les*, etc.).

Comme conséquence de tous ces faits, il faut constater que depuis trois ou quatre siècles l'effacement croissant de l'*ç* sourd a amené dans la langue des heurts multipliés de consonnes, et la production de groupes nouveaux devant la rudesse desquels le latin avait reculé. C'est ainsi qu'on entend maintenant en français des groupes *fn*, *nl*, *mr*, *dk*, *tv*, et autres. Il en résulte également que les règles adoptées depuis Malherbe par notre versification sont devenues archaïques et toutes conventionnelles, notamment en ce qui concerne le compte des syllabes. Un alexandrin comme celui-ci, qui est de Rostand :

J'ador(e) comm(e) lui la rein(e) que vous êtes,

n'a en réalité que neuf syllabes, si on le prononce d'une façon normale.

Remarque I. — Dans certaines formes verbales dérivées de l'infinitif, la présence d'un second *ç* dans la syllabe contiguë amène le renforcement en *ç* du premier : c'est ainsi qu'on a *lèverai*, *gèlerai*, *achèterai*, à côté de *lever*, *geler*, *acheter*, etc.

Remarque II. — Le pronom *le* placé comme complément

derrière un impératif est devenu accentué (ainsi dans *aimεz-le!*) d'enclitique qu'il était jadis; il ne s'élide plus devant une voyelle, et un hémistiche *Prenez-l(e) un peu moins haut*, n'a été possible que jusqu'à l'époque de Molière. Le seul enclitique que possède la langue est le pronom *je* sujet dans des formules que *dis-je*, *puissé-je*, qui sont déjà archaïques (cf. § 15, III).

CHAPITRE III. — INFLUENCES AUX-QUELLES SONT SOUMISES LES VOYELLES.

21. Des faits exposés dans le chapitre précédent, il résulte que les voyelles latines qui ont persisté d'une façon régulière, lors du passage du mot en français, sont seulement : 1° celle qui portait l'accent d'intensité ; 2° celle de la syllabe initiale prononcée avec une netteté particulière. Tout en persistant, ces voyelles ont éprouvé généralement des modifications, soit spontanées, soit dépendantes.

Ces voyelles latines (qui dans la prononciation vulgaire sont au nombre de sept : *a, e, i, o, u*, cf. § 2) n'étaient pas en effet isolées dans le mot. Elles y occupaient une certaine position, étaient contiguës à d'autres sons qui ont exercé sur leur traitement des influences de diverse nature. Ces influences sont au nombre de quatre principales :

- 1° Action de l'entrave ;
- 2° Action d'un *l* vocalisé ;
- 3° Action du *yod* ;
- 4° Action des consonnes nasales.

Nous allons définir chacune de ces influences,

dont il faudra tenir compte plus tard (ainsi que de certaines influences plus restreintes, § 34). Ce qui va être dit ici s'applique avant tout aux voyelles de la syllabe accentuée, mais aussi dans une certaine mesure à celles de la syllabe initiale.

a) Action de l'entrave.

(VOYELLES LIBRES ET VOYELLES ENTRAVÉES)

22. Les voyelles sont dans tout mot latin *libres* ou *entravées*. Cette distinction est capitale : car, pour passer en français, la même voyelle subit d'ordinaire un traitement différent, suivant qu'elle occupe l'une ou l'autre de ces positions. On peut dire qu'en général les voyelles libres ont évolué d'une façon plus spontanée, et ont éprouvé des changements plus considérables : l'action de l'entrave a donc été *essentiellement conservatrice*.

23. On appelle *voyelle libre* :

1° Une voyelle suivie d'une seule consonne. Ainsi *a* est libre dans *mare*, *nasu* (prononcez *ma-re*, *na-su*).

2° Une voyelle suivie de l'un des quatre groupes *tr*, *dr*, *pr*, *br*, groupes dans lesquels la liquide *r* s'unissait intimement aux dentales *t*, *d*, ou aux labiales *p*, *b*. Ainsi *a* est libre dans *patre*, *capra*, *labra* (prononcez *pa-tre*, *ca-pra*, *la-bra*).

3° Une voyelle suivie du groupe *ns*, groupe dans lequel on ne faisait pas entendre le *n* en latin (§ 195, II). Ainsi *ę* est libre dans *mē(n)se*.

Remarque I. — Les voyelles dans le cas assez rare où elles se trouvent en hiatus (§ 4), sont naturellement des voyelles libres. Ainsi *i* et *e* sont respectivement libres dans *deu*, *vīa*.

Remarque II. — Les voyelles suivies de gutturale +consonne se sont trouvées libres dans une certaine mesure, par suite de la résolution de la gutturale (voir § 27, 3°).

Remarque III. — Pendant la période romane primitive, les voyelles libres portant l'accent d'intensité se sont généralement allongées dans la prononciation, et cette nouvelle quantité (qui n'a plus aucun rapport avec celle du latin classique, §§ 1 et 2) a entraîné des diphtongaisons pour plusieurs d'entre elles. Sur ces faits voir notamment §§ 46, 54, 66 et 72.

24. On appelle *voyelle entravée*, toute voyelle suivie d'un groupe de deux ou plusieurs consonnes (autre que les groupes énumérés au § 23). L'entrave a une double origine :

1° Elle est dite *latine*, lorsque le groupe de consonnes existe originairement dans le mot latin ;

2° Elle est dite *romane*, lorsqu'elle est de formation postérieure et amenée par l'effacement d'une voyelle atone.

Ainsi *a* est entravé dans les mots *parte*, *pasta*, *as(i)nu*, *man(i)ca*. Dans *parte*, *pasta* (prononcez

par-le, pas-la), l'entrave est latine ; dans *as(i)nu, man(i)ca*, l'entrave est romane, c'est-à-dire amenée, par l'effacement d'un *i* atone. Les voyelles subissent d'ailleurs en général le même traitement, que l'entrave soit d'origine latine ou romane (voir cependant § 47).

Remarque I. — L'entrave dite *romane* s'est en réalité produite quelquefois dès l'époque latine, et même de très bonne heure dans la prononciation populaire. On disait à Rome *vir'de* pour *viridem*, etc. (cf. à ce sujet § 15, hist.).

Remarque II. — Il n'y a pas ordinairement entrave, lorsqu'une voyelle atone s'efface entre deux consonnes dans la syllabe finale du mot : ainsi *a* et *o* doivent être considérés comme libres dans *portal(i)s, mör(e)t*. Ceci prouve que dans ce cas l'effacement de l'atone a été relativement tardif (cf. § 13, II).

Remarque III. — Le fait d'être libres ou entravées a eu des conséquences moins importantes pour les voyelles de la syllabe initiale (cf. § 86).

b) Action d'un *l* vocalisé.

25. L'entrave d'origine latine ou romane, formée par *l* suivi d'une autre consonne, offre un cas spécial. Dans cette position *l* s'étant vocalisé en *u* à un moment donné (§ 188), il en est résulté que cet *u* s'est généralement combiné avec les voyelles précédentes, et les a altérées de différentes façons. Ainsi l'*a* et l'*o* de *alba, möl(ë)re*, ont abouti respective-

ment à *au* [o] et *ou* [u] dans les mots français *aube*, *moudre*.

Remarque I. — La combinaison du *l* vocalisé avec les voyelles *i* et *u* n'a pas laissé de traces en français (cf. § 188, I).

Remarque II. — Il faut de plus observer qu'avant de se vocaliser *l* + consonne avait exercé une action régressive sur *ç* accentué qui s'était diphtongué en *ca* (ainsi *bçls* est devenu *beals* avant d'aboutir à *beau*, § 48).

c) Action du *yod*.

26. On donne le nom de *yod* (dixième lettre de l'alphabet phénicien primitif) à la fricative palatale qui s'entend au début des mots français *yeux*, *yole* (des mots anglais *yacht*, *yes*, ou allemands *jahr*, *joch*). Cet élément palatal, qu'on appelle parfois *semi-consonne* ou *semi-voyelle*, a joué un rôle considérable dans la transformation française des mots latins : son action complexe s'est exercée non seulement sur le traitement des voyelles, mais aussi sur celui des consonnes. Nous le désignons souvent, pour abréger, par le signe *y*.

27. Le *yod* peut être d'origine *latine* ou *romane* :
1° Il existait déjà en latin classique (écrit *i*, ensuite *j* vers la Renaissance) dans certains mots, soit à l'initiale (*iam*, *jungere*), soit à l'intérieur entre voyelles (*major*, *raja*).

2° D'après la prononciation du latin vulgaire, il est en outre représenté par tout *i* ou *ë* atone qui se trouve en hiatus (§ 4, III). Il y a donc un *yod* d'origine latine dans des mots comme *paria*, *vinëa*, *rabia*, *facia(m)*.

3° Enfin, à l'époque romane, le *yod* provient des consonnes gutturales, *c*, *g* et *x* (= *c* + *s*), qui ont en certains cas la propriété soit de se résoudre vocalement, soit de dégager un *yod* tout en persistant sous une forme quelconque. Il y a donc eu production d'un *yod* d'origine romane dans des mots comme *baca*, *plaga*, *axe*, *factu*, *pace*.

Remarque. — Dans les mots d'origine germanique, le *j* avait en principe la valeur d'un *yod*, et s'est comporté comme tel.

28. L'action du *yod*, quelle que soit son origine, s'exerce sur les voyelles de deux façons essentielles :

- 1° En amenant une *combinaison* ;
- 2° En produisant une *entrave*.

29. Il y a combinaison du *yod* avec la voyelle précédente :

1° Lorsque le *yod* existe déjà entre deux voyelles en latin classique (*raja*, *raie* ; *maju*, *mai*) ; ou qu'il est séparé de la voyelle, soit par un *d* tombé de bonne heure dans la prononciation (*ra(d)ïu*, *rai*),

soit par un *g* qui devient lui-même *y* (exagiy, *exayiy, *essai*) ;

2° Lorsqu'il est séparé de la voyelle par *r*, *t*, *s*, ou par les groupes *ss*, *st*, *str*, qui permettent au *yod* de se transposer en avant (pariy, *paire* ; palatiy, *palais* ; basiy, *baise* ; *bassiy, *baisse* ; angusty, *angoisse* ; ostry, *huître*) ;

3° Lorsqu'il provient d'une gutturale qui se résout vocaliquement (baca, *baie* ; plaga, *plaie* ; axe, *ais* ; factu, *fait*), ou qui dégage un *yod* tout en persistant sous une forme quelconque (pace, *paix*).

Remarque. — Un *yod* provenant d'une gutturale ou d'une consonne palatalisée peut aussi en certains cas se dégager, devant la voyelle, et amener alors des combinaisons ou des phénomènes divers (cf. notamment §§ 41, 42, 59).

30. Il y a production d'une entrave :

1° Lorsque le *yod* se combine avec *c* pour lui donner un son sifflant (*glaciy, *glace*) ;

2° Lorsqu'il se combine pour les mouiller avec *l* ou *n* (paly, *paille* ; mac(ũ)ly, *maille* ; montany, *montagne*) ;

2° Lorsqu'il se consonnifie en *š* ou *ž* (écrits *ch*, *g*) derrière les consonnes labiales *p*, *b*, *v*, *m* (sapiy(*m*), *sache* ; raby, *rage* ; cavy, *cage* ; vindemiy, *vendange*).

Remarque. — L'entrave résultant de la présence du *yod*

n'a pas eu d'influence sur le traitement de *ç* et *ç* accentués (cf. §§ 50, 53, 70).

31. L'action du *yod* se manifeste en général sur les voyelles de la syllabe initiale de la même façon que sur les voyelles accentuées. Ex. *Ratiône*, *raison* ; *messiône*, *moisson* ; *tractâre*, *traiter*.

d) Action des consonnes nasales (M, N).

32. Certaines voyelles accentuées, lorsqu'elles étaient en latin suivies d'une nasale simple, ont subi de bonne heure une évolution particulière : ce sont *a*, *e*, *o*, *o* (cf. §§ 43, 60, 71, 77). Les nasales n'ont pas eu à l'origine d'influence spéciale sur *ç*, *i*, *u* (cf. §§ 51, 65, 82).

Remarque I. — Les nasales doubles n'ont point sur les voyelles accentuées l'influence des nasales simples. Comparez le mot *flamma*, qui devient en français *flamme*, avec *ama* qui aboutit à *aime*.

Remarque II. — Les nasales n'ont eu d'influence sur *a* et *ç* que lorsqu'ils étaient accentués : *lâna* aboutit en français à *laine*, tandis que *manère* devient *manoir*. Suivis d'une nasale, *ç* et *ç* se sont comportés dans la syllabe initiale comme sous l'accent (cf. § 101).

33. Plus tard, lorsqu'une consonne nasale s'est trouvée à la finale du mot, ou placée intérieurement devant une autre consonne, cette nasale a perdu en

français son articulation propre et a *nasalisé* la voyelle précédente (ce qui signifie qu'elle lui a communiqué un son particulier en se fondant avec elle). Sur cette action d'un effet très général, voir l'*Introduction*, II, 14 : comparez aussi, pour l'époque moderne, les mots français *âne*, *âme* (prononcés *ân*, *âm*), où la nasale suivie d'un *e* conserve son articulation, et les mots *an*, *jambe* (prononcés *ã*, *žãb*).

Remarque I. — Cette nasalisation, qui a eu lieu à des époques différentes pour les diverses voyelles, s'applique aux atones aussi bien qu'aux voyelles accentuées : voyez les mots *planter*, *fontaine* (prononcés *plãtɛ*, *fõtɛn*), dont les premières syllabes ne se trouvent pas sous l'accent. Elle atteint les mots d'emprunt comme les autres.

Remarque II. — Il y a en français moderne quatre voyelles nasales *ã*, *ê*, *ô*, *œ* (correspondant respectivement aux quatre voyelles ouvertes *á*, *é*, *o*, *œ*). Ce sont celles qu'on entend dans les mots : sang [*sã*], vin [*vê*], son [*sô*], brun [*brœ*].

e) Influences diverses.

34. En dehors de ces influences qui ont eu sur le traitement des voyelles latines une action souvent décisive, on en constate encore d'autres, mais d'une portée moindre, ou qui ne se sont fait sentir que dans des cas isolés. Ces influences secondaires seront notées à leur place dans les chapitres suivants, et on peut se contenter de signaler ici :

1° L'action régressive qu'exerce à distance l'*i* final sur un *e* accentué dans certains mots (cf. § 55, II);

2° L'action qu'a le *v* de la finale *-ávu* sur l'*a* avec lequel il se combine (cf. § 35, VI);

3° L'action régressive qu'exerce parfois la vibrante *r* sur un *e* qui devient *a* (cf. §§ 47, II; 94, hist.);

4° L'action de *s*, devant lequel *a* prend un son vélaire, et *ρ* un son fermé (cf. §§ 36, I; 67, I; 83, I);

5° L'action des consonnes labiales sur certaines voyelles placées devant elles (cf. §§ 57, II; 72, I), ou qui les suivent (cf. §§ 38, IV; 60, I; 92, II).

CHAPITRE IV. — TRAITEMENT DES VOYELLES ACCENTUÉES.

A accentué

(*ā* ET *ǎ* EN LATIN CLASSIQUE).

a) A libre.

35. L'*a* latin accentué et libre devient en français *e* devant une consonne qui conserve son articulation, *e* lorsqu'il est final ou suivi soit d'une consonne qui ne se prononce pas, soit d'un *e* muet. Ex. : a) Mare, *mer* ; sal, *sel* ; tale, *tel* ; patre, *père* ; sapa, *sève* ; faba, *fève* ; celt. *grava, *grève* ; labra, *lèvre*. — b) Pratu, *pré* ; bonitate, *bonté* ; cantare, *chanter* ; nasu, *nez* ; *adsatis, *assez* ; clave, *clef* ; fata, *fée* ; *contrata, *contrée*.

Historique. — Le changement de l'*a* accentué libre est un des faits capitaux de la phonétique française. Il atteint un nombre considérable de mots, notamment tous les infinitifs en *-are*, fr. *-er* (portare, *porter*), les formes de participes en *-atu*, *-ata*, fr. *-é*, *-ée* (portatu, *porté* ; portata, *portée*), les 2^{es} pers. pl. en *-atis*, fr. *-ez* (portatis, *portez*), les 3^{es} pers. pl. du parfait en *-arunt* (portarunt, *portèrent*). De plus, il caractérise nettement le français par rapport aux autres langues romanes littéraires, y compris le provençal. — Cet obscurcissement de l'*a* paraît s'être produit, dans le nord de l'ancienne Gaule, vers la fin du VIII^e siècle, et

n'a pas lieu dans les proparoxytons comme *ásinu*, *male-hábitu*, devenus *âne*, *malade* (les Serments de 842 offrent encore des graphies *fradre*, *salvar*, *returnar*, mais qui sont sans doute archaïques : la Cantilène d'Eulalie, écrit déjà uniformément *spede*, *getterent*, *presentede*, etc.). L'évolution s'est propagée au Sud jusqu'à une ligne qui part approximativement de l'embouchure de la Gironde, passe au-dessus de Limoges, longe les premiers contreforts du plateau central, puis coupe la Loire vers Roanne et la Saône vers Mâcon pour aboutir au lac de Genève. La valeur qu'avait en ancien français le son issu de *a* accentué est douteuse. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que des mots comme *mer*, *bonte(t)*, *chantez*, etc., n'apparaissent d'abord groupés qu'entre eux ; ils n'assonaient point avec les mots comme *terre*, *messe*, dont l'*ê* ou l'*è* étaient brefs. Comme on doit supposer théoriquement que l'*a* a dû passer d'abord par un son *a* très ouvert, il est possible que, dans *mer* et semblables, on ait eu au XII^e siècle un *ê* long. Vers la fin du moyen âge, la prononciation a commencé à se scinder d'après le principe énoncé plus haut, qui a fini par prévaloir, mais après certaines fluctuations. Il semble qu'on a eu quelque temps un *ê* non seulement dans les finales directes, mais aussi devant certaines consonnes et notamment *r*. Au XVII^e siècle, les grammairiens demandent en général qu'on écrive *père*, *mère*, *frère*, et en 1736 d'Olivet maintenait cette orthographe : l'Académie hésitait encore en 1740, et ce n'est qu'à partir de l'édition du Dictionnaire publiée en 1762 qu'elle a indiqué uniformément un *è* pour les mots de ce genre.

Remarque I. — Dans les mots écrits en français moderne *aile* (= ala), *clair* (= claru), *pair* (= pare), *braise* (= germ. *brasa), on a un fait purement orthographique, la substitution à *è* du groupe *ai* qui a le même son simple : l'ancien français écrivait régulièrement *ele*, *cler*, *per*, *brése*. Cf. aussi *sais* (afr. *ses* = sapis) et *sait* (afr. *set* = sapit), qui sont dus à l'influence de *sais*, afr. *sai* (= *sayo, cl. sapio, § 171, III).

Remarque II. — Les mots où *a* accentué libre se trouve

conservé sont de provenance méridionale (*rave, muscat, salade, dorade*, et tous ceux dans lesquels une finale *-ade* correspond au fr. *-ée = -ata*) ; ou bien ils sont des emprunts savants (*lac, cas, cave, rare, avare, état, consulat*, et autres mots avec une finale *-at = -atu*). Il faut surtout noter dans cette seconde catégorie les adjectifs comme *loyal, royal, égal* (à côté de *mortel, charnel, formel*, etc.) : le suffixe *-al*, employé par les clercs au lieu de *-el*, a été adapté de bonne heure même à des mots d'origine populaire (cf. *loyal* à côté de *légal*), et inversement une forme du XIII^e siècle telle que *personal* a été remplacée dès le XIII^e par *personnel*. Dans quelques mots comme *fronteau, linteau*, pour afr. *frontel* (= frontale), *lintel* (= limitale), il s'est opéré en moyen français une substitution du suffixe *-eau* (= *-ëllus*, § 48) ; dans quelques autres comme *poitrail, portail*, pour afr. *poitral* (= pectorale), *portal* (= *portale), on a eu vers la même époque une action analogique du suffixe *-ail* (= *-aliu, -aculu*, § 40), qui s'est produite d'après la similitude des formes au pluriel (afr. *sospirail, sospiraus*, comme *portal, portaus*, d'après le § 191, hist.). Quant à la longue hésitation entre *coral* et *corail* qui l'a emporté vers la fin du XVII^e siècle, elle remonte jusqu'au latin où coexistaient les deux types *corallum* et *corallium*.

Remarque III. — Dans la conjugaison, des formes originaires *leve* (= lavat), *pere* (= parat) étaient devenues *lave, pare*, dès le XII^e siècle, sous l'influence de *laver, parer*, (= lavare, parare, § 88). Dans *vaut*, afr. *valt* (= valet), le maintien de l'a semble dû à l'influence de *valoir* (= valëre) ; dans *chaut*, afr. *chalt* (= calet), à celle de l'ancien adjectif *chalt* (= caldu). On trouve aussi en afr. la forme régulière *chielt*. — Quant à la flexion *-a(t)* des 3^{es} pers. sg. du parfait comme *porta, chanta* (lat. vulg. **portaut, *cantaut*, pour *portavit, cantavit*), elle paraît due à l'analogie de *a* (= *at, cl. habet).

Remarque IV. — Un certain nombre de formes ont conservé *a* (conformément au § 88) par suite d'un emploi procli-

tique ancien. C'est ainsi qu'on a dans la conjugaison : *as* (= *as), *a* (= *at), *va* (= *va), cf. § 8, 5^o, et peut-être aussi *vas* (= vadis), *va* (- - vadit). Parmi les formes pronominales : *la* (= illa), *ma*, *ta*, *sa*. Parmi les formes adverbiales ou prépositionnelles : *à* (= ad), [*dé*]jà (= jam), *là* (= illac). Il faut aussi noter *car* (= quare) et *mal* (= male), qui l'ont emporté sur les formes accentuées, *quer*, *mel*, usitées dans le plus ancien français. Sur tous ces faits, voir le § 8.

Remarque V. — L'adjectif *grave(m)* devenu **grève* en latin vulgaire (sous l'influence de *levé*) aboutit à *grief*, d'après le § 46. La terminaison *-ier* (§ 39) pour *-er* dans des mots comme *écolier* (afr. *escoler* = *scholare*), *bachelier* (afr. *bachelor* = **baccalare*), *sanglier* (afr. *sengler* = *singulare*), *collier* (afr. *coler* = *collare*), *pilier* (afr. *piler* = **pilare*), *soulier* (afr. *soler* = **subtulare*), etc., est due à une substitution de suffixe qui s'est opérée en moyen français. L'afr. *tarere* (= celt. **taratru*) est passé de même à *tarière*.

Remarque VI. — L'*a* accentué de la finale *-avu* appelle enfin une observation spéciale (*clavu* aboutissant à *clou*, tandis que *clave* donne régulièrement *clef*). Dans cette terminaison, le *v*, n'ayant pas perdu en latin sa valeur vocalique, s'est combiné avec l'*a* pour donner *o* devant l'*u* final maintenu par l'hiatus (§ 13, I) : on a donc obtenu *ou*, et par réduction *u* (écrit *ou*). Ex. : *Clavu*, *clou* : *Andecavu*, *Anjou* ; *Pictavu*, *Poitou* (tandis que les noms de villes *Angers* et *Poitiers* remontent aux anciens locatifs *Andecavis*, *Pictavis*). On a eu le même processus dans *papavu* (cl. *papaver*) qui est en afr. *parou* (passé ensuite à *parot* par changement de suffixe), et dans un type **blavu* (germ. *blâw*) d'où est sorti l'afr. *blou*, plus tard *bleu* (cf. afr. *pou* devenu *peu*, à côté de *trou*, § 84, II) ; le lat. *fagu* avait également abouti à l'afr. *fou* (d'où le dérivé *fouet*). On retrouve enfin cette évolution devant un *a* final dans les types germaniques *barva* devenu *houe*, *karva* devenu en afr. *choue* (d'où le dérivé *chouette*), et aussi dans

la flexion de l'imparfait *-aba(m)* qui, à l'ouest de la France, a été à l'origine *-oe, -oue* (sur son sort ultérieur, voir § 166, II). Pour *eau* (= aqua), cf. § 38, V.

b) A entravé.

36. L'*a* latin accentué, devant une entrave d'origine latine ou romane, reste intact en français. Ex. : a) Arböre, *arbre* ; germ. *warda, *garde* ; quartu, *quart* ; carru, *char* ; caballu, *cheval* ; *vassallu (celt. gwas), *vassal* ; cappa, *chape* ; vacca, *vache*. — b) Lar(i)du, *lard* ; tab(ü)la, *table* ; male-hab(i)tu, *malade* ; nav(i)gat, *nage*.

Remarque I. — Il faut observer toutefois que l'*a* correspondant à un *a* latin entravé est en français moderne tantôt palatal comme dans les mots cités plus haut, tantôt vélaire (*a* ou *ä*, avec certaines différences de quantité). Le trait le plus notable, c'est que le son est toujours vélaire, lorsque l'*a* se trouvait à l'origine devant un *s* (*ss* double, qui se conserve orthographiquement au milieu des mots ou s'efface à la finale ; *s* + consonne qui s'efface d'après le § 157, mais est en général remplacé dans l'orthographe par un accent circonflexe sur l'*a*). Ex. : Quassat, *casse* [käs] ; crassu, *gras* [grä] ; bassu, *bas* [bä] ; bastu, *bât* [bä] ; pasta, *pâte* [pät] ; as(i)nu, *âne* [än]. Le mot *masse* (= massa) se prononce *mas* par confusion avec *masse* (= *mattea) : *nasse* (= nassa) s'est prononcé *näs* jusqu'au milieu du XIX^e siècle : enfin *crasse* (crassa) qui sonne *kras* est d'introduction savante. — Cf. aussi la prononciation de *chasse* [šäs] = capsa, *âme* [äm] = an(i)ma.

Remarque II. — L'afr. *achate* (= *accaptat) est devenu *achète* (cf. *acheter*, afr. *achater*), sous l'influence des verbes en

-eter ; la forme ancienne du radical se retrouve dans le subst. verbal *achat*.

Remarque III. — D'une hésitation qui s'est produite dans la période du moyen français entre la prononciation *ar* ou *er* + consonne (cf. § 47, II), il est resté dans la langue littéraire *serpe* pour afr. *sarpe* (= *sarpa), *gerbe* pour afr. *jarbe* (= germ. *garba), *chair* [šer] pour afr. *charn* (= carne), et aussi *asperge* pour afr. *esparge* (asparagus) qui est un mot savant. Quant à l'hésitation entre *serge* et *sarge* (encore préféré par M^{me} de Rambouillet), elle pourrait remonter jusqu'à un type du lat. vulg. *sarica (cl. sērica).

37. L'*a* qui se trouvait entravé devant *l* + consonne, aboutit en français par combinaison à *o* (écrit *au*). Ex. : Talpa, *taupe* ; alba, *aube* ; malva, *mauve* ; salvu, *sauf* ; alteru, *autre* ; cal(i)du, *chaud* ; valles, *vaux* ; palma, *paume* ; alnu, *aune*.

Historique. — L'*u* provenant de la vocalisation de *l* (§ 188) s'était combiné avec l'*a* pour former une diphtongue qui, au moyen âge, était réelle et se prononçait *au*, *aw* (assonant avec les mots en *a* simple). Cette diphtongue (contrairement à *au* latin originaire, § 83) est devenue *o* dans la période du moyen français, sans doute par *ao*, *oo* : Palsgrave, vers 1530, et Meigret un peu plus tard, parlent encore de cette prononciation *ao* (dans *aotre*, etc.), qui semble déjà à ce moment avoir été dialectale.

Remarque I. — Le mot *balneum*, par effacement de *l*, était déjà en lat. vulg. *bāneu, d'où le fr. *bain* (§ 45). — De noms propres germaniques très répandus, comme *Answald*, *Grimwald*, etc., on avait tiré de bonne heure en Gaule une finale péjorative *-aldu*, qui est devenue en afr. *-alt*, *-aut* puis *aud*, et qui se trouve dans *maraud*, *courtaud*, *noiraud*.

Remarque II. — Le mot *pieu*, provenant de *palus* (où l'*a* ne s'est trouvé entravé qu'après être passé à *ɛ*), offre un cas spécial. On a eu d'abord en afr. comme régimes un sg. *pel* (= palu) et un pl. *pels* (= palos) : c'est sur cette dernière forme, devenue *pieus*, par un développement peut-être dialectal de *ɛl* + consonne en *ieu* (cf. en afr. *tieus* = talis), qu'on a refait ensuite un singulier.

c) **A sous l'influence du yod.**

1^{er} CAS : A + y.

38. Lorsque l'*a* accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte en français de cette combinaison un *ɛ* écrit *ai*. Ex. : a) Maju, *mai* ; major, *maire* ; ba(d)iu, *bai* ; arëa, *aire* ; variu, *vair* ; palatiu, *palais* ; basiat, *baise* ; *bassiât, *baisse* ; *crassia, *graisse*. — b) Baca, *baie* ; plaga, *plaie* ; celt. saga, *saie* ; lacte, *lait* ; fac(ë)re, *faire* ; laxat, *laisse* ; Ax(ö)na, *Aisne* ; pascere, *paître* ; pace, *paix*.

Historique. — Dans tous ces mots français on avait à l'origine une diphtongue *ay* décroissante, c'est-à-dire accentuée sur *a* : au XI^e siècle les mots comme *faire* se trouvent en assonance avec *message* et analogues. Vers 1100 *ay* devint *ɛy*, et dès le milieu du XII^e siècle cette nouvelle diphtongue se réduisit à *ɛ* simple devant un groupe de consonnes (*paistre* par exemple assone avec *beste*). Devant une consonne simple la prononciation diphtonguée se conserva plus longtemps, et il en fut ainsi surtout lorsque *ai* se trouvait en hiatus. Dans ce dernier cas, la prononciation *ay* subsistait en moyen français à côté de l'autre.

A la fin du xvi^e siècle Th. de Bèze, pour un mot comme *plaie*, indique encore les trois prononciations *playe*, *plèye* et *plèe* : la dernière n'a complètement triomphé qu'au xvii^e siècle.

Remarque I. — Lorsque *ai* eut pris le son de *é*, les scribes commencèrent à écrire indifféremment *faire* ou *feré*, etc. L'orthographe étymologique l'emporta cependant à la longue, sauf dans quelques mots : *frêne* (afr. *fraisne* = *fraxinu*) ; *frêle* (afr. *fraile* = *fragile*) ; *grêle* (afr. *graisle* = *gracile*) ; *allègre* (afr. *alaigre* = *alacre*) ; *guéret* (afr. *guarait* = *vervactu*) ; *guet* (afr. *guait*, de *guaitier* - **wactare*, germ. *wahten*). Cf. une orthographe inverse dans *aile* pour *ele*, etc. (§ 35, I).

Remarque II. — La diphtongue graphique *ai* a une prononciation qui flotte encore entre *é* et *è* dans certaines formes verbales : *ai* (= *habéo*), *sais* (= *sapio*). les parfaits comme *portai* (= **portai*, cl. *portavi*), et les futurs comme *porterai* (= *portare-habeo*). Cf. aussi l'adjectif *gai* [*gè*] dont l'origine est d'ailleurs incertaine.

Remarque III. — Le mot *air* provenant de *aer*, où il y a eu combinaison de deux voyelles originairement en hiatus, n'est point un mot d'origine populaire. Sur *cerise* remontant à **ccresia* pour *cerasia*, voir § 49 ; sur *glaiive* (*gladiu*), cf. § 148, II.

Remarque IV. — Dans un certain nombre de mots savants d'emprunt ancien, le groupe *ai* semble être passé à *oi* (prononcé *ua*, § 54) sous l'influence d'une consonne labiale qui le précédait. C'est ainsi qu'on a eu : *armoire* pour *armaire* (= *armariu*), *grimoire* forme divergente de *grammaire* (= *grammatica*, § 149, II), *poêle* [*poâl*] pour afr. *paile* (= *palliu*) ; de plus les substantifs verbaux *émoi* pour afr. *esmai* (de *esmaier* = **ex-magare*, germ. *magan*), et *aboi* pour afr. *abai* (de *abaier* = **abbadiare*). Cf. le cas de *moins* qui a remplacé l'afr. *meins*, § 60, I.

Remarque V. — Voici, d'autre part, quel a été le développement phonétique de *aqua* pour aboutir au français *eau* [ø]. La forme **aqua* (par un effacement ancien de l'élément guttural, § 137, 2^o) s'est d'abord réduite à **awa*, où l'a se trouvant libre est devenu *ɛ*. Dans l'afr. *ewe* (cf. *ève* conservé par plusieurs patois, et le dérivé *évier*) il s'est dégagé un nouveau son *a*, entre *ɛ* et *w* : d'où **eawe* qui, par vocalisation du *w*, devient *eau* et *eau* (effacement de l'e final au xv^e siècle, § 12, I).

39. Le suffixe latin *-ariu*, *-aria* a subi une transformation importante et qui lui est propre : il est devenu en français *yer*, *yer*, écrits *-ier*, *-ière*. Ex. : *Panariu*, *panier* ; *cellariu*, *cellier* ; *denariu*, *denier* ; *pomariu*, *pommier* ; *argentariu*, *argentier* ; *caballariu*, *chevalier* ; *primariu*, *premier* ; **sortiariu*, *sorcier* ; *ripa-ria*, *rivière* ; *caldaria*, *chaudière* ; *luminaria*, *lumière*.

Historique. — Cette transformation, qui n'a eu lieu que dans les mots où *-ariu*, *-aria* étaient sentis comme suffixes (cf. *vair* = *variu*, *paire* = *paria*, etc., conformément au § 38), est un des faits obscurs et discutés de la phonétique française. On a supposé qu'elle s'est produite vers la fin de la période mérovingienne, sous l'influence de la prononciation germanique et des nombreux noms propres comme *Bertharius*, *Guntharius*, etc., d'abord latinisés sous cette forme, puis devenus par suite de l'« Umlaut » *Bertherius*, *Guntherius* ou *Bertherus*, *Guntherus*. Ce qui est certain, c'est qu'au viii^e siècle l'évolution de *-ariu* en *-ériu*, et même *-eru* au nord de la Gaule est attestée par des formes *pomerius* (= *pomarius*) dans les Gloses de Saint-Gall, *sorcerus* (= **sortiarius*) dans les Gloses de Reichenau : dès lors cet *-eru* pouvait aboutir en français à *-ier* d'après le § 46. — Relativement à la prononciation du français moderne, il importe d'observer qu'au cours du xvii^e siècle *-ier*, par diérèse, est devenu

dissyllabique derrière consonne + *r, l*. Les mots comme *ouvrier, meurtrier, tablier, néslier* se prononcent donc *uvriye, mœrtriye, tabliye, nésliye* (de même au féminin *uvriyer, etc.*), tandis qu'on continue à dire *pwarye, šęvalye*.

Remarque I. — Sur la substitution de *-ier* à *-er* dans les mots comme *écolier, pilier, etc.*, cf. § 35, V. Sur les mots de l'afr. *clochier, bergier*, réduits en fr. mod. à *clocher, berger, etc.*, cf. § 41, hist.

Remarque II. — Il faut observer que les mots comme *contraire* (contrariu), *adversaire* (afr. *aversier* = adversariu), *primaire* (doublet de *premier* = primariu) sont, en français, des emprunts savants, et que le suffixe *-aire* y correspond à *-ier*.

40. Lorsque l'*a* accentué est suivi d'un *yod* qui se combine avec une autre consonne (groupes *cy, ly, cl*; sur *ny* cf. § 45), ou qui se consonnifie derrière une labiale (§ 171), il en résulte une entrave devant laquelle *a* reste intact en français conformément au § 36. Ex. : a) Brac(h)iu, *bras*; brac(h)ia, *brasse*; *glacia, *glace*; aliu, *ail*; palëa, *paille*; muralia, *muraille*; germ. *thwahlja, *touaille*; mac(ũ)la, *maille*; divinac(ũ)la, *devinaille*; gubernac(ũ)lu, *gouvernail*; *suspirac(ũ)lu, *soupirail*). — b) Sapia(m), *sache*; rabia, *rage*; cavëa, *cage*.

Remarque I. — L'*a* qui s'est conservé dans les mots cités plus haut, est généralement un *a* palatal en français moderne, mais plus long dans *bras, rage*, que dans *brasse, glace*. Le trait le plus notable est que cet *a* est palatal dans la finale de *gouvernail, soupirail*, mais devient un *i* vélaire dans la finale féminine de *paille, muraille, etc.* Cf. § 36, I.

Remarque II. — L'important suffixe *-aticu*, qui aboutit à *-age* en français (*fromage* = **formaticu*, *village* = *villaticu*, etc.), rentre lui aussi dans ce cas : sur sa transformation, voir § 149. Toutefois, dans les régions de l'Est et du Nord-Est, au lieu de *-age* on avait ordinairement en moyen français *-aige* [ʔʒe], prononciation dont il a subsisté des traces jusqu'au xv^e siècle. — Sur les formes verbales *fais*, *plais*, *tais*, et les subjonctifs *plaise*, *taise* (à côté de *fasse* = *faciam*), cf. § 119, 1^o II.

2^e CAS : y + A.

41. Si l'*a* accentué est précédé d'une consonne sur laquelle agit un *yod*, il aboutit en français à *ye* (écrit *ie*). Ex. : **Piytate* (cl. *piētatem*), *pitié* ; **meytate* (cl. *mediētatem*), *moitié* ; **amic(i)tate*, *amitié* ; *dign(i)tate*, afr. *deintié*, *daintier*.

Historique. — Nous n'avons dans ces mots *pitié*, *moitié*, *amitié*, *daintier* (cf. aussi *chien* — *cane*), qu'un faible reste d'une action qui avait été très générale à l'origine. Lors de la formation première du français, tout *a* accentué précédé soit d'une gutturale⁸ (résolue ou non en *yod*), soit d'une consonne palatalisée par un *yod*, était devenue *ie*. On avait donc dans l'ancienne langue : *chievre* — *capra*, *chier* = *caru*, *marchie(t)* = *mercatu*, *congie(t)* = *commētu*, *paier* = *pacare*, *mangier* = *manducare*, *traitier* = *tractare*, *laissier* = *laxare*, *aidier* = *adjutare*, *baisier* = *bastare*, *taillier* = *tahare*, *roognier* = **retundiare*, etc., etc. C'est pendant la période du moyen français, au xiv^e et au xv^e siècle, que cet état de choses s'est profondément modifié. Derrière *ch*, *g* [ʒ, ʒ], ainsi que derrière *l* ou *n* mouillés, la diphtongue s'est réduite à *è*, *é* par absorption de l'*i* : on a eu alors *chèvre*, *marché*, *congé*, *manger*, *tailler*, *rogner*, etc., et il en est même résulté que des noms comme *bouchier*, *bergier*, *vergier*,

oreillier, etc. (où l'*i* appartenait en réalité au suffixe *-ier* § 39) ont suivi la même voie et sont devenus *boucher*, *berger*, *verger*, *oreiller*. Au xvi^e siècle les formes par *ie* ne sont pas encore rares dans les mots de ce genre, mais elles ne semblent plus être à ce moment-là qu'une tradition orthographique. Le *y* dégagé par *c* devant *a* n'a persisté que dans le mot *chien* (= cane), où il se trouvait dans des conditions spéciales, faisant partie d'une diphthongue nasale (cf. § 43, II). On peut considérer comme survivant encore, dans les mots du type *payer*, *noyer* [*peye*, *noaye*], celui qui provenait de la résolution d'une gutturale. D'autre part, en moyen français, les verbes *aidier*, *traitier*, *laissier*, *baisier*, etc., se sont transformés par voie d'analogie (et non par voie phonétique, puisque *ie* n'y était précédé ni de *ch*, *g*, ni de *l*, *n* mouillés). Un verbe comme *traitier* avait quelques formes (*traitié*, *traitiez*, *traitierent*), qui semblaient anormales dans l'ensemble de sa conjugaison : il a donc été assimilé à *porter*, *tarder*, etc.

Remarque. — *Piété* est le doublet savant de *pitié*. A côté de *amistié* l'ancien français avait *mendistié* (= mendicite), refait en *mendicité* plus tard. Le mot *daintier* aujourd'hui très déformé, et réduit à un sens tout spécial, a comme doublet d'emprunt *dignité*.

3^e CAS : y + A + y.

42. Si l'*a* accentué se trouve placé entre deux *yods*, il aboutit en français à *i*. Ex. : *Jacet*, afr. *gist*, *gît* ; *cacat*, *chie*.

Historique. — Ce changement s'explique par la production d'une triphthongue *iaɣ*, réduite par effacement de l'élément médial à *iy*, puis *i* simple, avant les premiers documents écrits (cf. la réduction de *iey* à *i*, § 49). Le mot *jacet* a donc passé en théorie par les étapes **džiaɣst*, **džiyst* pour devenir *gist*, *gît*.

Remarque I. — *Juctat* devrait aboutir à *gite*, qui se trouve quelquefois, mais a été remplacé de bonne heure par *jette* sous l'influence d'un autre radical (cf. § 135, II).

Remarque II. — Les exemples assez rares d'un *a* placé entre deux *yods*, deviennent très nombreux, si l'on fait entrer en ligne de compte tous les noms géographiques où le suffixe gallo-romain *-iacu(m)* aboutit à *i* (écrit *y*) dans la région française proprement dite. Ex. : Clippiacu, *Clichy* ; Floriacu, *Fleury* ; Liniacu, *Ligny* ; Victoriacu, *Vitry*, etc.

d) A suivi d'une nasale.

43. L'*a* accentué et libre devant une nasale :

1° Devient en français *ê* (écrit *ai*), si la consonne a conservé son articulation devant un ancien *e* sourd. Ex. : Amat, *aime* ; lana, *laine* ; vana, *vaine* ; germana, *germaine*.

2° Aboutit à la voyelle nasale *ê* (écrite *aim*, *ain*) en se combinant avec la consonne, si celle-ci est devenue finale. Ex. : Fame, *faim* ; pane, *pain* ; manu, *main* ; nanu, *nain* ; vanu, *vain* ; *nonnane, *nonnain* ; *de-mane, *demain*.

Historique. — Voici ce qui s'est passé. Vers la fin du VIII^e siècle, c'est-à-dire à l'époque de sa transformation générale (§ 35), l'*a* libre, au lieu de s'obscurcir en *ê* long devant une nasale, a persisté tout en dégageant un *y* par diphtongaison en *aa*, *aê* : c'est ce que semble indiquer la graphie *maent* (= manet) dans la Cantilène d'Eulalie (l'orthographe par *ai* a ensuite prévalu). Pendant la plus ancienne période du français, on avait dans les mots cités plus haut une diphtongue nasale *ây* dont on

trouverait à peu près l'équivalent dans le portugais moderne (*mã* « mère », etc.) : on prononçait donc *fãym*, *pãyn*, et de même *ãymt*, *lãynç*. Cette diphtongue (parallèlement au passage de *ay* à *ey*, § 38, hist.) est d'abord devenue *ÿ* au cours du XII^e siècle (prononciation *pÿyn*, *ÿymç*). Plus tard, par une évolution qui s'est produite dans la période du moyen français, et ne semble avoir été achevée que vers le début du XVII^e siècle, le son composé s'est réduit à *ê* dans les mots de la série *fê*, *pê* ; tandis que dans les autres, la dénasalisation s'étant produite, parce que la nasale non finale continuait de s'articuler, on a obtenu le son *ê* (*em*, *lên*).

Remarque I. — Le mot *trame*, qui avait été régulièrement *traime* (= trama) jusqu'au XVII^e siècle, a subi à ce moment-là l'influence du verbe *tramer* (= *tramâre) ; vers la même époque *avelaine* (= abellana) est devenu *aveline* par changement de suffixe. — Dans la conjugaison, une forme régulière telle que l'afr. *claime* (= clâmat) est devenue ensuite *clame* sous l'influence du radical atone *clamer* (= clamâre) ; pour le changement inverse subi par *aimer*, voir § 88, II. — Dans les 1^{res} pers. pl. comme *cantamus*, *portamus*, la flexion *-âmus* (qui aurait abouti à *-ains) a été de très bonne heure remplacée analogiquement par *-ous* (= -âmus dû peut-être à la forme du verbe auxiliaire *sâmus*), d'où le fr. *chantons*, *portons* (cf. §§ 60, IV, et 65, I).

Remarque II. — Un cas spécial est celui où *a* + nasale est précédé d'un *yod* : on aboutit alors en français à la combinaison nasale *yê*, écrite ordinairement *ien*. Ex. : Cane, *chien* ; medianu, *moyen* ; paganu, *païen* ; decanu, *doyen* ; ligame(n), *lien*. Sur une prononciation *yâ* pour *yê* dans les mots de ce genre (ainsi *païen* confondu par plaisanterie avec *payant* chez Larivey au XVII^e siècle), voir § 51, hist. Cf. des mots à demi savants *chrétien*, afr. *chestien* (= christianu), *ancien*, afr. *ancien* (= *antianu), qui ont amené l'extension de ce suffixe *-ien* (= -ianu) et son emploi dans *grammairien*, *musicien*, etc. De plus, cf. les

flexions originaires *-iiens*, *-iens* (= *-ĕamus*, *-iamus*) des 1^{res} pers. pl. de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, remplacées en moyen français par *-ions* (afr. *partiiens*, *partiens*, fr. mod. *partions*, etc.). — Le mot *faisan*, afr. *fesant*, est un emprunt fait dès le XIII^e siècle au provençal *faiṣan* (= *phasianu*). L'ancien nom de ville *Orliens* (= Aurelianus) est devenu en fr. mod. *Orléans* (en trois syllabes).

44. L'*a* accentué, lorsqu'il est entravé par nasale + consonne, se combine avec la nasale pour produire *ã*, écrit *an*, *am*. Ex. : Annu, *an* ; pannu, *pan* ; *bannu (germ. ban), *ban* ; grande, *grand* ; *blancu (germ. blank), *blanc* ; campu, *champ* ; tantu, *tant* ; planta, *plante* ; man(i)ca, *manche* ; cam(ĕ)ra, *chambre*.

Historique. — Dans ce cas d'entrave l'*a* est donc resté intact à l'origine. Ensuite la nasale a agi sur lui, mais sans perdre d'abord son articulation : on prononçait au moyen âge *plãnte*, *tšãmbre*, etc. L'étape actuelle n'a été atteinte qu'en moyen français (cf. § 195, hist.) Aujourd'hui, dans certaines parties de la France, et notamment à Paris par suite d'une prononciation affectée, il y a tendance à trop avancer les lèvres pour prononcer *ã* (qui peut provenir aussi de *e* + *n*, § 61), ce qui le fait passer à *ô* (voir *Introduction*, II, 14).

45. Devant *n* mouillé par un *yod*, l'*a* accentué :

1^o Est aujourd'hui intact, si le son *y* (écrit *gn*) est suivi d'une voyelle. Ex. : Montanĕa, *montagne* ; Campanĕa, *Champagne* ; Hispanĕa, *Espagne*.

2^o Se combine avec *y* devenu final ou suivi d'une consonne pour aboutir à *ĕ*, écrit *ain*, *ein*. Ex. : a) Ba(l)nĕu, *bain* ; stagnu, *étain*. — b) Plang(ĕ)re,

plaindre ; *attang(ě)re, afr. *ataindre*, *atteindre* ; *infrang(ě)re, afr. *enfraindre*, *enfreindre* ; celt. *manctu, *maint* ; sancta, *sainte*.

Historique. — Les mots comme *bain*, *plaindre*, se prononçaient dans la période pré littéraire du français *bayn*, *playndre*. A partir du XI^e siècle, le *y* a perdu peu à peu son mouillement tout en nasalisant l'*a* précédent : on a donc eu à ce moment une prononciation *bāyn*, *plāyndre*, analogue à celle de *pāyn* (§ 43, hist.), et qui a subi ensuite la même évolution. Le mot *étang* remonte à un type vulg. **stancu* (cl. *stagnum*). — Relativement aux mots où, devant un *y* articulé, *a* se retrouve aujourd'hui intact (après avoir passé par une période de nasalité), il faut observer que, dans les provinces de l'Est et de l'Ouest, une finale latine comme *-anĕa* avait abouti de bonne heure à *-ĕye* (écrit *-aigne*, *-aigne*). Cette action du *yod* sur *a* accentué suivi de *y* paraît bien s'être fait sentir même dans le français du Centre, mais sans y prévaloir. Il en est résulté toutefois certaines hésitations, surtout au XV^e et au XVI^e siècle, pour la langue littéraire : Malherbe faisait encore rimer *compagne* avec *dédaigne*, et il nous est resté les formes *châtaigne* (= *castanĕa*) et **araigne* (dans *musaraigne*, *araignée*) à côté de *aragne* (= *aranĕa*), employé par La Fontaine. Cf. aussi le nom propre de *Montaigne*, où l'orthographe a réagi sur la prononciation.

Remarque. — A côté de l'afr. *entraigne* ou *entraigne* (= *interanea*), qui était normal et a disparu, on trouve aussi par substitution de suffixe une forme *entrailles* qui a prévalu de bonne heure (cf. § 40, et déjà au VIII^e siècle *intraia* dans les Gloses de Reichenau).

E ouvert accentué

(ĕ EN LATIN CLASSIQUE).

a) E ouvert libre.

46. L'ĕ latin, accentué et libre, est devenu en français *ye* devant une consonne qui conserve son articulation, *ye* lorsqu'il est suivi d'une consonne qui ne se prononce pas (il s'écrit *ie*, *iè*). Ex. : a) Hĕri, *hier* ; fĕru, *fier* ; mĕl, *miel* ; fĕl, *fiel* ; pĕtra, *pierre* ; *ad-rĕtro, *arrière* ; Foro-vĕtere, *Fourvière* ; lĕp(o)re, *lièvre* ; fĕbre, *fièvre* ; brĕve, *brief*. — b) Pĕde, *ped* ; *assĕdet, *assied*.

Historique. — Cette diphtongaison de l'ĕ libre est ancienne et se retrouve dans la plupart des langues romanes. Au nord de la Gaule, elle a dû se généraliser vers le vi^e siècle : on trouve la graphie *dieci* (dĕcem) dans un document mérovingien de 671. Au point de vue phonétique, elle s'explique par ce fait qu'à un moment donné les voyelles libres se sont allongées dans la prononciation, puis dédoublées (voir *Introduction*, II, 27 b). Théoriquement on est passé de *mĕl* (avec ĕ long) à *mĕĕl* ; puis à *mĕĕl* par suite d'une dissimilation entre les deux éléments, et à *miĕl* par une dissimilation plus forte. Cette diphtongue a été de bonne heure croissante, c'est-à-dire accentuée sur le second élément : enfin, en moyen français, surtout à partir du xvii^e siècle, l'ĕ y est devenu *e* lorsqu'il s'est trouvé final (*pyĕ* à côté de *myĕl*).

Remarque I. — Un cas particulier se présente dans le mot *dĕu*, où l'*u* final s'était conservé par suite de l'hiatus (§ 13, I) : ce mot aboutit en français à *dieu* [*dyø*] par *deſ* intermédiaires

théoriques *diu*, *diu*, *dyu*. Une transformation analogue est à noter dans le nom propre *Mathieu* (= *Mathëu*), et dans *tonlieu* (= **tonolëu*, cl. *telonëum*, gr. *τελωνεῖον*) : cf. aussi *lieue* (= **lëgua*, celt. *leuga*), § 137, 2^o, et *épieu*, provenant du germ. *speut*, tandis que l'afr. *estrieu* (= germ. *streup*) est devenu *étrier* par changement de suffixe.

Remarque II. — Dans le terme vieilli *gel*, pour afr. *giel* (= *gëlu*), l'*i* de la diphtongue a été absorbé par la gutturale initiale ; *bref* à côté de *brief*, et qui l'a à peu près supplanté, semble dû à une réaction savante. Certaines formes verbales anciennes, comme *lieve* (= *lëvat*), *crieve* (= *crëpat*), ont subi des actions analogiques et sont devenues dans la langue moderne *lève*, *crève*, mais en passant sans doute en moyen français par une étape *lève*, *crève* (d'après *lever*, *crever*). Cf. § 54, II. — La conjonction *et* (= *ët*) est une forme proclitique, ainsi que la 2^e pers. sg. *es* (= *ës*), cf. § 8 ; sur *par* venant de *për*, qui est dans le même cas, voir § 94, hist.

Remarque III. — L'adjectif féminin *lie* (dans l'expression *faire chère lie*) représente une forme afr. *lië* (= **lëta*, cl. *laeta*, § 3, 2^o ; masc. *lié* = **lëtu*), où l'*é* entre *i* et *ç* s'est effacé régulièrement dans les dialectes du Nord-Est. Quant au nom de ville *Arras*, il remonte à une forme *Atrâbètes* (transposée pour *Atrêbutes*).

b) E ouvert entravé.

47. Il y a lieu de distinguer ici entre l'entrave qui existait déjà en latin, et celle qui est d'origine romane (§ 24) :

1^o L'*ç* accentué suivi d'une entrave latine reste intact en français. Ex. : *Fërru*, *fer* ; *përdere*, *perdre* ;

hërba, *herbe* ; cërvu, *cerf* ; bëlla, *belle* ; sëpte(m), *sept* ; tësta, *tête* ; *ad-prëssu, *après*.

2° L'è accentué suivi d'une entrave romane aboutit en français à *iè*, comme *è* libre (d'après le § 46).
Ex. : Tëp(i)du, *tiède* ; ëb(u)lu, *hièble* ; *antëph(o)na, *antienne*.

Remarque I. — Les exemples de la seconde série sont une preuve que l'è s'est diphtongué de bonne heure, le fait ayant dû se produire avant l'effacement de la pénultième atone qui a amené l'entrave : autrement dit *tëpidu* est devenu d'abord **tiebedu*, puis **tieb'du*, *tiède*. La diphtongaison manque dans le mot *merle* (= *mërulu*). Celle qui s'est produite dans *tiers* (= *tërtiu*) s'explique sans doute, ainsi que la forme de *nièce* (= *nëptia*) et de *pièce* (= celt. **pëttia*), par la tendance constatée au § 50. — Sur *vëstrum* qui était en lat. vulg. **vöstru*, cf. § 67, I.

Remarque II. — Dans la période du moyen français, l'è suivi de *r* + consonne (parfois de *r* simple, et à l'atone comme sous l'accent) a eu une tendance à s'ouvrir en *a* : ainsi Villon fait rimer *terme* avec *arme*, et les grammairiens du xvi^e siècle parlent souvent de faits analogues (prononciation *Piarre* pour *Pierre*, place *Maubart* pour *Maubert*, signalée par Henri Estienne). Comme cette tendance était essentiellement populaire, on cherchait à réagir par une prononciation inverse, et G. Tory dès 1529 fait remarquer que les dames de Paris disent volontiers : « Mon *mery* est à la porte de *Peris*. » — Le changement de *è* en *a* s'est fixé en français moderne dans les mots *dartre* pour afr. *derte* (= celt. **dërbita*), *écharpe* pour afr. *escherpe* (= germ. *skerpa*), *harde* pour afr. *herde* (= germ. **herda*) ; le mot *larme* pour afr. *lerme* ou *lairme* (= *lacrima*) rentre aussi dans cette catégorie (sur des résultats inverses, voir § 36, III). On a hésité entre *bergne* (= *hernia*) et *hargne* (d'où le dérivé *hargneux*), et l'on a dit longtemps *barge* à côté de *berge* (= **berga* mot d'ori-

gine ligure, celt. **briga*). Dans *lézard* qui est pour **laisert* (= lacertu), il y a eu substitution ancienne du suffixe *-ard* d'origine germanique (*renard* = Raginhard, *couard* = *codardu, etc.); c'est peut-être aussi le cas pour le mot *boulevard*, emprunté au xv^e siècle sous la forme *boulevert* du moy. h. all. *bolwerk*.

Remarque III. — On écrit *aiche* ou *êche* (afr. *esche* = *ésca*) le terme désignant l'appât fixé à l'hameçon, ce qui est en rapport avec les faits signalés au § 35, I.

48. Un cas spécial d'entrave est celui où *ç* s'est trouvé devant *l* + consonne; de la combinaison de *ç* avec *l* vocalisé (§ 188), il est résulté en français une triphthongue *eau* qui est aujourd'hui purement graphique et a la valeur de *ø*. Ex. : Bëllus, *beau*; pëllis, *peau*; anëllus, *anneau*; castëllus, *château*; rastëllus, *râteau*; *martëllus, *marteau*; *cappëllus, *chapeau*; porcëllus, *porceau*; spëlta, *épeautre*; Mëldis, *Meaux*; *hëlmü (germ. helm), *beaume*.

Historique. — Nous savons par les témoignages des grammairiens que, dès l'époque latine, *l* devant une consonne était un *l* vélaire. Dans la prononciation française, entre *ç* et ce *l* il s'est développé de bonne heure un son *a* d'abord faible, puis qui a attiré l'accent (*bellus* réduit à *bëls* devient *bëals*). Un peu plus tard, vers le début du xii^e siècle, le groupe *çl* s'est combiné avec *u* provenant de la vocalisation de *l*, § 188 (*bëals* devient *beaus*). Cette triphthongue, qui était à l'origine accentuée sur l'élément médial (*beaus* et analogues assont avec les mots en *a* simple) s'est réduite à une diphtongue en moyen français, quoique certains grammairiens, comme Meigret vers 1542, nous aient encore parlé d'une prononciation *beao*. A la fin du xv^e siècle on faisait entendre d'ordinaire *bëø* (d'après Baïf), ou *bëø*

avec un *e* faible (d'après Th. de Bèze en 1584) : mais la prononciation *hø* avec *ø* simple commençait déjà à s'introduire à la Cour (témoignage de Saint-Liens en 1580), et c'est celle qui a prévalu au xviii^e siècle.

Remarque I. — Cette transformation importante atteint les nombreux mots terminés par le suffixe *-ellus* (fr. *-eau*). En ancien français *castellus* aboutit à *chasteaus*, tandis que *castellu* devient *chastel* : cette dernière forme est encore fréquente en moyen français, mais au xv^e siècle le singulier de ces mots a été refait uniformément d'après l'ancien régime du pluriel (cf. § 191, hist.). — Il en résulte qu'à une terminaison masculine *-eau* correspond un féminin *-elle* dans les adjectifs (fr. *nouveau*, *nouvelle*), et aussi dans certains substantifs comme *tonneau*, *tonnelle* (dérivés de *tonne* = **tünna*). D'autre part, le mot *appeau(s)* ne faisait qu'un à l'origine avec *appel* (subst. verbal de *appeler* = *appellare*), dont il était le cas-sujet singulier ou le régime pluriel.

Remarque II. — Dans certains dialectes, ceux du Nord-Est notamment, le groupe *eau* s'était changé en *iau*. Cette prononciation n'était pas inconnue à Paris, où le peuple disait au xv^e siècle *un siau* (seau), *de l'iaue* : on en a conservé une trace dans *fabliau* (pour afr. *fableau*) qui est un mot picard réintroduit à la Renaissance par Cl. Fauchet, et dans le verbe *dépiauter*, récemment formé à l'aide de *piau* (dialectal pour *peau*). Cf. aussi le cas des mots *fléau*, *préau* (§ 91, 2^o II), *boyau*, *joyau* (§ 102, II) et *tuyau* (§ 103, 2^o II).

e) **E ouvert sous l'influence du yod.**

49. Lorsque l'*e* accentué est suivi d'un *yod*, d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte en français de cette combinaison un *i*. Ex. : a) *Mëdiu*, *mi* ; *prëtiu*, *prix* ; **cerësia* (cl.

cerasia), *cerise*. — b) Dèce(m), *dix* ; séx, *six* ; lëctu, *lit* ; pëctus, *pis* ; despëctu, *dépit* ; nëgat, *nie* ; lëgere, *lire*.

Historique. — Il est facile de comprendre ce qui s'est passé ici théoriquement. Dans des mots comme **meyu* (= médiu), **lëvtu* (= lëctu), l'*e* libre s'est diphtongué en *ie* suivant la loi générale (§ 46) : il en est résulté des formes **miey(u)*, **lieyt(u)*, contenant une triphongue qui, par effacement de l'élément médial, s'est réduite à *iy*, puis *i* simple, d'où les mots fr. *mi*, *lit*. Ces faits ont eu lieu au nord de la France, avant les premiers monuments littéraires, dans une zone qui comprenait essentiellement l'Île-de-France, l'Orléanais, la Picardie et une partie de la Champagne (la forme est, au contraire, *leit* sans diphtongaison de *e* + *y* dans l'Est, et d'autre part **lieyt* s'est réduit à *liet* dans l'Ouest).

Remarque I. — *Matière* (matëria) est un mot savant, sur lequel semble avoir été formé *manière* (**manëria*), par les scolastiques ; *entier* (afr. *entir* = intëgru) est dû à l'analogie. Dans *métier* (= **mistëriu*, cl. ministërium) et *moutier* (= **mostëriu*, cl. monastërium), le développement de la finale s'est fait aussi suivant les principes indiqués à propos du suffixe *-aria* (§ 39). Le mot *empire* (impëriu) serait régulier, si son *e* final n'attestait un terme d'introduction tardive (cf. à ce sujet § 18, a II). — Le suffixe ordinal de l'afr. *-ime* ou *-isme* (*onzime* d'après *undëcimu*) s'est croisé avec *-esme* = *-ësimu* (dans *vicësimus*, *tricësimus*) pour produire en moyen français une nouvelle finale *-iesme*, *-ième*, qui nous est restée dans *deuxième*, *troisième*, etc.

Remarque II. — Le développement qui a fait sortir *tuile* de *lëgula* est obscur : par effacement ancien du *g*, le mot latin semble être devenu d'abord **të(g)ula*, **tëula* (où la pénultième atone s'est maintenue à cause de l'hiatus) ; puis on a eu **tiëule* réduit à *tiule* (cf. afr. *riule* = rëgüla), plus tard *tuile* par trans-

position des deux voyelles. Comparez le verbe *suit* qui remonte à l'afr. *siut* = sequit (cl. sequitur) ; le mot *suisf* pour *siu* (= sēbu, § 172, rem.), et la forme dialectale *rui* pour *riu* (= rīvu), dont le diminutif est *ruisseau* (= *rivuscellus).

Remarque III. — Le pronom *ēgo*, déjà devenu en lat. vulg. **ēo*, avait abouti en ancien français à des formes qui sont assez diverses suivant les régions, et plus ou moins fortement accentuées : 1^o *ēo*, d'où *ieu*, *iē*, *jé* (*gié*) ; 2^o *eó*, d'où *io*, *jo* (*jou*). La forme *je*, atone par proclise devant le verbe, peut provenir d'un affaiblissement de *jé* ou de *jo* ; elle apparaît dès le XII^e siècle, et c'est la seule qu'ait conservée le français moderne.

50. Lorsque l'*ē* accentué est suivi d'un *yod* qui se combine avec une autre consonne (groupes *ly*, *cl* ; sur *ny*, cf. § 53), ou qui se consonnifie derrière une labiale (groupe *vy*), il en résulte une entrave d'une nature spéciale, devant laquelle *ē* s'est diphtongué comme s'il était libre (§ 46). Ex. : *Mēlius*, afr. *mielz*, *mieux* ; **vēclu* (cl. *vētulum*), *vieil* ; **lēviu*, *liège*.

Remarque. — C'est sans doute d'après cette règle que doit s'expliquer la forme de *piège* (= **pēdi(c)u*, cl. *pēdica*, cf. § 149, I) et aussi celle des mots *tiers*, *nièce*, *pièce* (voir § 47, I) : dans un type comme **pēttia* par exemple, il est probable qu'à un moment donné l'*ē* se sera diphtongué se trouvant en syllabe ouverte par suite d'une prononciation *pē-ttīa*. — La forme de *épice* (= *spēcie*) dénote un mot à demi savant à côté de *espèce* qui l'est tout à fait.

d) E ouvert suivi d'une nasale.

51. L'*ē* accentué libre, suivi d'une nasale finale (ou devenue finale, soit directement, soit devant

consonne) s'est combiné avec elle pour produire en français *yê* (écrit *ien*). Ex. : Rēm, *rien* ; bēne, *bien* ; vēnit, *vient* ; tēnet, *tient*.

Historique. — L'ê libre s'est diphtongué à l'origine devant une nasale comme devant les autres consonnes (§ 46), et *bēne* par exemple est passé à **biene*. La nasale devenant finale a ensuite agi sur le second élément de la diphtongue, faiblement d'abord, à ce qu'il semble, car on trouve encore au XIII^e siècle les mots comme *bien* assonant avec *brief*, *entier*, etc. C'est en moyen français que la nasalisation a été complète, sous la forme *è* et non *â* (cf. § 52), par suite de la présence d'un *i* en avant. Toutefois des formes telles que *bian*, *rian* ont aussi été longtemps usitées et l'étaient encore parmi le peuple de Paris au XVI^e et au XVII^e siècle (cf. la prononciation de *fiente* [*fjât*], § 52, I, et celle des mots d'origine savante comme *science* [*syās*], *batience*, *orient*, etc.).

Remarque. — Le possessif *mēmum* accentué (conservant son *m* final sous l'influence de **mum* = *meum* atone, d'où le fr. *mon* ; cf. *ton*, *son* = **tūm*, **sūm*) semble être devenu en français *mien*, par des formes intermédiaires **mieon*, **mieen*. C'est sur ce type qu'ont été refaits en moyen français *tien*, *sien* (afr. *tuen*, *suen* = **tōm*, **sōm*, accentués), et les formes du féminin *mienne* (afr. *moie* = **mea*), *tienne* (afr. *teue* = *tūa*), etc.

52. L'ê accentué, entravé par nasale + consonne, s'est combiné avec la nasale pour aboutir en français à *ā* (écrit *en*). Ex. : Tēmpus, afr. *tens*, *temps* ; vēntu, *vent* ; sēntit, *sent* ; tormēntu, *tourment* ; pēndere, *pendre*.

Remarque I. — Devant l'entrave formée par nasale + consonne, l'ê se comporte de la même façon que *ε*. Voir § 61,

hist. — Le lat. vulg. **fēm(i)ta* (cl. *fimētum*) aboutit à *fiente* [*fyāt*], d'après le principe signalé au § 47, 2°. Par contre il n'y a pas eu de diphtongaison dans le mot *tendre* (= *tēneru*), ni dans *gendre* (= *gēneru*), *tremble* (= **trēmulo*), peut-être par suite d'un effacement prématuré de l'atone entre nasale et liquide : quant à *genre* (*gēnere*), c'est un mot d'emprunt.

Remarque II. — La flexion des participes en *-ante* a été étendue de bonne heure à ceux qui se terminaient en *-ente* : c'est un des traits caractéristiques par lesquels le nord de la Gaule s'est séparé du midi vers le VII^e ou le VIII^e siècle. De là en fr. *vendant* (*vendēnte*), *perdant* (*perdēnte*), etc. Cf. aussi *viande* (*vivēnda*), *buvande* (*bibēnda*), *offrande* (*offerēnda*), ainsi que la graphie *-ance* dans *confiance* (*confidēntia*), *croissance*, *vaillance*, etc.

53. Devant un *n* mouillé par un *yod* (cf. §§ 50, 51), l'*ɛ* accentué se diphtongue en *yɛ* (écrit *ie*, *iè*), suivant la règle de *ɛ* libre (§ 46), si le son *y* (écrit *gn*) s'articule étant suivi d'un *ɛ*. Ex. : *Vēnia(m)*, afr. *viegne*, *vienne* ; *tēnea(m)*, afr. *tiegne*, *tienne* ; *Compēn(d)ia*, *Compiègne*.

Remarque. — Toutefois le *y* avait dégagé un *y* formant une triphthongue réduite à *i* (d'après le § 49) dans l'afr. *pigne* (= *pēctīne*), qui était encore connu au XVII^e siècle et a été remplacé par *peigne* sous l'influence du verbe *peigner* (§ 134, IV). C'est par la même évolution qu'on a eu devant un *y* devenu final *engin* (= *ingēniu*), écrit aussi en afr. *engien* et prononcé *ānzīēyn*.

E fermé accentué

(ĕ ET ĭ EN LATIN CLASSIQUE).

a) E fermé libre.

54. L'ĕ latin, accentué et libre, a abouti généralement en français moderne au son complexe *wa* ou *wá* (écrit *oi* par tradition). Ex. : *Mĕ*, *moi* ; *tĕla*, *toile* ; *sĕru*, *soir* ; *habĕre*, *avoir* ; *sĕta*, *soie* ; **pĕda* (cl. *praeda*), *proie* ; *crĕdere*, *croire* ; *trĕs*, *trois* ; *mĕ(n)se*, *mois* ; *tĕ(n)sa*, *toise* ; *vĭa*, *voie* ; *pĭlu*, *poil* ; *pĭra*, *poire* ; *pĭper*, *poivre* ; *fĭde*, *foi* ; *pĭsu*, *pois*.

Historique. — Il s'agit ici d'une évolution assez compliquée, et dont les phases ont été multiples. Il convient de l'examiner dans son ensemble, et en tenant compte de ce qu'à un moment donné le *oi* issu de ĕ libre a été rejoint par *oi* provenant de *e* + *y* (§ 57), de *o* + *y* (§ 75), et de *au* + *y* (§ 84).

a) Tandis que dans le sud de la Gaule l'ĕ libre accentué restait intact (il l'est encore dans le provençal moderne *mé*, *télo*, *péro*, etc.), dans tout le nord — au-dessus d'une ligne qui passe approximativement par Angoulême, Nontron, Limoges, Guéret, Riom, Brioude, Romans, Briançon — il s'est, vers la fin du VIII^e siècle, diphtongué en *ei* (*mĕ* est devenu *mei*, etc.). Au point de vue théorique, cette première altération provient d'un allongement et d'un dédoublement de la voyelle : *mĕ* devient **mĕĕ*, qui lui-même par dissimilation des deux éléments passe à **mĕi*. En Normandie et dans les provinces de l'Ouest, la diphtongue s'est arrêtée à cette étape. Dans celles du Centre et de l'Est, au contraire, par une nouvelle évolution qui semble avoir été achevée vers le milieu du XIII^e siècle, *ei* (par des étapes *ĕi* et *ai*) est devenu *oi* prononcé en ancien français (dans *moi*, *toile*, *poire*,

etc.) comme la diphtongue grecque *oi*, ou celle du mot anglais *boy*. Toutefois dans l'Île-de-France cette diphtongue *oi*, vers la fin du XIII^e siècle, passa à *oï*, puis *oï* (*moï*, *toïle*, *poïre*, etc.). Dès le XV^e siècle apparaît à Paris, au lieu de *oï* (par progression *woï*), une prononciation *oa*, *wa*, qui semble avoir commencé dans les mots où l'on avait *oï* + *r* (cf. § 47, II) : Villon rime *poire* avec *barre*. Cette prononciation, qui provient d'une paresse à élever la pointe de la langue au-dessus de la position du *w*, était d'origine essentiellement populaire ; elle a été signalée et combattue par les grammairiens du XVI^e siècle (Henri Estienne, Th. de Bèze, etc.). A l'époque classique elle était encore tenue pour très vulgaire (la prononciation *oï*, *woï* était seule officielle), mais Hindret constate cependant dès 1687 qu'il y a beaucoup d'honnêtes gens « à la Cour aussi bien qu'à Paris qui disent du *bouas*, des *nouas*, *trouas*, *mouas*, des *pouas*, *vouar* ». En 1709, Boindin cherche à établir des catégories entre les mots (*vois*, *toit*, *roi*, *loi*, *fois*, *voix*, *joie* avec *woï*, mais *bois*, *mois*, *noix*, *pois* avec *wa*). La prononciation nouvelle faisait évidemment de grands progrès même parmi les classes instruites, et à partir du XVIII^e siècle les grammairiens l'ont combattue plus mollement : Féraud en 1760 admet *oua* sans restriction ; Domergue en 1787, Bouillette en 1788, s'efforcent cependant de maintenir des catégories, et ce dernier admet *oua* [*wa*] dans toute une série de mots comme *gloire*, *croire*, *avoir*, *vouloir*, *trois*, *mois*, *bois*, etc., mais maintient *ouè* [*woë*] dans *boire*, *mémoire*, *lavoir*, *couloir*, *vois*, et quelques autres. Il y avait là des distinctions arbitraires qui devaient s'effacer à la suite de la Révolution. Depuis le XIX^e siècle, une prononciation que nous notons d'ordinaire *wa* (dans *mwa*, *twal*, *pwat*, etc.), mais qui en réalité oscille suivant les cas entre *wa* et *wá* (toujours *wá* après *r*), peut donc être considérée comme la prononciation normale du français : quelques provinces du Centre et de l'Est ont seules conservé partiellement et par archaïsme l'usage de *woï*.

b) D'autre part, dès le moyen âge, au moment où l'ancienne diphtongue *oi* devenait *oï*, *woï*, il s'était manifesté dans la pro-

nonciation une divergence importante, et qui devait avoir sa répercussion sur la forme de beaucoup de mots français. Aux environs de 1300, le peuple de Paris avait une tendance à réduire *wę* à *ę* simple, surtout après consonne + *r* (on trouve déjà dans certains manuscrits de cette époque *drete* pour *droite*, *crestre* pour *croistre*, et aussi *saie* pour *soie*, *pourraient*, etc.). Ce n'est qu'au *xvi^e* siècle cependant qu'apparaît avec régularité dans certaines classes de mots, au lieu de *wę*, l'*ę* simple (ne pouvant plus par conséquent devenir *wa*). La langue moderne l'a définitivement adopté et écrit *ai* au lieu de *oi* (orthographe proposée par Berain dès 1675, puis par Voltaire, admise par l'Académie seulement en 1835) : 1^o dans les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel, *portait*, *porterait*, etc. ; 2^o dans certains noms de peuples, *Français*, *Anglais*, *Polonais*, etc. (cf. *Danois*, *Suédois*, *Chinois*) ; 3^o dans une série de mots comme *monnaie* (afr. *monoie* = monēta), *craie* (afr. *croie* = crēta), *taie* (afr. *toie* = thēca), *clai*e (afr. *cloie* = celt. *clēta), *raie* (afr. *roie* = *riga), *dais* (afr. *dois* = discu), *harnais* (afr. *harnois* = *harniscu), *marais* (afr. *marois* = mariscu), *faible* (afr. *floible* = flēbile), *raide* (afr. *roide* = rigida), *frais* (afr. *frois* = *friscu, germ. frisk), *épuis* (afr. *espois*, pour *espes* = spissu), *paraître* (afr. *paroistre* = parēscere ; cf. *connaître*, afr. *conoistre* = *conoscere), *effraie* (afr. *esfroie* = *ex-frīdat, germ. fridu ; cf. le subst. *effroi*), et enfin dans la terminaison *-aie* (afr. *-oie* = -ēta) de *aunaie*, *chēnaie*, *saussaie*, etc. Il faut encore ajouter que *rets* est une graphie arbitraire pour **rais* (afr. *roiȝ* = rētes), et qu'il en est de même de *verre* (afr. *voirre* = vitru) et *tonnerre* (afr. *tonoirre* = tonitru). Il y a eu d'ailleurs certaines hésitations relatives aux mots où *wę* se réduisait à *ę* : au *xvii^e* siècle, *Voiture* rime *froide* avec *laide* ; à la cour de Louis XIV, on disait quelquefois *estret* (étroit), et très ordinairement encore *crère*, *crêtre* (*croire*, *croître*).

Remarque I. — Par confusion avec deux autres mots de forme similaire, mais d'origine et de sens très distinct (*poêle*

« dais » et *poêle* à frîre, cf. § 38, IV et § 88, V), on écrit ordinairement aussi *poêle* pour *poile* (afr. *poisle* = pēnsile) le terme qui désigne un fourneau de chauffage. — Le mot *genièvre* provient par changement de terminaison de l'afr. *genoivre* (= *jempēru); *chandelle* de l'afr. *chandoile* (= candēla). De même l'adjectif *cruel* (crudēle) semble avoir subi l'influence du suffixe *-el* (= *-ale*, § 35, II). Quant à *livre* (librum), sa voyelle trahit un emprunt savant.

Remarque II. — Certaines formes verbales, comme l'afr. *poise* (= pē(n)sat), *espoire* (= spērat), ont subi des actions analogiques, et sont devenues dans la langue moderne *pèse*, *espère*, mais après être passées par une étape *pese*, *espere* (d'après *peser*, *esperer* pour *espérer*). Cf. § 46, II.

Remarque III. — Les verbes latins terminés en *-ēre* ont abouti naturellement à *-oir* (debēre, *devoir*) : mais dès l'époque latine, il y avait eu des échanges entre les infinitifs en *-ēre* et ceux en *-ere*. C'est ainsi qu'on a eu en français *tondre* (= tondēre, cl. tondēre), *mordre* (= *mordēre, cl. mordēre), *rire* (= ridēre, cl. ridēre), *répondre* (= respondēre, cl. respondere), etc. ; d'autre part *savoir* (= *sapēre, cl. sapēre), *choir*, afr. *chēoir* (= *cadēre, cl. cadēre), *pleuvoir* (= *plovēre, cl. pluēre), etc. (de plus des infinitifs afr. *reçoivre* = recipēre, *déçoivre* = decipēre, ont été remplacés de bonne heure analogiquement par *recevoir*, *décevoir*). Dans la langue parlée en Gaule, la flexion *-īre* s'était aussi parfois substituée à *-ēre* : de là *tenir* (= *tenīre, cl. tenēre), *emplir* (= *implīre, cl. implēre), *pourrir* (= *putrīre, cl. putrere), *jouir* (= *gaudīre, cl. gaudēre), *repentir* (= *repenitire, cl. poenitēre), etc. Sur *pris* venant de **prē(n)si*, cf. § 55, II.

Remarque IV. — Les 2^{es} pers. pl. en *-eiz* (*devez* pour **deveiz* = debētis; *vendez* pour **vendeiz* = *vendētis, cl. venditis) datent en français du xii^e siècle, et sont dues à l'analogie des formes régulières de la 1^{re} conjugaison comme *chantez* (= cantatis). Quant aux flexions latines en *-itis*, le souvenir

n'en subsiste que dans *faites* (= *factis*), *dites* (= *dicitis*) et *êtes* (= **essitis*, cl. *estis*).

Remarque V. — Les formes pronominales *me*, *te*, *se* (= *me*, *tē*, *sē*), à côté de *moi*, *toi*, *soi*, s'expliquent par leur emploi proclitique (d'après le § 92) : il en est de même du relatif *que* (= *quid*) à côté de *quoi* (cf. *que* = *quēm*), et de la préposition *de* (= *dē*). Voir le § 8.

b) E fermé entravé.

55. L'*ē* latin accentué, devant une entrave d'origine latine ou romane, est devenu *ē* en français. Ex. : a) *Virga*, *verge*; *illa*, *elle*; *cippu*, *cep*; *littera*, *lettre*; *mittere*, *mettre*; *mīssa*, *messe*; *crīsta*, *crête*; *arīsta*, *arête*; *capīstru*, *chevêtre*; *siccū*, *sec*. — b) *Dēb(i)ta*, *dette*; *nīt(i)da*, *nette*; *vīr(i)de*, *vert*.

Historique. — Les assonances des plus anciens poèmes français prouvent que l'*ē* entravé avait d'abord conservé sa valeur originelle. C'est seulement vers le milieu du XII^e siècle qu'il s'est ouvert, et qu'on voit groupés ensemble des mots comme *perit* (= *pērdit*) et *vert*, *bec* (= *bēccu*) et *sec*, etc. La distinction n'a persisté que dialectalement à l'Est (en Lorraine et en Bourgogne).

Remarque I. — Un des cas importants où se présente un *ē* originellement entravé est celui du suffixe diminutif *-et*, *-ette*. Cette terminaison répond au lat. vulg. *-ittu*, *-itla*, qui est de provenance incertaine, et se trouve sur des inscriptions de l'époque impériale, appliquée surtout à des noms de femme comme *Julitta*, *Suavitta* (les noms masculins comme *Attittus* étant plus rares). On s'en est sans doute servi ensuite, en Gaule et ailleurs, pour des noms d'animaux (**capritta*, *chevrette*;

mulittu*, *mulet*), puis pour des objets inanimés (herbitta*, *herbette*) : de là le suffixe fr. *-et*, *-ette* dans *poulet*, *jardinet*, *maisonnette*, *tablette*, etc. (dont *-ot* dans *ilot*, *ballot*, *péloté*, paraît être une forme à variation vocalique). La finale masculine *-et* a du reste aujourd'hui un son intermédiaire entre *ɛ* et *ɛ̃*, nettement fermé dans certaines régions (ainsi le long de la Loire, et parfois à Paris).

Remarque II. — Dans le Nord de la Gaule, à une époque très ancienne (antérieure en tout cas au VIII^e siècle), l'*ɛ* accentué entravé, qui se trouvait suivi d'un *i* final (tombé ensuite), avait subi son influence et était passé lui-même à *ī*. Cette inflexion, due en principe à une élévation anticipée de la langue qui prend par avance la position de *i*, ne s'est d'ailleurs produite que dans certaines catégories de mots. C'est ainsi que le pronom masc. *il* remonte à une forme **illi* (lat. vulg. **illi*, cl. *ille*) ; comparez le fém. *elle* (= *illa*). De même le nom de nombre *vingt*, afr. *vint*, remonte à **vīnti* (lat. vulg. **vīnti*, cl. *vīgīnti*) ; comparez l'italien *venti*. La terminaison *-isti* était devenue **-īsti* à la 2^e pers. sg. du parfait : *vis*, afr. *veis* (= **vidīsti*, cl. *vidisti*). Le même fait s'observe du reste dans le radical de quelques parfaits où l'*ɛ* était libre, parfois suivi d'une gutturale ou d'une nasale : *pris* (= **prīsi*, **prē(n)si*, cl. *prehendi*), *fis* (= **fīci*, cl. *fēci*), *vins*, afr. *vin* (= **vīni*, cl. *vēni*). Le participe *pris* (= **prēsu*) a subi l'influence du parfait, de même que le participe *mīs* celle de *mīsi* (cf. *mets* = *missu*, *messe* = *missa*). Enfin l'adverbe de lieu *y*, afr. *i* (cf. § 172, rem.), laisse supposer que *ibi* était passé à **ībi* (mais il pourrait aussi représenter *hīc*).

Remarque III. — La forme démonstrative *cest* = *ecce-istu* (cf. les cas-sujets de l'afr. *cist* = **ecce-isti*, *cil* = **ecce-illi*) est devenue par affaiblissement, dès le moyen âge, *ce* devant une initiale consonantique : on a dit *ce père*, à côté de *cest enfant* (plus tard *cet enfant*). — Dans *flēb(i)le* (afr. *flōible*, *foible*, *faible*, § 54, hist. *b*, et § 185, I), le groupe *bl* n'a pas fait entrave. *Stēlla*,

devenu dans le latin vulgaire des Gaules **stēla* (cf. § 186, hist.), donne en fr. *étoile* d'après le § 54. Les mots *aisselle* et *mamelle* proviennent de **axella*, **mamella* (pour *axilla*, *mamilla*) par changement ancien de suffixe. — L'orthographe par *ei* dans *seize*, pour afr. *seze* (= sēdecim), est arbitraire ; cf. *treize* (= trēdecim). Quant aux formes *vierge* et aussi *cierge*, elles sont pour afr. *virge* (virgine), *cirge* (cereu), mots d'introduction savante et liturgique, où s'est produit vers le XIII^e siècle un changement inexpliqué de *i* en *ie* devant *r* + consonne.

Remarque IV. — Un ancien *ɛ* entravé s'est arrondi en *ø* entre deux consonnes labiales dans *veuve*, afr. *veve* (= vidua) ; cf. à l'initiale *brucage* pour afr. *bevrage* (§ 178, II). En moyen français, sous des influences dialectales venues de Normandie et de l'Ouest, la même tendance se manifestait pour l'*è* issu de *a* libre accentué dans des mots comme *fève*, *lèvre*, prononcés *feuve*, *leuvre*.

56. L'*ɛ* accentué, qui s'est trouvé entravé par *l* + consonne, aboutit en français à *œ* (écrit *eu*). Ex. : Capillos, *cheveux* ; illos, *eux* ; **filtru* (germ. **feltar*), *feutre*.

Historique. — Lors de la vocalisation de *l* (§ 188), l'*ɛ* a subi dans ces mots une influence labiale qui l'a fait passer à *œ*. La série théorique des transformations de *illos*, par exemple, paraît avoir été : *ɛls*, *ɛus*, *œus*, *œs*, *œ*.

Remarque. — Le mot *yeuse* (= **ilice*, cl. *ilicem*) est emprunté au Midi (provençal *euze*). La forme de *basoche* pour **baseuche* (= *basilica*) est dialectale, ou a subi quelque influence obscure (cf. les formes de l'afr. *fautre* et *fotre*, à côté de *feutre*).

c) **E fermé** sous l'influence du *yod*.

1^{er} CAS : E + y.

57. Lorsque l'*e* accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte en français de cette combinaison une diphtongue *ei* devenue ensuite *oi*, et finalement *wa* (écrit *oi* par tradition, cf. § 54). Ex. : a) Feria, foire; celt. cervisia, cerwoise. — b) Rège, roi; lège, loi; Ligere, Loire; plicat, ploie; tēctu, toit; strictu, étroit; crēscere, croître; pīce, poix.

Historique. — On doit admettre que dans un mot comme *rège*, devenu de bonne heure **reye* (§ 118, hist.), la diphtongue *ei* est antérieure à celle qui s'est produite pour *e* libre (*mē* = *mē*, etc.) : mais elle s'est naturellement confondue avec l'autre et en a subi toutes les transformations ultérieures (cf. § 54, hist.)

Remarque I. — Le mot *ceruicem* était devenu en lat. vulg. **berbīce*, d'où le fr. *brebis*. Le participe *dīt* remonte à **dīctū* (cl. dictum) qui s'était produit sous l'influence de *dīcere*; cf. l'adjectif *benoît*, afr. *benoît* (d'abord *benēit* = benedictu), dont *benēt* est la forme normande introduite au xvi^e siècle. D'autre part l'afr. *coilloite* (= collēcta) est devenu plus tard *cueillette* par changement de suffixe (cf. la forme d'emprunt *collecte*).

Remarque II. — Les formes comparatives *pējor*, *pejus*, ont donné en fr. *pire*, *pis*, parce qu'elles étaient en réalité dans la prononciation du lat. vulg. **pejior*, **pejjus*. D'après une tendance de l'*e* à s'ouvrir devant labiale (cf. **femita*, § 52, I, et la forme

de l'afr. *fioble* = *flèbile), au lieu de *ebrium* on avait aussi **ebriu*, qui aboutit à *ivre* (d'après le § 49). — Le mot *ecclesia* avait pris la forme **eclesia* qui est attestée, d'où le fr. *église* ; quant à **tapētīu*, devenu *tapis*, son *i* semble résulter du son qu'avait pris en bas-grec l'ῑ dans *ταπέτιον* (cf. encore *boutique*, altération de *apothēca*, gr. ἀποθήκη). La transformation de ces mots n'est point d'ailleurs entièrement populaire.

Remarque III. — La forme de *envie*, pour l'afr. *envei* (= *invidia*), provient d'une réaction savante. Les formes verbales *lie* (ligat), *plie* (plicat ; cf. *ploie*), sont dues à l'analogie d'autres formes régulières comme *prie* (= *præcat*), § 49.

58. Lorsque l'ε accentué est suivi d'un *yod*, qui se combine avec une autre consonne pour produire une entrave (§ 30), cet ε passe en français à *è* d'après la loi générale du § 55. Il y a deux cas principaux à noter :

1^o Le premier cas est celui où un *yod* d'origine latine ou romane s'est combiné avec *l* pour le mouiller. Ex. : *Consiliu*, *conseil* ; *vīg(i)lat*, *veille* ; **parīc(u)lu*, *pareil* ; *somnic(u)lu*, *sommeil* ; *aurīc(u)la*, *oreille* ; *corbic(u)la*, *corbeille* ; *trīc(hi)la*, *treille*.

Remarque I. — Le mot *cilium* (où l'ε est précédé d'une gutturale, cf. § 59) doit avoir été déjà en lat. vulg. **cīliu*, d'où le fr. *cil*. Par leur forme même, *exil* (*exīliu*) et *famille* (*familia*) se dénoncent comme des mots d'emprunt.

Remarque II. — C'est par substitution du suffixe *-īcula* à *-īcula* que des mots comme *lenticula*, *vitīcula*, sont devenus en fr. *lentille* et *vrille* (§ 64). Inversement *corneille* remonte à une forme vulgaire **cornīcula* qui avait remplacé *cornūcula* (dimin. de

cornicem). Dans *ouille* pour afr. *oelle* (= *ovicula*) il y a eu, vers la fin du moyen âge, introduction du suffixe *-aille* (*-acula*, *-alia*, § 40). Quant à *cornouille* pour un plus ancien *cornelle* (venant de *cornicula* dimin. de *cornu*), il doit avoir été importé des régions de l'Est où *-eil* passe à *-oil*.

2° Le second cas est celui du suffixe *-itia*, représenté en français par *-esse* (afr. *-ece*) dans un certain nombre de mots. Ex. : *Mollitia*, *mollesse* ; *pigritia*, *paresse* ; *laetitia*, *liesse* ; **largitia*, *largesse* ; **proditia*, *prouesse*.

Remarque. — Cette transformation n'est pas phonétiquement régulière, puisqu'en principe le groupe *ty* ne fait pas entrave (§ 147, 2°) : la finale attendue serait *-oise*, qui se rencontre en effet quelquefois en ancien français, notamment dans *richoise*, *prooise* (= **proditia*). La production de *-ece* (*-esse*) doit sans doute s'expliquer par une substitution de **-īcia* à *-itia* (sur le groupe *cy*, cf. § 119, 1°), et d'autre part la terminaison *-ise* fréquente en français (dans *sottise*, *couardise*, *franchise*, etc.) laisse supposer que *-itia* avait été aussi partiellement supplanté par **-ītia* (peut-être sous l'influence des participes féminins en *-īta*). Quant à la terminaison *-ice*, dans les mots féminins comme *avarice* (*avaritia*), *malice* (*malitia*), *justice* (*justitia*), ou dans les masculins comme *vice* (*vitium*), *service* (*servitium*), elle est d'origine purement savante. — Il faut noter aussi qu'il existe un autre suffixe *-esse* (dans *abbesse*, *prêtresse*, *chasseresse*, etc.), qui remonte à *-īssa* emprunté au grec par le latin vulgaire.

2° Cas : y + E.

59. Lorsque l'*ç* accentué libre est précédé d'une gutturale dégageant un *yod*, cet *ç* devient *i* en français.

Ex. : Cêra, *cire* ; cêpa, *cive* ; mercede, *merci* ; licêre, *loisir* ; placêre, *plaisir* ; pagê(n)se, *pays*.

Historique. — Le changement de *ç* libre en *i* derrière un *c* est spécial au nord de la Gaule. Il paraît s'être opéré sans diptongaison intermédiaire, la voyelle s'étant fermée davantage pendant l'évolution de *c* en *k*, *ty*, *ts* (§§ 114, 117), et est assuré pour le VIII^e siècle au moins par des graphies comme *mercidem*, *cido* (= cedo), etc., qu'on relève dans les documents mérovingiens de cette époque. Dans les mots du type de *pagê(n)se*, la fermeture de *ç* en *i* s'est également produite sous l'influence de l'élément palatal qui précédait.

Remarque I. — Le mot *paroi* remonte à la forme vulgaire **parête* (cl. *parietem*) ; *coi* vient de **quêtu* (cl. *quiêtum*), cf. § 4, III. Sur *raisin*, *poussin*, voir § 60, III.

Remarque II. — Les mots *bourgeois* = **burgê(n)se*, *françois* = *franciscu* (plus tard *français*, § 54, hist., *b*), ont subi dans leur terminaison l'influence des mots comme *courtois* = **corte(n)se*. Cf. au contraire *marquis*, afr. *marchis*, dérivé régulièrement de *marche* (= germ. *marka*) à l'aide du suffixe *-ê(n)se*.

Remarque III. — Dans les formes verbales *disais* (afr. *diseie*, *disoie* = **dicēa*) et *faisais* (afr. *faiseie*, *faisoie* = **facēa*), la terminaison a été soustraite à l'influence du *yod* pour rester conforme à celle des autres imparfaits. *Recipit* aboutit pour des raisons analogues à *reçoit* (afr. *receit*), et *cêlat* à *cèle* (afr. *ceile*, *çoile*) ; *sollicitat* était déjà en lat. vulg. **sollicitat*, d'où le fr. *soucié*.

d) E fermé suivi d'une nasale.

60. L'*ç* accentué et libre devant une nasale :

1° Devient en français *ç* (écrit *ei*), si la consonne a

conservé son articulation étant suivie d'un ancien *e* sourd. Ex. : Plēna, *pleine* ; *pena (cl. poena), *peine* ; vēna, *veine* ; *vervēna, *verveine*.

2° Aboutit à la voyelle nasale *ē* (écrite *ein*, *eim*) en se combinant avec la consonne, si celle-ci est devenue finale. Ex. : Plenu, *plein* ; frenu, *frein* ; rene, *rein* ; sīnu, *sein* ; Rēmis, *Reims*.

Historique. — Dans le Nord de la France, l'*e* libre s'est d'abord diphtongué en *ei* devant un *n* comme devant toute autre consonne (§ 54, hist., a). Mais l'action de la nasale s'est fait sentir sur cette diphtongue, avant qu'elle passât à *oi* : il en est résulté une diphtongue nasale, et au moyen âge *plein*, *pleine*, se prononçaient *plēyn*, *plēyne* (assonant dès le XIII^e siècle avec les mots en *-ain*, *-aine*, § 43). Dans la période du moyen français, par une évolution qui ne semble avoir été achevée qu'au début du XVII^e siècle, le groupe *ēyn* s'est réduit à *ē* : tandis que dans le groupe *ēyne*, par dénasalisation, *ēy* se réduisait à *e* devant un *n* toujours nettement articulé.

Remarque I. — Dans les dialectes de l'Est, en Lorraine et en Bourgogne, l'évolution de *ei* en *oi* avait également eu lieu devant les nasales (de là des formes *plein*, *peine*, etc.). C'est peut-être de ces régions que vinrent, vers le XVII^e siècle, les formes *foin* (afr. *fein* = fenu) et *avoine* pour *aveine* (= avēna) dont se servait encore Racine. Mais on pourrait d'ailleurs admettre que, derrière une consonne labiale, il se soit produit à Paris même une hésitation entre les sons *ēyn* et *œyn* (cf. l'alternance de *e* avec *œ*, § 54, hist., b), et cette explication doit certainement s'appliquer à *moins* (afr. *meins* = minus) ainsi qu'à *meindre* (afr. *meindre* = minor), qui ne sauraient être des formes dialectales. Au milieu du XVII^e siècle, d'après le témoignage de Vaugelas, beaucoup de gens disaient encore « *mains* pour dire *moins* ».

Remarque II. — L'orthographe *êtrenne* (afr. *estreine* = *stréna*) est moderne : il en est de même de *arène* (afr. *areîne* = *arena*), et *cène* (*céna*) est un mot savant. Quant à la forme verbale *mène* (afr. *meine* = *minat*), elle a passé par une étape *mène* (d'après *mener*, cf. § 54, II).

Remarque III. — Les mots *racēmu*, *pullicēnu*, étaient déjà par substitution de suffixes en lat. vulg. **racīmu*, **pullicīnu*, d'où le fr. *raisin*, *poussin* (cf. le provençal *razim*, l'italien *pulcino*, etc.). Le mot *venin* remonte de même à **venīnu* (cl. *venēnum*), ou peut-être à un type **venīmen*. Enfin dans **percamīnu* (fr. *parchemin*) pour *pergamēnu* (gr. *περγαμηνός*), l'i résulte du son qu'avait pris l'ι dans le bas-grec byzantin (cf. § 57, II).

Remarque IV. — Dans les 1^{res} pers. pl. comme *habēmus*, *debēmus*, la flexion *-ēmus* (qui aurait abouti à **-eins*) a été de très bonne heure remplacée analogiquement par *-ons* (= *-ūmus*), d'où le fr. *avons*, *devons* (cf. §§ 43, I et 65, I).

61. L'ε accentué, lorsqu'il est entravé par nasale + consonne, se combine avec la nasale pour aboutir en français à *â* (écrit *en*, *em*). Ex. : *Vēndere*, *vendre* ; *vēndita*, *vente* ; *prēndere*, *prendre* ; *fīndere*, *fendre* ; *subīnde*, *souvent* ; **trīnta* (cl. *trīginta*), *trente* ; *sīm(u)-lat*, *semble* ; *cīn(e)re*, *prendre*.

Historique. — L'ε devant nasale + consonne (dont ne se distingue pas dans ce cas l'ε, celui de *vēntu*, *pēndere*, etc., cf. § 52) a été nasalisé de bonne heure. Jusqu'au milieu du XI^e siècle il avait le son *ê* (conservé plus longtemps en Normandie et dans l'Ouest, jusqu'à nos jours dans les patois picards et wallons) : vers cette époque *ê* s'est confondu avec *â* dans l'Île-de-France, et l'on a prononcé *vâindre*, *sâmbler*, etc., formes où la nasale n'a complètement cessé de s'articuler que pendant la période moyenne de la langue (§§ 44, 195).

Remarque I. — Lorsque, dans certains cas, la dénasalisation de *ā* s'est produite (par suite de la simplification d'une nasale double, § 195, I), il en est résulté le son *a* correspondant à un ancien *ē* latin : ainsi *femme* (= *fēmina*), après avoir été prononcé en afr. *fāme*, est devenu *fam* dans notre prononciation actuelle; cf. *couenne* (= **cutinna*) qui sonne *kwan*. C'est ce qui est arrivé également dans le mot *banne* (= *bēnna*), et pour *ē* dans les mots *panne* (= *pēnna*), *vanne* (= celt. **vēnna*) : mais l'orthographe s'est ici réglée sur la nouvelle prononciation. Cf. encore en syllabe atone le cas de la terminaison adverbiale *-emment* (dans *ardemment*, *prudemment*, etc.) qui sonne aujourd'hui *amā*, et le mot archaïque *nenni* (afr. *nenil* = **non-illi*) qui se prononce *nani*.

Remarque II. — De l'identité de son qu'avaient les groupes *en* et *an*, il est résulté dès le moyen âge une grande hésitation dans leur orthographe respective. Le français moderne écrit encore *a* pour *e*, contrairement à l'étymologie, les mots suivants : *Sans* (= *sine*), *dans* (= *de-īntus*), *céans* (= *ecce-hac-īntus*), *léans* (= *illac-īntus*), *néant* (= **ne-gēnte*), *langue* (= *lingua*), *sangle* (= *cīngula*), *cran* (= **crennu*, cl. *crēna*), *tanche* (= *tīnca*), *dimanche* (*die-dominica*), *frange* (= **frīmbia*), *vendange* (= *vīndēmia*), *pause* (= *pēnsat*), *tance* (= **tēntiat*), *revanche* (= *revīndicat*). Cf. aussi les mots d'origine germanique *bande* (afr. *bende*), *rang* (afr. *renc*), *brélan* (afr. *berlenc*), *éperlan* (afr. *esperlenc*) et *chambellan* (afr. *chamberlenc*), qui remontent à *bīnda*, *hrīng*, *bretling*, *spierling*, *kamarling* ; de plus la graphie courante *déclancher* à côté de *clenche* (all. *klinke*). — Dans les noms de nombre marquant les dizaines, comme *quadraginta*, *quīquaginta*, la finale *-agīnta* était déjà devenue par réduction en lat. vulg. *-anta*, d'où le fr. *quarante*, *cinquante*, etc.

62. Devant *n* mouillé par un *yod*, l'*ē* accentué :
1° Passe à *ē* en français, si le *y* (écrit *ign*) conserve

son articulation étant suivi d'un *ç*. Ex. : Tinea, *teigne* ; insignia, *enseigne* ; dignat, afr. *deigne, daigne*.

2^o Se combine avec *y*, devenu final ou suivi d'une consonne, pour aboutir à *ê* (écrit *ein*). Ex. : a) Signu, afr. *sein, seing*. — b) Fing(e)re, *feindre* ; cing(e)re, *ceindre* ; ping(e)re, *peindre* ; *exsting(e)re (cl. *exstinguere*), *éteindre* ; incincta, *enceinte*.

Historique. — Les mots tels que *teigne* (prononcé en afr. *tēyne*) se sont à peu près comportés comme ceux où *ç* était devant *n* + voyelle ; les mots tels que *seing, feindre* (prononcés en afr. *sēyn, fēyndre*) comme ceux où *ç* était devant *n* devenu final (cf. § 60).

Remarque. — L'orthographe moderne a remplacé *ei* par *ai* dans *daigne* et *aine* (afr. *eigne* = *inguina*, § 134, I) ; *ein* par *ain* dans *contraindre* (= *constringere*) et dans *vaincre* (afr. *veintre* = *vincere*, § 197, II).

I accentué

(*ī* EN LATIN CLASSIQUE).

a) I libre ou entravé.

63. L'*ī* latin accentué, libre ou entravé, reste intact en français. Ex. : a) Venire, *venir* ; ira, *ire* ; *offerre (cl. *offerre*), *offrir* ; filu, *fil* ; vīta, *vie* ; nīdu, *nid* ; rīsu, *ris* ; germ. *wīsa, *guise* ; rīpa, *rive* ; lībra, *livre* ; vīvu, *vif*. — b) Mille, *mil* ; villa, *ville* ; argilla, *argile* ; ī(n)s(u)la, *île* ; scriptu, *écrit*.

Remarque I. — Le cas de l'ī accentué qui reste intact, est à noter pour les infinitifs latins en *-īre*, d'où le fr. *-ir* (partire, *partir*), et pour les participes en *-itū, -itū*, d'où le fr. *-i, -ie* (partitu, *parti* : *partita, partie*) : parmi ces verbes (cf. § 54, III) sont venus se ranger les verbes germaniques en *-jan* passés généralement à *-īre* (*fouirir* = *furbjan, haïr* = *hatjan, haïr* = *haunjan, etc.*). Il existe également dans le suffixe *-itū, -itū*, qui s'est prolongé en français sous la forme *-if, -ite* (dans *maladif, pensif, inventif, etc.*). La forme vulgaire **pīa* (pour lat. cl. *pīa*, § 4) est représentée en français par l'adj. fém. *pie* (d'où a été dérivé au xv^e siècle le mot *pieux*). De plus, conformément à la remarque III du § 4, on avait un ī accentué dans la terminaison gréco-latine *-īa* substituée de bonne heure à *-ia* dans *phantasia* et autres : de là notre suffixe *-ie* (celui de *folie, maladie, Normandi*), qui pendant la période du moyen français s'est allongé en *-oie* (dans *ânerie, coquetterie*, tirés de *âne* et *coquet* par analogie avec *chevalerie* venant de *chevalier*).

Remarque II. — Le mot *glīrem*, devenu dans le latin vulgaire de la Gaule **(g)lire*, aboutit à *loir* d'après le § 54 (mais cf. *liron* = **glirōne*) ; de même le celt. *glītem*, par un dérivé **glītea*, avait donné en afr. *gloise* (d'après le § 57), plus tard *glaise*, § 54, hist., b. Sur *īlicem* devenu **ilice*, cf. § 56, rem.

Remarque III. — Les 2^{es} pers. pl. comme *dormez, servez*, pour **dormiz, *serviz* (= *dormitis, servitis*), sont dues à l'analogie de *chantez* (= *cantatis*). Cf. § 54, IV. — L'infinitif *fouir* remonte à une forme vulgaire **fodīre* (cl. *fodere*). L'ancien verbe *toussir* (= *tussīre*) est devenu *tousser*, vers la fin du xv^e siècle, par changement de conjugaison ; mais, à l'époque classique, on hésitait encore entre *puir* (= **putire*, cl. *putere*) et *puer* qui a fini par l'emporter.

Remarque IV. — Dans *essieu* qui est un singulier refait sur le pluriel et qui était en afr. *aissieus* (= **axīlis*), *aissil* (= **axīle*), le groupe *il* + consonne a subi à la finale un développe-

ment en *iu*, *ieu*, sans doute dialectal et qui pourrait être originaire du sud de la Picardie (cf. celui du mot *pieu*, § 37, II). Sur le cas des mots comme l'afr. *traître*, devenu en fr. mod. *traître* [trɛtr], etc., cf. § 91 3°.

b) I sous l'influence du *yod*.

64. L'*i* accentué suivi d'un *yod* reste intact, qu'il y ait combinaison ou production d'une entrave (§§ 29, 30). Ex. : a) *Suspīriu*, *soupir* ; *Parīsiis*, *Paris* ; *mīca*, *mie* ; *amīcu*, *ami* ; *sic*, *si* ; *dīcere*, *dire* ; *frīgere*, *frire* ; celt. **līga*, *lie* ; **sorice* (cl. *soricem*), *souris*. — b) *Filia*, *fille* ; *perīc(u)lu*, *péril* ; *canīc(u)la*, *chenille* ; **pastīciu*, *pâtis* ; *līcia*, *lice* ; *salsīcia*, *saucisse* ; *tibia*, *tige*.

Remarque I. — Le *y*, lorsqu'il s'est combiné avec *i*, n'a pu que renforcer le son primitif. Un mot comme *mīca* est devenu successivement **mīga*, **mīya*, et **mīye* qui s'est réduit à *mie*. — La finale inchoative *-īscō* de **fnīscō*, etc. (qui était dans ce cas conformément au § 136, II) a abouti au fr. *-is*.

Remarque II. — L'adjectif *frīgīdum* devenu **frīgīdu* (sous l'influence de *rīgīdum*) aboutit à *froid*. Cf. § 54, hist., b. L'afr. *volēille* (= *volatīlia*) est devenu d'assez bonne heure *volaille*, sous l'influence du suffixe *-aille* (= *-alia*, § 35, II). — Il ne faut pas confondre la particule d'intensité *sī* (= *sic*) avec la conjonction hypothétique *si*. Cette dernière était régulièrement en afr. *se*, l'*i* du latin *si* s'étant abrégé dans des combinaisons comme *sī quis*, *sī quīdem*, où il se trouvait atone (cf. §§ 92 et 98) ; mais en moyen français la forme étymologique a été rétablie.

e) I suivi d'une nasale.

65. L'*i* accentué devant une nasale est soumis en français à deux traitements distincts :

1° L'*i* qui était libre reste intact, si la nasale conserve son articulation devant un ancien *ç* sourd. Ex. : *Līma*, *lime* ; *spīna*, *épine* ; *tīna*, *tine* ; *vicīna*, *voisine* ; *farīna*, *farine* ; **narīna*, *narine*.

2° L'*i* qui était libre devant une nasale devenue finale, ou entravé par nasale + consonne, aboutit à *ē* (écrit *in*). Ex. : a) *Vīnu*, *vin* ; *līnu*, *lin* ; *pīnu*, *pin* ; *crīne*, *crin* ; *fīne*, *fin* ; *pistrīnu*, *pétrin* ; **cosīnu* (cl. *consobrīnum*), *cousin*. — b) **Cīnque* (cl. *quīnque*), *cing* ; **vīnti* (cl. *vīgīnti*), *vingt* ; *prīncipe*, *prince* ; *sīmiu*, *singe*.

Historique. — Au moyen âge, les mots comme *vin*, *fin*, assonnent avec ceux comme *fil*, *venir*, etc., ce qui prouve que la nasale finale n'avait encore agi que faiblement sur l'*i* qui est une voyelle « haute » (cf. *Introduction*, II, 13 e). C'est au xvi^e siècle seulement que cette action est devenue intense : mais en se nasalisant l'*i* paraît avoir été ramené à *ç*, d'où le son *ē*, et Tabourot en 1588 distingue à la rime *in* de *ain*, *ein*, distinction reproduite par les grammairiens jusque vers 1680. Toutefois Bèze déjà ne la faisait pas, et il semble bien que cet *ē* était descendu jusqu'à *ē* (dans *vē*, *fē*) dès le début du xvii^e siècle. Comme ces faits se sont produits seulement à l'époque où toute voyelle avait une tendance à se dénasaliser devant une nasale non finale, les mots tels que *épine*, *farine*, n'ont pas été sensiblement atteints et ont conservé la prononciation qu'ils ont encore. C'est seulement dans le peuple de Paris au xvii^e siècle,

et de nos jours dans certains patois, qu'on trouve des formes *èpène*, *farène* (provenant d'une dénasalisation de *ep̄ēnē*, *far̄ēnē*). Quant à *carène*, il est emprunté de l'italien *carēna* (lat. *carīna*).

Remarque I. — Il s'est produit quelques échanges entre les suffixes *-īnu*, *-īna*, (fr. *-in*, *-ine*) et *-anu*, *-ana* (fr. *-ain*, *-aine*, § 43). C'est ainsi que dès le latin vulgaire *pullīnu* était devenu **pullanu* (d'où le fr. *poulain*), et que plus tard l'afr. *parrīn* (= *patrīnu*) et *marrīne* (= **matrīna*) sont passés à *parrain*, *marraine*; cf. encore la graphie *nourrain* pour afr. *nourrin* (= *nutrīne*). Sur le changement inverse auquel est dû *aveline*, voir § 43, I. — Dans les 1^{res} pers. pl. comme *seulīmus*, *dormīmus*, la flexion *-īmus* (qui aurait abouti à **-ins*) a été de bonne heure remplacée analogiquement par *-ons* (= *-umus*), d'où le fr. *seuons*, *dormons* (cf. §§ 43, I et 60, IV).

Remarque II. — Devant un *y* mouillé final, comme devant un *n* ordinaire, *i* par combinaison aboutit à *ê* (écrit *in*). Ex. : *Scrīniū*, *écrin*; **latrocīniū* (cl. *latrocinium*), *larcin*. Il reste intact, si le *y*, écrit *gn*, s'articule. Ex. : *Vinea*, *vigne*; *linea*, *ligne*. — Les mots *bēniū* (*benignum*) et *malīn* (*malignum*) sont des mots d'emprunt.

O ouvert accentué

(*ō* EN LATIN CLASSIQUE).

a) O ouvert libre.

66. L'*ō* latin, accentué et libre, aboutit en français à *œ* (écrit *eu*, *œu*), qui est *æ* devant une consonne qui s'articule, et *ø* devant une consonne finale muette. Ex. : a) *Cōr*, *cœur*; *sōror*, *sœur*; **mōrit*, *meurt*;

möla, *meule* ; gladiölu, *glaiëul* ; filiölu, *filieul* ; böve, *bœuf* ; növu, *neuf* ; pröba, *preuve* ; öp(e)ra, *œuvre* ; *födru (germ. fôdr), *feurre*. — b) Mövet, *meut* ; *pötet, *peut*.

Historique. — L'ø libre a éprouvé de bonne heure une diphtongaison dont on retrouve la trace dans la plupart des langues romanes. Au nord de la Gaule, notamment, il est passé à *uo* vers le vi^e siècle, par un processus très analogue à celui qui a transformé *ε* en *ie* (cf. § 46, hist.). Par suite de l'allongement des voyelles libres sous l'accent, un mot tel que *cør* est devenu théoriquement *køør*, puis par dissimilation des deux éléments *køør*, et *kuor* par une dissimilation plus forte. Des formes avec *uo* se trouvent dans les plus anciens textes français (cf. l'italien qui a conservé *nuovo*, etc.). Mais, dès le début du xi^e siècle, cet *uo* par une étape *uø* ou *üø* est passé à *uø* ou *üø*, dans certains cas aussi à *uø* ou *üø*, suivant que l'arrondissement du second élément persistait ou non (*kuor* devient dialectalement *küør* ou *küør*, *küør*, ou *küør* ; cf. l'espagnol qui a conservé *nuevo*, etc.). Au moyen âge, les scribes suivant la région à laquelle ils appartenaient, écrivaient les mots cités plus haut tantôt *cuer*, *buef*, *nuef*, etc., tantôt *coer*, *boef*, *noef* : de là des confusions et des hésitations qui se sont perpétuées en partie dans notre orthographe moderne. Au point de vue phonétique, la forme dominante de la diphtongue dans l'Ile-de-France paraît avoir été *üø* qui, au cours du xiii^e siècle, s'est réduit à *ø* par effacement du premier élément. Plus tard, cet *ø* est devenu *ø* ou *ø* suivant qu'il se trouvait ou non en finale directe (cf. le *ø* provenant de *ø* latin, § 72), mais il est toujours fermé devant *s*, ainsi dans *Meuse* (= *Mösa*) ; on prononce aussi avec un *ø* le mot *meute* (afr. *muele* = **mövita*), et l'on hésite pour *meule* entre *møl* et *møl*.

Remarque I. — L'adjectif *creux* (air. *crues*, d'accord avec le provençal *crøs*) remonte à un type vulgaire **crösu* d'origine incertaine, et qu'il paraît difficile de rattacher au participe *corro-*

sus. — Dans la particule *fors* (= *fòris*), il n'y a pas eu diphtongaison par suite de l'emploi proclitique. Les mots *rose* (*rōsa*), *école* (*schola*) et *étole* (*stola*) sont des mots d'emprunt ou qui ont subi une influence savante : noter aussi *vole* (*vōlat*), et autres formes appartenant au même verbe. Les formes primitives *chevreuil* (= *capreōlu*), et *escureuil* (= **scuriōlu*, cl. *sciūrum*) sont devenues, au cours du *xvi^e* et du *xvii^e* siècle, *chevreuil*, *écureuil*, sous l'action analogique des mots terminés en *-euil* (§ 70). C'est également à l'analogie qu'est due la finale de *cercueil*, pour afr. *sarcueu* (= **sarcōfu*, cl. *sarcōphagum*) : d'après les mots comme *sueil*, pl. *sueus*, il s'était produit à côté de *sarcueus* une forme *sarcueil*. Enfin on hésite depuis longtemps sur la prononciation de la finale dans *linceul* (= *linteōlu*).

Remarque II. — L'afr. *avuec* (= **ab-hōque*) s'est réduit à *avec* dès le *xiii^e* siècle, l'*u* y ayant été absorbé par le *v* précédent à l'époque où *ue* était encore une diphtongue (cf. afr. *illec* pour *illuec* = **illōque*). On a eu au contraire une réduction de l'afr. *fuer* (= *fōru*) à *fur* dans l'expression *au fur et à mesure*, où il était proclitique.

Remarque III. — Des formes verbales comme *prueve* (= *prōbat*), *trueve* (= **trōpat*), *uevre* (= *ōperit*), *cuevre* (= **coperit*, cl. *cooperit*) et *suefre* (= **sōterit*, cl. *suffert*) sont devenues en fr. mod. *prouve*, *trouve*, *ouvre*, *couvre*, *souffre*, par analogie avec les formes à radical atone (*prouver* = *probāre*, etc., § 99) : la vieille forme *treuve* était encore employée au *xvii^e* siècle par Molière et par La Fontaine. — Le mot *roué*, dont la forme ancienne et régulière *reue* (= *rōta*) existe encore dans les patois picard et bourguignon, a de même été refait sur le diminutif *rouelle* (= *rotēlla*).

b) O ouvert entravé.

67. L'*o* latin accentué, placé devant une entrave,

reste ordinairement intact en français. Ex. : Pörta, *porte*; mörte, *mort*; c(h)örda, *corde*; pörçu, *porc*; cörnu, *cor*; dörmüt, *dort*; cöllü, *col*; *cöccu, *coq*.

Remarque I. — Il faut toutefois observer que, devant un *s* qui s'efface ou non, l'*o* est devenu *ø* en français moderne (sur le sort de *a* dans la même situation, cf. § 36, I). Ex. : Côte (afr. *cöste* = *cösta*), hôte (afr. *öste* = *höspite*), tôt (afr. *töst* = *töstu*), os (afr. *ös* = *össu*), fosse (afr. *fösse* = *fössa*), grosse (afr. *grösse* = *grössa*). Le mot *crosse* (afr. *croce*), qui se prononce *krø̃s*, remonte à un type bas lat. **cröcia*. — Les pronoms *nöstru* et **vöstru* (cl. *vëstrum*) ont pris respectivement en français deux formes divergentes (*nötre* et *notre*, *vötre* et *votre*), suivant qu'ils étaient employés seuls ou devant un nom : c'est au cours, semble-t-il, du xv^e siècle que cet état de choses a commencé à s'établir, et Th. de Bèze fait une distinction quantitative entre *nöstre maison* et *la nöstre*.

Remarque II. — Dans *törta* devenu *tourte* conformément au § 73 (et dont *tarte* ne paraît être qu'une variante phonétique), il faut supposer que, dès le latin vulgaire, l'*o* était passé à *ø* sous des influences obscures. — Dans *röle* (= *rötulu*), qui est un mot savant et s'écrivait autrefois *roolle*, le son fermé provient de la contraction des deux *o*. Pour quelques termes dont l'origine reste obscure (*mot* = **mottu*, cl. *müttire*; *pot* = **pöttu*, cl. *pötum*; *sot* = **söttu*, cl. *stültum*), le passage récent de *ø* à *ø* a été consécutif de l'effacement du *t* final dans la prononciation (cf. § 152).

68. L'*ø* accentué, qui se trouve entravé devant *l* + consonne, par combinaison avec *l* vocalisé (§ 188), aboutit en français à *u* écrit *ou*. Ex. : *Cöl(a)-pu, afr. *colp*, *coup*; *völ(ü)ta, afr. *volte*, *voüte*; söl(i)-

dus, afr. *solz*, *sou* ; möl(e)re, afr. *moldre*, *moudre* ; föllis, afr. *föls*, *fou* ; pöll(i)ce, afr. *polce*, *pouce*.

Remarque. — A côté des formes savantes *polype* et *poulpe*, afr. *polpe* (= pôlypu), le mot *pieuvre* (qui semble avoir passé par des étapes **pueleve*, **pueve*, **pueuve* et **pieuve*, cf. *yeux* § 70, 1) est une forme d'origine normande, popularisée par V. Hugo vers 1862.

c) O ouvert sous l'influence du *yod*.

69. Lorsque l'ø accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte de cette combinaison en français le son complexe *œi* (écrit *ui*). Ex. : a) Cöriu, *cuir* ; pö(d)iu, afr. *pui*, *puy* ; mö(d)iu, *muid* ; inö-(d)iat, *ennuie* ; hö(d)ie, [*aujourd'*]hui ; *pösseat (cl. possit), *puisse* ; östrea, *huitre*. — b) Nöcte, *nuit* ; öcto, *huit* ; cöxa, *cuisse* ; nöces, *nuis*.

Historique. — Cette transformation s'explique facilement (cf. celle de *e* + *y*, § 49). Ici, après la diphtongaison normale de ø libre (§ 66, hist.), on a eu *uo* + *y*, c'est-à-dire une triphongue *uoi*, plus tard *uœi*, où l'élément médial s'est effacé : *cöriu* par exemple est passé par les étapes théoriques **kuoyr*, **kuœir*, pour aboutir à *küür*. Ce changement s'est produit, au nord de la France, dans une zone sensiblement identique à celle où *iey* s'est réduit à *i*. A la fin du XI^e siècle, *üi* était encore une diphtongue décroissante assonant avec l'*ü* simple : un peu plus tard, l'accent s'est déplacé, et *üi* (par progression *œi*) a rimé avec les mots en *i*.

Remarque I. — La particule *puis* n'a pas une origine absolument certaine : elle semble représenter un type vulgaire **posteo* ou **pōsteis*, pour le classique *pōstea* (de même que la particule archaïque *ains*, afr. *ainz*, paraît reproduire **anteo* ou **anteis*, pour le cl. *antea*). Mais elle pourrait aussi, ayant été préposition autrefois, remonter directement au latin archaïque *pōste* (cl. *post*) : un groupe phraséologique tel que *pōste-unum annum* devait aboutir à *puis un an* (comme *antē-unum annum* aboutissait à *ainz un an*). La formule conjonctive *puisque* semble se rapporter plutôt à **pōsteo quid* (cl. *postquam, posteaquam*).

Remarque II. — Dans l'afr. *vide* (= *vocita*) l'*u* a été absorbé par le *v* qui précédait, d'où le fr. *vide*. — L'ancienne forme verbale *muir* (= **morio*, cl. *mior*) a été remplacée en moyen français par *meurs*, sous l'influence de la 2^e et de la 3^e personnes (*meurs* = **mōris*, *meurt* = **mōrit*). De même en concurrence avec le régulier *puis* (= **posseō*, cl. *possum*), il s'est produit une forme analogique *peux* (d'après *peux* -- *pōtes*, *peut* = **potet*, cl. *potest*), qui n'a pas encore complètement triomphé de l'autre.

Remarque III. — Les trois mots *feu*, *jeu*, *lieu* remontent à *fōcu*, *jōcu*, *lōcu*, où le *c* s'est effacé (sans doute à l'étape *g*) au lieu de passer à *y*, parce qu'un élément palatal ne pouvait pas se développer entre deux voyelles vélaires. De là des formes primitives **fōu*, **jōu*, **lōu*, où la finale en hiatus s'est conservée (cf. § 13, I, et le mot *dieu* = *dēu*, § 46, I), et qui par la diphtongaison normale de l'*o* sont passées à **fuou*, **dzuou*, **luou*. Le mot **fuou* est ensuite devenu **fūq̄w*, puis **fāw* (absorption par la labiale *f* du premier élément de la triphthongue), et enfin *fā* (effacement de l'élément final, fermeture de *q̄* en *q̄*). Dans les formes **džūq̄w* et **lūq̄w*, l'élément *ū* a persisté tout en passant par dissimilation au son plus aigu *i* (cf. le développement de *oculos* en *yeux*, § 70, I) : mais l'ancien **džiq̄w* (afr. *gieu* fréquent à côté de *jeu*) a fini par perdre son *i* qui s'est fondu dans le *ž* initial, tandis

que **liq̄w* a conservé le sien (d'où le fr. mod. *žq̄*, *lyq̄*). — Le mot *cōcus* (cl. *cōquus*) a subi sans doute un développement analogue pour aboutir au fr. *queux*.

70. Lorsque l'ϕ accentué est suivi d'un *yod* qui se combine avec un *l* pour le mouiller (groupes *ly*, *cl*, *gl*), il en résulte une entrave d'une nature spéciale devant laquelle ϕ s'est développé comme s'il était libre (§ 66). Ex. Fōlia, afr. *feuille*, *feuille*; dōliu, *deuil*; sōliu, *seuil*; *orgōliu (germ. **urgōli*), *orgueil*; ōc(u)lu, *œil*; *trōc(u)lū, *treuil*; celt. *brōg(i)lu, *breuil*.

Historique. — A un moment donné, sous des influences dialectales, il semble y avoir eu en français une tendance à confondre les finales *-euil* et *-eil*, prononcées sans doute uniformément *el*. Dans la seconde partie du xv^e siècle et au début du xvii^e, certains poètes faisaient volontiers rimer des mots comme *œil*, *orgueil*, avec *soleil*, *pareil*, etc. — Il faut observer que le son *q̄* a conservé la graphie *œ* dans *œil*, l'ancienne graphie *ue* derrière *c* et *g* dans *cueille*, afr. *cueil* (= **cōlligo*), *écueil*, *cercueil*, *orgueil*. Cf. § 66, hist.

Remarque I. — Le développement du pluriel *ōc(u)los* a été le suivant : *ūels*, puis (*l* + consonne se vocalisant comme *l*, § 190, I) *ūeus*, *ūes*, et enfin par le passage de *ū* au son plus aigu *i* (cf. *lieu*, § 69, III) *iēs* et *yœ*, écrit *yeux*.

Remarque II. — Le mot *huile* (= *ōlea*), où le *y* au lieu de mouiller *l* s'est combiné avec ϕ pour produire *ūi* (§ 69), est un mot d'introduction tardive, venu par la liturgie. Quant à la forme du fr. mod. *fauteuil*, elle représente une forte altération de l'afr. *fauestuel* (germ. *faldastōl*).

d) **O ouvert suivi d'une nasale.**

71. Tout *o* ayant pris de bonne heure dans la plus grande partie de l'ancienne Gaule un son fermé devant une nasale, il n'y a pas ici de distinction à faire entre *o* et *o* : leurs destinées ultérieures seront donc exposées en même temps. Voir §§ 77 et 78.

Historique. — Déjà en latin vulgaire l'*o* était devenu *o* devant les groupes de consonnes comme *nt*, *nd*. Toutefois, même pour la Gaule, certaines réserves sont nécessaires. Il semble que, dans quelques parties du nord de la France, l'*o* devant une nasale avait conservé plus longtemps sa valeur propre, comme le prouve la forme diphtonguée *buona* (= *bōna*) dans la Cantilène d'Eulalie, composée au Nord-Est, et aussi *buen* dans des textes normands (cf. l'italien *buono*, l'espagnol *bueno*). Ce fait est surtout notable pour *o* + *m* : des formes *huem* (= *hōmo*), *cuens* (= *comes*), se rencontrent au moyen âge, et la dernière spécialement est ordinaire un peu partout, même dans l'Ile-de-France. — On doit aussi supposer que *t(u)ām*, *s(u)am*, ont passé par **lōm*, **sōm*, pour aboutir à l'afr. *tuen*, *suen* (§ 51, rem.); et que la 1^{re} pers. *suis*, afr. *sui*, remonte à **sō* (c.-à-d. **sōm* pour *sām*), devenu **sōyo* sous l'influence de **ayo* (§ 171, III).

O fermé accentué

(*ō* ET *ū* EN LATIN CLASSIQUE).

a) **O fermé libre.**

72. L'*o* latin, accentué et libre, devient en français *a* (écrit *eu*, *au*), qui est *a* devant une consonne

articulée et *q* à la finale. Ex. : a) Flōre, fleur ; hōra, heure ; sapōre, saveur ; (il)lōru, leur ; sōlu, seul ; gūla, gueule. — b) Vōtu, veu ; nepōte, neveu ; nōdu, neud ; *prōdis, preux ; otiōsu, oiseux ; dūos, afr. *dous*, deux.

Historique. — L'*q* libre a abouti en français au même résultat que l'*q*, mais par une voie sensiblement différente. Au nord de l'ancienne Gaule, vers la fin du VIII^e siècle sans doute, en même temps que *ç* se diphtonguait en *ei* (C. 54, hist.), la voyelle vélaire *q* a dû d'une façon très symétrique passer à *ou* : en théorie, *flōre* par allongement et dédoublement de la voyelle accentuée est devenue **flōqr*, puis **flour* par dissimilation entre les deux éléments. La preuve de ce fait est dans des graphies de la fin du IX^e siècle, telles que *bellezour* = **bellatiōre* (Cantilène d'Eulalie), *correcious* = **corruptiōsu* (Fragment de Jonas). Il faut reconnaître toutefois que cette notation n'a pas prévalu : les manuscrits du XI^e et du XII^e siècle écrivent généralement par un *o* simple les mots *flor*, *sol*, *glorios*, etc. (ou par un *u* en Normandie, *flur*, *sul*, *glorius*, etc.). Mais il est permis de supposer que cet *o* avait légèrement le son d'une diphtongue, car c'est devant un élément labial *u*, *w* (effacé ensuite) qu'il a dû devenir *o*, écrit *eu* : le fait semble s'être produit dans la seconde moitié du XII^e siècle, d'abord au Nord-Est, puis avoir rayonné de là vers les provinces du Centre. Quant à la distinction entre *q* devant consonne et *q* en finale directe, elle date de la période du moyen français, mais n'était pas encore bien établie au XVII^e siècle. Devant *s* d'ailleurs, l'*q* est resté fermé au féminin comme au masculin dans l'important suffixe *-eux*, *-euse* = *-ōsu*, *-osa* (*herbosu*, *herbeux* ; *herbosa*, *herbeuse* ; cf. les nombreuses créations analogiques telles que *poudreux*, *bonteux*, *courageux*, etc.).

Remarque I. — Il faut observer d'abord qu'en latin vulgaire l'*q* suivi d'une labiale s'était ouvert dans un certain nombre

de mots. Ex. : *Colōbra (cl. colūbra), afr. *coluevre*, *couleuvre* : *ōvu (cl. ōvum), afr. *uef*, *auf* ; *jōvene (cl. jūvenem), afr. *juene*, *jeune* : *mōbile (cl. mōbile), afr. *mueble*, *meuble* : *coperit (cl. cōperit = cōōperit), afr. *cuevre*, *couvre* (sur *cōpreu, cf. § 75, I). Par contre en français, devant la labiale *v*, le développement de *ou* en *a* n'a pas eu lieu. Ex. : Lūpa, *louve* ; Lupara, *Louvre* ; cūbat, *couve* ; rōbur, *rouvre*. Le mot *lūpu* est en afr. *lou[p]* ou *leu* (conservé dans *à la queue leu leu*) : la première de ces formes semble avoir prévalu sous l'influence du féminin *louve*. Cf. aussi le mot *dōga (cl. dōga, gr. δόγη), devenu en afr. *doe*, *doue* (conservé dans *douelle*), et *douve* par dégagement d'un *v*.

Remarque II. — Les autres exceptions à la règle ne sont qu'apparentes, et se laissent expliquer par des actions analogiques ou des emprunts. D'abord dans la conjugaison l'afr. *neue* (= nōdat) passe à *noue* sous l'influence de *nouer* (= nōdāre), qui est régulier, § 99 ; de même *avoue* (cf. le subst. verbal *aveu*), *coule* (afr. *keule*), *épouse*, sont refaits d'après *avouer*, *couler*, *épouser*. C'est à ce dernier que sont dus aussi les subst. *époux*, *épouse*. L'adj. *jaloux* (encore *jaleus* parfois au xvi^e siècle) repose sur *jalousie*, et *amour* (parfois afr. *ameu*) sur *amoureux* ; mais on a supposé aussi que ces deux mots pouvaient être dus à une influence provençale et à la lyrique des Troubadours (d'ailleurs des formes telles que *flour*, *doulour*, *savour*, d'accord avec celles de la Champagne et des dialectes de l'Est, étaient encore très usuelles chez les auteurs du xv^e siècle). Les formes *ventouse* (= ventosa) et *pelouse* (= pilōsa) sont originaires du Midi, ainsi que le nom de *Toulouse* (= Tolōsa) et *velous* (= villōsu) devenu au début du xvii^e siècle *velours* par addition d'un *r* parasite ; *proue* est un emprunt à l'italien (génois *pruu* = prora). — L'afr. *meure* (= mōra) est d'autre part devenu *mûre*, par confusion avec l'adj. *mûre*, afr. *mēure* (= matūra). Dans *prud'homme* qui est pour l'afr. *preu d'ome*, *eu* s'est réduit à *u* parce qu'il s'est trouvé en syllabe initiale ; de là vient aussi l'adjectif *prude*. Quant à *dévôt* (devōtum), *noble* (nōbilem), *rude* (rūdem), etc., ce sont des mots savants.

Remarque III. — *Tout, toute* (= *tōttu, *tōtta, cl. tōtum, tōtam) avaient un *o* entravé, § 73. *Nous, vous* (= nōs, vōs), *pour* (= *pōr, cl. prō) et *où* (= ūbi) proviennent de ce que ces mots s'employaient proclitiquement : l'ancienne préposition *sour* (= sūper) est devenue *sur*, sous l'influence de *sus* (= sūsu). Le même emploi proclitique explique les formes pronominales *ce, le*, affaiblissement de l'afr. *ço* (= ec]ce-hōc), *lo* (= il]lū), qui s'est produit vers le début du XII^e siècle : *les* pour **los* (= il]lōs) est antérieur. Cf. *mes, tes, ses* (= *mōs, *tōs, *sōs), et les formes identiques du féminin pluriel.

b) O fermé entravé.

73. L'*o* accentué entravé est devenu en français *u*, écrit *ou*. Ex. : Cōrte, *cour* ; *tōttu (cl. tōtum), *tout* ; cō(n)stat, *coûte* ; crūsta, *croûte* ; tūrre, *tour* ; ūrsu, *ours* ; sūrdu, *sourd* ; cūrdu, *court* ; būlla, *boule* ; būcca, *bouche* ; gūtta, *goutte* ; cūb(i)tu, *coude* ; germ. *krūppa, *croupe* ; *mūssa (germ. mos), *mousse*.

Historique. — Il est probable que, dans la zone française proprement dite, cet *o* entravé était encore intact au XII^e siècle (dans *cort, tor, gole*, etc.). C'est vers le XIII^e siècle qu'il s'est modifié en passant directement au son qu'avait *u* en latin, et que le français ne possédait plus (cf. § 79) : le changement est déjà noté assez souvent par des graphies *ou* dans les manuscrits de cette époque.

Remarque I. — D'anciens mots populaires *fourme* (= fōrma), *ourne* (= ordine), ont été remplacés par des mots savants *forme, ordre*.

Remarque II. — L'adverbe *deōrsu*, devenu *deōsu*, aboutit à l'afr. *jus* (d'où le dérivé *jusant*) sous l'influence de *sus* (= sū-

su, cl. sursum); *aliòrsum* à *ailleurs* (afr. *aillors*), peut-être par une forme vulgaire **aliòre* et avec addition postérieure du *s* adverbial. Le mot *gorge* remonte à un type **gōrga* (cl. gorges). Dans l'afr. *meole* (= *medūlla*), il s'est produit anciennement une transposition sous l'influence du suffixe *-ele* (*-elle*), d'où la forme *moele*, *moelle* (prononcée aujourd'hui *mical*, § 54).

74. L'*o* entravé par *l* + consonne se combine avec *l* vocalisé (§ 188), et aboutit en français à *u*, écrit *ou* (le résultat est donc le même que pour *o* devant *l* + consonne, § 68). Ex.: A(u)scūltat, afr. *escolte*, *écoute*; ũltra, afr. *oltre*, *oultre*; cūltra, afr. *coltre*, *coutre*; pūlv(e)re, afr. *poldre*, *poudre*.

Remarque. — Dans *foudre*, qui est en afr. *foldre* ou *joildre* (= **fūlgēre*, cl. *fūlgur*), *l* a été primitivement mouillé, mais le résultat identique. — Dans *pouls* (= *pūlsu*) l'orthographe étymologique a rétabli un *l* qui ne se prononce pas; on fait au contraire sentir celui de *moult* (pour afr. *molt*, puis *mout* = *mūltu*), qui est du reste un adverbe archaïque et réservé au style marotique. — Sous sa forme actuelle, le mot *orme* (afr. *oume* = *ūlmu*) semble venu d'un dialecte du Sud-Est où *l* était passé à *r* devant une labiale. Enfin le latin *singultum* était devenu **singluttu* (sous l'influence de *gluttus*), d'où afr. *senglout*, et par changement de suffixe *sanglot*.

• c) **O fermé sous l'influence du yod.**

75. Lorsque l'*o* accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte de cette combinaison en français le son complexe *wa* (écrit *oi* par tradition, cf. § 54). Ex. :

a) Dormitōriu, *dortoir* ; rasōriu, *rasoir* ; dolatōriā, afr. *dolōire, doloire* ; angŭstia, *angoisse* ; cōfea, *coiffe*.
 — b) Vōce, *voix* ; nŭce, *noix* ; crŭce, *croix* ; *bŭx(i)-da, afr. *boiste, boîte*.

Historique. — Dans la période ancienne du français, *oi* provenant de *o* + *y* assonait avec les mots comme *flor, sol* : il a donc été distinct tout d'abord de la diphtongue *oi* provenant par *oi* de *e* latin libre (*avoir* = *habère*), diphtongue où l'*o* était ouvert (ainsi que dans *oi* = *au* + *y*, § 84). Il ne s'est confondu avec elle que vers le début du XIII^e siècle, et en a depuis subi toutes les vicissitudes (cf. § 54, hist.).

Remarque I. — Dans quelques mots l'*o* était devenu en latin vulgaire soit *o*, soit *u*, qui par combinaison avec *y* donnent tous les deux *ui* (§ 69, 81). C'est ainsi qu'on a eu : *cuiere* (= **cōpreu*, cl. *cūpreum*), *pluie* (= **ploja*, cl. *plŭvia*), *truie* (= **troja*, cl. *Troja*) ; d'autre part : *luis* (= **ustiu*, cl. *ōstium*), *cuide* (= **cūgitat*, cl. *cōgitat*), *puits* (= **pŭteu*, cl. *pŭteum*), *fuis*, (= **fugio*, cl. *fŭgio*). Sur *augŭrium*, également passé à **agŭriu*, voir § 81, hist.

Remarque II. — Le mot *gloire* (*glōria*) est un mot d'emprunt, ainsi que *mémoire, histoire* (*memoria, historia*). Sur ces mots, cf. § 182, hist.

76. Lorsque l'*o* est suivi d'un *yod* qui se combine avec un *l* pour le mouiller (groupe *cl*), il en résulte une entrave devant laquelle *o* passe à *u* (*ou*) d'après la règle générale du § 73. Ex. : Fenŭc(u)lu, *fenouil* ; *conŭc(u)la, *quenouille* ; *ranŭ(n)c(u)la, *grenouille*.

Remarque. — Les mots **genūc(u)lu*, **pedūc(u)lu*, **verru-*
c(u)lu, avaient abouti de même aux formes *genouil*, *pēouil*, *ver-*
rouil (devenues en fr. mod. *genou*, *pou*, *verrou*, cf. §§ 190, I, et
191, hist.).

d) O fermé suivi d'une nasale.

77. L'ø accentué suivi d'une nasale (qui peut aussi
provenir de ø latin, § 71) aboutit en français, sui-
vant les cas, à deux résultats distincts :

1° Il passe à ø devant une nasale originellement
simple, et qui conserve son articulation (étant suivie
d'un ancien *ɣ* sourd). Ex. : Pōma, *pomme* ; corōna,
couronne ; persōna, *personne* ; bōna, *bonne* ; sōnat,
sonne ; tōnat, *tonne*.

2° L'ø, soit libre devant une nasale qui devient
finale, soit entravé par nasale + consonne, se com-
bine avec la nasale pour produire ò (écrit *ou*, *om*).
Ex. : a) Nōme(n), *nom* ; dōnu, *don* ; latrōne, *larron* ;
barōne, *baron* ; mentōne, *menton* ; hōmo, *on* ; bōnu,
bon ; sōnu, *son*. — b) Mōnte, *mont* ; fūndus, *fonds* ;
rūmpere, *rompre* ; fūndere, *fondre* ; pōnte, *pont* ; cōn-
tra, *contre* ; cōm(i)te, *comte*.

Historique. — L'ø a été nasalisé un peu plus tard,
semble-t-il, que *a*, *ɛ*, *ɛ*. A la fin du XI^e siècle, il y a déjà dans
la Chanson de Roland une tendance à rapprocher entre eux les
mots terminés par l'important suffixe *-on* (= *-one*) : toutefois on
y trouve encore *baron*, *gloton*, etc., assonant avec *honor*, *contra-*
rios, etc. C'est seulement au cours du XII^e siècle que la nasalisa-

tion de *o* a été complète : on sait qu'au moyen âge elle n'empêchait pas la nasale de s'articuler à la finale ou devant une autre consonne (*larrôn, rômpre*), et qu'elle s'étendait aux mots où *m, n,* sont suivis d'un *ç* sourd (*pômç, kurônç*). On n'est arrivé à la prononciation *larrô, rôpre*, que vers la fin de la période du moyen français (cf. § 195). C'est aussi l'époque où *ô* a commencé à se dénasaliser dans *pômç, kurônç* : l'orthographe actuelle par *m* ou *n* redoublés (*pomme, couronne*) n'est plus qu'un souvenir de l'état ancien de la langue. Il faut remarquer enfin que de *ô* (voyelle nasale ouverte) est sorti naturellement un *o*. Toutefois il y avait eu, et cela est sensible en plein XVII^e siècle, un autre courant de prononciation qui n'a pas prévalu (provenant de la dénasalisation d'un *ô* fermé pour aboutir à *o, u*) : à l'époque de Balzac et de Vaugelas, plus tard même, on hésitait encore entre *homme* et *houme, Rome* et *Roume*, etc.

Remarque I. — Le changement exceptionnel de *dômina* en *dame* (cf. *damoiselle*) s'explique par l'emploi proclitique de ce mot devant les noms propres : la forme masculine correspondante existait autrefois (cf. afr. *dame-Dieu* = *dômine-Deu* ; *vidame* = vice-dôminu). Sur le cas des mots *paon, flan, faon*, cf. § 91, 3^o IV. Le nom de ville *Rouen*, qui apparaît sous la forme *Roem* dès l'époque carolingienne, remonte par des intermédiaires *Rodomo, Rotomao*, à *Rotomâgus* (celt. *Ratumagus*). — *Humble* (hûmîlem) est un mot savant, d'introduction ancienne.

Remarque II. — La particule négative *nôn* s'est conservée sous sa forme accentuée (fr. *non*), et sous une forme affaiblie (afr. *nen*, réduit de bonne heure à *ne*, d'abord devant les consonnes).

78. Devant *n* mouillé par un *yod*, l'*o* accentué :
1^o Est aujourd'hui représenté en français par *o*, si le son *y* (écrit *gn*) s'articule étant suivi d'un ancien

ç sourd. Ex. : *Carōnea, *charogne* ; Bonōnia, *Boulogne* ; verecūn(d)ia, *vergogne* ; *bisōnia (germ. sunja), *besogne* ; Vascōnia, *Gascogne*.

2° Se combine avec *y* devenu final ou suivi d'une consonne, pour aboutir à *wè* (écrit *oin*). Ex. : a) Cūneu, *coin* ; testimōniu, *témoïn* ; *sōniu (germ. sunja), *soin* ; lōnge, *loin*. — b) Pūnc̄tu, *point* ; jūng(e)re, *joindre* ; ūng(e)re, *oindre*.

Historique. — Les mots tels que *vergogne* (afr. *vergōyue*) ont actuellement un *ç* comme ceux où l'*ç* accentué était devant une nasale simple (§ 77, 1°), mais il semble bien qu'à un moment donné le *yod* a eu tendance à s'y combiner avec l'*o*. Cf. des formes verbales comme *soigne*, *témoigne*, *éloigne*, où *oi* se prononce *wa*, et voir à ce sujet § 101, II. — Dans les mots tels que *coin*, *joindre*, l'*ç* du groupe orthographié *oin* portait encore l'accent à la fin du XI^e siècle (*loinç* assone avec *plort* dans la Chanson de Roland). L'accent s'est ensuite déplacé (Rutebeuf fait rimer *jointes* avec *saintes*) : on ne doit cependant (par une étape *ô* parallèle au changement de *oi* en *oç*, § 54, hist. a) avoir abouti à *oè*, *wè*, que par une évolution qui n'était pas encore terminée au milieu du XVI^e siècle. — Dans le mot *groin* (= *grūnniu), *wè* est devenu dissyllabique derrière le groupe *gr*.

Remarque I. — Le lat. vulg. **escalōnia* (cl. *ascalōnia*) était régulièrement en afr. *eschaloigne*, devenu *échalote* vers le XV^e siècle par changement de suffixe. L'afr. *mençoigne* (= **mentitiōnea*) s'est transformé de bonne heure en *mensonge* (sous l'influence du mot *songe*).

Remarque II. — Les mots *chanoine* (canonīcu) et *moine* (monāchu) sont d'origine ecclésiastique et d'introduction tardive : ils ont sans doute passé par des intermédiaires **canonīu*,

**moniū*, dans le plus ancien fr. *chanonie*, *monie* avec un *i* non syllabique.

U accentué

(*ū* EN LATIN CLASSIQUE).

79. Par suite d'une évolution générale et ancienne, tout *ū* latin, portant ou non l'accent, est passé en français du son grave *u* (celui de notre diphtongue graphique *ou*) à un son aigu *ü* (qui a continué à être noté *u*).

Historique. — Il y a là un fait qui distingue nettement les langues de l'ancienne Gaule des autres langues romanes littéraires : l'italien, par exemple, et l'espagnol ont conservé dans *muro* le son qu'avait l'*ū* du latin *mūrum*, tandis que le français et le provençal prononcent *mür*. Il n'a pas été possible jusqu'ici de déterminer exactement à quelle date eut lieu ce passage de la voyelle vélaire *u* à la voyelle palatale *ü*, qui suppose un déplacement du point d'articulation d'arrière en avant. Le latin ne possédait pas ce son aigu voisin de *i*, mais c'était celui de l'upsilon des Grecs. Comme cette transformation se retrouve non seulement sur le territoire de l'ancienne Gaule (sauf en un coin du pays wallon), mais aussi dans les dialectes de l'Italie du Nord et dans les cantons rhétiques de l'Ouest, — c'est-à-dire dans des régions où les Celtes formaient le fond de la population, — on a supposé, non sans apparence de raison, qu'elle était due à une influence ethnique : les langues celtiques modernes ont en effet largement développé ce son *ü*. Toutefois, si le changement de *u* en *ü* avait été complet en Gaule dès l'origine, il semble que le *c* d'un mot comme *cūpa* (en fr. *cuve*) aurait dû se palataliser ; et d'autre part, vers le VIII^e siècle, le nouveau son ne devait pas

être répandu dans tout le midi de la France, puisque c'est l'époque où s'est détaché du provençal le catalan qui a conservé ou rétabli l'*u* dans *dur*, *mula*, etc. Tout ce qu'il est permis de présumer, c'est que l'évolution en question s'est produite et généralisée avant l'apparition des premiers monuments écrits du français.

a) **U libre ou entravé.**

80. L'*u* latin libre ou entravé, après avoir passé du son *u* à *ü* (§ 79), reste intact en français. Ex. : a) *Grūa (cl. grūem), *grue*; mūru, *mur*; adventūra, *aventure*; mūla, *mule*; cūpa, *cuve*; rūta, *rue*; virtūte, *vertu*; glūte, *glu*; nūdu, *nu*; plūs, *plus*. — b) Pūrgat, *purge*; nūllu, *nul*; fūste, *fût*; *de-ūsqua(m), *jusque*; celt. *rūsca, *ruche*.

Historique. — Le nouveau son *ü* (pour *u* latin) s'est généralisé dans les mots d'emprunt comme dans les autres : *nature* (natūra), *juste* (jūstum), *lustre* (lūstrum), etc. Pendant la période du moyen français, il y a eu tendance dans diverses régions (en Bourgogne, Normandie, Gascogne) à prononcer *α* pour *ü*, surtout devant un *r* (inversement en Picardie on prononçait *ü* pour *α*). Il en résulta qu'au xvi^e siècle les poètes se permettaient des rimes comme *dur* et *cœur*, *mur* et *rumeur*, etc., rimes admises par Tabourot qui était de Dijon, et encore par Lanoue dans son dictionnaire de 1596, mais condamnées à partir de Malherbe sous le nom de « gasconnes » ou « normandes ». Sur l'élément de confusion introduit par les mots comme *mūr*, afr. *mëur*, voir § 96, hist. — D'une de ces régions où *ü* + *r* sonnait *α* est venue sans doute au xvi^e siècle la forme *beurre*, à la place de l'afr. *bure* (— *būtīru, cl. butyrum, gr. βούτυρον).

Remarque I. — Les participes en *-ūtu*, *-ūta*, fr. *-u*, *-ue* (*consūtu*, *cousu*; *consūta*, *cousue*) étaient assez rares dans la langue classique, mais ils avaient pris en latin vulgaire une grande extension; de là **vendūtu*, **perdūtu*, **vidūtu*, etc., en fr. *vendu*, *perdu*, *vu*. On trouvait également ce suffixe *-ūtu* dans quelques adjectifs comme *cornūtu*, d'où le fr. *cornu*, et par création analogique *bossu*, *pointu*, *moussu*, etc.

Remarque II. — Dans quelques mots, dès l'époque du latin vulgaire, l'*ū* entravé s'était changé en *ϕ*. C'est ainsi qu'on a en français (conformément au § 73): *moule* = **mūsculu* (cl. *mūsculum*; cf. *muscle* forme d'emprunt); *joute* = **jūxtat* (cl. *jūxta*); *lourd* = **lūr(i)du* (cl. *lūridum*). Dans le mot *noces* (= **nōptias*, cl. *nūptias*), le passage de *ū* à *ϕ* semble dû à l'influence soit de *nōctem*, soit de l'expression consacrée *nōva nūpta* (par assimilation *nōva nōpta*).

b) U sous l'influence du yod.

81. Lorsque l'*u* accentué (passant du son *u* à *ū*, § 79) est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte de cette combinaison en français le son complexe *ūi*, écrit *ui*. Ex. : a) **Pertūsiu*, *pertuis*; *minūtia*, *menuise*; celt. **sū(d)ia*, *suié*. — b) *Frūctu*, *fruit*; *trūcta*, *truite*; *lūces*, *luis*; *condūcere*, *conduire*; *būxu*, *buis*.

Historique. — Cette diphtongue *ui* était primitivement descendante, c'est-à-dire accentuée sur *u* (à la fin du XI^e siècle, *luist* par exemple assone encore avec les mots comme *venut*, *escut*, etc.). Mais, dans la France centrale, l'accent a passé sur *i* au cours du XII^e siècle, et plus tard *ui* est devenu *ūi* par progres-

sion (cf. § 69, hist.). — Dans le mot *heur*, afr. *êur* (= *agūriu, § 104, rem.), la diphtongue *ui* avait disparu dès l'époque romane primitive par réduction à *u*.

Remarque I. — Le latin vulgaire *ūi* (§ 4, I) aboutit également à *üi* dans le pronom *lui* (= *il]lūi) et *celui* (= *ecce-illūi); cf. par analogie *autrui*. Noter aussi les formes de l'afr. *fui* (= *fūi), *cui* (= cūi), devenues respectivement *fus*, *qui* [ki].

Remarque II. — Dans les mots où une consonne gutturale se trouvait entre *u* accentué et *a*, cette gutturale s'est complètement effacée, et il n'y a pas eu développement d'un *yod* (*verrue* = *verrūca*, etc.). Cf. § 123, 2°. — La diphtongue *ui* s'est réduite à *u* dans afr. *luite* (= *lūcta*), *ruit* (= *rūgītu, cl. rūgītum) et *saumuire* (= *salemūria), devenus respectivement *lutte*, *rut* et *saumure* vers la fin du xvi^e siècle.

Remarque III. — Le cas de *u* placé devant un *c* qui se combine avec *y* existait dans l'afr. *luç* (= *lūciu*), auquel on a rattaché quelquefois le mot *merlus*. — Le cas de *u* devant *l* mouillé par *y* se rencontre dans l'afr. *aguille* (= *acūc(u)la), prononcé régulièrement *agūlg* : ce mot est devenu dans la langue moderne *aiguille* (prononcé *gūvīy*), soit par réaction orthographique, soit sous l'influence du verbe *aiguiser* (= *acūtiare).

c) U suivi d'une nasale.

82. L'*u* accentué devant une nasale, après avoir passé du son *u* à *ü* (§ 79), aboutit en français, suivant les cas, à deux résultats distincts :

1° Si la nasale suivie d'un ancien *ç* sourd conserve son articulation, l'*u* reste intact. Ex. : *Plūma*, *plume* ; *brūma*, *brume* ; **scūma* (= cl. *spūma* + germ. *skūm*), *écume* ; *ūna*, *une* ; *lūna*, *lune*.

2° Si la nasale devient finale, l'*u* se combine avec elle et passe à *û* (écrit *un*). Ex. : Alūme(n), *alun* ; ūnu, *un* ; commūne, *commun* ; *brūnu (germ. brūn), *brun*.

Historique. — Les faits sont symétriques de ceux qui ont été déjà exposés pour *i* : nasale (§ 65). Au moyen âge, les mots comme *un*, *brun* assont avec *plus*, *vertut*, etc., ce qui prouve que la nasale finale n'avait encore agi sur l'*u* que faiblement. C'est au xvi^e siècle seulement que cette action semble être devenue intense : comme l'*ü* est une voyelle « haute », en se nasalisant il doit être descendu à *q*, d'où le son *q̄* d'abord, puis bientôt *q̃* (dans *û*, *brû*), étape atteinte sans doute dès le début du xviii^e siècle. Ces faits s'étant produits à l'époque où toute voyelle avait une tendance à se dénasaliser devant une nasale non finale, les mots tels que *lune*, *plume*, n'ont pas été atteints, et ont conservé la prononciation qu'ils ont encore. C'est seulement parmi le peuple de Paris qu'on trouve au xvii^e siècle une forme *leune* pour *lune* (provenant d'une dénasalisation de *lq̃ne*), et Hindret la reprochait aussi à certains provinciaux. Aujourd'hui, dans beaucoup de régions, et notamment à Paris (surtout parmi les classes populaires), il y a tendance à prononcer *è* pour *ê* dans les mots du type *brun*, ce qui provient de ce que les lèvres ne s'arrondissent plus assez (cf. *Introduction*, II, 14).

Remarque I. — L'*u* latin, suivi de nasale + consonne, n'a pas été conservé dans *onze* (= *ūdece, cl. ūdecim). A côté de la forme classique *pūmicem*, le latin vulgaire en connaissait une autre, d'origine sans doute ombrienne, **pōmice* d'où le fr. *ponce*. Le suffixe celtique *-dūnu* a donné lui aussi, dans les noms géographiques, des résultats divergents : d'une part *Autun* (= Augustodūnu), *Verdun* (= Virodūnu) ; d'autre part *Lyon* (= Lugudūnu), *Laon* (= Laudūnu). — Sur le changement du suffixe *-ūdine* en *-ūmine* (dans *coutume*, etc.), cf. § 193. II.

Remarque II. — Le cas de *u* latin suivi d'un *n* mouillé par *y* se rencontre dans le nom de mois *jūniu*, devenu en fr. *juin* (prononcé $\xi\ddot{u}\bar{v}\bar{e}$, et aussi $\xi\ddot{a}\bar{e}$).

Diphthongue AU accentuée.

a) AU libre ou entravé.

83. La diphthongue latine *au*, libre ou entravée, s'est réduite en français à *o* (écrit *o*). Ex. : *Auru*, *or* ; *thesauru*, *trésor* ; *claudere*, *clore* ; **paraula* (cl. *parabōla*), *parole* ; **faurga* (cl. *fabrīca*), *forge*.

Historique. — La diphthongue *au* s'est conservée dans le midi de la France, où elle est encore généralement intacte. Dans le Nord, au contraire, elle est passée à *o* par un intermédiaire *ou* (cf. le portugais *ouro*, etc.) : théoriquement, un mot comme *auru* est devenu d'abord **our*, puis **owr*, enfin *or*. Cette évolution ne semble point avoir eu lieu avant la fin du VIII^e siècle, et ce qui le prouve, c'est que *c* est devenu *s* dans *chose* (= *causa*), *chou* (= *caulis*), transformation qui ne pouvait se produire que devant l'*a* encore intact de la diphthongue (cf. § 120). Dans le plus ancien français, l'*o* provenant de *au* était toujours un *o* : plus tard, cet état de choses a été troublé dans diverses conditions (voir les remarques qui suivent, et aussi les §§ 84, 85).

Remarque I. — Devant un *s* (prononcé ζ entre voyelles, ou s'effaçant à la finale) l'*o* provenant de *au* est devenu *o* (cf. § 67, I). Ex. : **Ausat*, afr. *ose*, *ose* [$o\zeta$] ; *pausat*, *pose* ; *causa*, *chose* ; celt. *alausa*, *alose* ; *clausu*, *clos*. L'*o* dans cette situation est devenu si fermé que dialectalement il passait à *u*. Au XVII^e siècle, les grammairiens attribuent cette prononciation aux Lyonnais, aux habitants de la Touraine et de l'Orléanais :

H. Estienne et Tabourot constatent qu'à la Cour aussi on dit *chouse*, *j'ouse*, de même que *grous* pour *gros* (= grössu, § 67, 1). — Dans *pauvre* (afr. *poivre* — *paupëru, cl. pauperem), le son *o* est dû à une réaction orthographique et certaines provinces ont conservé l'ancienne prononciation. *Cause* est le doublet savant de *chose*. Quant à *tôle* (= *taula; cl. tabula, *table*), c'est un mot que le français littéraire a emprunté vers le XVII^e siècle aux dialectes du Nord-Est.

Remarque II. — L'*o* provenant de *au*, qui se trouvait en hiatus devant un *ç* sourd (plus tard muet), est passé dès le XIII^e siècle à *o* puis *u* (écrit *ou*). Ex. : *Laudat*, afr. *loe*, *loue*; *alauda*, afr. *aloe*, *aloue*[*tte*]; **nauda*, afr. *noe*, *noue*; **gauta* (cl. *gavata*), afr. *joe*, *joue*. — Dans *chou* (afr. *chols* = *caulis*) le son *u* provient de la combinaison de *o* avec un *l* vocalisé (cf. § 68). Quant au mot *queue*, il ne remonte pas au lat. *cauda*, mais à une forme vulgaire ancienne *cōda* (qui s'est transformée d'après le § 72).

b) AU sous l'influence du *yod*.

84. Lorsque la diphtongue *au* est suivie d'un *yod* pouvant se combiner (§ 29), l'*o* issu de *au* se combine avec ce *yod* pour produire *oy*, qui se développe suivant les principes exposés au § 54, et aboutit en français moderne à *wa* (écrit *oi* par tradition). Ex. : *Gau(d)ia*, *joie*; *nausea*, *noise*; **claustriu* (cl. *claustrum*), *cloître*.

Remarque I. — Le mot *aUCA* (= **avica*), où le *c* doit normalement s'effacer (cf. § 123, 2^o), avait donné en afr. *oe*, *oue* (encore employé par Marot). La forme *oie*, qui s'est répandue vers le XVI^e siècle, est en rapport avec *oison* (§ 119, 1^o II), ou peut-être dialectale (Touraine, Poitou).

Remarque II. — L'adverbe *paucu(m)*, par effacement du *c* et maintien de l'*u* final, avait donné en afr. *pou* (série **pauu*, *peu*), qui est devenu *peu* [*pa*]. On a eu de même *trou* (= **traucu*) et l'afr. *rou* (= *raucu*), conservé dans *enrouer*. Sur cette évolution, cf. celle de *fôcu*, etc., § 69, III.

Remarque III. — Dans le mot germ. **laubja* devenu *loge*, il y a eu un cas d'entrave, le *y* s'étant consonnié derrière *b* (171, 2°).

c) **AU suivi d'une nasale.**

85. L'*ø* issu de *au* (§ 83) placé devant une nasale :

1° Se retrouve intact en français, si la nasale conserve son articulation devant un *ø* sourd (cf. § 77, 1°). Ex. : **Sauma* (cl. *sagma*), *somme*.

2° Se combine avec la nasale pour aboutir à *ô* (écrit *on*), si cette nasale est elle-même suivie d'une autre consonne (cf. § 77, 2°). Ex. : **Auncûlu* (cl. *avunculum*), *oncle* ; germ. **haun(i)tha*, *honte* ; **aunt* (cl. *habent*), *ont* ; **vaunt* (cl. *vadunt*), *vont* ; **faunt* (cl. *faciunt*), *font* ; Catalaunis, *Châlons*.

CHAPITRE V. — TRAITEMENT DES VOYELLES INITIALES.

86. Les voyelles placées à la syllabe initiale (que nous appelons d'ordinaire *initiales* par abréviation) sont avec les voyelles accentuées les seules qui se retrouvent toujours dans les mots français, sauf quelques exceptions indiquées plus haut (§ 19, I), et le cas où elles ont disparu à l'époque moderne par suite de la résolution d'un hiatus (cf. §§ 91, 96, 102). Cette conservation des voyelles initiales tient à ce que la syllabe, où elles se trouvaient, a toujours été proférée avec une netteté particulière (§ 19). Nous allons donc étudier les divers traitements qu'elles ont subis en passant du latin au français, mais il faut remarquer tout d'abord que ces traitements diffèrent de ceux des voyelles accentuées en quelques points essentiels :

1° Le fait d'être *libres* ou *entravées* a eu pour les voyelles initiales des conséquences moins importantes ;

2° Les *nasales* n'ont pas eu d'action spéciale sur ces

voyelles, si ce n'est qu'elles les nasalisent toujours lorsqu'elles se trouvent elles-mêmes devant une autre consonne ;

3° Les voyelles initiales n'ont donné naissance à des *diphthongues*, au cours de la langue, que par combinaison avec un *yod* ou un *l* vocalisé ;

4° Enfin elles ont une tendance générale à *s'affaiblir* en *ç* sourd, par dissimilation ou autrement, et à disparaître ensuite en cas d'hiatus.

87. Les voyelles initiales vont être étudiées ici dans l'ordre qui a déjà été suivi pour les voyelles accentuées. Il faut seulement observer qu'à la syllabe initiale la prononciation du latin vulgaire ne faisait plus de différence entre *ç* et *ç*, *ø* et *ø* : le son de ces voyelles était toujours un son fermé.

Remarque. — Dans les mots composés, et notamment dans les verbes, nous devons (d'après le § 7) considérer comme voyelle initiale, celle qui se trouve dans la syllabe suivant le préfixe. Ainsi l'*ũ* de *ex-sũcere* est une voyelle initiale.

A initial

(*ã* ET *ã* EN LATIN CLASSIQUE).

88. L'*a* initial libre ou entravé, en principe, est resté intact en français. Ex. : a) *Maritu*, *mari* ; *parénte*, *parent* ; *valére*, *valoir* ; *habére*, *avoir* ; *lavére*, *laver* ;

latrone, *larron* ; ma(n)sûra, *measure* ; amante, *amant* ; panariu, *panier* ; manère, *manoir* ; *fanone (germ. fano), *fanon*. — b) Partire, *partir* ; *cardinaria, *charnière* ; argentu, *argent* ; abbate, *abbé* ; *passare, *passer* ; clar(i)tate, *clarté*.

Remarque I. — Devant un *l* — consonne qui se vocalise, l'*a* initial se combine avec lui et devient *o* (écrit *au*) suivant la règle exposée au § 37. Ex. : Saltare, *sauter* ; falcone, *faucon* ; *calfare (cl. calefacere), *chauffer* ; *sal(i)nariu, *saunier* ; *al(i)-sic, *aussi* ; *al(i)-tantu, *autant*.

Remarque II. — Devant une nasale + consonne, l'*a* initial se combine avec cette nasale et devient *â* (écrit *an*) suivant la règle exposée au § 44. Ex. : Cambiare, *changer* ; mandare, *mander* ; lanterna, *lanterne* ; san(i)tate, *santé* ; van(i)tare, *vanter*. — Le mot *rinceau* est pour *ranceau (= *ramuscellus, cl. ramusculus) sous l'influence de l'afr. *rain* (= rámu). *Grimoire* (à côté de *grammaire* = grammatica) offre une altération peut-être dialectale. D'autre part, les formes comme *aimer* (afr. *amer* = amare ; cf. *amant*) sont analogiques et dues à l'influence de *aime* = amat), puisque *a* libre devant une nasale ne passe à *ai* que sous l'accent. Il en résulte aussi qu'un verbe composé comme *maintenir* a été refait en français, puisqu'un type lat. *manu-tenere devait donner *mantenir.

Remarque III. — Par suite de l'hésitation entre *ar-* et *cr-* devant consonne (§ 36, III), un *a* a été remplacé par *ç* dans *cercueil* (= *sarcueil, afr. *sarcueu* = sarcophagu), *hermine* (= armenia), *épervier* (afr. *esparvier* = *sparuariu, germ. sparwari). En outre l'afr. *garir* (= *warire, germ. warjan) est devenu *guérir* au xviii^e siècle.

Remarque IV. — Dans le futur *fèrai* pour *farai (= *fare-habeo), l'initiale s'est sans doute affaiblie par suite de l'emploi

des groupes comme afr. *si j'eraï* (= *sic fare-habeo), conformément à la loi du § 17, a. — On trouve un affaiblissement de *a* initial en *e* dans *graceï* (= lat. vulg. *graciae pour *graciae*, sous l'influence de **græce*, § 35, V) : dans *granaï* (= *granariu*) sous l'influence de *grain* (= *grānu*), et dans *granaïlle* (= **anacula*) sous celle de *raïne* (= *rāna*). L'adverbe *deçant* qui devrait être **davant* (= **de-abante*) a subi l'influence de *désus*, *dessous* (= **de-susu*, **de-subtus*). Le verbe *béler*, afr. *beler* (§ 92, I), représente une forme *belare* usitée en latin à côté de *balare*. — Le mot *tréteau* semble remonter à un type vulgaire **tristellus* (= *transtillum* influencé par *tristega*). La particule *trains*, devenue régulièrement *très* sous l'accent (et *tré-* devant consonne) a été employée de la sorte comme préfixe en français, dans afr. *trespasser*, *trebuchier*, plus tard *trépasser*, *trebucher* : on la trouve souvent aussi rétablie sous sa forme savante (dans *transporter*, *transmettre*), et parfois sous une forme réduite *tra-* déjà connue du latin (dans *traverser*).

Remarque V. — Enfin l'*a* initial est devenu *o* dans *Noël* (= **notāle* pour *natālem*, peut-être sous l'influence de *novellus*) : aussi dans l'afr. *païle* (= *patella*) qui est encore chez Montaigne, et est devenu *poïle* [*païal*] sous l'action de la labiale *p*. La forme *dommage* (aussi afr. *damage*) paraît remonter à **dommaticu* (= **dammaticum* influencé par *deminus*), et *orteil* à **ortientu* (= *articulum* influencé par un mot gaulois **onāiga*). Le changement en *malotru*, afr. *malotru*, d'un type **malastru* (provençal *malastruc* = **male-astrucu*) reste obscur. Quant au verbe *aperrir*, il s'était confondu au Nord de la Gaule avec *operire* (d'où le fr. *ouvrir*), et d'autre part *clavare* a abouti au fr. *clouer* sous l'influence du mot *clou* (§ 35, VI).

89. Précédé d'un *c*, qui devient *s* (écrit *ch*, § 120), l'*a* initial est soumis en français à un double traitement :

1^o S'il est libre, il s'affaiblit en *ç*. Ex. : Cabállu, *cheval* ; capístru, *chevêtre* ; capreólu, *chevreuil* ; camisia, *chemise* ; celt. *camínu, *chemin* ; *canútu, *chenu* ; *caníle, *chenil*.

2^o S'il est entravé, il reste intact. Ex. : Carbóne, *charbon* ; carpentáriu, *charpentier* ; castéllus, *château* ; *captiàre, *chasser*.

Remarque I. — Le maintien de *a* dans *chaleur* (= *calore*) s'explique peut-être par l'influence de l'afr. *chalt* (= *caldu*) ; dans *charogne* (= **caronea*) par celle de l'afr. *churn* (= *carne*) ; cf. aussi l'afr. *chaine* et *chaire* (§ 91, 2^o). Les mots *chanoine* (canonicum) et *chameau* (camelus) ne sont pas purement populaires ; *chilumeau* (calamellus) est peut-être dans le même cas. D'ailleurs, dans tous ces mots, la séquence d'une liquide peut avoir eu quelque influence sur la conservation de l'*a*.

Remarque II. — Le changement de *a* dans l'afr. *chatif* (= *captivu*) devenu *chétif*, s'explique par une forme intermédiaire *chaitif* sans doute dialectale. *Cheptel*, pour *chatel* (= capitale) encore usité au xviii^e siècle, est venu de la région de l'Est.

Remarque III. — Derrière la palatale sonore, *a* libre s'est affaibli comme derrière *c* : ainsi dans *geline* (= **galina*, cl. gallina), et dans l'afr. *gerofle* (= **garófulu*, cl. caryophyllon) a côté duquel une forme secondaire *girofle* est ancienne.

90. L'*a* initial, suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui (§ 29), aboutit en français à *ç*, écrit *ai* (comme sous l'accent, § 38). Ex. : Ratióne, *raison* ; satióne, *saison* ; ma(n)siónne, *maison* ; a(d)jutàre, *aider* ; trac-

târe, *traiter* ; laxâre, *laisser* ; *taxône (germ. thahs), *taisson* ; vascëlla, *vaisselle* ; *racïmu, *raisin* ; placère, *plaisir* ; *sacïre (germ. sazjan), *saisir*.

Remarque I. — Les formes *merrain* et *serment* sont des graphies modernes pour afr. *mairrien* (= *materiamē) et *sairément* (= sacramentu). On écrit encore *véron* ou *vairon* (= *varione). — Dans les formes comme *faisant* (= *facente, cl. facientem) ou *faisais* (= *facēa), prononcées depuis le xvi^e siècle *fēzā*, *fēzē*, le groupe *ai* s'est affaibli en *ç* peut-être par analogie avec le futur *ferai* (§ 88, IV).

Remarque II. — La forme de l'infinifit *gésir*, afr. *gesir* (= jacère) semble être un affaiblissement ancien d'un primitif **jaisir*. Dans le participe afr. *gesant*, puis *gisant* (= jacentem), l'*i* est dû à la propagation du radical de *gist*, *gît* (= jacet, § 42).

Remarque III. — Pour les mots comme *payer* (= pacare). *ayons*, *rayon*, etc., où *ai* initial écrit *ay* se trouve en hiatus, on hésitait en moyen français entre les prononciations *payē* et *peyē*, etc. : on ne s'est décidé pour la seconde que vers la fin du xvi^e siècle (cf. § 91, 2^o II), et sans doute sous l'influence des formes comme *paie*, *aie*, *rai*. Mais l'ancienne épellation s'est maintenue dans les mots *païen* (*payē* = paganu), *aïeul* (= *aviolu), *glaioul* (= gladiolu), écrits par *ī*. Quant à *majeur*, c'est une forme refaite pour l'afr. *maieur* (= majore).

Remarque IV. — L'*a* initial devant *y* (n+y) suivi d'une voyelle, a eu tendance à devenir *ç* (écrit *ai*) par combinaison avec le *yod* que dégage la nasale. Ex : Plangēte, *plaignant* ; sang(u)inâre, *saigner*. Toutefois certaines formes verbales semblent avoir réagi les unes sur les autres, et la prononciation actuelle de *gagner* (= *wadaniâre, germ. waidhanjan) est peut-être conditionnée par celle de *gagne*, tandis que *baigne* l'aurait été par celle de *baigner* (= *baneâre) ; cf. § 45, hist.

91. Lorsqu'il s'est trouvé, par la chute d'une consonne latine, en hiatus devant diverses voyelles, l'*a* initial s'est effacé dans la langue moderne d'après un triple processus :

1° Après s'être conservé sous forme affaiblie de *e* pendant la période ancienne du français, il a été absorbé par la voyelle suivante. Ex. : Matúru, afr. *mëur*, *mür* ; *habútu, afr. *ëu*, *eu* [ü] ; *sapútu, afr. *sëu*, *su* ; *placútu, afr. *plëu*, *plu* ; *graticula, afr. *greille*, *grille* ; pavóre, afr. *pëeur*, *peur* ; *cadére, afr. *chëoir*, *choir* ; cadéntia, afr. *chëance*, *chance*.

Remarque. — L'absorption de l'*e* provenant de *a* s'est opérée à la même époque que celle de l'*e* provenant de *e* ; les mots *feu* pour afr. *fiu* (= *fatútu) et *heur* pour afr. *ëur* (= *aguriu) ont subi un accident particulier. Voir § 96, hist.

2° Après s'être conservé sous forme de *a* en hiatus pendant la période ancienne du français, il s'est fondu dans la voyelle suivante. Ex. : Caténa, afr. *chaeine*, *chaine* ; cathédra, afr. *chaiere*, *chaire* ; *bataculáre, afr. *baaillier*, *baïller* ; *wadaniáre (germ. waidhanjan), afr. *gudaïgnier*, *gagner* ; *agústu (cl. augustum), afr. *aoust*, *aouit* [u] ; satúllu, afr. *saoul*, *soúl* ; *adoculáre, afr. *aouillier*, *ouïller*.

Remarque I. — L'absorption de l'*a* en hiatus a eu lieu vers la même époque que celle de l'*e* (cf. § 96).

Remarque II. — Dans *bayer* pour afr. *baer* (= *batare) la production d'un *y* transitoire a empêché l'absorption de *a* (cf.

l'ancienne forme *bëer* d'où nous sont restés *bëe* pour *bëe*, et *ëant* qui a subi une influence savante). Dans *dëblayer* [*dëblçye*] pour afr. *desblaer* (= *dis-blatare), il y a eu production d'un *y* mais qui s'est combiné avec la voyelle initiale : cf. aussi *emblayer* pour afr. *emblaer* (= *im-blatare), à côté de *emblazer* (§ 142, III). — L'afr. *jaiant* (= *gagante, cl. gigante) est devenu *géant* ; les particules *céans* et *léans* remontent de même à l'afr. *çaienz* (= ecce-hac-intus) et *laienz* (= illac-intus). Enfin les mots *fléau*, *préau*, semblent aussi provenir des formes plus anciennes *flaiius* (= *flagellus), *praiius* (= *pratellus), et le subst. *aimant* est pour afr. *aïmant* (= *adimante, cl. adamanta).

3° Après s'être conservé sous forme de *a* en hiatus pendant la période ancienne du français, il s'est combiné avec un *i* primitivement accentué pour aboutir à *ë* long, écrit *ai*. Ex. : *Fagina, afr. *faiïne*, *faine* ; vagina, afr. *guaiïne*, *gaine* ; *hatina (germ. hatjan), afr. *haiïne*, *haine* ; *traditor, afr. *traïïtre*, *traître* ; *traginat, afr. *traïïne*, *traîne* ; radice, afr. *raïïz*, *rai*[*fort*].

Historique. — En ancien français les mots comme *guaine*, *haiïne*, étaient de trois syllabes et rimaient avec *saisine*, *corine*, etc. Pendant la période moyenne de la langue, l'accent, qui dans *a + i* était d'abord sur *i*, s'est peu à peu transporté sur l'*a*, et l'*i* prenant alors la valeur d'un *y* s'est combiné avec lui (§ 38). Au xvi^e siècle, on hésitait encore sur la prononciation de quelques-uns de ces mots, et les poètes de la Pléiade écrivent souvent *traïson* (en deux syllabes, pour *trahison*).

Remarque I. — L'hiatus s'est conservé dans *naïf* (= nativu). Il n'a pas été résolu non plus dans *hain*, pour garder intacte la flexion (cf. les formes *trahir*, *envahir*, *ëbahir*, où il est indiqué par un *h* purement orthographique).

Remarque II. — Dans le mot *magĭstru* l'*ĕ*, sous l'influence du *y* provenant de la résolution de *g* (§ 118), avait abouti à *i* d'après le § 59 : de là l'afr. *maĭstre* devenu de bonne heure par contraction *maĭstre* [męstre], fr. mod. *maître*. Dans le mot *pays* [pęyi], afr. *pais* (= pagē(n)se), l'*i* de la syllabe accentuée est resté, mais en dégageant un *y* qui s'est combiné avec l'*a* initial (cf. *paysan*, qui se prononce pęyzā ou pęzā).

Remarque III. — Dans les anciennes formes *train* (= *tragĭme), *sain* (= *sagĭme) et *gain* (subst. verbal de *gaaiguiĕr*), la diptongue *ay* (provenant de *a* + *i* après déplacement de l'accent) s'est combinée avec une nasale finale et aboutit à *ĕ* écrit *ain* (fr. mod. *train*, *sain*[doux], *gain*). Cf. § 43, hist.

Remarque IV. — On peut rapprocher de ces faits ce qui s'est passé dans *paon* (= pavōne), *flan*, afr. *flaon* (= *fladone), et aussi *faon*, pour **fĕon* (= *fĕtone) : dans ces mots prononcés aujourd'hui *pā*, *flā*, *fā* (cf. l'orthographe *flan*), le groupe *a* + *ō* a abouti par synérèse à *ā*. On prononce *tō* ou *tā* le mot *taon* (= *tabōne, cl. *tabanum*).

E initial

(*ĕ*, *ĕ* ET *ĭ* EN LATIN CLASSIQUE).

92. L'*ĕ* de la syllabe initiale, lorsqu'il était libre, s'est affaibli en *ĕ* sourd en français. Ex. : Fĕnéstra, *fenêtre* ; venĭre, *venir* ; lĕvāre, *lever* ; rĕmĭttĕre, *remettre* ; repulsāre, *repousser* ; fĕnūculu, *fenouil* ; debĕre, *devoir* ; pĕ(n)sāre, *peser* ; mĭnūtu, *menu* ; mĭnāre, *mener* ; pĭlāre, *peler*.

Remarque I. — L'affaiblissement en *e* est très ancien. Les mots d'origine populaire où l'on prononce aujourd'hui *e* à l'initiale, ont subi une réaction savante : c'est ce qui s'est produit, notamment depuis le xvi^e et le xvii^e siècle, dans *désir*, *péril*, *périr*, *férir*, *quérir*, *désert*, *lévrier*, *trésor*, et dans les mots qui ont le préfixe *pré-* représentant le latin *prae-* (*prévoir*, *prévôt*, *prédication*). Il en est de même pour le préfixe itératif *re-* devenu parfois *ré-* (dans *réconfort*, *réclamer*, *réduire*, etc.). Le préfixe *des-* (= *dis-*) a conservé la prononciation *dé-* devant consonne (*décroître* = *discrescere* ; et par analogie *défendre* = *defendere*, *délivrer* = *deliberare*, etc.) ; devant voyelle l'*e* s'y était affaibli à un moment donné, et à la fin du xvii^e siècle Hindret recommandait de prononcer *d'zabuser*, *d'zagrèble*, *d'zavantage* (comparez la prononciation *d'zir* pour *désir*, qui a été longtemps traditionnelle à la Comédie-Française). — L'ancien verbe *beler* (= *belare*, § 88, IV) est devenu *bêler* par onomatopée (cf. l'interjection *bée !* dans la farce de Pathelin).

Remarque II. — Dans quelques mots l'*e* paraît s'être changé en *ü* entre deux consonnes labiales. C'est ainsi qu'on a eu *buvant*, afr. *bevant* (= *bibente*) et *fumier*, afr. *femier* (= **fimāriu*), formes pour lesquelles on pourrait d'ailleurs invoquer l'influence analogique du participe *bu*, afr. *bëu* (= **bibütu*), et du verbe *fumer* (= *fūmare*). Cf. aussi *jumeaux*, afr. *gemeaus* (= *gēmellos*) ; dans *provende*, l'*o* de la syllabe initiale semble dû à un type du lat. vulg. **probenda* (cl. *praebenda*). L'afr. *perier* (= **pīriariu*) est devenu *poirier* en moy. français sous l'influence du mot simple *poire* (= *pīra*) ; de même l'adjectif *pelu* (= **pīlūtu*) a été au xviii^e siècle remplacé dans l'usage général par *poilu*, sous l'action de *poil* (= *pīlu*). — La forme de *timon* (= **tīmone*, cl. *tēmone*) remonte à un changement ancien dans le latin vulgaire de la Gaule. Celle de *ivoire* (= *ēborea*) semble attestée dès le viii^e siècle par une graphie *ivorgiis* dans les Gloses de Reichenau ; celle de *ivraie* (= *ēbriaica*) s'est réglée sur *ivre* (§ 57. II) ; enfin dans celle de

livèche (= *levistica*), il y a eu peut-être une réaction étymologique de *lingusticum*. Quant à *ministre* (*ministrum*), c'est un mot savant : *mineur* est une forme refaite pour l'afr. *meneur* (= *minore*), ainsi que *tribut* pour l'afr. *trëu* (= *tribütu*) régulier et conforme au § 166.

93. L'ç de la syllabe initiale, lorsqu'il était entravé, est devenu ç en français (cf. § 55). Ex. : Përdënte, *perdant* ; mërcëde, *merci* ; ërräre, *errer* ; vëstire, *vêtir* ; vïrtüte, *vertu* ; firmäre, *fermer* ; cir-cäre, *chercher* ; *piscäre, *pêcher*.

Remarque I. — Il y a hésitation à l'initiale, entre la prononciation par ç ou ç, dans quelques mots comme *message* (= **mïssaticu*), *léger* (= **lëviariu*), *sécher* (= *siccare*) ; le mot *péché* (= *peccatu*) a un ç. Dans *semaine* (= *sëptimana*) et *setier* (= *sëxtariu*) un ç entravé s'est affaibli en ç. Quant à l'orthographe moderne de *neiger* pour afr. *negier* (= **nivicare*), elle est arbitraire.

Remarque II. — Par combinaison avec un *l* vocalisé (cf. § 56), l'ç de **fil(i)caria* aboutit à *æ* dans l'afr. *feugiere*, dont *fougère* est sans doute un doublet dialectal. Dans **bell(i)täte* devenu afr. *bellët* puis *beauté*, le développement en *eau* à la syllabe initiale n'est pas phonétique, mais conditionné par l'influence analogique de l'adjectif *beau* (§ 48) ; cf. l'afr. *novellet* (= *novëllitäte*) passé à *nouveauté* d'après *nouveau*. Le substantif *fierté* ne représente pas non plus directement *fëritate* mais a subi l'influence de *fier* (= *fëru*).

Remarque III. — Devant une nasale + consonne, l'ç initial par combinaison est devenu *â*, écrit *en*, *em*, *an* (d'après le processus indiqué § 61). Ex. : Tëntare, *tenter* ; *tëmpesta, *tempête* ; *trem(u)lare, *trembler* ; inflare, *enfler* ; singlarë, *sanglier* ;

sum(u)lare, *sembler* ; vindicare, *venger*. — Le mot *pinceau* remonte à une forme vulgaire ancienne **pīnicellus* (cl. *pēnicillus*) : dans le latin de la Gaule *scintilla* était passé à **stīncilla*, d'où l'afr. *estencele* devenu *étincelle* par réaction étymologique. *Tiendrai*, *viendrai*, sont des futurs analogiques qui ont supplanté au xv^e siècle les formes régulières *tendrai* (= *tēnere-habeo*), *vendrai* (= *vēnire-habeo*).

Remarque IV. — Le préfixe français *en-* représente régulièrement *in-* dans *enjoindre* (= *injungere*), *enclos* (= **inclausu*), etc. Mais on le trouve souvent aussi sous sa forme savante et latine comme dans *incliner* (*inclinare*), ou avec assimilation de la consonne dans *impulsion*, *illusion*, *irréparable*. — Il ne faut pas confondre avec celui-ci un autre préfixe verbal qui est également *en-*, mais remontant au lat. *inde* (cf. § 152, II), et qui se rencontre notamment dans *s'enfuir*, *emporter*, *emmener* (= **indeminare*).

94. Dans la syllabe initiale, un *e* libre ou entravé est assez fréquemment devenu *a* en français, surtout devant les consonnes liquides. Ex. : **Bilāncea*, *balance* ; *pēlōrida*, *palourde* ; **zēlōsu*, *jaloux* ; **hīrūnda* (cl. *hīrūndinem*), *aronde* ; **trīpāliu*, *travail* ; **trīmāculu*, *tramail* ; **fēnāre*, *faner* ; celt. **glēnāre*, *glaner* ; **rēmāre*, *ramer* ; *pīgrītia*, *paresse* ; *sīlvāticu*, afr. *salvage*, *sauvage* ; *dēlphīnu*, afr. *dalfin*, *dauphin*, *ēl(ee)mōsyna*, afr. *almosne*, *aumône* ; *mērcātu*, *marché* ; **pērpāgine*, *parpaing* ; *pērvēnīre*, *parvenir*.

Historique. — Cette tendance de *e* à devenir *a* s'est manifestée de bonne heure : un type comme **almosīna* (cl. *elemosyna*, gr. *ἐλεημοσύνη*) remonte au latin vulgaire. Au Nord de la Gaule tout spécialement, on relève assez souvent des formes

marcatus, salvaticus, dalphinus, arundo, dans des textes latins de l'époque mérovingienne. On pourrait du reste supposer que dans certains cas (**balancea, *trapaliu, *tramaculu, *salvaticu, *marcatu*) le changement s'est opéré à l'initiale par une assimilation avec l'*a* de la syllabe accentuée, qui en latin vulgaire avait déjà fait passer *aeramen* à **aramen* (d'où l'afr. *arain*, refait ensuite en *airain*). D'autres formes (*jaresse, jaloux*) semblent être plus récentes, et sont purement françaises : au xvii^e siècle on hésitait encore entre *fener* (cf. *fenaison*) ou *funer*, et cette dernière forme, ainsi que *glaner* et *ramer* (d'où en moy. fr. *rame* pour afr. *rein* - rému), s'explique sans doute par le principe exposé au § 61, I ; en 1694 l'Académie donne seulement *cercelle* (= **cercedula*) et non *sarcelle*. Enfin l'afr. *merquier* (germ. *merken*) et *herseler* (dérivé de *berse*) sont devenus respectivement *marquer* et *barceler* ; cf. § 47, II. — C'est par suite de son emploi comme préfixe (dans *pervenire, percurrere*, ou des groupes comme *per léram*, etc.) que la préposition *për* est devenue en français *par*. De là sa forme dans *parmi* (= *per médiu*), *parvenir*, *pardonner*, tandis que la forme latine est conservée dans *permettre* (cf. le verbe *parfaire* et le subst. savant *perfection*).

95. L'*ę* initial, suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui, aboutit en français comme sous l'accent à *wà*, écrit *oi* (cf. §§ 54, 57). Ex. : *Mëssiône, moisson* ; *mëdiánu, moyen* ; *mëdietáte, moitié* ; *nëcäre, noyer* ; **brëcäre* (germ. *brekan*), *broyer* ; *vëctúra, voiture* ; **pectorína, poitrine* ; *lëgále, loyal* ; **rëgálime, royaume* ; **piscióne, poisson* ; *licère, loisir*.

Remarque I. — Les mots *pietate, quietare* (où le *yod* s'est dégagé dans des conditions spéciales, cf. § 41) semblent avoir passé par des intermédiaires **piytate, *quiytare*, pour aboutir au fr. *piété, quitter*. Cf. aussi le dérivé **medietatariu* devenu afr. *meileier, métayer*.

Remarque II. — Un *ç* initial est devenu *i* derrière une gutturale dans *ciment* (= *cimentu, cl. caementum) : devant une gutturale dans *ici* = *éce-hic* (cf. les formes archaïques comme *icest*, *icel*, etc.). Quant au vieux verbe *issir* (éxire), d'où *issu*, *issue*, il était régulièrement à l'origine *cissir*, *oissir*, mais a subi de bonne heure l'action des formes à radical accentué (*ist* = *exit*). On a eu de même des formes *nier*, *prier*, *scier*, *priser* (afr. *noier* = *négare*, *proier* = *prêcare*, *soier* = *sêcare*, *proisier* = *prêtiaire*) sous l'influence analogique de *nie* (= *négat*, § 49), etc. Dans *lier* (afr. *loier* = *lgare*, cf. *lien*), et *plier* (doublet de *ployer* = *plicare*) il y a eu également influence des formes *lie*, *plie*, qui elles-mêmes ne remontent pas directement au latin (§ 57, III). — Pour les mots comme *loyal*, *moyen*, *ployer*, etc., où *oi* initial écrit *oy* se trouve en hiatus, on hésitait en moyen français entre les prononciations *loyal* et *leoyal*, etc. : on ne s'est décidé pour la seconde (devenue ensuite *leoyal*) que vers la fin du xvi^e siècle. Cf. le mot *aloyau*, où se conserve encore parfois l'ancienne épellation. Au xvii^e siècle on prononçait d'ordinaire *neyer* pour *noyer* (= *nêcare*).

Remarque III. — Lorsque l'*ç* initial est devant *l* ou *n* mouillés par un *yod*, *l* ou *y* (écrits *ill*, *ign*) forment entrave et l'*ç* se trouvant dans les conditions du § 93 prend un son ouvert. Ex. : a) *Méliore*, *meilleur* ; *vig(i)lare*, *veiller*. — b) *Séniore*, *seigneur* ; *pêc(ti)nare*, *peigner* ; *dignare*, afr. *deignier*, *daigner* ; *fingente*, *feignant*. Le mot *tilleul* provient d'une forme **tilliôlu* (cl. *tilia*), et *rognon* paraît remonter non à **rônione*, mais à **rônione* par assimilation : dans *signer* pour afr. *seignier* (= *signare*) il y a eu réaction étymologique. — Dans le cas où le *n* primitivement mouillé est lui-même suivi d'une autre consonne, on aboutit par combinaison au son nasal *ñ* (écrit *ein*, cf. § 62, 2^o). Ex. : *Cinctura*, *ceinture* : **pinctura*, *peinture*.

96. Lorsqu'il s'est trouvé par la chute d'une

consonne latine en hiatus devant diverses voyelles, l'*ɛ* initial, après s'être conservé (prononcé *ɛ* d'après le § 92) dans l'ancienne période de la langue, a fini par s'effacer complètement en français. Ex. : *Métállea, afr. *mëaille*, *maille* ; *sétáceu, afr. *sëaz*, *sas* ; *aetáticu, afr. *ëage*, *âge* ; *vídísti (cl. *vīdisti*), afr. *veīs*, *vis* ; vídére, afr. *vëoir*, *voir* ; pēdúculu, afr. *pëouil*, *pou* ; sēcúru, afr. *sëur*, *sûr* ; *rěfúsat, afr. *rëuse*, *ruse* ; *débútu, afr. *dëu*, *dû* ; *vídútu, afr. *vëu*, *vu* ; *crédútu, afr. *crëu*, *cru*.

Historique. — Dès le début du xiv^e siècle, il s'est manifesté dans le Nord de la France une tendance à l'effacement de l'*ɛ* sourd en hiatus (qu'il provint de *a* ou de *ɛ* atones ; cf. la réduction des terminaisons *-ëure*, *-ëeur*, *-ëiz*, § 17, b, 1^o). Cependant les poésies de Froissart, écrites dans la seconde moitié du siècle, offrent d'ordinaire la conservation de l'hiatus : la forme *sëoir* par exemple y est constante, *voir* pour *vëoir* n'y apparaît qu'une fois sur dix, et *sûr* pour *sëur* une fois sur vingt, etc. Au xv^e siècle, au contraire, l'hésitation a cessé : l'*ɛ* sourd s'efface à ce moment-là devant toutes les voyelles (et généralement aussi l'*a* et l'*o* placés dans les mêmes conditions, § 91, 2^o et 102). Toutefois, comme les scribes conservaient l'ancienne graphie pour des mots tels que *seur* (= *securu*), *meur* (= *maturu*), comme d'autre part dans beaucoup de régions l'*ü* devant *r* sonnait *a* (cf. § 80, hist.), il y eut tendance dans ces régions ou même ailleurs à faire disparaître l'ancien hiatus en prononçant *sar*, *mær*. La langue moderne a conservé quelques traces de ces hésitations : dans *jeûne* (= *jejunat*) qui est en afr. *jëune*, aussi *june* ; dans *feu*, afr. *fëu* (= **fatutu*) ; enfin dans *heur*, afr. *ëur* (= **aguriu*) qui depuis l'époque de Malherbe, peut-être par confusion avec *heure* (= *hora*), a prévalu pour les composés *bon-*

heur, malheur, tandis qu'à l'atone on conservait *bureux, malheureux* jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Quant aux participes comme afr. *dëu, vëu, sëu*, ils se sont de bonne heure prononcés par *ü* simple (sauf parfois au midi), et cela malgré leur graphie longtemps archaïque, mais qui n'a persisté que dans *eu* : aussi, à la fin du xvii^e siècle, Th. Corneille constate qu'à Paris bien des gens disaient encore *j'ai ëu*. — On peut donc poser en principe que les voyelles initiales *a* et *e* ont généralement disparu en français lorsqu'elles se trouvaient en hiatus, tandis que *i* et *u* ont persisté (*fier* = *fidäre, *muer* = mütäre, etc.). Sur *o* en hiatus, voir § 102.

Remarque I. — A l'initiale de *veau* (= vitellus) et *seau* (= *sitellus, cl. sitella), l'*ç* s'est confondu avec celui qui provenait du suffixe *-eau*. Dans *soir* (= sēdere), l'*ç* a été arbitrairement conservé par l'orthographe. Dans *reine* [*rɛn*] pour afr. *reine* ou *roïne*, *roïne* (= rēgina), il y a eu assez tôt fusion de l'*e* avec *i* accentué, sous l'influence de *rei*, *roi* (= rēge), et plus tard réaction étymologique ; cf. ce qui s'est passé pour l'*a* initial, § 91, 3^o. — A côté de *mêsmè* (= *met-ipsimu), fr. mod. *même*, l'ancienne langue employait fréquemment la forme *meisme*, remontant à un type vulg. **ipsimu* (d'après **ipsi* pour *ipse*, cf. § 55, II).

Remarque II. — La conjugaison offrait autrefois des formes *crëons, vëons, crëez, vëez*, etc., qui, vers le xv^e siècle, ont été, d'après le radical accentué, remplacées analogiquement par *croyons, voyons, croyez, voyez*. Il en a été de même de l'afr. *courrier* (= *con-redäre), passé ensuite à *corroyer*. Quant à *séant, séance, créance, néant, péage* (*pēdaticu), l'initiale s'y est conservée sous forme de *ç* par des influences savantes ; *fiäl* (fidēlis) est une vieille forme reprise par les archaïsants.

Remarque III. — Un *ç* devant voyelle a encore persisté tout en passant à *i* dans *pion* pour **pëon* (= pēdone), *piètre* pour afr. *pëestre* (= pēdestre) influencé par *piéd*, et aussi dans *lion*

(= leone) si cette forme est populaire. Dans *pivoine*, afr. *pēoine* (= paeonia) qui est à moitié savant, la voyelle initiale a passé à *i*, mais l'hiatus a été résolu par la production d'un *v* transitoire. Quant à *liesse*, pour afr. *lēce* (= laetitia), il semble dû à l'influence de l'ancien adjectif *liē* (= laetu). — La particule atone afr. *ne* (= nēc, § 130) paraît être devenue *ni* en moy. français, lorsqu'elle se trouvait en hiatus devant une initiale vocalique.

I initial

(*i* EN LATIN CLASSIQUE).

97. L'*i* initial, libre ou entravé, reste ordinairement intact en français. Ex. : *a*) Filàre, *filer* ; celt. *brísàre, *briser* ; *cīsēllus, *ciseau* ; rīpària, *rivière* ; hibérnu, *hiver* ; vīvēnte, *vivant* ; lib(e)ràre, *livrer* ; ire-hàbeo, *irai*. — *b*) Villànu, *vilain* ; cīv(i)tàte, *cité*.

Remarque I. — L'*i* suivi de *l* + consonne a absorbé ce *l* vocalisé (*fil(i)cella, *ficelle*). L'*i* suivi d'un *yod* a absorbé ce *yod* (tītione, *tison* ; dīcere-habeo, *dirai*) ; cf. § 64.

Remarque II. — Suivi de nasale + consonne, l'*i* initial par combinaison est devenu *ē*, écrit *in* (d'après le processus indiqué § 65). Ex. : Līnteolu, *linceul* ; *cīnquanta, *cinquante* ; pīrm(u)-tempus, *printemps*.

Remarque III. — Entre *f* et une autre labiale *i* est passé à *ū* dans *affubler* (= *ad-fibulare).

98. L'*i* initial, suivi d'un autre *i* dans la syllabe accentuée, aboutit à *ē* en français (après être passé à *e* par dissimilation en latin vulgaire, cf.

§ 92). Ex. : Dīvinu, *devin* ; divisa, *devise* ; finire, afr. *fenir*, *finir* ; vītīcula, afr. *veille*, v[r]ille ; *pī(t)pīta (cl. pītūīta), afr. *pepie*, *pépie*.

Historique. — Cette dissimilation paraît avoir ses origines dans une tendance très ancienne du latin à réduire *ei* en *e*, au lieu de *i* devant un *i* accentué : une forme archaïque *deivino* aboutissait à **devīnu* en latin vulgaire, à *dīvinum* en latin classique. C'est de même à une forme **vecinu* (pour *veicino*, cl. *vicinum*) que remonte l'afr. *veisin*, *voisin* (cf. § 95). La tendance dissimilante a continué du reste à faire aussi sentir ses effets pendant la période romane primitive : des 2^{es} pers. du parfait comme **dīxisti*, **mīsisti*, sont en afr. *desis*, *mesis* (devenus de bonne heure *deīs*, *meīs*, puis en moy. fr. *dis*, *mis* d'après le § 96). L'adjectif *petit* semble remonter à un type d'origine celtique **pītittu* ou **pētittu*.

Remarque. — On peut noter encore un affaiblissement ancien devant un *i* non accentué dans *merveille* (= **meribilia*, cl. *mīrabilia*). Le mot *prīmariu* est devenu en fr. *premier* (peut-être par la forme intermédiaire *prumier*, fréquente en ancien français). Quant à *demi* il ne représente pas *dimīdium*, mais une forme **de-mēdiu* refaite en latin vulgaire. — A côté de *fenir*, l'ancien français avait aussi un nouveau verbe *finer* (tiré de *fin*, et d'où est venu le mot *finance*).

O initial

(ō, ō ET ù EN LATIN CLASSIQUE).

99. L'ō initial, libre ou entravé, est devenu en français *u* (écrit *ou*). Ex. : a) Cōrōna, *couronne* ; *mōrīre, *mourir* ; *vōlère, *vouloir* ; mōvère, *mouvoir* ;

jòcàre, *jouer* ; òperàriu, *ouvrier* ; ròtäre, *rouer* ; nòdäre, *nouer* ; còläre, *couler* ; sòláciu, *soulas* ; sùbінде, *souvent* ; cùbäre, *couver* ; *nùtríre (cl. nùtríre), *nourrir*. — b) Tòrméntu, *tourment* ; pòrcéllus, *pourceau* ; *fòrmíce (cl. fòrmíca), afr. *formiz*, *fourmi* ; *fòr(is)-viäre, *fourvoyer* ; *còrté(n)se, *courtois* ; tòrnäre, *tourner* ; sùbveníre, *souvenir* ; *pùllánu (cl. pullinum), *poulain* ; düb(i)täre, *douter*.

Historique. — L'ø de la syllabe initiale est passé à *u* (*ou*) pendant le XIII^e siècle, vers la même époque que l'ø accentué entravé (§ 73). Comme l'ancien ø initial entravé offre encore généralement ce son dans nos formes françaises (*porter* = pòrtare, *dormir* = dormíre, *mortel* = mortale, *corbeille* = còrbicula, etc.), on a supposé qu'il n'était point devenu ø dans le latin vulgaire de la Gaule. Le fait est cependant douteux (cf. les formes méridionales *pourta*, *dourmi*, et les mots fr. *tourment*, *pourceau*, etc.). On peut, dans la plupart des cas, expliquer l'ø du français en invoquant des influences analogiques : pour *porter*, *dormir*, celle des formes accentuées sur le radical *porte*, *dort* ; pour *mortel*, celle de *mort* ; pour l'afr. *østel*, celle de *oste*, etc. — D'autre part, comme la graphie ne s'était pas toujours conformée à cette évolution de *o* en *u* (*ou*), il en est résulté en moyen français une prononciation savante à côté de la prononciation populaire, et des anomalies dont quelques-unes se sont fixées dans l'usage après avoir été discutées par les grammairiens. Il y a eu depuis le XVI^e siècle le parti des « ouïstes » et celui des « non-ouïstes ». On prononçait encore couramment *cosin*, *doleur* au début, et *norrir* à la fin du XVII^e siècle ; *couleuvre*, *couronne*, *moulin* (= molnu) n'ont triomphé qu'après l'époque d'Oudin. Inversement, les poètes de la Pléiade emploient souvent les formes régulières *souleil* (= *sòliculu), *rousée* (= *ròsata, cl. ròrata), et Vaugelas blâme sans trop oser les condamner

froumage, pourtrait. Ont été définitivement adoptés, contrairement à la règle : *forêt* (= *foreste), *colombe* (= columba), *colonne*, *soleil*, *rosée*, *fromage*, *froment*, sans compter beaucoup de mots qui, par leur nature étaient exposés à subir des influences savantes (*volonté*, *volume*, *novembre*, *oraison*, *profil*, *profit*, etc.). Parmi ceux où l'*o* se trouve entravé on peut citer *corvée*, *portrait*, *ormeau*, *ortie* (= ūrtica), *forfait* (= *fōr(is)-factu). Quant à *porreau* (= *pōrrellus) il a subsisté à côté de *poirreau*, qui date du XIII^e siècle et semble dû à l'action analogique de *poire* (= pira). — Il résulte de ces faits que le préfixe latin *pro-* (§ 178, II) est représenté en français sous une triple forme : *pour-* populaire dans *pourvoir*, *pourchasser* ; *por-* semi-populaire dans *portrait* ; *pro-* savant et refait dans *promener*, *proclamer*, *profit*, etc.

Remarque I. -- En français moderne l'ancien *o* initial, conservé ou rétabli, est devenu *o* devant un *s* qui s'efface : afr. *ostel*, *hôtel* [otɛl] ; afr. *costé*, *côté* [kotɛ]. On dit cependant *coteau* [kotɔ] par dissimilation. — Les infinitifs comme *pleuvoir* (afr. *plouvoir* = *plōvēre), *pleurer* (afr. *plourer* = plōrare), *demeurer* (afr. *demourer* = *de-morare) ont subi l'action des formes accentuées sur le radical : *fleurir* (afr. *flourir* = flōrire) doit avoir été refait sur *fleur*. Dans *jeudi*, afr. *juesdi* (= *Jovis-die), le premier terme du composé a été traité comme isolé.

Remarque II. — L'*o* initial peut aboutir également à *u* (*ou*) en se combinant avec un *l* vocalisé devant consonne (cf. § 74). Ex. : *Culpable*, *coupable* ; **colpare*, *couper* ; *sōl(i)dare*, *souder*. — L'afr. *mounier* (= mōl(i)nariu), conservé comme nom propre, est devenu *meunier* (peut-être sous l'influence d'afr. *meudre*, forme concurrente de *moudre* - molère)

Remarque III. — Par suite d'une influence dissimilante, l'*o* initial s'est parfois affaibli en *g* devant une syllabe accentuée contenant un autre *o*. Ex. : **Cōnūcula*, *quenouille* ; **in-vōlūppat*, *enveloppe* ; **sūbmonēre*, *semondre* : *sūccūssa*, *secousse* ; *sūccurrit*,

secourt : *subdiurnat, afr. *sejorne, séjourne* ; *süb-longu, *selon* ; celt. *bullucea, *beloce* ; *sporone (germ. sporo), *éperon*. Cf. aussi les formes de l'ancien français comme *querone* (= corōna), *seror* (= sorōre), *enor* (= honore), etc. — Par assimilation d'o initial avec la voyelle accentuée, l'adjectif *forästlicu* avait donné en afr. *farasche* (devenu *farouche* par mutation de suffixe dès le XIII^e siècle).

Remarque IV. — Le préfixe *sub-* (quelquefois conservé en français sous sa forme d'emprunt, ainsi dans *submerger*), était passé d'ordinaire en latin vulgaire à *subtus* (§ 170) : de là en afr. *soz-*, puis *sou-*, dans *sozlever, sozmetre*, devenus ensuite *soulever, soumettre*.

100. L'o initial, suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui, aboutit en français à *wa*, écrit *oi* (comme sous l'accent, § 75). Ex. : Pōtiōne, *poison* ; tō(n)siōne, *loison* ; ōtiōsu, *oisieux* ; fōcāriu, *foyer* ; löcāriu, *loyer*.

Remarque I. — Les formes comme *ennuyer* (afr. *enoier* = in-ōdiare), *appuyer* (afr. *apoier* = *ad-podiare) ont été amenées de bonne heure par l'analogie des formes accentuées sur le radical *ennuie* (= inodiat), *appuie* (= *adpodiat) ; cf. § 69. L'adjectif *puissant* représente l'afr. *poissant* (= *possiente), originairement participe et influencé par la forme de *puis* (§ 69, II). — Les mots *cōctione* et **cōcina* (cl. coquina) sont devenus en fr. *cuisson, cuisine* (au lieu de **cousson, *coisine*) sous l'influence du verbe *cuire* (= coquere). La forme *coussin* est une altération de l'afr. *coissin* (= *coxinu) qui est encore chez Rabelais, et *oi* initial s'est réduit à *e* dans l'afr. *froissëure* (= *frustiatura) devenu *fressure*. — Quant à *usine*, pour *uisine* (= *oficina) avec une initiale influencée de bonne heure par *user*, c'est un mot dialectal importé du Nord-Est vers la fin du XVIII^e siècle.

Remarque II. — L'ø initial, devant *l* mouillé par un *yod* qui forme entrave, passe à *u*, écrit *ou*, d'après la règle générale (et comme sous l'accent § 76). Ex. : *Mölliare, mouiller ; despoliare, dépouiller. — La forme *cuiller* [kwiyer] a remplacé l'afr. *coillier* (= cōchleariu). L'ancien infinitif *coillir* (= *colligere, cl. colligère) est devenu *cueillir* sous l'influence des formes comme *cueille*, afr. *cueil* (= *cōlligo), et le même radical s'est étendu à toute la conjugaison.

101. L'ø initial suivi d'une nasale : 1° s'il est libre, devient ouvert de fermé qu'il était ; 2° aboutit à *ō* (écrit *ou*, *om*), s'il y a entrave. Ex. : a) *Vömire, vomir ; sönäre, sonner ; tönäre, tonner ; donäre, donner ; rōmānu, romain. — b) Fōntāna, fontaine ; *mōntäre, monter ; bön(i)täte, bonté ; döm(i)täre, dompter ; cüm(u)läre, combler.

Historique. — Dans la première série de mots, l'ø s'était nasalisé au moyen âge (*dōner*, *sōner*) : en se dénasalisant à l'époque moderne, il a pris la valeur de ø : sur ce cas et celui des mots de la seconde série, cf. les faits exposés au § 77. — La réduction de *monsieur* à *mɛsyø*, *msyø*, est exceptionnelle et due à l'emploi proclitique du mot.

Remarque I. — Le verbe *emprunter* remonte à la forme vulgaire **imprūmutare* (= *in-prōmūtäre) où *u* avait remplacé *o* par assimilation. Le verbe *trancher* (afr. *trenchier*) remonte à une forme vulgaire **trīncare* (cl. trūncare), dont l'initiale a été due en Gaule à l'action analogique d'un mot germanique (a. h. all. *trennen*). — En ancien français, plusieurs mots offraient à l'initiale un passage de *ou* à *an* : la langue moderne a conservé *danger* (afr. *dangier* et *dongier* = *domniariu ; cf. *dame*, § 77, 1).

Remarque II. — L'ø initial, devant *u* (*n+y*) suivi d'une

voyelle, est en français moderne un *o* comme devant les nasales simples. Ex : Cūcēata, *cognée* (cf. aussi *rogner*, § 102, I). On a cependant le son *wa* dans *joignant* (= *jūngente*) sous l'influence de *joindre*, dans *soigner* (= **sōniare*) sous celle de *soin*, et dans les dérivés du mot *poing* comme *poignée*, *poignard* (cf. aussi la prononciation de *éloigner*, *témoigner*, influencés par *loin*, *témoin*). — S'ils sont suivis en français d'une consonne, l'*o* initial se combine avec le *y* pour aboutir comme sous l'accent (§ 78, 2^o) au son *wē*, écrit *oin*. Ex. : *Lōng(i)tanu, *lointain* ; *junctura*, *jointure* ; *pūnctura*, *pointure*.

102. Lorsqu'il s'est trouvé en hiatus devant *o*, *a*, par la chute d'une consonne latine, l'*o* initial, après s'être conservé dans l'ancienne période de la langue, a fini par s'effacer complètement en français. Ex. : Cōtōneu, afr. *cooin*, *coing* ; cūcūlla, afr. *cooule*, *coule* ; rūtābulu, afr. *roable*, *rāble*.

Remarque I. — L'absorption de *o* par la voyelle suivante a eu lieu dans la période du moyen français (cf. § 96, hist.). Les mots *rond*, *rogner*, afr. *rēont*, *rēoignier* (aussi *roont*, *rooignier* par assimilation), remontent à des formes du lat. vulg. **retundu*, **retundiare*, qui s'étaient produites pour *rotundum*, **rotundiare*, sous l'influence de *retundere*. Les verbes *sonder* et *sombrier* semblent représenter des formes plus anciennes **soonder*, **soombrer* (= **sūbundare*, **sūbumbare*).

Remarque II. — L'*o* initial passé à *ou* persiste en français devant un *e* accentué (*nouer* = *nodāre*, *vouer* = **votāre*) : il a même absorbé la voyelle atone suivante dans *fouiller* qui est pour **foeillier* (= **fodiculare*), et *ébouler* pour afr. *esboeler*, *esboueler*. Toutefois dans l'afr. *boel* (= *botellu*) et *joel* (= **jōcale*), devenus *boyau*, *joyau* (prononcés *bwayo*, *ḡwayo*), il y a eu résolution de l'hiatus par production d'un *y*, peut-être sous l'influence

du suffixe *-iau* (pour *-eau*, § 48, II). Le cas est le même pour *boiau*, afr. *boel* (diminutif de *boue* = germ. **hauwa*). — Dans l'infinitif *pooir* (= **potere*) devenu *puvoir* vers le xv^e siècle, l'hiatus a disparu par production d'un *v* transitoire (dû probablement à l'influence de *avoir*, *devoir*) ; quant au participe *po* (= **potūtu*) devenu *péu*, *pu*, il s'est aussi réglé sur les formes comme *éu*, *dēu* (§§ 91, 1^o, et 96).

U initial

(*ū* EN LATIN CLASSIQUE).

103. L'*u* latin initial (après être passé à *ū* comme sous l'accent, § 79) :

1^o S'il est libre ou entravé, reste intact en français.
Ex. : a) *Mūrália*, *muraille* ; **fūséllus*, *fuseau* ; **usáre*, *user* ; *dūráre*, *durer* ; **tūdáre*, *tuer* ; *fumáre*, *fumer* ; *jūméntu*, *jument*. — b) *Lum(i)nária*, *lumière* ; **súc-tiáre*, *sucer* ; *jūd(i)cáre*, *juger*.

Remarque I. — Devant la nasale labiale, *u* était passé à *ø* dans **frāmentu* (cl. *frūmentum*) d'où le fr. *froment*. Le verbe *nūtrire* était aussi devenu **nutrire*, d'où le fr. *nourrir*. — Suivi d'une nasale + consonne, l'*u* initial est devenu *ā*, écrit *u* (comme sous l'accent § 82, 2^o). Ex. : **Lūn(ac)-die*, *lundi* ; **im-prūm(u)tare*, *emprunter*.

Remarque II. — Un affaiblissement de *u* en *e* qui remonte au latin vulgaire, entre un *j* et une nasale libre, s'observe dans *genièvre*, afr. *genoièvre* (= **jeniperu*, cl. *juniperum*), et dans *génisse*, afr. *genice* (= **jenicia*, cl. *jūnicem*).

2° S'il est suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui, il aboutit en français à *vi*, écrit *ui* (comme sous l'accent, § 81). Ex. : Lūcēte, *luisant* ; dūcēte, *duisant* ; *ūstiāriu (cl. ōstiarium), *buissier*.

Remarque I. — En syllabe non initiale on a eu de même *aiguiser* (= *acūtiāre). L'afr. *luitier* (= lūctāre) s'est réduit à *lutter*, comme *luite* à *lutte* (§ 81, II) ; comparer *cuirée* dérivé de *cuir*, et passé à *curée* dès le xv^e siècle. — Les mots *mūcere*, *fūsiōnem* (sous l'influence respective de *mūccus* et de *fūdere*) étaient devenus en lat. vulg. **mūcere*, **fūsiōne*, d'où le fr. *moisir*, *foison*. Le fr. *oignon* remonte de même à **ūniōne* (cl. unionem). Cf. § 100.

Remarque II. — Le verbe *ex-sūcare*, après effacement de la gutturale, était en afr. *essuer*, devenu *essayer* par production d'un *y* transitoire (cf. § 123, 2° I) Le même phénomène se remarque dans *tuyau*, pour afr. *tuel* (cf. *boyau*, *joyau*, § 102, II).

Diphthongue AU initiale.

104. La diphthongue latine *au* s'est comportée à l'initiale comme sous l'accent (cf. §§ 83, 84) :

1° En français *au* devient *o* et garde ce son ouvert devant une consonne, quelle que soit l'orthographe moderne (sauf devant *s* où il devient *o* fermé, cf. § 67, I). Ex. : a) Aurícula, *oreille* ; *auráticu, *orage* ; *tauréllus, afr. *toreaus*, *taureau* ; *lauráriu, afr. *lorier*, *laurier* ; *daurátu (cl. deauratum), *doré*. — b) *Ausāre, *oser* ; pausāre, *poser* ; *rauséllus (germ. raus), *roseau* ;

*austrúcia (cl. avis-strúthea), afr. *ostruce*, *autruche*. Cf. la forme dialectale *outarde*, afr. *ostarde* (= *aus-tárda, cl. avis-tarda).

2° L'ø provenant de *au*, lorsqu'il s'est trouvé en hiatus devant une voyelle, est passé à *u* écrit *ou*. Ex. : Laudáre, afr. *loer*, *louer* ; audíre, afr. *oïr*, *ouïr* ; *gaudíre (cl. gaudére), afr. *joïr*, *jouir* ; *ex-blaudíre (germ. *blaudjan), afr. *esbloïr*, *éblouir*. Cf. aussi la particule atone *aut* devenue *o*, puis *ou* (devant les mots à initiale vocalique).

3° Par combinaison de l'ø provenant de *au* avec un *yod*, on a obtenu *wa*, écrit *oi*. Ex. : Aucéllus, *oiseau* ; *clausióne, *cloison* ; *gaudiósu, *joyeux*. Cf. aussi le verbe *choisir* = germ. *kausjan*.

Remarque. — Les mots *augustum*, *augurium*, s'étaient dès l'époque du latin vulgaire réduits par dissimilation à **agustu* (d'où le fr. *aolt*) et à **agūriu*, **agūru* (d'où l'afr. *eur*, *heur*). Dans le verbe *auscultare* également réduit à **asculture*, l'initiale s'est confondue avec le préfixe *es-* (pour *ex-*, § 136, I), d'où l'afr. *esconter*, *écouter*.

DEUXIÈME PARTIE

CONSONNES

CHAPITRE I. — LES CONSONNES LATINES.

LOIS GÉNÉRALES

DE LEURS TRANSFORMATIONS.

105. Les consonnes latines étaient figurées graphiquement par dix-neuf signes qui se présentent dans l'ordre alphabétique suivant : *b, c, d, f, g, h, i, k, l, m, n, p, q, r, s, t, u, x, z*. — Dans cette série, *i* et *u* consonnes étaient en réalité des semi-voyelles. A l'époque classique, la première avait le son de *y* ; la seconde le son bilabial de *w*, qui n'est devenu labiodental qu'à la fin du 1^{er} siècle après J.-C. Leur graphie respective par *j* et *v* date seulement de la Renaissance.

Si de cette série nous éliminons provisoirement *h* (qui est une aspirée laryngienne d'une nature spéciale, cf. § 111) ; *k* (qui est un signe graphique équivalent à *c* et employé anciennement devant *a*) ; *q* (qui est lui aussi un équivalent de *c*) ; *x* (qui est une consonne double équivalent à *c + s*), et enfin *z* (qui

est le signe d'un son composé emprunté au grec), il nous restera pour le latin parlé les quatorze consonnes *b, c, d, f, g, i, l, m, n, p, r, s, t, v*, auxquelles il faut ajouter *w* (orthographié *u*, et resté derrière *q, g*, quand *u* eut passé à *v* ; cf. aussi § 4, IV).

106. La classification de ces quinze consonnes latines peut se faire à deux points de vue différents, suivant les principes qui ont été exposés plus haut dans la seconde partie de l'*Introduction* (voir les paragraphes 17-23).

a) D'après le mécanisme de leur formation, elles se divisent tout d'abord en *explosives, fricatives, vibrantes* et *nasales*. Les explosives et les fricatives peuvent être soit des sourdes (*c, t, p, s, f*), soit des sonores (*g, d, b, v*).

b) D'après les organes qui servent à les articuler et d'après leur localisation dans la cavité buccale, elles doivent d'autre part être réparties en trois familles principales :

1° Les *gutturales* (vélares, palatales), qui sont *c, g, i* ;

2° Les *dentales*, qui sont *t, d, s, r, l, n* ;

3° Les *labiales* (labiodentales, bilabiales), qui sont *p, b, f, v, u, m*.

Le tableau suivant tient compte de cette double classification et des diverses subdivisions qu'elle comporte :

	GUTTURALES		DENTALES	LABIALES	
	VÉLAIRES	PALATALES		LABIO-DENTALES	BILABIALES
Explosives	<i>c</i> <i>g</i>		<i>t</i> <i>d</i>		<i>p</i> <i>b</i>
Fricatives		<i>i</i>	<i>s</i>	<i>f</i> <i>v</i>	<i>h</i>
Vibrantes			<i>r</i> <i>l</i>		
Nasales			<i>n</i>		<i>m</i>

Remarque I. — Le *r* latin était en réalité un *R*, c'est-à-dire un son fortement roulé et différent de notre *r* français actuel (cf. § 176, et le tableau général des consonnes dans l'*Introduction*, p. xxvi). Le *f* latin avait été à l'origine une fricative bilabiale, mais devenue labiodentale de bonne heure. Sur *u* (*v*) et *i* (*j*), voir § 105.

Remarque II. — Le latin possédait encore deux variétés des sons *n* et *l*, qui n'ont pas été notées dans le précédent tableau : un *n* guttural (*n̄*), celui qui s'entendait dans *ancora*, *plangere*, et dans les mots du type de *signum* ; un *l* vélaire (*l̄*), celui de *alba*, *pulmone*. Sur ce dernier son, cf. § 188, hist.

Remarque III. — Si nous comparons les consonnes latines avec celles du français moderne, nous constatons d'abord que le français possède les quinze sons du latin (*r* pour *R* ; *y*

dans *yeux* ; *w* dans *oui*, etc.). Le français a de plus six nouveaux sons : une fricative dentale sonore ζ (dans *maison*) ; deux fricatives prépalatales ξ et ξ (dans *chambre*, *jambe*) ; une fricative bilabiale \tilde{w} (dans *puits*) ; enfin une nasale et une vibrante palatales, dites *n* et *l* mouillés, η et l (dans *vigne*, *fille*). Toutefois, le dernier de ces sons tend à disparaître et s'est réduit à *y* dans la prononciation générale (cf. § 190).

107. Les consonnes latines, dans le passage du mot au français, restent intactes ou se modifient. Les modifications dont elles sont susceptibles peuvent se ramener à deux chefs principaux, l'*affaiblissement* et l'*assimilation*.

a) L'affaiblissement se présente lui-même sous différents aspects : 1° *affaiblissement* proprement dit, qui a lieu d'ordinaire entre consonnes de la même famille, notamment par le passage d'une explosive à la fricative (*p* et *b* devenus *v* dans *rive* = *ripa*, *avoir* = *habere*) ; 2° *résolution vocalique* de la consonne, par exemple de *c* en *i*, ou de *l* en *u* (dans *lait* = *lacte*, *aube* = *alba*) ; 3° enfin *affaiblissement complet*, c'est-à-dire *effacement* ou *chute* de la consonne (*t* a disparu dans *naïf* = *nativu*, *mari* = *maritu*).

b) L'assimilation est un changement qu'éprouvent les consonnes sous l'influence directe des sons avoisinants. D'après les principes précédemment exposés (voir *Introduction*, II, 29), elle est *partielle* (dans *sache* = *sapiam*) ou *totale* (dans *nourrir* = *nutrire*) ; de plus, elle est *progressive* ou *régressive*. Le phénomène inverse de l'assimilation est la *dissimilation*.

Qu'il y ait affaiblissement ou assimilation, les changements des consonnes latines se sont en général opérés d'une façon graduelle et par des étapes transitoires (voir *Introduction*, II, 25, *b*). Ainsi le *p* de *ripa* est devenu *b* avant d'aboutir à *v* (forme intermédiaire **riba*); le *t* de *nativu* était devenu *d* avant de s'effacer (forme intermédiaire **nadivu*). De même le *t* de *nutrire* s'est affaibli en *d* avant de passer à *r* par assimilation (forme intermédiaire **nodrire*). Sur la corrélation qui se manifeste entre ces divers phénomènes, voir *Introduction*, II, 25, *c*.

108. Les consonnes latines doivent être considérées d'après la place qu'elles occupent dans le mot, où elles sont soit *initiales*, soit *intérieures*, soit *finales* (ainsi *t* dans *terra*, *vita*, *venit*). De plus, les consonnes intérieures peuvent être situées : 1° derrière une autre consonne (*t* dans *porta*); 2° entre deux voyelles (*t* dans *vita*); 3° devant une autre consonne (*t* dans *patre*). Pour une consonne, la *position la plus forte* consiste à se trouver soit à l'initiale du mot, soit à l'intérieur derrière une autre consonne.

109. Le degré de résistance qu'ont offert les consonnes latines, a essentiellement dépendu de leur position dans le mot. On peut, avant d'entrer dans le détail, poser quelques principes généraux sur la façon dont elles passent en français :

1° Les consonnes *initiales* restent intactes (sauf les gutturales, qui se modifient devant certaines voyelles);

2° Les consonnes *intérieures* placées *derrière une autre consonne* se comportent comme les initiales (le *t* de *por-ta* est dans une situation analogue à celui de *terra*, donc en position forte);

3° Les consonnes *intérieures* placées *entre deux voyelles* subissent un affaiblissement qui est de divers degrés suivant la famille à laquelle elles appartiennent, et leur traitement peut à certains égards être considéré comme le trait caractéristique de cette famille ;

4° Les consonnes *intérieures* placées *devant une autre consonne* ne persistent que si les groupes sont faciles à prononcer, ou protégés eux-mêmes par une consonne précédente ; autrement elles subissent soit un affaiblissement, soit une assimilation ;

5° Les consonnes *finales ou devenues finales*, si elles persistent et se prononcent, sont généralement en français des sourdes.

Remarque I. — Ces principes ne s'appliquent complètement ni aux vibrantes *r, l*, ni aux nasales *m, n*.

Remarque II. — Les consonnes doubles se comportent en principe comme celles qui constituent d'autres groupes : à l'intérieur du mot elles se sont simplifiées par assimilation d'assez bonne heure en français (sauf *ss* et *rr*, §§ 155, II, et 181); devenues finales, elles se simplifient dans tous les cas.

Remarque III. — Le sort des consonnes, à la finale, a grandement varié en français aux différentes époques de la langue. Leur évolution naturelle y a été contrariée par diverses circonstances, et surtout par la présence d'un *s* de flexion dans les formes du pluriel des noms. Beaucoup de consonnes qui se prononçaient en ancien français même devant une initiale consonantique, ne se sont plus prononcées vers le *xv^e* et le *xvii^e* siècle que devant une initiale vocalique, ou lorsqu'elles se trouvaient à une pause dans la phrase (les noms de nombre *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, et l'adjectif *tous*, offrent encore une trace de cette étape). D'ailleurs la tendance populaire était d'effacer toutes les consonnes finales. Dans la langue moderne, où les prescriptions des grammairiens ont fait prévaloir pour les mots isolés certaines anomalies, ce qui a subsisté régulièrement ce sont les cas dits de « liaison étroite ». Devant une initiale vocalique, on prononce en français les consonnes finales (surtout *s* sonnant *z*, et *t*, *n*) lorsque les mots constituent entre eux des groupes unifiés par un accent dominant : ainsi entre déterminatif + substantif (*les-hommes*, *mon-ami*) ; entre adjectif + substantif (*charmant-espoir*) ; entre pronom sujet ou régime + verbe (*on-ira*, *je vous-aime*) ; entre verbe + pronom sujet ou régime (*vient-elle*, *prends-en*) ; entre auxiliaire + attribut ou participe (*il est-imprudent*, *les Perses ont-été vaincus*) ; entre adverbe + adjectif (*très-heureux*, *bien-écrit*) ; entre préposition + régime (*en-hiver*) ; entre les conjonctions *quand*, *mais* et le mot suivant (*quand-elle viendra*, *mais-à quoi bon*) ; enfin dans les locutions toutes faites (*tôt-ou tard*). Les témoignages des grammairiens comme Thomas Corneille ou Hindret prouvent que, vers la fin du *xvii^e* siècle, l'usage était déjà sensiblement le même, et que dans la conversation courante on disait *les grandes-actions*, mais plutôt *des tromperie(s) inutiles*. Sur ces faits, cf. notamment §§ 128, 152, 160, 172, 183, 191 et 200.

110. Pour étudier le traitement des consonnes latines, on suivra ici leur classification par familles.

On étudiera donc successivement les *gutturales*, les *dentales*, les *labiales*. Il y a toutefois avantage à réserver pour une section spéciale les vibrantes dentales *r*, *l*, la nasale dentale *n* et la nasale labiale *m* ; ces consonnes, souvent appelées *liquides*, seront examinées à part dans un dernier chapitre.

A propos de chaque consonne, il faudra tenir compte de l'influence qu'a eue sur son traitement le voisinage d'un *yod* (voir ce qui a été déjà dit sur cette influence, § 26 et suiv.).

Enfin il convient d'exposer tout de suite le sort de l'aspirée laryngienne *h*, qui a été laissée en dehors des précédentes classifications, et ne figure pas au tableau des consonnes.

H.

111. Le *h* latin s'étant effacé de bonne heure dans la prononciation, au début des mots, il en résulte que d'ordinaire en français :

1° Il a disparu même dans l'orthographe. Ex. : Habere, *avoir* ; *hirunda, *aronde* ; hordeu, *orge* ; homo, *on* ; *hoc-illi, *oui* ; horridu, *ord*.

2° Il n'a plus qu'une valeur graphique, celle du *h* dit muet, lorsqu'on l'a rétabli. Ex. : Herba, afr. *erbe*, *herbe* ; hora, afr. *eure*, *heure* ; hibernu, afr. *iver*, *hiver* ;

heri, afr. *ier*, *hier* ; homine, afr. *ome*, *homme* ; hospitale, afr. *ostel*, *hôtel*.

Historique. — Le *b* latin avait eu sans doute à l'origine une forte aspiration, mais il l'avait déjà perdue, dans la prononciation populaire, vers la fin de la République : quoique conservé quelque temps encore par la société polie et le public des écoles, il a disparu dans toutes les langues romanes. Vers le ve siècle, les Germains réintroduisirent ce son dans le Nord de la Gaule, et les mots importés par eux ont encore en français le *b* dit aspiré (*baie* = *haga ; *baïr* = *hatire, germ. hatjan ; *hardi* = *harditu, germ. hardjan ; *bache* = *hapja ; *baire* = *harja ; *haubert* = *hal(s)bergu, germ. halsberk ; *bonte* = *haunitha ; *béron* = *hagirone, germ. haigiro ; *boux* = *hulis, etc.). En réalité, même dans ces mots, *b* n'a été bien sensible que jusque vers la fin du moyen âge : au xvi^e siècle, Th. de Beze dit déjà qu'il ne faut pas le préférer « du fond du gosier » (*non aspere ex imo gutture*), et les grammairiens du xvii^e siècle constatent qu'au début des mots son unique effet est d'empêcher l'élision de la voyelle précédente (cf. l'insertion de *b* destiné à maintenir l'hiatus dans *trahir*, *envahir*, *cabier*, § 91, 3^o I). D'après Ménage, l'habitude de ne pas prononcer *b* s'était introduite du Midi à Paris, où il entendait souvent des personnes de qualité dire l'(b)asard, mon (b)acquêné ; en revanche, dans le *Menteur*, Corneille écrivait ne hésitez jamais. Au milieu du xviii^e siècle, il y avait encore certaines habitudes contraires aux nôtres : les grammairiens autorisaient alors dans la conversation l'hideuse figure, et Voltaire a fait à diverses reprises une élision devant *baïr*. Actuellement, l'aspiration ne se fait plus sentir que dans certaines provinces (en Normandie, en Lorraine), ou accidentellement, surtout au théâtre, dans des phrases comme *quelle bonte ! je te bais !* La prononciation populaire tend au contraire à supprimer *b* complètement et à établir une liaison dans les cas comme *des (b)aricots*, *des (b)ardes*, *c'est (b)onteux*, etc.

Remarque I. — Un *h* graphique (muet) a été ajouté au début de *hermine* (= armenia), et de *heur* (= *agūriu, cl. augurium), sous l'influence de *heure* = hora (cf. § 96, hist.). Dans les mots *hièble* (= ebulu), *huis* (= *ustiu), *huitre* (= ostrea), *huile* (= olea), son addition remonte au moyen âge, et a été amenée par le besoin d'indiquer la valeur vocalique de *i* et *u* dans les groupes *ie*, *ui*. — Les mots savants (*habile*, *humble*, *histoire*, *humanité*, etc.)* reproduisent en général la graphie latine et ont *h* muet.

Remarque II. — Un *h* dit aspiré a été conservé dans *herse* (= *herpice, cl. irpicem), par tendance à l'onomatopée, et dans les verbes *hennir* (= hinnire), *hucher* = *huccare (cf. *huer* qui est sans doute une onomatopée, et *hurler*, afr. *uller* = *urulare, cl. ululare). Il se trouve ajouté : 1^o dans *haut* sous une influence germanique (*altu* devient **haltu* en prenant l'initiale du francique **haub*), et peut-être aussi dans *buppe* (= upupa), *hérisson* (= *ericione); 2^o dans *huit* (= octo) sans doute pour indiquer un *u* vocalique (cependant on trouve déjà la graphie *hocto* sur des inscriptions chrétiennes de la Gaule). — Il faut aussi remarquer que le *h* aspiré se fait sentir dans certains mots savants, *harpie*, *hernie*, *héros* à côté de (*h*)*éroïne*, (*h*)*éroïsme*.

Remarque III. — Dans les groupes latins *ch*, *th*, *ph*, qui étaient savants et destinés à la transcription des mots grecs, *h* était ordinairement tombé dans la prononciation populaire : *ch*, *th* se réduisaient à *c*, *t* (*carta* = charta, *tesauru* = thesaurum); *ph* tantôt se réduisait à *p* (*colapu* = colaphum), tantôt avait le son simple de *f* (*sulfur* = sulphur, cf. § 173).

CHAPITRE II. — LES GUTTURALES LATINES.

112. Les *Gutturales* sont représentées en latin par deux explosives, la sourde *c* (*k*) et la sonore *g*, auxquelles il faut joindre l'*i* consonne (prononcé *y*, écrit *j*) qui est une fricative palatale. Le *x* est une consonne double, équivalant à *c* + *s* (§ 136); le *q* peut être considéré comme une variante orthographique de *c*, et n'apparaît que suivi d'un élément labial *w* écrit *u* (§ 137).

Le trait caractéristique des gutturales est la faculté qu'elles ont de produire l'élément palatal dont il a déjà souvent été question sous le nom de *yod*. Les gutturales produisent un *yod* non seulement lorsqu'elles se trouvent à l'intérieur du mot entre deux voyelles, mais aussi dans plusieurs autres positions, soit qu'elles se résolvent complètement, soit qu'elles persistent sous une forme quelconque tout en le dégageant.

C, G.

113. Le *c* et le *g* étaient en latin *vélaires*, c'est-à-dire qu'ils avaient le son dur du *κ* et du *γ* grecs.

Dans la prononciation classique, on les articulait en principe de la même façon devant toutes les voyelles, dans *Cicero* (kikero), *decem* (dekem), *gemere*, comme dans *caballus*, *corpus*, *gutta*.

Mais il se produisit au cours des siècles certaines divergences dans la prononciation, et le traitement de ces consonnes en français a essentiellement dépendu de la nature des sons qui les suivaient dans le mot latin. Il convient donc, pour embrasser les faits dans leur ensemble, d'adopter ici une quadruple division et d'examiner successivement :

- 1° C, G devant *e, i* ;
- 2° C, G devant *a* ;
- 3° C, G devant *o, u* ;
- 4° C, G devant consonne.

I. — C, G devant E, I.

a) C, G (+ e, i) à l'initiale.

114. Le *c* latin, initial devant *e, i*, a pris en français le son sifflant de la fricative dentale sourde *s* (mais il continue à s'écrire *c*). Ex. : *Centu*, *cent* [sā]; *cervu*, *cerf*; *cera*, *cire*; **celu* (cl. *caelum*), *ciel*; *cinere*, *endre*; **cīma* (cl. *cyma*), *cime*; *civitate*, *cié*.

Historique. — Cette altération du *c* latin a des origines lointaines : elle s'est produite dans toutes les parties du domaine

roman, sauf dans la région centrale de la Sardaigne et sur les côtes de la Dalmatie. De bonne heure (et déjà vraisemblablement sous la République), le *k* (*c*) articulé devant une voyelle palatale avait été lui-même palatalisé dans la prononciation courante, c'est-à-dire rapproché par assimilation régressive de l'endroit où la partie moyenne de la langue s'élève vers le palais mou : nous désignerons ici par *k̄* ce *k* palatalisé. Plus tard (et seulement, semble-t-il, vers la fin de l'époque impériale) voici théoriquement ce qui s'est produit : d'abord, l'élément palatal est devenu nettement distinct (*k̄e* passe à *k̄ye*) : puis, sous cette action, l'explosive changeant elle-même de lieu d'articulation s'est transformée en dentale (*k̄ye* passe à *tye*) ; enfin le son transitoire s'assimilant à *t* est devenu lingual, mais sous deux formes distinctes quoique voisines l'une de l'autre (*tye* aboutit soit à *t̄se*, soit à *t̄se*). C'est le second de ces processus qui s'est généralisé sur tout le territoire de l'ancienne Gaule (sauf au Nord-Est) : en vieux français les mots *cerf*, *citè*, se prononçaient *t̄serf*, *t̄sité*. Au cours du XIII^e siècle, l'élément dental explosif s'est effacé, et l'on a eu à l'initiale la prononciation conservée depuis (*serf*, *sité*). — Dans la Picardie et le Nord-Est, où *tye* avait abouti à *t̄se*, on prononçait au moyen âge *t̄serf*, *t̄sité*, etc. (cf. la prononciation du *c* italien dans *cervo*, *città*, etc.).

Remarque I. — L'afr. *cengle* (= *cingula*) a été orthographié phonétiquement *sangle* dans la langue moderne.

Remarque II. — L'afr. *cerchier* (= *circare*) est devenu au XVI^e siècle *chercher*, par assimilation de la première syllabe à la seconde. La forme *chiffre*, pour afr. *cifre* (bas-latin *cifra*, de l'arabe *cifr*), est due à l'influence du mot italien correspondant ; *chiche*, pour afr. *coire* (= *cicer*), offre une altération obscure.

115. Le *g* latin, initial devant *e*, *i*, a pris en français le son de la fricative prépalatale sonore *ʒ* (mais

il continue à s'écrire *g*). Ex. : Gente, *gent* [žā]; generu, *gendre*; gelare, *geler*; *ginciva, *gencive*.

Historique. — Ce changement s'explique par une palatalisation du *g*, qui a suivi en partie une marche parallèle à celle du *c* (§ 114). Dans le latin parlé de l'époque impériale, le *g* devant *e* a pris un son fricatif (*ge* passe à *ye*), qui s'est lui-même renforcé d'une articulation dentale (*ye* passe à *dye*). C'est alors que s'est produite une assimilation progressive de l'élément palatal (*dye* passe à *dže*, non pas à **dze* comme *tye* à *tse*; cf. la transformation de *diurnu*, § 148, 3^o). Les mots cités plus haut avaient donc en ancien français à l'initiale une articulation complexe (*džānt*, *džāndre*, etc.), qui s'est réduite à *ž* simple au cours du XIII^e siècle, en même temps que *ts* à *s*. Un spécimen curieux de l'ancienne prononciation subsiste dans le mot *budget*, qui est l'air. *bougete* importé vers la fin du XI^e siècle en Angleterre, d'où il nous est revenu à l'époque moderne.

Remarque. — Le verbe *virer* remonte à un type vulgaire **virare*, altération du lat. cl. *gyrare* (peut-être sous l'influence du mot *viriae* « bracelet »).

b) C, G (+ e, i) intérieurs derrière consonne.

116. Le traitement de *c* et *g* (+ *e*, *i*) placés dans le mot derrière une consonne a été le même qu'à l'initiale : ils aboutissent respectivement à *s* (écrit *c*, *s*, *ss*) et à *ž* (écrit *g*), cf. §§ 114, 115. Ex. : a) *Mercede*, *merci*; *porcellus*, *porceau*; celt. **baccinu*, *bassin*; *rad(i)cina*, *racine*; *mont(i)cellus*, *monceau*; **herp(i)ce*, *herse*; *rum(i)ce*, *ronce*. — b) *Argentu*, *ar-*

gent ; *burge(n)se, *bourgeois* ; argilla, *argile* ; ingenu, *engin*.

Historique. — On peut remarquer que dans les mots comme *monceau* (= *monticellus*), *nacelle* (= *navicella*), *racine* (= *radicina*), etc., le *c* (+ *e*, *i*) a toujours donné naissance à une sifflante sourde *ts*, puis *s*. Ceci prouve que, pour les mots de ce genre, la loi du § 117 n'est pas valable, et que la voyelle atone précédant la syllabe accentuée s'y était effacée de bonne heure en Gaule (sans doute au cours du ve siècle, cf. § 18 a, hist.). — Toutefois, le résultat a été le même dans *ronce* (= *rumice*), *pouce* (= *pollice*), *herse* (= **herpice*), etc., qui étaient en latin des proparoxytons, et où la persistance d'une finale vocale en français ne peut s'expliquer que par une conservation plus tardive de la pénultième atone. Il faut donc admettre, semble-t-il, qu'entre deux voyelles atones, et dans une finale articulée faiblement comme celle de *rûmicé*, le *c* tout en devenant sifflant n'est point passé à la sonore (ainsi qu'il l'aurait dû d'après le § 117) : on a eu seulement une étape **rômetse*, puis au VIII^e siècle **rom'tse*, d'où le fr. *ronce*. Les noms de nombre comme *onze* = undécim (cf. *douze*, *treize*, *quatorze*, *quinze*, *seize*) font exception pour une raison spéciale : ici *ts* est passé à *dz* à l'étape **ûnd'tse*, et sous l'influence de la dentale sonore qui terminait la première syllabe.

Remarque I. — Derrière un *l* qui se vocalise conformément au § 188, le *c* (+ *e*) à la finale s'est trouvé dans le cas du § 117 ; il s'est effacé dans la prononciation moderne et a été orthographié par *v*. Ex. : Falce, *faux* ; calce, *chaux*. Par une transformation qui n'est pas d'accord avec celle des autres proparoxytons, l'adverbe **roman(i)ce* (appliqué d'abord aux livres écrits en français) avait donné l'afr. *romanç*, d'où une forme de régime *romant* et le fr. mod. *roman*.

Remarque II. — Dans le groupe intérieur *sc* (+ *e*), le *c* évoluant en *h*, *t* s'est assimilé au premier élément, et il y a eu

dégagement d'un *y* qui s'est combiné avec la voyelle précédente. Ex. : Nascente, *naissant* ; crescente, *croissant* ; *vascellus, *vaisseau* ; fasce, *faix*. Le résultat a donc été le même que dans *angoisse* ou *baisser*, remontant à *angustia*, **bassiare* (§ 147, III, et § 159) : sur le cas de *sc* (+ *e*) amenant le développement d'un *t* transitoire, s'il se trouve suivi de *r* (pascère, afr. *paistre*, *paître*). cf. § 158, 2°. Dans certains mots germaniques d'introduction relativement tardive, un *k* (*c*) précédé de *s*, au lieu de prendre un son sifflant devant *e*, *i*, est devenu *š* (comme *c* + *a*, § 120). Ex. : Skina, *échine* ; skerpa, *écharpe* ; *dis-skerran, *déchirer*.

Remarque III. — Lorsque *g* (+ *e*, *i*) était précédé d'un *n*, il a servi après sa résolution en *yod* à mouiller ce *n* : plus tard le *y* s'est conservé entre voyelles, mais à la finale ou devant une consonne il s'est combiné avec la voyelle précédente (cf. §§ 199, et 200, I). Ex. : Fingente, *feignant* ; plangente, *plaignant* ; sang(u)inare, *saigner* ; stringit, *étreint* ; longe, *loin*. — Le mot *gingiva*, par une dissimilation ancienne du second *g*, était **ginciva*, d'où le fr. *gencive*.

c) **C, G (+ e, i) intérieurs derrière voyelle.**

117. Précédé d'une voyelle, *c* (+ *e*, *i*) aboutit en français à *ç* (écrit *s*), et il se dégage en avant un *yod* qui se combine avec la voyelle. Lorsque le son sifflant issu du *c* s'est trouvé devenir final, il s'est effacé dans la prononciation moderne (et a été fréquemment orthographié *x*). Ex. : a) Placere, *plaisir* ; licere, *loisir* ; dicente, *disant* ; *racimu (cl. racemum), *raisin* ; *vecinu (cl. vicinum), *voisin* ; aucellus, *oiseau*. — b) Voce, *voix* ; cruce, *croix* ; *berbice (cl. vervecem), *brebis* ; perdice, *perdris*.

Historique. — Le *c* dans cette situation, comme à l'initiale (§ 114), était déjà en latin vulgaire un *k*, passé ensuite à *t̃* (**plukere*, puis **plutsere*). Au cours du VI^e siècle, cette consonne complexe est devenue sonore de sourde qu'elle était, comme les autres consonnes entre voyelles : le nouveau son *dz* était toujours un son mouillé (**pladzere*), et, au nord de la Gaule, l'effet de cette palatalisation s'est fait sentir en avant comme en arrière (**playdzere*, puis **playdzir*, et *plaisir* ; cf. le provençal *plazer*). Voir l'évolution parallèle subie par *ty*, § 147. — Dans le cas où le *c* était devant une finale qui s'est effacée, on a eu la série : *voce*, **voke*, **votse*, **vodze*, **voydz*, **voyts* (afr. *voiz*, fr. mod. *voix*). L'orthographe par *x* final (dans ce cas, mais cf. § 160, II) semble due aux clercs qui auront cherché de bonne heure à rapprocher la forme des mots français des nominatifs latins comme *vox*, *crux*, *perdix*, etc.

Les mots latins proparoxytons, où *c* (+ e, i) se trouve non plus à la syllabe finale (cf. sur ce cas § 116, hist.) mais placé derrière la voyelle accentuée, offrent pour le traitement du *c* une divergence importante et d'origine incertaine. Comme l'évolution de la gutturale *y* avait certainement commencé avant l'effacement de la pénultième atone (§ 15), il est naturel que, dans une première série de mots, le *c* tout en dégageant un *yod* en avant ait produit un *s*, qui devant consonne a disparu en français moderne par l'effet d'une loi générale (§ 157). Ex. : *Gracile*, afr. *graisle*, *gréle* ; *decima*, afr. *disme*, *dîme* ; **cecînu* (cl. *cycnum*), afr. *cisne*, *cygne* ; *acînu*, afr. *aisne*, *aine* (cf. *circînu*, afr. *cersne*, *cerne*). — D'autre part cette règle n'explique point la forme qu'ont en français certains mots, notamment des infinitifs très usuels, tels que *faire*, *dire*, et il semble qu'ici l'analogie ait été en jeu à l'origine. Conformément au changement connu de *trahere*, *destruere* en **tragere* et **destrugere* (fr. *traire*, *détruire*), il est permis de supposer que d'assez bonne heure au Nord de la Gaule, et d'après des couples comme *actu agere*, *lectu legere*, les participes *factu*, *dictu*, *ductu*, *coctu* avaient entraîné aussi des infinitifs **fagere*, **digere*, **dugere*, **cogere* (= *facere*, *dicere*, *ducere*,

*cocère) : de là on est régulièrement passé par voie phonétique à des formes **foyère*, **diyère*, **duyère*, **coyere*, postulées par le point d'aboutissement qui a été en fr. *faire*, *dire*, *duire*, *cuire* ; cf. aussi *confire* = **confécere* (cl. *conficere*) d'après le § 49. Une évolution identique explique les 2^{es} pers. pl. *faites* (*facitis*), *dites* (*dicitis*), et les 1^{res} pers. pl. qui étaient en afr. *faimes* (*facimus*) et *dimes* (*dicimus*), devenus ensuite *faisons*, *disons* par analogie ; cf. aussi le lat. *facit* qui, par une étape **fayit*, aboutit à *fait*, tandis que *placet* est devenu afr. *plaist*, *plaît*. — Il est enfin probable que le même changement s'est produit dans les anciens participes *placitu*, *explicitu*, **voçitu* (cl. *vacuatum*), et aussi devant l'accent dans les infinitifs *placitare*, **voçitare* (cf. dans Du Cange une forme *plagitatum*) : mais, tandis que ces derniers sont restés assez longtemps **playitare*, **voçitare* (d'où en afr. *plaidier*, *voidier*, fr. mod. *plaider*, *vider*), les autres mots, de l'étape **playitu*, **explyitu*, **voçitu*, ont passé plus vite par effacement de la pénultième atone à **playtu*, **explÿtu*, **voçtu*, d'où en afr. *plait* (fr. *plaid*), *exploit* (fr. *exploit*) et *vuit* (dont le fém. *vuide*, *vide*, paraît dû à l'analogie de *voidier*, *vider*, et s'est ensuite appliqué aux deux genres) ; quant au verbe *exploiter*, afr. *exploitier*, il doit avoir été formé sur *exploit*. Pour le traitement qu'ont éprouvé ici les dentales, voir § 141, 2^o.

Remarque I. — Le fr. *fournaise* ne remonte pas à *fornacem*, mais au lat. vulg. **fornatia* (cf. § 147, 2^o). Le mot *judge* ne représente pas directement le lat. *jūdicem*, mais doit avoir été reformé d'après le verbe *juger* (= *judicare*) : quant à *duc* (*ducem*), c'est un mot d'emprunt (ainsi que *innocent*, *récent*, *décembre*, etc.).

Remarque II. — Les infinitifs *taire*, *plaire*, *nuire*, *luire*, semblent de formation secondaire, et ne s'être produits que vers le XII^e siècle, à côté des formes primitives qui sont en afr. *taisir* (= *tacere*), *plaisir* (= *placere*), *nuisir* (= *nocere*), *luisir* (= *lucere*). D'autre part des subjonctifs tels que *prie* (pour **priç* = *precem*), ou encore *joue*, *loue* (pour **juiç* = *jocem*, **luiç*

= locem), etc., sont des créations analogiques fort anciennes.— Le verbe *maudire* (maledicere) a, dans ses formes *maudissant*, *maudissais*, etc., un radical terminé en *ss* qui doit avoir été influencé par le substantif archaïque *maudisson* (§ 147, III).

118. Précédé d'une voyelle, *g* (+ *e*, *i*) aboutit ordinairement à un *yod* qui, en français, s'est plus ou moins fondu dans les sons environnants. Ex. : *Flagellu*, afr. *flaiel*, *fléau* ; *nigella*, *nielle* ; *page(n)se*, *pays* ; *magistru*, *maître* ; **fagina*, afr. *faïne*, *faïne* ; *regina*, afr. *reïne*, *reine* ; **fugire*, *fuir* ; **frigidu* (cl. *frigidum*), *froid* ; *magide*, *mait* ; *plantagine*, *plantain* ; *rege*, *roi* ; *lege*, *loi* ; *magis*, *mais*.

Historique. — Le latin vulgaire semble avoir connu de très bonne heure certaines formes telles que **mais* (cl. *magis*) : pour les autres aussi la résolution de *g* en *y* est ancienne et remonte à la fin de l'époque impériale. Un mot comme *rege* s'est prononcé dès cette époque **reye* (après effacement de la voyelle finale : *rey*, *rei*, *roi*, cf. § 57, hist.). Dans un mot comme **fagina* devenant **fayina*, le *y* s'est naturellement fondu avec l'*i* qui suivait, d'où *faïne* (plus tard *faïne*, § 91, 3°), tandis que dans *pagi(n)se*, *magistru*, c'est sous son action que l'*e* est passé à *i* (§ 59). Sur la finale *-agine*, voir § 134, II.

Remarque I. — Dans le mot *sceau*, afr. *sœl* (= **sigellu*, cl. *sigillum*), le *y* provenant de *g* s'est complètement effacé. Un verbe comme *mugir* est refait pour la forme régulière qui était en afr. *muir* (= *mugire*).

Remarque II. — Le proparoxyton *rigidu* avait abouti à l'afr. *roit*, dont le fém. *roide*, *raide* (= *rigida*) s'est employé de bonne heure pour les deux genres. A côté de *mait* (= *magide*), la

forme dialectale et concurrente *maie* s'explique par le lat. *magida*, devenu **mayida*, puis par transposition **madya* au moment où *d + y* s'effaçait encore derrière une voyelle (§ 148).

d) **C, G (+ y) intérieurs.**

119. Il reste enfin à examiner le cas où, à l'intérieur du mot, les explosives vélares sont placées devant *e, i* atones et en hiatus, c'est-à-dire devant un *yod* (§§ 4, III, et 27, 2°).

1° Le *c* suivi d'un *y* passe en français à *s* (écrit *c, ss*, rarement *sc*) qu'il soit précédé d'une consonne ou d'une voyelle, et il ne se dégage point de *yod* en avant (même dans le second cas). Lorsque le *s* issu de *c (+ y)* s'est trouvé devenir final, il s'est effacé dans la prononciation moderne. Ex. : a) **Arcione, arçon*; calcéare, *chausser*; **scancione* (germ. *skankjo*), *échançon*; *bisaccia, besace*; *lancĕa, lance*; *Provincia, Provence*; *Francia, France*. — b) *Mac(h)ione, maçon*; *senecione, seneçon*; **imbrac(h)iare, embrasser*; *facia, face*; **glaciā* (cl. *glaciem*), *glace*; **minaciā, menace*; *vinacĕa, vinasse*; *vicia, vesce*; **pelliciā* (cl. *pellicia*), *pelisse*. — c) *Brac(h)iu, bras*; **lacĕu* (cl. *laqueum*), afr. *laz, lacs*; *solaciū, soulas*.

Historique. — L'altération de *c* devant *y* s'explique en principe comme celle de *c* devant *e, i* (§ 114). Dans un mot comme **arcione* on avait *ky*, qui derrière une consonne est passé à *ty* pour aboutir à *ts*, réduit finalement à *s*. Lorsque ce groupe

ky (originel, et non de production tardive comme dans **plakyere* = placère, § 117, hist.) était précédé d'une voyelle, on doit supposer que l'articulation du *k* y avait été renforcée : c'est à cela que répond peut-être la distinction établie par les Grammairiens de l'époque impériale entre *ci* + voy. qui a un son « épais » (*pinguem sonum*) et *ti* + voy. auquel ils attribuent un son « grêle » (*sonum gracilem*). Il est donc probable qu'un mot comme *facia(m)* s'était prononcé d'assez bonne heure en Gaule **fakkyā* : on est passé de là à **fattyā*, **faltsa*, d'où ensuite **fatse*, et *fasse* par assimilation (comparez **plattea* qui aboutit à *place*, tandis que *ratione* devient *raison*, § 147). En finale directe, le son *ts* (écrit *z* dans l'afr. *braz*, *sola_z*, etc.) s'est d'abord réduit à *s*, puis effacé complètement ; cf. §§ 117, 160.

Remarque I. — Par une exception très notable à la règle générale, le groupe *ky* précédé d'un *s* paraît s'être assimilé de bonne heure en *ssy*, et a abouti au même résultat, avec dégagement d'un *yod* en avant. Ex. : **Piscione*, *poisson* ; *fascia*, *faisse* ; *ascia*, afr. *aisse* (d'où le dérivé *aissette* « hache du tonnelier »). Voir § 159 ; comparer le traitement des groupes *cty* (§ 147, III) et *sc* + *e* (§ 116, II). — L'adjectif *doux* (= *dülce*) a eu dès l'origine un féminin. *dolce*, puis *douce*, qui remonte régulièrement au pl. neutre *dulcīa*, pris pour un fém. singulier (cf. une expression lat. *dulcīa poma*, et *France douce* dans la Chanson de Roland).

Remarque II. — La forme de *oison* (**aucione*) a été influencée par *oiseau* (= *aucellus*). L'afr. *fa_z* (= *facio*) a été remplacé par *fais* qui est analogique : de même *pla_z* (= *placō*), *ta_z* (= *tacō*), par *fluis*, *tuis*. Les subjonctifs *plaise*, *taise*, ne représentent pas non plus directement *placēam*, *tacēam* (cf. *fasse* = *faciam*). Enfin le participe *faisant* remonte au lat. vulg. **facente* (cl. *facientem*), cf. § 90, I.

2° Le *g* suivi d'un *yod* et précédé d'une voyelle s'est résolu lui-même en *y*, puis fondu dans l'autre

élément palatal. Ex. : Exagiū, *essai*; corrigia, *courroie*; Eligiu, *Éloi*.

Remarque. — Pour passer de *corrigia* par exemple au fr. *courroie*, les étapes intermédiaires ont donc été **corrēyya*, **corrēyg*. Les mots tels que *naufnage* (*naufragium*), *prodige*, *horloge*, etc., sont des mots d'emprunt. — Le cas de *g* suivi d'un *y* et précédé d'une consonne est rare en latin. Le fr. *éponge* remonte à un type vulgaire **sponga* (cl. *spongia*); quant à *axonge* (*axungia*), c'est un mot savant.

II. — C, G devant A.

a) C, G (+ a) à l'initiale.

120. Le *c* initial, placé devant un *a* latin, a pris en français le son de la fricative prépalatale sourde *ç* (écrite *ch*). Ex. : Carru, *char*; caru, *cher*; cattu, *chat*; calidu, *chaud*; calce, *chaux*; causa, *chose*; capistru, *chevêtre*; caballu, *cheval*, celt. **caminu*, *chemin*; cantare, *chanter*; cancellare, *chanceler*.

Historique. — Cette transformation, qui est un des traits les plus caractéristiques de la phonétique française, s'explique par une influence palatale analogue à celle qu'a subie *c* devant *e*, *i* (cf. § 114 hist.). Mais elle s'est produite bien plus tard, vers le VII^e siècle ou au début du VIII^e, à ce qu'il semble, et ne s'est propagée ni dans les régions que baigne la Manche, ni dans le midi de l'ancienne Gaule (au-dessous d'une ligne qui, en partant de l'ouest, longe la Dordogne, passe par Murat, Saint-Flour, Mende, Largentière, Pont-Saint-Esprit, et contourne le mont Ventoux pour aboutir à Digne). Dans la région centrale, le *k* (*c*)

a commencé par être légèrement palatalisé devant un *a* et l'on a eu *kya* : l'élément palatal est ensuite devenu distinct (*kya*), et sous son action l'explosive a changé de lieu d'articulation (*tya*) : mais le résultat final a été *t̄sa* (et non pas **tsa*). Un mot comme *carru* a donc passé théoriquement par les étapes **karru*, **kyarru*, **tyarru*, pour aboutir à *t̄sar*. Le changement était accompli avant que *a* libre accentué se fût obscurci en *e* (dans *cher* = *caru*), et que *au* se fût réduit à *o* simple (dans *chosc* = *causa*), c'est-à-dire avant la fin du VIII^e siècle (§§ 35, 83). D'autre part, il n'est pas antérieur à l'introduction d'un assez grand nombre de mots germaniques (*marche* = *marka*, *Charles* = *Karl*, etc.). En ancien français, le son noté *ch* se prononçait *t̄s* (on disait donc *t̄sar*, *t̄s̄gal*, etc. ; cf. la prononciation anglaise de certains mots comme *channel*, *chief*, etc., importés lors de la conquête normande) : au cours du XIII^e siècle, *t̄s* par chute de l'élément dental s'est réduit à *s*, son conservé depuis (cf. la réduction de *t̄s* à *s*, § 114). — Dans certains dialectes du Nord, en Picardie et dans une grande partie de la Normandie (au-dessus d'une ligne qui part à l'est de Mons, passe par Valenciennes, Cambrai, Saint-Quentin, Noyon, Beauvais, Evreux, Lisieux et Coutances, enveloppant donc à peu près la région où l'on prononçait *t̄s̄rf* et *t̄s̄it̄e*, § 114, hist.), le *c* ne s'étant pas altéré devant *a*, on continua à écrire et à prononcer *car*, *canter*, *k̄gal*, etc. Très caractéristiques sont pour cette zone les noms de villes tels que *Cambrai* (= *Camaracu*), *Caen* (= *Catumágu*), et autres.

Remarque I. — Les mots où le *c* est conservé devant *a* sont des mots dialectaux, venus de Picardie et de Normandie, comme *cage* (= *cavea*), *carpe*, *caillou*, *camus*, *caboché* ; du Midi de la France comme *cabane*, *cadet*, *cadeau* (cf. les doublets *cap* et *chef*, *cape* et *chape*, *caisse* et *châsse*, *carguer* et *charger*, etc.) ; ou bien des mots empruntés à l'italien surtout au XVI^e siècle, *camp*, *campagne*, *cavalier*, *cadence* (cf. les doublets d'origine française *champ*, *Champagne*, *chevalier*, *chance*) ; ou enfin des mots tirés du latin des livres, *cadavre*, *caduc*, *capital*, *candidé*, etc. (quoique dans

certaines mots savants anciens, comme *chapitre*, *charité*, un *ch* ait été substitué à *c*).

Remarque II. — Dans quelques mots on trouve à l'initiale le son $\dot{\zeta}$ au lieu de \dot{s} (*geole* = **caveola*, *jante* = celt. **cambita*), ce qui suppose un changement antérieur de *c* en *g* : cf. § 121.

121. Le *g* initial, placé devant un *a* latin, a pris en français le son de la fricative prépalatale sonore $\dot{\zeta}$ (écrite *j*, *g*). Ex. : *Gamba*, *jambe* ; *galbinu*, *jaune* ; *gaudia*, *joie* ; **gauta*, *joue* ; **galina*, *geline*.

Historique. — Ce changement a eu lieu à la même époque que celui de *c* (+ *a*) et par un processus analogue (cf. § 120, hist.). On a eu également une série théorique *ga*, *ga*, *gya*, *dya*, et enfin *dža* (noter qu'ici le point d'aboutissement est le même que pour *g* + *e*, *i*, § 115). En ancien français on prononçait *džāmbę*, *džauņę*, etc., et *dž* s'est réduit à $\dot{\zeta}$ simple pendant le XIII^e siècle. Dans la région picarde et normande, on avait continué à faire sonner le *g* dur (*gāmbę*, *gauņę*, etc.) : c'est de là qu'était venu le verbe archaïque *gaber* (anc. norois *gabb* « plaisanterie »).

Remarque. — Les mots où un *g* originaire (mais voir à ce sujet § 163) a conservé le son dur devant *a* sont venus du Midi (*garigue*, *gabelle*, *gabarre*), d'Italie (*galère*, *galée*, afr. *galie* = bas-gr. γαλαῖα), ou bien sont des emprunts savants (*gamme*, *Gaule*) et souvent d'origine incertaine (*gai*, *galant*, *galet*). Dans le mot d'emprunt *gangrène* (*gangraena*), le *g* initial se prononce d'ordinaire *k* par dissimilation.

b) C, G (+ a) intérieurs derrière consonne.

122. Le traitement de *c* et *g* (+ *a*) placés dans le

mot derrière une consonne, a été le même qu'à l'initiale (cf. §§ 120, 121):

1° Lorsque la consonne les précédait immédiatement dans le mot latin, ils ont abouti respectivement à *s* (écrit *ch*) et à *z* (écrit *g*). Ex. : a) *Arca*, *arche* ; *furca*, *fourche* ; *mercattu*, *marché* ; *bucca*, *bouche* ; **toccare*, *toucher* ; *musca*, *mouche* ; **piscare*, *pêcher* ; *planca*, *planche* ; *pervinca*, *pervenche* ; **scabinu* (germ. **skapin*), *échevin*. — b) *Virga*, *verge* ; *larga*, *large* ; *purgare*, *purger* ; germ. **meisinga*, *mésange*.

Remarque I. — *Parchemin* remonte à un type vulgaire **parcamīnu* (cl. *pergamēnum*), qui s'est peut-être constitué sous l'influence de l'expression *pari(hi)ca pellis*. La forme de l'adjectif féminin *longue* pour **longe* (= *longa*) a été refaite sur l'ancien masculin *long*, ou remonte peut-être jusqu'à un lat. vulg. **longua* ; le mot *vergue*, à côté de *verge* (= *virga*), est un terme maritime emprunté au dialecte normand. Les formes de subjonctif, telles que *finisse* pour **fenische* (= **finiscam*) et *plaigne* pour **plange* (= *plangam*), sont dues à l'analogie.

Remarque II. — Il faut noter le cas des mots comme *bucca*, *vacca*, aboutissant en français à *bouche*, *vache* (tandis que *baca* y devient *baie*, § 123, 1°) : dans ces mots, le second *c* du groupe *cc* (+ a) est devenu régulièrement *s*, puisqu'il se trouvait derrière consonne ; mais le premier s'est fondu avec lui sans se résoudre en *y*, comme le fait ordinairement *c* devant une autre consonne (cf. par exemple *facta* qui devient *faite*, § 135). — L'adjectif *riche* (= **ricca*) paraît être la forme féminine, étendue de bonne heure aux deux genres, d'un type **riccu* (germ. *rihhi*).

2° Lorsque *c* (+ a) s'est trouvé derrière consonne

seulement par suite de l'effacement d'une voyelle atone, il aboutit en français tantôt à *ś*, tantôt à *ž* (écrits *ch*, *g*). Ex. : a) Man(i)ca, *manche*; pert(i)ca, *perche*; *nat(i)ca, *nache*; basil(i)ca, *basoche*; die-domin(i)ca, *dimanche*. — b) *Berb(i)cáriu, *berger*; cler(i)-cátu, *clergé*; *fil(i)cária, *fougère*.

Historique. — Cette divergence apparente est en corrélation avec les lois générales de l'effacement des atones (cf. § 15, et § 18 a). Dans la première série de mots, qui étaient en latin des proparoxytons, la voyelle atone placée entre l'accent et une finale claire est tombée de bonne heure, sans doute au cours du ve siècle : *mánica*, *pértica*, etc., réduits à **man'ca*, **perl'ca* ne différaient plus dès lors par leur structure de *planca* ou *arca*, et le *c* y a été traité de la même façon. Dans la seconde série de mots au contraire, la voyelle atone placée devant l'accent a persisté plus longtemps, et le *c* se trouvant entre voyelles s'est affaibli en *g* : ainsi **berbicáriu* est devenu d'abord **berbigáriu* au cours du vi^e siècle, mais s'est ensuite réduit à **berb'gariu* (d'où le fr. *berger*) vers le vii^e siècle, c'est-à-dire avant que *g* entre voyelles passât à son tour à *y* (sur ces faits, voir § 123, 1^o hist. ; de plus comparer le traitement de *t* qui, dans la même situation, tantôt reste intact, tantôt s'affaiblit en *d*, § 141, 2^o).

Remarque I. — La transformation de *fabrica* (devenu en fr. *forge*, par des intermédiaires **favrīga*, **faurga*, § 83) s'explique par la nature du groupe qui précédait la pénultième atone, et l'a maintenue plus longtemps. Celle de *serica* aboutissant au fr. *serge* n'est pas normale ; tandis qu'à côté de *grange*, on avait régulièrement en afr. *granche* (= **granica*).

Remarque II. — D'après les principes exposés plus haut dans l'*Historique*, on s'explique facilement les résultats divergents qu'offre la conjugaison : d'une part des infinitifs *charger* (= **car-*

ricâre), *bouger* (= *bullicâre), *venger* (= vindicâre), *manger* (= manducâre), *plonger* (= *plumbicâre) ; d'autre part *coucher* (= collocâre), *chevaucher* (= caballicâre), *mâcher* (= masticâre), *fâcher* (= *fasticâre), *écorcher* (= excorticâre), *clocher* (= *cloppicâre), *pencher* (= *pendicâre). Ce sont les premiers qui sont réguliers. Mais, si *collôcâre* aurait dû aboutir à **couger*, la forme *couche* (= còllocat) est régulière ; et inversement *cârricat* aurait dû donner **charche* en face de l'infinitif *charger* (= carricâre). Il y a donc eu de très bonne heure une influence réciproque de ces formes les unes sur les autres, et dans chaque verbe le radical a été unifié (cf. cependant le vieux verbe *revancher*, d'où *revanche* à côté de *venger*). — Les verbes comme *prêcher* et *empêcher* (afr. *prêchier* = praedicâre), *empêchier* = impedicâre), qui avaient indûment conservé l'*i* d'une syllabe non initiale devant l'accent (cf. § 18 a), et où le changement de *c* en *s* s'est opéré entre voyelles, sont des mots d'emprunt introduits de bonne heure par les clercs.

c) **C, G (+ a) intérieurs derrière voyelle.**

123. Le traitement qu'ont éprouvé *c* et *g* (+ a), précédés d'une voyelle, est distinct, suivant la nature de cette voyelle :

1° Derrière *a* et derrière *e, i* (voyelles palatales), les gutturales latines se résolvent en un *yod*, qui se combine partiellement ou complètement en français avec la voyelle précédente . Ex. : a) *Pacare, payer* ; *baca, baie* ; celt. *braca, braie* ; *decanu, doyen* ; *necare, noyer* ; *prëcat, prie* ; *amïca, amie* ; *pïca, pie*. — b) *Paganu, païen* ; *plaga, plaie* ; *ossifraga, orfraie* ; germ. **haga, haie* ; *regale, royal* ; *castigat, châtie*.

Historique. — Entre deux voyelles, l'explosive sourde *c* était passée à la sonore *g* dès le VI^e siècle : on prononçait donc en Gaule à ce moment-là **pagare* (pacare) aussi bien que *paganu*. C'est ce *g* originel ou secondaire (conservé au Midi dans le provençal mod. *paga*, *nega*, etc.), qui, au Nord de la France, est devenu fricatif par un nouveau relâchement dans l'articulation, vers le VIII^e siècle (à l'époque où les autres explosives sonores passent par un changement analogue, *d* à *ð*, et *b* à *v*, §§ 142, 165). — Sur la façon dont le *y* résultant de *c*, *g*, s'est combiné avec les voyelles précédentes, cf. notamment les §§ 38 ; 49 ; 90. III ; 95, II.

Remarque. — Le subjonctif *dicam* était devenu régulièrement en afr. *die* (encore employé vers 1650), qui a été concurrencé assez tôt, puis remplacé par *dise*, sous l'action analogique des autres formes (*disant*, *disais*). Les mots *figue* (afr. *fie* = **fica*, cl. *ficus*), *cigale* (*cicada*) et *viguier* (*vicarius*) sont des emprunts faits au provençal. — Il faut observer aussi que la terminaison *-icare* a été rendue par *-ier* dans des verbes d'origine savante, comme *édifier*, *justifier*, *supplier*, etc.

2° Derrière *o*, *u* (voyelles vélaires, et par là impropres au développement d'un *yod*) le *c* et le *g* latins (+ *a*) se sont complètement effacés en français. Ex. : *a*) *Jocare*, *jouer* ; *locare*, *louer* ; *advocatu*, *avoué* ; *focacia*, *fouace* ; **bucare* (germ. *bukôn*), *buer* ; *carruca*, *charrue* ; *lactuca*, *laitue* ; *verruca*, *verrue* ; **mattëuca*, *massue*. — *b*) *Sanguisuga*, *sangsue* ; *ruga*, *rue*.

Remarque I. — Le subjonctif *conduise* (pour **condue* = *conducam*) est une forme due à l'analogie. L'afr. *essue* (= *exsūcat*) semble au contraire être devenu *essuie* sous l'influence d'un subjonctif originel qui était normalement **essuiç* (= *exsūcem*),

et c'est de là qu'un *y* transitoire a dû se répandre dans toute la conjugaison de *essuyer*. Dans les mots comme *foyer* (= *focariu*), *loyer* (= *locariu*), *noyer* (= **nücariu*), le *y* appartient au suffixe *-ariu* devenu *-ier* (§ 39). Enfin la forme de *noyau* (= *nücale*) a été refaite, et celle de *voyelle* (*vocalem*) n'est pas populaire. Pour *oie* (= *auca*), cf. § 84, I.

Remarque II. — Dans le mot **corrogata* réduit à **corroato*, il s'est développé un *v* transitoire: de là **corrovata*, **corvada* (fr. *corvée*). Il en a été de même plus tard dans l'afr. *doue* (= *doga*, gr. *δογά*), devenu *douve*.

III. — C, G devant O, U.

a) C, G (+ o, u) à l'initiale.

124. — Le *c* et le *g* latins, placés à l'initiale devant *o, u* (voyelles vélaires), sont restés intacts en français. Ex. : a) *Cor*, *cœur* ; *corpus*, *corps* ; *coxa*, *cuisse* ; *cubitu*, *coude* ; *cumulare*, *comblé* ; *curare*, *curer*. — b) *Gobione*, *goujon* ; *gula*, *gueule* ; *gutta*, *goutte* ; *gubernare*, *gouverner* ; *gomphu*, *gond*.

Remarque. — Quelques mots, où le *c* s'est affaibli en *g*, sont des emprunts faits à l'italien : *gonfler* (ital. *gonfiare* = *confiare*), *gouffre* ou *golfe* (ital. *golfo* = **colpu*, gr. *κόλπος*). Il faut d'ailleurs observer que des tendances analogues remontent très haut en latin, où le gr. *κυβερνάω* s'était introduit sous la forme *gubernare*. — Dans *gourde*, afr. *coourde* (= *cucurbita*), l'initiale paraît avoir subi l'influence de la forme provençale *cougourdo*.

↳ Dans *chœur*, afr. *cuér* (= *chôru*), la notation *ch* est une graphie savante qui sonne *k'*.

b) **C, G** (+ o, u) intérieurs derrière consonne.

125. Le *c* et le *g* (+ o, u), placés dans le mot derrière une consonne, se maintiennent intacts en français comme à l'initiale. Ex. : a) Rancore, *ranœur*; Vasconia, *Gascogne*. — b) Angustia, *angoisse*.

Remarque. — Dans *vergogne* (= *verecundia*), le *c* s'était affaibli en *g* avant de se trouver précédé du *r*. — Pour le cas spécial de *sc* devant o, u finals, voir § 136, II.

c) **C, G** (+ o, u) intérieurs derrière voyelle.

126. Le *c* et le *g* (+ o, u), placés dans le mot derrière une voyelle, se sont complètement effacés en français. Ex. : a) Securu, afr. *sœur*, *sûr*; **placutu*, afr. *plëu*, *plu*; **lucore*, *lueur*; Sa(u)conna, *Saône*. — b) **Agustu* (cl. *augustum*), *août*; **aguriu* (cl. *augurium*), afr. *ëur*, *heur*.

Historique. — Le *c* entre deux voyelles, s'est d'abord affaibli en *g* (cf. § 123, 1^o hist.). Ce *g* d'origine primaire ou secondaire (dans **seguru* comme dans **agustu*) paraît avoir pris d'abord le son fricatif *ɣ*; puis, ne pouvant se développer en *ɣod* devant une voyelle vélaire, il s'est complètement effacé avant les premiers documents écrits du français (comparez le sort de *d* entre voyelles, § 142).

Remarque I. — La forme verbale régulière *dient* (= *dicunt*) est devenue *disent* au XIII^e siècle, sous l'influence des formes comme *disant* (= *dicente*). Cf. *conduisent* (*conducunt*), *détruisent*

(*destrugunt, cl. destruunt), etc., qui sont également des formes refaites.

Remarque II.— Les mots où le *c* s'est conservé sous forme affaiblie de *g*, sont des mots refaits ou d'emprunt. Ainsi *dragon* (draconem) et *cigogne* (afr. *cōigne* = ciconia) sont venus du Midi; *ciguë* (pour afr. *cōue* = cicutia) est une forme refaite, ainsi que *langouste* (pour afr. *laoste* = *lacusta) et *second* (secundum) qui se prononce *sgô*. Toutefois dans *aigu* (= acutu) et *aiguille* (= *acucula), on doit avoir un cas analogue à celui des mots du type *aigre* (cf. § 132, I). — *Légume* (afr. *l'ūn* = legumen) est également une forme refaite.

d) C, G à la finale.

127. Le *c* et le *g* peuvent se trouver à la finale par effacement de *o*, *u*. Le *c* y était déjà en latin dans quelques mots.

128. Devenus finals derrière une consonne, le *c* et le *g* (ce dernier sous la forme renforcée de *c*) ont d'abord persisté en français : ils se sont ensuite partiellement effacés dans la prononciation moderne. Ex. : a) Arcu, *arc* ; porcu, *porc* ; cler(i)cu, *clerc* ; saccu, *sac* ; celt. *soccu, *soc* ; celt. beccu, *bec* ; juncu, *jonc*. — b) Longu, afr. *lonc*, *long* ; burgu, afr. *borc*, *bourg*.

Historique. — En ancien français, le *c* sonnait à la finale dans tous les mots précédemment cités. Mais, d'autre part, il s'effaçait devant un *s* de flexion : on avait donc concurremment des formes *arc* et *ars* (= arcus), *clerc* et *clers* (= clericos). Il en est résulté dans l'usage des divergences, accrues encore par le fait

que ces mots dans la phrase pouvaient se trouver à la pause, ou devant une initiale tantôt vocalique, tantôt consonantique (cf. § 109, III). Le *c* à l'époque moderne a été conservé ou rétabli dans *arc* (pl. *arcs*), *parc*, *sac*, *bec*, *bouc*, *soc*, *suc*, *duc* ; il ne se prononce pas dans *clerc*(*c*), *marc*(*c*), *croc*(*c*), ni après *n* dans *jonc*(*c*), *tronc*(*c*), *ban*(*c*), *blanc*(*c*), *fran*(*c*), *flan*(*c*), ni dans les mots savants ou étrangers comme *estoma*(*c*), *tabac*(*c*), *escroc*(*c*), et quelques autres. On dit *porc*(*c*) et *porc* ; au XVIII^e siècle, on disait encore *co*(*q*), *sa*(*c*), etc. Le *c* se maintient d'ailleurs dans certaines liaisons étroites (*croc-en-jambe*, *franc-archer*), tandis qu'il s'est effacé au contraire devant consonne dans un mot composé comme *béjaune* (= bec jaune). — Le *g* final était remonté à *c*, d'après une tendance générale des sonores (§ 109, 5^o) : l'orthographe l'a rétabli dans *long*, *bourg*, mais il y est muet, sauf dans quelques cas de liaison étroite, où il sonne *k*. Cf. *Bourg-en-Bresse* [*burk-ā-brɛs*] ; *un long espoir* [*ā lōk ɛspɔ̃r*] ; voir aussi § 137, 1^o III.

Remarque I. — Le groupe *sc* + *o*, *u* (dans *nascō*, *discu*, etc.) étant devenu *cs* avant de se trouver final, le *c* s'y est résolu en *yod*. Voir § 136, II.

Remarque II. — Un certain nombre de formes verbales, telles que *plains* (pour **planc* = plango), *feins* (pour **fenc* = fingo), etc., sont dues à l'analogie. — L'adjectif masculin *large* (pour **larc* = largu) a été tiré du féminin ; cf. *longue* refait au contraire sur le masculin (§ 122 1^o, I). Le *c* final dans *carrefour* (en provençal *caireforc* = *quadrifurcu) paraît s'être perdu sous l'influence de *four* (= furnu, § 200, III). Enfin il y a eu adaptation du suffixe *-al* (§ 35, II), dans les mots *maréchal*, *sénéchal*, qui remontent à des types germaniques *marahskalk*, *siniskalk*.

129. Derrière une voyelle (qui est *a*, *e*, *i*), le *c* passant par *g* s'est résolu en *yod* avant de devenir final, et s'est combiné par suite avec la voyelle. Ex. :

*Veracu (cl. veracem), *vrai* ; Camaracu, *Cambrai* ; præco, afr. *pri*, *pri[e]* ; amīcu, *ami* ; spīcu, *épi*.

Remarque I. — *Lac* (lacum) est un mot d'emprunt. Derrière *u*, le *c* s'est effacé sans laisser de trace dans *fétu* (= *festūcu, cl. festūca). Sur la transformation de *fōcu*, *jōcu*, *lōcu*, cf. § 69, III ; sur celle du suffixe *-aticu*, cf. § 149.

Remarque II. — Dans *jūgu*, qui est en afr. *jou* (écrit *joug* par réaction étymologique), et *fagu* qui est en afr. *fou* (d'où le dérivé *fouet*), la gutturale doit s'être effacée de bonne heure, et l'*u* final a été conservé par suite de l'hiatus (cf. § 13, D).

130. Le *c*, qui en latin se trouvait déjà à la finale derrière une voyelle, s'est effacé en français. Ex. : *Illac*, *là* ; *ecce-hac*, *çà* ; *nēc*, afr. *ne*, *ni* ; *sīc*, *si*.

Remarque. — L'impératif *fais*, afr. *fai* (*fac*), est peut-être une forme analogique, à moins que la vocalisation du *c* en *y* ne s'y soit produite dans des séries phraséologiques comme *fac totum*. La préposition *avec* semble remonter à un type **ab-hōque*, pour *apud-hoc* (cf. l'afr. *o* de *hoc*, conservé dans *oïl*, *oui*) : le *c* final de *avec* avait du reste au XVII^e siècle, une tendance à s'effacer contre laquelle a réagi Vaugelas.

IV. — C, G devant consonne.

a) Groupes initiaux.

131. Les gutturales explosives ne présentaient en latin d'autres groupes initiaux que ceux où elles sont suivies d'une des vibrantes *r*, *l* : ces groupes (*cr*, *cl*,

gr, *gl*) sont restés intacts en français. Ex. : *Creder*, *croire* ; *crine*, *crin* ; *clave*, *clef* ; *claudere*, *clore* ; *grana*, *graine* ; *glande*, *gland*.

Historique. — L'ancienne Gaule est une des rares parties du domaine roman où le groupe *cl* initial n'ait pas été palatalisé de bonne heure, partant de *kly* pour aboutir à *ky* ou *ly* (ainsi *clavem* est en italien *chiave*, en espagnol *llave*, etc.). Toutefois, depuis le moyen âge, une tendance analogue s'est manifestée dans diverses provinces de la France, soit à l'Est, soit à l'Ouest, où une prononciation vulgaire *hlye* pour *clef* n'est pas rare.

Remarque I. — Le *c* initial des groupes *cl*, *cr*, est passé à la sonore *g* dans quelques mots : *Glus* (= *classu, cl. classicum), *glaire* (= *claria), *grille* (= graticula, cl. craticula), *gratter* (= *crattare, germ. kratten), *gras* (= crassu). Dans ce dernier mot (aussi afr. *cras*), on peut supposer que le changement de l'initiale s'est produit sous l'influence de *gros* (= grossu) ; quant à *grotte* (afr. *croute*), il a été emprunté au xvi^e siècle de l'italien *grotta* (= crypta). Pour des cas analogues où *c* passe à *g* devant *a* ou *o*, voir § 120, II, et § 124, rem.

Remarque II. — Un *g* initial est tombé dans le mot *loir* (= *lire, cl. glirem, cf. § 63, II). Pour le mot *grenouille*, voir § 177, rem.

Remarque III. — Sur *cw* (*qu*, *co*) à l'initiale, cf. § 137, 1^o ; sur *gw* d'origine germanique, cf. § 163, hist.

b) Groupes intérieurs.

132. Groupes CR, GR. — Dans ces groupes précédés d'une voyelle, le *c* (passant en principe à *g*, cf. § 123) et le *g* se sont résolus en un *yod*, qui se

combine en français avec la voyelle. Ex. : a) Sacramentu, afr. *sairement*, *serment* ; lacrima, afr. *lairme*, *larme*. — b) Flagrare, *flairer*.

Remarque I. — Dans quelques mots qui contiennent le groupe *cr*, le *c*, au lieu de se résoudre vocaliquement, a persisté sous forme affaiblie de *g* tout en dégageant un *yod*. Ex. : Acre, *aigre* ; macru, *maigre* ; alacre, afr. *alaigne*, *allègre* (cf. le cas de *aigu*, *aiguille*, § 126, II). Ceci tient sans doute à ce que ces mots, tout en étant populaires, ne se sont introduits dans l'usage courant qu'à une époque assez tardive.

Remarque II. — Il semble que *nīgru* (provençal *negre*) aurait dû aboutir en français à **noire* : l'adjectif *noir* remonte donc sans doute à une forme vulgaire **nīru* (cf. italien *nero*). Il est probable en revanche que l'afr. *aire* (distinct de *aire* ≡ *area*, et conservé dans *débonnaire*) représentait le lat. *agru*. — D'autre part le *g* du groupe *gr* s'est effacé, de bonne heure probablement et sans laisser de trace, dans *paresse* (= *pigritia*) et *pèlerin* (= **pelegrinu*, cl. *peregrinum*). Dans les proparoxytons latins comme *legere*, *frigere*, devenus **leyere*, **fryere* (d'après le § 118, et avant la chute de la pénultième) pour aboutir au fr. *lire*, *fire*, il n'y a jamais eu en réalité de groupe *gr*. Cf. la transformation de *facere*, etc., § 117, hist.

Remarque III. — Dans les groupes complexes et d'origine secondaire *re`r*, *rg`r*, *lg`r*, la gutturale a été remplacée par un élément dental (cf. § 181, III, et 189, rem.). Dans le groupe *ng`r*, le *g* se résolvant en *y* a mouillé *n* et il y a eu également production d'une dentale (cf. § 197).

133. Groupes CL, GL. — Ces groupes ont subi, suivant la nature du son précédent, un double traitement en français :

1° Derrière une consonne, ils se sont conservés intacts. Ex. : Circ(u)lu, *cercle* ; cooperc(u)lu, *couvercle* ; sarc(u)lare, *sarcler* ; bucc(u)la, *boucle* ; avunc(u)lu, *oncle* ; cing(u)la, *sangle* ; ung(u)la, *ongle* ; sing(u)lare, *sanglier* ; strang(u)lare, *étrangler* ; sang(ui)lentu, *sanglant*.

2° Précédés d'une voyelle, ils ont passé, par résolution de la gutturale en *yod*, à *l* mouillé (qui se réduit à *y* en français moderne, § 190). Ex. : Mac(u)la, *maille* ; auric(u)la, *oreille* ; *solic(u)lu, *soleil* ; peric(u)lu, *péril* ; *quac(o)la (germ. *quatila), *caille* ; coag(u)lare, *cailler* ; vig(i)lare, *veiller*.

Historique. — L'altération entre voyelles des groupes *cl*, *gl* (probablement par une étape *ɣl*, *ɣl*) s'est produite en Gaule pendant la période romane primitive. On a relevé le mot d'origine germanique *quacolas* écrit *quaylas* dans un manuscrit de Reichenau du VIII^e siècle ; et la graphie *botilia* (= *buttic'la) dans un texte de la Loi Salique, transcrit à la fin du même siècle, prouve encore plus nettement que le mouillement de *l* était accompli dès cette époque. Sur l'évolution ultérieure, voir § 190.

Remarque I. — Dans le groupe complexe *scl*, la gutturale entre deux consonnes disparaît en français. Ex. : Masc(u)lu, afr. *masle*, *mâle* ; mûsc(u)lu, *moule* ; *misc(u)lare, *mêler*. La forme *racler* (= *rasiculare) n'est pas originaire du Centre, mais de la région du Sud-Est, et le verbe *râler* (quoiqu'il n'apparaisse qu'au milieu du XVI^e siècle) semble en être le doublet vraiment français. Comparez la disparition du *g* dans *marne* (afr. *marle* = celt. *margīla).

Remarque II. — La conservation du groupe *cl* entre voyelles, sous forme affaiblie de *gl*, dans *seigle* (= *sēcāle, cl. sēcāle), *aveugle* (= *abocūlu), *jongleur*, afr. *joglëor* (= joculari-tore), et *marguillier*, afr. *marreglier* (= matriculariu), prouve que ces mots ne sont pas de formation populaire primitive. Il en est de même pour *siècle* (= saecūlu), *miracle* (= miracūlu), et *règle* (= regūla). Le mot *gracūlu* a donné en fr. *graille* qui est régulier, et une seconde forme *grolle* ou *grole* (par un intermédiaire **gravula*, **graula*, sous l'influence de *ravus*). Sur la transformation de *tuile* (= tegūla), cf. § 49, II. — Quant à l'adjectif *fragile*(*m*), il est devenu *frêle* (afr. *fraile*; et aussi *fraisle* sous l'influence de *graisle* = gracīle, § 117, hist.), par un développement anormal.

134. Groupe GN. — Dans ce groupe le *g* se résout en un *yod*, qui se combine avec *n* pour le mouiller (cf. *ng* + e, i, § 116, II) : à la finale, ce *y* mouillé disparaît dans la prononciation moderne en nasalisant la voyelle précédente (cf. § 200, I). Ex. : a) *Agnellus*, *agneau*; *dignare*, *daigner*; **insignare*, *enseigner*. — b) *Signu*, *sein*[*g*]; *pugnu*, *poin*[*g*].

Remarque I. — Dans les mots d'emprunt (*digne*, *règne*, *signifier*, etc.), le groupe *gn* a aujourd'hui la valeur de *ŋ* comme dans les autres : mais en ancien et en moyen français ces mots se prononçaient avec *n* simple, prononciation restée usuelle jusqu'au début du XVIII^e siècle à Paris, où l'on disait aussi *aneau* pour *agneau*. Une trace de cette réduction nous a été conservée par le mot *signet* [*siŋe*], et par *aine*, qui est pour *aigne*, afr. *eigne*, *cingne* (= inguina) : quant au verbe *connaître*, il remonte à une forme du lat. vulg. **conoscere* (cl. *cognoscere*). La prononciation latine par *gn* ne se trouve que dans quelques mots savants d'emprunt récent (*igné*, *stagnant*).

Remarque II. — Le suffixe *-agine* (par des étapes **-ayine*, **-ayne*, **-āyū*) aboutit à *-ain* dans *plantain* (= plantagine), *provin.* *afr. provain* (= propagine), *fusain* (= **fusagine*), *parpaing* (= **perpagine*). La finale du mot *avertin* (= vertigine) a subi une transformation analogue.

Remarque III. — Le groupe *gm* a eu des destinées très distinctes de celles de *gn*. Le *g* (passant probablement par la fricative *ɣ*) tendait à s'y vocaliser en *u* dès le latin vulgaire, et l'*Appendix Probi* recommande déjà vers le III^e siècle de prononcer « *pegma non peuma* ». On a eu, par suite : *Sagma*, *afr. some*, *somme* : **phantagma* (cl. *phantasma*), *fantôme* ; *phlegma*, *afr. fleume*, *flemme* ; *pigmentu*, *afr. piment*, *piment*.

Remarque IV. — L'explosive sourde *c* s'était en général déjà altérée avant de se trouver rapprochée d'une consonne nasale (sur *decīma*, *acīnu*, **cecīnu*, etc., cf. § 117, hist.). Le mot *diacre*, qui par un intermédiaire **diacne* remonte à *diacōnus*, est un mot savant. Dans *pect(i)nare* (fr. *peigner*) on avait un groupe complexe *ct'n*, qui, en se simplifiant, a donné le même résultat que *gn*.

135. Groupes CT, GT, GD. Dans ces groupes, il y a eu devant la dentale résolution de *c* et *g* en un *yod*, qui s'est combiné avec la voyelle précédente. Ex. : a) *Factu*, *fait* ; *lacte*, *lait* ; *lactuca*, *laitue* ; *pēctus*, *pis* ; *tēctu*, *toit* ; *vectura*, *voiture* ; *nōcte*, *nuit* ; *trūcta*, *truite*. b) *Lēg(i)t*, *lit* ; **frig(i)du*, *froid* ; *iīg(i)da*, *raide*.

Historique. — La transformation de *ct* en *yt* (sans doute par un intermédiaire *ɣt*) a des origines lointaines. Il est probable que de très bonne heure les Gallo-Romains ont été inhabiles à faire entendre le son explosif du *c* latin devant une den-

tale : ils l'ont altéré en un son fricatif, et dans leur bouche *factum* est devenu **faɣtu* (d'où ensuite **faɣtu*, et *fait*). — Dans les groupes de formation secondaire *g't*, *g'd*, le *g* devait en réalité être déjà à l'étape *y*, quand il s'est trouvé rapproché de la dentale.

Remarque I. — Le groupe *ct* précédé de *n* offre un cas spécial, où le *c* se résolvant en *yod* a servi primitivement à mouiller la nasale. Ex. : Sanctu, *saint* ; punctu, *point* ; tinctura, *teinture* (cf. § 199, IV). — Sur le développement du groupe *ct* + *y*, voir § 147, III).

Remarque II. — L'afr. *luttier* (= *luctare*) est devenu au xvi^e siècle *lutter* (peut-être sous l'influence de l'italien *lottare*). *Jeter* qui remonte au lat. vulg. **jectare* (cl. *jactare*) fait difficulté, à moins de supposer qu'une forme **jettare* s'est introduite de bonne heure en Gaule. Pour *flotter* et *roter*, on peut admettre que, dans les primitifs lat. *fluctuare* et **ructuare* (cl. *ructare*), le changement de *ct* en *tt* est en relation avec l'effacement normal de l'*ũ* consonne (§ 174, 2^o) : *flot* et *rot* sont des substantifs tirés de ces verbes. — *Victuaille* est une forme refaite au xvi^e siècle pour l'afr. *vitaille* (= *victualia*), conservé dans *ravitailier*, et où le *y* provenant du *c* s'était fondu dans l'*i* initial. Les mots tels que *facture* (*factura*), *doctrine* (*doctrina*), *victoire* (*victoria*), *respect* (doublet de *répît* = *respèctu*), etc., se trahissent par leur forme comme des mots purement savants ; il en est de même de *sujet* (*subjectum*), *objet* (*objectum*), *contrat* (*contractum*), etc.

Remarque III. — Le mot *digitum* s'était réduit dès le latin vulgaire à **ditu* (d'où l'afr. *doi*, écrit ensuite *doigt* par réaction de l'orthographe latine). La forme de *amande* (par des intermédiaires **amandle*, **almande*) remonte à *amandula*, altération populaire de *amygdala* (gr. ἀμυγδαλίη) ; cf. le doublet savant *amygdale*.

136. Groupe CS. — Ce groupe est essentiellement représenté en latin par *x* (*c* + *s*) qui était une consonne double. Dans *cs*, il y a eu devant la sifflante résolution du *c* en un *yod*, qui s'est combiné en français avec la voyelle précédente (la sifflante sourde s'orthographe *s*, *ss*, *x*, et s'efface à la finale ou devant une consonne dans la prononciation). Ex. : Axe, *ais* ; laxare, *laisser* ; frax(i)nu, afr. *fraisne*, *frêne* ; cōxa, *cuisse* ; būxu, *buis* ; sēx, afr. *sis*, *six* ; *sexanta (cl. sexaginta), afr. *soissante*, *soixante*.

Remarque I. — Dès l'époque du latin vulgaire, *x* s'était réduit à *s* simple dans la particule *ex-*, devenue *es-* devant consonne. Ex. : Exclusa (**es-clusa*), afr. *escluse*, *écluse* ; **exlegere*, afr. *eslire*, *élire* ; extendere, afr. *estendre*, *étendre* ; **expaventare*, afr. *espoenter*, *épouvanter* (sur l'effacement de *s* + consonne en français, cf. § 157). Devant voyelle, il y a eu assimilation des deux éléments de *x* en *ss* (*essaim* = examen, *essai* = exagium, *essorer* = **exaurare*) ; dans *exire*, où la particule n'était plus sentie, *x* est passé à *yss* (afr. *eissir*, *oissir*, puis *issir*, § 95, II) ; cf. aussi *lessive* (= *lixīva*), qui doit être pour une forme antérieure **leissive*. Le *x* du groupe complexe *xt* s'était de même réduit ordinairement à *s* simple. Ex. : Extraneu (**estraneu*), afr. *estrange*, *étrange* ; **dextrariu*, *destrier* ; **juxtare*, afr. *joster*, *jouter* ; sextariu, afr. *sestier*, *setier* ; mixtura, afr. *mesture*, *méture* ; **tax(i)tare*, afr. *taster*, *tâter*. Enfin les verbes *tâcher*, *lâcher*, afr. *tuschier*, *lâschier*, supposent de même des formes **tascare*, **lascare* = **tax(i)care*, **lax(i)care*. — Les noms comme *exemple*, *exact*, les verbes comme *exclure*, *extraire* (dans lesquels le préfixe a conservé sa forme latine au lieu de passer à *es*, *é-*) sont empruntés ou ont subi des réactions savantes.

Remarque II. — Dans le latin de la Gaule du Nord, le

groupe *sc* paraît avoir subi d'assez bonne heure une transposition de ses deux éléments devant les voyelles vélaires *o*, *u* finales ; le résultat a donc été le même que pour *x*. Ex. : Nasco, *naïs* ; *dīscu*, afr. *dois*, *dais* ; **boscū*, *bois* ; *mariscū*, *marais* ; **conoscō*, afr. *conoīs*, *connais* (cf. § 54, hist. *b*). A la 1^{re} pers. sg. de l'indicatif présent, dans les verbes inchoatifs du type de **finīscō*, il y a eu fusion du *y* avec l'*ī* accentué (fr. *finis*) ; de même à la 3^e pers. pl., *-iscunt* aboutit au fr. *-issent* (cf. *connaissent*, afr. *conoissent* = **conoscunt*). — L'ancien français avait un adjectif *loīs* (= *lūsca*), dont la forme féminine *losche* (= *lūsca*) puis *louche* s'est généralisée pour les deux genres. Quant au mot *mèche* il paraît remonter à un type vulgaire **mīcca* remplaçant le lat. cl. *myxa*.

Remarque III. — Dans le groupe *c + s* de formation secondaire à la finale, le *c* s'effaçait en ancien français devant un *s* de flexion (afr. *ars* = *arcus*, *clers* = *clericos*, etc.) : l'orthographe moderne l'a rétabli, et il est tantôt sensible (*arcs*), tantôt muet (*clercs*), ce qui est en relation avec la façon dont s'est formé le nombre dans les noms (cf. § 128, et § 191, hist.).

137. Groupes CW, GW. — Ces groupes sont représentés dans l'orthographe latine, par *qu* (quelquefois *cu*, *co*) et par *gu*.

1^o A l'initiale et à l'intérieur du mot derrière une consonne, ces groupes ont perdu leur élément labial *w*, et la gutturale est restée intacte en français (où elle est écrite *c* ou *qu*, *g* ou *gu*). Ex. : *a*) *Quare*, *car* ; *quadratu*, *carré* ; *quadragesima*, *carême* ; *quassare*, *casser* ; *quomo*(do), *comme* ; **quetu* (cl. *quietum*), *coi* ; *qui*, *qui* ; *quando*, *quand* ; *quale*, *quel* ; **quattor* (cl. *quatuor*), *quatre* ; **quarranta* (cl. *quadragesima*), *quarante* ; *coagulare*, *cailler* ; **coacticare*, *catcher* (sur

les mots comme *gué* = *gwadu, cl. vadum, cf. § 163). — *b*) Unqua(m), *onques* ; * pascuaticu, *pa-*
cage ; lingua, *langue* ; unguentu, *onguent* ; languore,
langueur.

Historique. — L'élément labial de ces groupes était certainement encore sensible au VIII^e siècle, lorsque *c* + *a* passa à *tš*, § 120 (*carru* devient en fr. *char*, tandis que *quare* aboutit à *car*). Il ne paraît pas s'être effacé complètement, devant *a* du moins, avant la fin du XII^e siècle. C'est seulement à l'époque moderne et dans certains mots savants qu'a reparu une prononciation *gw*, *kwe* (*lingual*, *équation*), et parfois *kü* (*équestre*).

Remarque I. — Les noms de nombre *quinque* et *quinquaginta* étaient devenus par dissimilation régressive en lat. vulg. **cinque*, **cinquanta* (fr. *cinq*, *cinquante*). Le mot *querquedula*, passé d'abord par dissimilation à **cerquedula*, puis à **cercedula* par assimilation progressive, donne en fr. *sarcelle*. Enfin le pronom *chacun* remonte à un type **casunu*, pour *quisque-unus* avec une initiale modifiée sous l'influence de **catunu* (afr. *chëun* = gr. $\alpha\alpha\tau\acute{\alpha}$ -- unum), expression qui paraît s'être répandue en Gaule de bonne heure sous l'influence des marchands grecs.

Remarque II. — Sur *tordre* (= **torcëre*, cl. torquëre), cf. § 181, III : sur *éteindre* (= **exstingëre*, cl. exstinguëre) et *aine* (= *inguina*), cf. §§ 62, 2^o, et 134, I.

Remarque III. — Le son de la gutturale devenue finale persiste ordinairement dans *donec* (= **dunque*) mot après lequel la voix fait une pause, et partiellement dans *cinq* (= **cinque*) : cf. *cinq enfants* [sèk ãfã], *j'en ai cinq* [žã nẽ sèk], mais *cinq sous* [sè su]. Il s'est effacé dans *sang* [sã] (= *sanguë*, cl. sanguinem), qui est en afr. *sanc*, et où l'orthographe moderne a rétabli un *g* étymologique. Cependant, dans quelques cas de liaison étroite, le son *k*

a été conservé ; cf. *sang impur* [sāk ěpür], *suer sang et eau* [swę sāk ě].

2° Placés à l'intérieur du mot entre deux voyelles, les groupes *cw* et *gw* semblent avoir en général perdu de bonne heure leur élément guttural. Ex. : *a*) *Aqua*, *eau* (par une série **erwe*, **earwe*, *eaue*, § 38, V). Toutefois on a d'autre part *suiivre*, afr. *sivre* (c'est-à-dire **sieivre* = sęquere, cl. sequi) ; cf. de plus l'afr. *ive* (= ęqua). -- *b*) **Legua* (celt. leuga), *lieue* ; **tregua* (germ. treuwa), afr. *trieve*, *trève*.

Remarque I. — Les mots *coquère* et *coquīna* étaient devenus par assimilation progressive en lat. vulg. **cocĕre*, **coĕina*, d'où en fr. *cuire*, *cuisine* (cf. § 100, I, et § 117, hist.). Le verbe *lacer*, afr. *lacier*, reporte aussi à une forme **laceare* (cl. laqueare).

Remarque II. — L'afr. *aigue* (= aqua), ainsi que son dérivé *aiguère*, sont des formes dialectales originaires du Midi. Les mots *égal* (= aequale) et *aigle* (= aquila) ne présentent pas des transformations purement populaires, ce qui s'explique pour le second, désignant l'emblème officiel des légions.

I consonne.

138. L'*i* consonne des Latins (écrit postérieurement *j*) était semi-vocalique, et équivalant à la fricative palatale *y* ; il se trouvait soit à l'initiale du mot, soit à l'intérieur entre deux voyelles.

En français :

1° L'*i* consonne initial aboutit à *ž* (écrit *j*, *g*). Ex. :

Jocu (*yocu), *jeu* ; jugu, *joug* ; jungere, *joindre* ; jurare, *jurere* ; jumentu, *jument* ; *jeniperu, *genièvre* ; jacet, *gît*.

Historique. — Cette transformation s'explique comme celle de *g* (+ *e*, *i*) initial par une série *y*, *dy*, *dž* (cf. § 115, hist.), et le résultat a été le même : on a prononcé un mot comme *jeu* d'abord *džæ*, puis *žæ* au XIII^e siècle.

Remarque. — On peut rapprocher de ce traitement celui qu'a éprouvé *hy* (*hi*) au début de certains mots savants tels que *jacinthe* (*hyacinthus*), *Jérusalem* (*Hierusalem*), *Jérôme* (*Hieronymus*).

2° L'*i* consonne à l'intérieur des mots, ayant la valeur d'un *yod* (prononcé *iy*), s'est combiné avec la voyelle précédente. Ex. : Maju, *mai* ; raja, *raie* ; major, *maire* ; *pějor, *pire* ; *trōja, *truie*.

Remarque I. — Entre *e* et *u*, un *i* consonne s'est effacé dans *jeûner*, afr. *jëuner* (= *jejunare*), soit par dissimilation, soit pour des raisons analogues à celles qui ont transformé *securu* en *sëur*, *sür* (cf. § 126). De là est venu notre verbe *déjeuner* (= *des-* + *jeûner*), tandis que d'autre part le lat. vulg. **disjejunare*, devenu par dissimilation **disjunare*, aboutissait à l'afr. *disner*, *dîner*.

Remarque II. — On sait qu'en latin vulgaire tout *i* ou *e* atone en hiatus avait pris la valeur de *y*, et que plus tard cet élément palatal s'est aussi dégagé en certains cas des gutturales. Sur ces faits et sur leurs conséquences, cf. §§ 4, III ; 26-31, et le *Précis passim*.

CHAPITRE III. — LES DENTALES LATINES.

139. Les *Dentales* sont représentées en latin par une explosive sourde *t*, une explosive sonore *d*, et une fricative sourde *s*. Il faut joindre au *d* le ζ , qui était en latin une consonne double d'origine étrangère (équivalant au ζ grec). Sur les vibrantes dentales *r*, *l*, et sur la nasale dentale *n*, voir plus bas le Chapitre V.

Les deux explosives, *t* et *d*, offrent un trait commun qui peut leur servir de caractéristique : c'est que, placées à l'intérieur du mot entre voyelles, elles se sont complètement effacées en français.

La fricative sourde *s*, qu'on appelle aussi *sifflante*, et qui en latin se prononçait toujours dure, sera étudiée à part.

T, D.

a) **T, D** à l'initiale.

140. — Les dentales latines explosives, placées à l'initiale du mot devant une voyelle, ou devant une

consonne (groupes *tr*, *dr* ; sur *dy* initial, cf. § 148, 3°) sont restées intactes en français. Ex. : a) *Tabula*, *table* ; *terra*, *terre* ; *tina*, *tine* ; *tornare*, *tourner* ; *tres*, *trois* ; *tractare*, *traiter*. — b) **Danu* (cl. *damma*), *daim* ; *dente*, *dent* ; *duru*, *dur* ; *drappu*, *drap*.

Remarque I. — Le passage exceptionnel de *tr* initial à *cr* dans le lat. *tremere*, devenu **cremere* (afr. *criembre*, *craindre*), paraît s'être opéré au Nord de la Gaule sous l'influence d'un radical celtique **krid-* (comparez anc. irlandais *crith* « frisson », et breton *kridien*, *krén* « tremblement »). Le mot *dragée* (*tragemata*, gr. *τραγγύματα*) n'est pas de formation populaire.

Remarque II. — La présence d'un *t* initial dans *tante*, afr. *ante* (= *amita*) est due probablement à une forme enfantine redoublée **antante* (*ante* + *ante*), qui aura été ensuite réduite par aphérèse. Quant au *d* initial du mot *dinde*, il est d'origine toute moderne, et provient de la préposition *de* dans une expression (*poule*) *d'Inde*, qui s'est abrégée vers la fin du xv^e siècle.

b) T, D intérieurs derrière consonne.

141. Placées à l'intérieur du mot derrière une consonne, les dentales latines explosives :

1° Sont restées intactes en français comme à l'initiale (§ 140), si la consonne les précédait originairement dans le mot. Ex. : a) *Virtute*, *vertu* ; *rupta*, *route* ; *gutta*, *goutte* ; *festā*, *fête* ; *vectura*, *voiture* ; *cantare*, *chanter*. — b) *C(h)orda*, *corde* ; *ardore*, *ardeur* ;

tardare, *tarder* ; mandare, *mander* ; celt. *landa, *lande*.

Remarque. — Prenant pour *prendant (= prendente), ainsi que *prenons*, *prenais*, etc., sont des formes dues à l'analogie de *tenant*, *venant*, et semblables.

2° Si la consonne n'est venue à les précéder que par suite de l'effacement d'une voyelle atone, la sourde *t* tantôt se conserve en français, tantôt apparaît sous la forme *d* ; la sonore *d* se conserve dans tous les cas. Ex. : a) Dub(i)tat, *doute* ; perd(i)ta, *perte* ; *fall(i)ta, *faute* ; mat(u)tīnu, *matin* ; *cons(u)tūra, *couture* ; comp(u)tāre, *conter* ; bon(i)tāte, *bonté* ; clar(i)tāte, *clarté* ; civ(i)tāte, *cité* ; *mol(i)tūra, *mouture* ; dorm(i)tōriū, *dortoir*. — b) Cub(i)tu, *coude* ; male-hab(i)tu, *malade* ; *sub(i)tānu, *soudain* ; adj(u)tāre, *aider* ; *cug(i)tāre, *cuidier* ; *voc(i)tāre, *vider*. — c) Cal(i)da, *chaude* ; rig(i)da, *raide* ; tep(i)du, *tiède* ; sol(i)dāre, *souder*.

Historique. — La différence du traitement éprouvé par la dentale sourde provient de ce que *t* entre voyelles (d'après la loi générale du § 142) s'était affaibli en *d*, avant la chute de l'atone, dans un certain nombre de mots (**subitanu* passe vers le vi^e siècle à **subidanu*, d'où ensuite **sub'danu*, fr. *soudain*). Le *t* s'est conservé au contraire dans le cas où la syncope s'était opérée de bonne heure, ainsi dans un mot comme *mat(u)tīnu* où elle remonte au latin vulgaire ; dans *bon(i)tāte* où elle doit s'être produite en Gaule dès le v^e siècle (§ 18 a, hist.), en même temps que dans les proparoxytons terminés par un *a*, § 15,

hist. (*dubitat* était en effet avant le vi^e siècle *dub'lat*, d'où le fr. *doute* ; au contraire *cubitu* est devenu à cette époque **cōvedu*, d'où ensuite **coi'du*, puis *coude*). Comparez le traitement de *c* (+ *a*) qui, dans la même situation, aboutit tantôt à *s* (*ch*), tantôt à *ç* (*g*), § 122, 2^o.

Remarque I. — Le mot *hospite* paraît être devenu d'abord **hōspede*, puis **hosp'de*, et par une régression due à l'influence de la labiale sourde **hosp'te*, d'où afr. *oste*, *bôte*. La forme du dérivé *hôtel*, afr. *ostel* (= hospitalé) s'explique de la même façon. Sur le cas de *comte* (= comite), voir § 14, III.

Remarque II. — Dans quelques mots un *d* latin, rapproché d'une consonne sourde par effacement de l'atone, est remonté lui-même à *t* par assimilation progressive. Ex. : Nit(i)da, *nette* ; put(i)da, *pute* ; *mūsc(i)du (cl. *mūcidum*), afr. *moiste*, *moite* ; *bux(i)da, afr. *boiste*, *boîte*.

c) T. D intérieurs entre voyelles.

142. Les dentales latines explosives, placées à l'intérieur du mot entre voyelles, se sont complètement effacées en français. Ex. : a) Vita, *vie* ; minuta, *menue* ; nativu, *naïf* ; *oblitare, *oublier* ; mutare, *muer* ; sternutare, *éternuer* ; maturu, afr. *mœur*, *mûr* ; peccatorè, afr. *pechëur*, *pêcheur* ; spat(h)a, *épée*. — b) Nuda, *nue* ; coda, *queue* ; sudare, *suer* ; *tudare, *tuer* ; laudare, *louer* ; videre, afr. *vëoir*, *voir* ; redemptione, afr. *rëençon*, *rançon*.

Historique. — Voici comment les faits se sont passés. En vertu de la loi générale qui fait qu'entre voyelles les explo-

sives sourdes descendent aux sonores correspondantes (cf. le passage de *c* à *g*, §§ 123, 126, et celui de *p* à *b*, § 165), le *t* est d'abord devenu *d* : vers le VI^e siècle, on avait donc **mudare* (mutare), aussi bien que *sudare*. C'est ce *d*, originel ou secondaire, qui s'est ensuite effacé en français. Au VIII^e siècle, dans le Nord de l'ancienne Gaule, *d* entre voyelles (comme d'ailleurs *g* et *b*) a cessé d'être un son explosif ; par un nouveau relâchement dans l'articulation, il est passé à un son fricatif ð (qui n'existe plus en français, mais qui était analogue au *th* doux anglais, par exemple dans *the* « le »). C'est là ce que les Serments de 842 ont essayé de rendre par la graphie *db* dans *aiudba*, *cadbuna*, et les manuscrits du Saint Alexis, écrits en Angleterre, par la graphie *th* dans *espethe*, *contrethe*, etc. Ce son fricatif s'est de plus en plus affaibli, puis complètement effacé vers le début du XIII^e siècle, époque où l'on eut en français, au lieu de **muðer*, **suðer*, les formes *muer*, *suer*, etc. Du côté de l'Est et de la Bourgogne, on trouve dès le X^e siècle, dans les chartes latines, certains noms propres germaniques écrits *Aalbertus*, *Raulfus* (pour *Adalbertus*, *Radulfus*).

Remarque I. — L'adjectif fém. *toute* remonte au lat. vulg. **totta* (cl. *tota*) ; *glouton* à *gluttone* (doublet de *glutonem*), et *bouteille* à un type **butticula*.

Remarque II. — La forme *chute* (moy. fr. *chëute*) est un compromis entre l'afr. *chëue* (= **caduta*) et l'afr. *chëoite* (= **cadecta*). Le mot *médaille* (**metallea*) est un emprunt fait à l'italien (cf. la forme française *maille*, afr. *mëaille*) ; *guider* pour afr. *guier* (= **witare*, germ. *witan*) a de même été refait d'après le provençal *guidar*. Quant aux mots comme *noter* (*notare*), *natif* (cf. *naïf* = *nativu*), ou comme *céder* (*cedere*), *odeur* (*odorem*), etc., ce sont des mots purement savants. Comparer aussi *bouler* (germ. *bôtan*) ou *bride* (germ. *brida*), qui sont des termes germaniques d'introduction tardive.

Remarque III. — Le mot d'origine liturgique *paradis*

offre des difficultés. Sous forme d'emprunt savant il est *paradis* (déjà dans le Saint Alexis), mais a évolué normalement dans afr. *pareis* ; comme à côté de ce dernier on trouve aussi *parevis* (plus tard fr. *parvis*), et que la production d'un *v* transitoire ne paraît pas être ici d'ordre phonétique, on a supposé pour l'expliquer un type hypothétique divergent **paravisu*. Le verbe *emblaver*, forme concurrente de l'afr. *emblaer*, *emblayer* (— **imblatäre*, § 91, 2^o II), pourrait être en rapport avec le mot archaïque *blef* pour *blé* (cf. § 151, III).

d) **T, D intérieurs devant consonne.**

143. Il y a ici trois cas à distinguer :

1^o Les explosives dentales sont suivies d'une des vibrantes *r, l* ;

2^o Elles sont suivies d'une autre consonne quelconque ;

3^o Elles sont suivies d'un *yod*.

I. — **T, D (+ r, l).**

144. En français, les groupes latins *tr* et *dr* :

1^o Sont restés intacts, lorsqu'ils étaient eux-mêmes précédés d'une autre consonne. Ex. : a) *Mitt(e)re*, *mettre* ; *alt(e)ru*, *autre* ; *capistru*, *chevêtre* ; *ostrea*, *huitre*. — b) *Vend(e)re*, *vendre* ; **mord(ë)re*, *mordre* ; *perd(e)re*, *perdre*.

2^o Entre voyelles, ils se sont par assimilation réduits à *rr* ou *r*. Ex. : a) *Petra*, *Pierre* ; *patre*, *père* ; *latrone*, *larron* ; *nutrire*, *nourrir* ; *it(e)rare*, *errer* ;

*but(i)ru, *beurre* ; Matrōna, *Marne*. — b) Quadratu, *carré* ; hed(e)ra, *lierre* ; rid(ě)re, *rire* ; occid(e)re, *occire* ; claud(e)re, *clore*.

Historique. — Il semble que, dès l'époque du latin vulgaire, le groupe *dr* s'était quelquefois déjà modifié en syllabe atone, car on trouve *quarranta* (d'où le fr. *quarante*) pour *quadranta*, sur des inscriptions. D'une façon générale, il faut observer qu'entre voyelles le groupe *tr* est d'abord devenu *dr* : on a eu **padre* (patre) comme *quadratu*. Ce *d*, que notent encore les manuscrits du XI^e siècle, avait devant *r* le même son fricatif *ð* qu'entre voyelles (§ 142) : au XIII^e siècle, il s'est effacé ou est devenu *r* par une assimilation régressive (sur le son de *rr*, cf. § 181).

145. Les groupes *tl* et *dl*, qui n'étaient pas originaires en latin, ont éprouvé en français un effacement de la dentale par assimilation. Ex. : a) Spat(u)la, afr. *espalle*, *épaule* ; met(u)la, *meule* ; *rot(u)lare, afr. *roller*, *rouler*. — b) Mod(u)lu, afr. *molle*, *moule* ; *cerced(u)la, *sarcelle*.

Historique. — Lorsque le groupe *tl* s'était formé de bonne heure en latin vulgaire, il y avait passé à *cl* : au III^e siècle, l'*Appendix Probi* interdit déjà les formes *vēclu* (= *vetulum*) et *sicla* (= *situla*) devenues en fr. *vieil*, *seille*, par une transformation qui concerne les gutturales (cf. § 133, 2^o). — Dans les mots cités plus haut, il s'était au contraire formé par assimilation un groupe *ll*, dont le premier élément devait être un *l* vélaire qui se sera vocalisé devant le second comme devant toute autre consonne (§ 188), et s'est alors combiné avec la voyelle précédente. Le mot *meule* remonte sans doute à une forme **melle* ; si la finale de *sarcelle* est restée intacte, c'est par

suite d'un rapprochement avec le suffixe *-elle*, afr. *-ele* (= *-ëlla*, § 48, I), et on trouve d'ailleurs au *xiv^e* siècle la forme *cercouille*.

Remarque. — Les mots comme *épître* (= *epistola*), *chapitre* (= *capitulu*), *apôtre* (= *apostolu*), où *il* est devenu *tr*, sont des mots savants d'introduction tardive (les formes *épistle*, *chapitle*, *apostle*, etc., sont fréquentes encore en ancien français).

II. — T, D (+ consonne).

146. Les explosives dentales du latin, placées dans le mot devant une consonne, se sont effacées en français par assimilation (qu'elles fussent précédées d'une voyelle ou d'une consonne). Ex. : a) Plat(a)nu, *plane* ; art(e)misia, *armoise* ; *part(i)cella, *parcelle* ; test(i)moniu, *témoin* ; mast(i)care, *mâcher* ; pant(i)ce, *panse*. — b) Advenire, *avenir* ; *ad-satis, *assez* ; rad(i)cina, *racine* ; vend(i)ta, *vente* ; vind(i)-care, *venger* ; mand(u)care, *manger*.

Remarque I. — Il semble cependant que, entre une voyelle et la nasale *n*, le *t* ou le *d* avaient à l'origine quelquefois produit une sifflante. Ex. : *Ret(i)na, afr. *resne*, *rêne* ; Rhod(a)nu, afr. *Rosne*, *Rhône*. Cette sifflante a abouti à *r* dans le mot d'origine celtique *bod(i)na, afr. *bosne*, *borne* (mais aussi afr. *bonne*, conservé dans le dérivé *abonner*) : cf. *s* + consonne, § 157, hist.

Remarque II. — Devant un *s* final, le *t* et le *d* se sont d'abord combinés avec lui, pour produire un son composé prononcé *ts* et écrit *z*. Ex. : Bonitat(e)s, afr. *bontez* ; vid(e)s, afr. *voiz*. Vers le début du *xiii^e* siècle, ce *ts* s'est réduit à *s* dans

la prononciation (sur le son de *s* final, voir § 160, hist.). Quant à l'orthographe, elle a été flottante : jusqu'à la fin du xvii^e siècle, on a gardé le *z* au pluriel des noms tels que *bontez*, *citez* ; nous le conservons encore aux 2^{es} pers. pl. des verbes comme *chantez*, *vendez*, et dans l'adverbe *assez*. — La présence d'un *d* orthographique à la finale du mot *poids*, afr. *pois* venant de *pē(n)su*, est le résultat d'un rapprochement erroné avec le lat. *pondus*.

Remarque III. — Sous l'influence de l'orthographe et des grammairiens, la prononciation du *d* a été peu à peu rétablie dans beaucoup de mots savants comme *advenir*, *administrer*, *adjoind*, etc. Vers 1700, on disait encore *a(d)juger*, *a(d)versité* ; mais *a(d)mirer* était déjà considéré comme un gasconisme. Le préfixe *ad-* (pour fr. *a-*) a donc reparu dans tous ces mots sous sa forme latine.

III. — Groupes Ty et Dy.

147. Le groupe latin ty :

1^o S'il est précédé d'une consonne, aboutit en français à *s* (*s* dur sensible ou non à la finale, écrit *s*, *ss*, *c*), et il ne se dégage pas de *yod* en avant. Ex. : *Mattea, *masse* ; fortia, *force* ; *altiare, *hausser* ; *captiare, *chasser* ; cantione, *chanson* ; linteolu, *linceul* ; infantia, *enfance* ; *abantiare, *avancer* ; *comin(i)tiare, *commencer* ; martiu, afr. *marz*, *mars* ; tertiu, afr. *tierz*, *tiers*.

2^o S'il est précédé d'une voyelle, aboutit en français à *z* (*s* doux, écrit *s* non sensible à la finale), et il se dégage en avant un *yod* qui se combine avec la voyelle précédente. Ex. : Prëtiat, *prise* ; cymatia,

cimaise ; Sarmatia, *Sermaise* ; ratione, *raison* ; potionne, *poison* ; *acutiare, *aiguiser* ; palatiu, *palais* ; *pūtēu, afr. *puiz*, *puits*.

Historique. — La combinaison de *t* + *y* en un son sifflant semble s'être produite de bonne heure dans le latin parlé de l'époque impériale. Dès le II^e siècle, on relève sur les inscriptions l'orthographe *Crescentsianus* ; un peu plus tard les grammairiens disent que *Titius* se prononce *Titsius*, et ils figurent la prononciation de *etiam* par un ζ (*e ζ iam* = *etsiam). Lorsque ce son était entre voyelles, il s'est affaibli en Gaule, vers le VI^e siècle, comme les autres consonnes dans la même situation : à ce moment-là, des formes *ratsyone, *palatsyu, sont devenues *radzyone, *paladzyu ; puis, au Nord, le *y* ayant mouillé *d ζ* et fini par se transposer en avant, on a eu *rayzon, *palay ζ (en fr. *raison*, *palais* : comparez le provençal *razo*). Cf. l'évolution parallèle de *c* (+ *e*, *i*), § 117.

Remarque I. — Certaines formes verbales, comme *partiant*, *partientem*, avaient perdu sous des influences analogiques leur *y* dès le latin vulgaire : de là en fr. *partent* (= *partunt), *partant* (= *partente).

Remarque II. — Le mot *grâce* (*gratia*) est un mot savant. Le mot *place* remonte à *plattea (cl. *platea*, sans doute influencé par un adjectif *plattus d'où vient le fr. *plat*), et *arbose*, qui n'est pas régulier, a été emprunté au XVI^e siècle du provençal *arbossa* (*arbutea*). Quant au suffixe *-itia*, qui devient *-ece*, *-esse* (dans *mollesse*, *paresse*, etc.), il avait dû se changer en **-icia* (cf. §§ 58, 2^o, rem., et 119, 1^o).

Remarque III. — Le groupe *cty*, devenu *tly* par assimilation en latin vulgaire, est traité d'après la première loi énoncée plus haut et aboutit à *s* dur sans dégagement de *yod*. Ex. : *Tractiare, *tracer* ; factione, *façon* ; lectione, *leçon* ; suspceptione,

afr. *sospeçon, soupeçon* ; maledictione, *maudisson* ; *districtia, *détresse*. La forme de *poinçon* (qui devrait être **ponçon* = punctione) a sans doute été influencée de bonne heure par celle de *poindre, point* (§ 78, 2°). — Le groupe *sty*, au contraire, s'est transformé d'abord en *ssv*, et il y a eu dégagement d'un *yod* en avant (d'après le § 159). Ex. : *Angustia, angoisse* ; *pastione, païsson* ; **frustiare, froisser*. Le mot *boisseau* (= **buxtiellus*) rentre aussi dans ce cas : quant à *bête*, afr. *beste*, il remonte à un type vulgaire **besta* (cl. *bestia*).

148. Le groupe latin *dy* a eu des destinées très différentes de celles de *ty* :

1° Entre voyelles, le *d* du groupe *dy* s'étant effacé assez tôt en latin vulgaire, le *y* s'est simplement combiné avec la voyelle précédente. Ex. : *Ba(d)iu, bai* ; *gau(d)ia, joie* ; *mō(d)iu, afr. mui, muid* ; *mo(d)iolu, afr. moicul, moyeu* ; **appo(d)iare, afr. apoier, appuyer* ; *ino(d)iare, afr. enoier, emuyer*.

2° Le même effacement ancien de *d* s'est produit dans le groupe *ndy* : seulement ici le *y* s'est combiné avec la nasale pour la mouiller (cf. § 199). Ex. : *Verecun(d)ia, vergogne* ; *Burgun(d)ia, Bourgogne* ; **retun(d)iare, rogner*.

3° Au contraire, dans le groupe *dy* placé à l'initiale, ou précédé à l'intérieur du mot d'une consonne autre que *n*, le *yod* s'est consonnifié en *ġ* et la dentale s'est ensuite effacée devant ce *ġ* (écrit *j* ou *g*, et prononcé *dġ* jusqu'au XIII^e siècle, cf. § 115). Ex. : a) *Diurnu, jour* ; **de-usqua(m), jusque*. — b) *Hordeu, orge* ; *vir(i)dġariu, verger*.

Remarque I. — Il faut rapprocher de *dy* initial le ζ (ζ des Grecs), dont la prononciation était devenue identique en latin vulgaire (comme le prouvent des formes *baptidiata* pour *baptizata*, et inversement *zēbus* pour *diebus*, sur des inscriptions du IV^e siècle). Ce ζ a donc abouti lui aussi à *dʒ*, puis *z* (écrit *j* ou *g* en français). Ex. : *Zelosu, *jaloux* ; zingiber, *gingembre* ; ziziphu, *jujube*. Quant à *zèle* (*zelum*), *zone*, *zéphyr*, etc., ce sont des mots tout à fait savants, aussi bien que *diable* (*diabolus*), *diacre*, *diète*, etc. — A l'intérieur du mot, une terminaison verbale *-idyare (cl.-*iżare*, gr. -ίζειν) est devenue -*eier*, -*oier* puis -*oyer* (dans afr. *otroier*, *octroyer* = *auctorizare, fr. *verdoyer*, *flamboyer*, *tournoyer*, *guerroyer*, etc.), auquel s'oppose la forme savante -*iser* (dans *baptiser*, *autoriser*, *scandaliser*, etc.).

Remarque II. — Les mots tels que *étude* (*studium*), *remède* (*remedium*), etc., se dénoncent eux aussi comme étant des mots d'emprunt. Quant au lat. *gladiū*, il a régulièrement donné le terme archaïque *glai* « glaïeul » : ayant été réemprunté de bonne heure avec son sens ordinaire (forme *gladie* dans le Saint Léger), un *ɔ* interdental semble y avoir abouti sous des influences obscures à *v*, d'où le fr. *glaiue*.

149. Aux transformations du groupe *dy* se rattache celle de l'important suffixe -*aticu*, qui aboutit en français à -*age*. Ex. : *Formaticu, *fromage* ; villaticu, *village* ; *coraticu, *courage* ; *ultraticu, *outrage* ; *ripaticu, *rivage* ; herbaticu, *herbage* ; *ramaticu, *ramage* ; silvaticu, *sauvage*.

Historique. — On peut partir de ce fait qu'à l'époque où un mot germanique comme **wadiu* s'introduisit en latin vulgaire (vers le V^e ou le VI^e siècle), la tendance d'après laquelle *badiu* s'était réduit à **bayu* (§ 148, 1^o) ne se faisait plus sentir : dans *wadiu* le *d* persista d'abord, d'où les formes **gʷeadʒe*, *gaye*.

C'est conformément à ces données que s'explique la transformation de *-atīcu*. Au vi^e siècle, lorsque les consonnes sourdes entre voyelles passèrent aux sonores (§ 123, 126, 142, 165), un mot comme *villaticu* devint **villadīgu*. Presque simultanément, le *g* s'effaça, parce qu'il se trouvait dans une finale faible, entre deux voyelles atones ; on eut alors **villadyu*, c'est-à-dire un groupe secondaire *dy*, où le *d* persiste d'abord même derrière une voyelle, et où le *yod* se consonnifie. La série théorique des transformations est donc en résumé : *-atīcu*, **-adīgu*, **-adyu*, **-adȝe*, *-age*.

Remarque I. — Il faut expliquer de même *siège* (= **sēdicu*), et *piège* (= **pedīcu*, cl. *pedica*). Quant à *porche*, il remonte à *portīcu* devenu *'portīgu*, puis **portyu* (à une époque où *ty* devant voyelle ne passe plus à un son sifflant), et le *y* s'est consonnifié en *š* (ch) au lieu de *ž* derrière *t* qui est une sourde : le doublet savant de *porche* est *portique*. Cf. aussi le nom géographique *Perche* (= *Pertīcu*).

Remarque II. — Dans quelques mots savants empruntés de bonne heure, la terminaison féminine *-atīca* aboutit à *-aire*, par des étapes **-adye*, **-aȝye*, **-arye* : c'est ainsi qu'on a eu *grammaire* (= *grammatica*) : cf. l'afr. *daumaire* (= *dalmatica*) et *artimaire* (= *arte-mathematica*). À côté de *miege* (= *medīcu*) l'ancien français avait une forme *mire* qui provenait d'une évolution analogue ; il avait aussi la forme *fire*, remontant à un type **fīdīcu* (à côté de *foie* = *fīcatu*, § 15, II).

e) T, D à la finale.

150. Les dentales latines explosives, lorsqu'elles sont finales, ou devenues finales (ce qui est le cas ordinaire, sauf pour *t* dans les 3^{es} personnes des

verbes comme *amat*, *amant*), se sont généralement effacées en français.

151. Derrière une voyelle *t* et *d* se sont effacés de bonne heure à la finale, dans la prononciation et même dans l'orthographe. Ex. : a) *Donat*, *donne* ; *gratu*, *gré* ; *aestate*, *été* ; *nepote*, *neveu* ; *virtute*, *vertu* ; *maritu*, *mari*. — b) *Vadu*, *gué* ; *fide*, *foi* ; *mercede*, *merci* ; *nudu*, *nu*.

Historique. — Dans un mot comme *scutu*, le *t* entre voyelles s'était d'abord affaibli en *d* (§ 142) : à partir du VI^e siècle, on a eu **escudu* à côté de *nudu*. Lorsque la voyelle finale s'est effacée (vers le début du VIII^e siècle, § 13), ce *d* est d'abord remonté à *t* ; du moins, c'est par ce signe que le notent en général les manuscrits du XI^e siècle (*escut*, *feit*, *mercit*, etc.). Cette dentale doit avoir eu un son très faible et sans doute fricatif (*θ* ou *ð*, selon l'initiale du mot qui venait après) : elle a fini par tomber complètement dès le début du XII^e siècle.

Remarque I. — L'afr. *salu* (= *salute*) a été orthographié arbitrairement *salut* vers le XIV^e siècle. On écrit aussi avec un *t* qui ne se fait jamais sentir la conjonction *et* (= *èt*). — Les parfaits, dans l'ancienne langue, offraient à la 3^e pers. sg. des formes *chanta*, *porta*, *fu*, *valu*, *dormi*, etc. Nous avons conservé les formes en *-a* : mais, dans la période du moyen français, un *t* a été rétabli orthographiquement dans les autres (*fut*, *valut*, *dormit*), et ce *t* se fait entendre dans les cas de liaison étroite (*fut-il*, *servit-elle*).

Remarque II. — Le *t*, dit euphonique, qui se rencontre après les formes verbales en *-e* dans le tour interrogatif (*aimet-il ? chante-t-on ?*) ne représente point le *t* final des formes françaises primitives (*aimet*, *chantet*), tombé dès le début du XII^e siècle.

Ce *t* euphonique n'a guère été régulièrement noté qu'à partir de l'époque de Vaugelas ; au xv^e siècle, les grammairiens disent qu'on le prononçait, mais que ce serait « chose ridicule » de l'écrire (on écrivait alors *aime-il ? chante-on ?*). Il provient donc simplement de l'influence analogique exercée par les formes telles que *vient-il, dort-on*, etc. On a eu de même *chanta-t-il, va-t-on*, et même *voilà-t-il*.

Remarque III. — Le mot *soif* (à l'origine *soi* = *siti*) doit sans doute son *f* final à l'influence analogique des noms qui se déclinaient régulièrement en afr. *nois, noïf* (= *nive*), *sois, soïf* (= *sēpe*). Le *f* qu'offrent en ancien français certains mots comme *muef* (= *modu*), *blef* (= **blatu, *bladu*), *bief* (= celt. **bēdo*), *fief* (= germ. *feod*), paraît au contraire dû à un développement phonétique de la fricative *θ* ou *ð* (produit du *d* final). Aujourd'hui nous disons *blé*, mais nous avons conservé *bief, fief*, et les grammairiens du xviii^e siècle employaient encore *mauf* à côté de *mode*. Cf. aussi les noms de lieu comme *Elbeuf, Limbeuf, Marbeuf*, fréquents en Normandie, et où *-beuf* représente une désinence noroise *budh* (bas-latin *bodum*).

Remarque IV. — Notons enfin que dans *ped* (= *pede*), *nud* (= *nodu*), *nid* (= *nidu*), l'usage moderne a rétabli un *d* qui est purement orthographique. Celui de *ped* se fait cependant entendre dans *ped-à-terre* [*pyçtatçr*].

152. Derrière une consonne, *t* et *d* se sont effacés à la finale en français moderne : toutefois ils y sont notés orthographiquement, et se font entendre dans certains cas spéciaux. Ex. : a) *Parte, part* ; *factu, fait* ; *lectu, lit* ; *donante, donnant* ; **arpen(tu)* (celt. *arepennem*), *arpen(t)* ; *ven(i)t, vient* ; *deb(e)t, doit*. — b) *Grande, grand* ; *tarde, tard* ; *cal(i)du, chaud* ; *frig(i)du, froid*.

Historique. — Tous ces mots avaient autrefois en français un *t* final, et l'on écrivait aussi *grant*, *tart*, *chaut*, *froit*, etc. Le *d* étymologique a été rétabli par l'orthographe moderne, sauf dans *vert* (= viride), *souvent* (= subinde) et *dont* (= *de-unde) ; la graphie a ainsi distingué *quand* (= quando) de *quant* (= quantu). Ce *t* final se faisait sentir au moyen âge dans tous les cas : peu à peu cependant il cessa de se prononcer devant les consonnes. Au xv^e siècle, il se faisait toujours régulièrement entendre devant une voyelle, et aussi à la pause : les grammairiens du xvii^e siècle recommandent encore de prononcer *il court*, *il va faire nuit*, en faisant sonner le *t*. Cet état de choses ne s'est conservé que pour les noms de nombre *sept* et *huit* : on dit *sept livres*, [sɛ livr], mais *j'en ai sept* [jɑ̃ nɛ sɛt]. Ailleurs, le *t* (écrit *t* ou *d*) n'est prononcé que dans les liaisons étroites (*dort-il*, *vingt hommes*, *mot à mot*, *ils sont heureux*, *quand on voudra*, *grand esprit*, *profond ennui*, etc.), et par exception à la fin du mot *net* (= nitidu, cf. § 141, 2^o II) qui se prononçait aussi *nɛ* au xvii^e siècle.

Remarque I. — La terminaison verbale *-ent*, réduite de très bonne heure à *e*, offre un cas particulier (cf. § 13, II, et 195, hist.) : la prononciation courante n'y fait sentir le *t* que dans les formules interrogatives (*veulent-ils ? dorment-elles ?*).

Remarque II. — Les 2^{es} pers. sg. du parfait comme *chantas*, *dormis*, remontent à des formes *cantast(i)*, *dormist(i)*, où *t* devenu final s'est effacé derrière *s* caractéristique de cette personne. Dans *suffi* (= suffectu) et partiellement dans *béni* (à côté de *bénit* = benedictu), le *t* est tombé sous l'influence analogique des autres participes en *-i*. — On constate encore sa chute dans *repas* qui est pour l'afr. *repast* (du lat. *pastum*), et dans *cour* pour afr. *court* (= cörte) peut-être sous l'influence des mots comme *tour*, *jour* (ou par suite d'un rapprochement avec *cüria* employé au même sens dans les textes latins du moyen âge). Le mot *plan(t)* « dessin figuré d'une ville ou d'un monu-

ment », qui était le substantif verbal de *planter* (cf. italien *pianta* au même sens), a perdu au xv^e siècle son *t* final par confusion avec le terme savant *plan* (*planum*) « surface plane ». — Quant à la particule proclitique *en*, pour **ent* (= inde), elle a régulièrement laissé tomber son *t* de très bonne heure dans des séries phraséologiques telles que *il en(t) vient*.

Remarque III. — Le démonstratif de l'afr. *cest* (= *ecce-istu*), employé proclitiquement, s'est réduit en moyen français à *cet*, par application de la loi du § 157 (sur une réduction antérieure de *cest* à *ce* devant consonne, cf. § 55, III); la forme féminin. *ceste* est passée de même à *cette*. Au pluriel *ces*, afr. *cez* représente *ecce-ist(o)s*, par simplification ancienne du groupe *sts* en *ts* orthographié ζ (cf. § 146, II). — De l'afr. *souz*, *sous* (= *solidos*) a été tiré un singulier *sou* (au lieu de **soul*); de plus, comme la graphie *sols* a été longtemps conservée, elle avait réagi sur la prononciation, et ce mot a eu aussi une forme *sol*. — Conformément aux indications de l'*Historique*, l'adjectif *grand* (afr. *grant* pour les deux genres) devrait avoir un féminin **grante* (cf. *vert* et *verte*): c'est sans doute une influence de l'orthographe latinisée qui a amené *grande*. Du reste, on trouve déjà un fem. *grandu plaga* dans la Loi des Alamans, et çà et là une forme *grande* en ancien français (cf. la forme fem. *verde* assez fréquente au xv^e siècle).

S.

a) S à l'initiale.

153. Le *s* latin initial, suivi d'une voyelle, est resté intact, c'est-à-dire dur, en français. Ex. : *Sabulu*, *sable*; *serpente*, *serpent*; *simiu*, *singe*; *sorte*, *sort*; *sudare*, *suer*.

Remarque. — L'orthographe par *c* dans *cercueil* (sarcophagum) est conventionnelle ; celle de *sceau* (sigillum) et de *scier* (secare) par *sc* est une fantaisie des érudits de la Renaissance. Quant à *cidre*, il remonte par métathèse à un type **cisera* (cl. *sicera*), cf. § 158, 1^o.

154. Le *s* latin initial, suivi d'une consonne (notamment dans les groupes *sc*, *st*, *sp*), s'est effacé en français, mais après le développement d'un *ç* prosthétique. Ex. : *Scala*, afr. *eschiele*, *échelle* ; *scutu*, afr. *escu*, *écu* ; *scriptu*, afr. *escrit*, *écrit* ; *stabula*, afr. *estable*, *étable* ; *stuppa*, afr. *estope*, *étoupe* ; *strictu*, afr. *estroit*, *étroit* ; *spatha*, afr. *espee*, *épée* ; *spina*, afr. *espine*, *épine* ; *spo(n)sare*, afr. *esposer*, *épouser* ; **sporone* (germ. *sporo*), afr. *esperon*, *éperon* ; **smaragda* (cl. *smaragdus*), afr. *esmeraude*, *émeraude*.

Historique. — La production d'une voyelle accessoire, amenée par la difficulté de prononcer à l'initiale des groupes comme *sc*, *st*, *sp*, remonte au latin parlé de l'époque impériale ; elle provient phonétiquement d'une exagération dans l'effort des organes, et a son point de départ dans un souffle très énergique (cf. *Introduction*, II, 27 c). Cette voyelle, équivalente à *i*, se montre sur les inscriptions à partir du II^e siècle, notée tantôt *i*, tantôt *e* (formes *iscripta*, *iscala*, *escripsit*, *eschola*, etc.) : elle s'est conservée dans les langues romanes, sauf en roumain, et en italien où elle n'apparaît que dans des conditions particulières. A l'époque primitive de la langue, elle avait aussi en France une certaine instabilité, et les manuscrits du XI^e siècle ne la notent pas d'ordinaire derrière une finale vocalique (*la spose*, *une spede*, etc.) : mais la tendance à l'exprimer régulièrement a prévalu. Dans les anciennes formes comme *escu*, *estroit*, *espine*,

etc., le *s* qui ne se trouvait plus à l'initiale, mais bien intérieur devant une consonne, s'est effacé comme tout autre *s* dans cette situation (d'après la loi générale du § 157) : de là les formes modernes.

Remarque I. — Le verbe *pâmer*, afr. *pasmer*, remonte au lat. **spasmare* (tiré de *spasmus*, gr. σπασμός), soit par **psmare* directement dû à une dissimilation, soit par **espsmare* où la chute de la syllabe initiale s'expliquerait par une confusion avec le préfixe *es-* (= *ex-*, § 136, I).

Remarque II. — Les mots où le *s* s'est conservé derrière *e* dans la prononciation (*esprit*, *espace*, *espèce*, *espérer*, etc.), sont des mots d'emprunt ou qui ont subi une influence savante (cf. d'autre part *scandale*, *station*, *spectacle*, etc.). D'ailleurs la voyelle prosthétique a été ajoutée dans beaucoup de mots empruntés à l'italien et qui ne l'avaient pas comme *escadron* (squadron), *escorte* (scorta), *estampe* (stampa), etc. La prononciation populaire la fait même volontiers entendre dans les mots savants tels que [*e*]scandale, [*e*]statue, [*e*]spécial, etc.

b) S intérieur derrière consonne.

155. Le *s* latin, placé au milieu du mot entre une consonne et une voyelle, reste intact en français comme à l'initiale (il est noté *ss* entre deux voyelles françaises). Ex. : Versare, *verser* ; bursa, *bourse* ; pulsare, *pousser* ; falsa, *fausse*.

Remarque I. — Dans quelques mots, *s* a été arbitrairement orthographié *c*, surtout à l'époque moderne : *farce* (afr. *farse* = **farsa*), *sauce* (afr. *sulse* = *salsa*), *source* (afr. *sorse* = **sursa*), *souci* (afr. *solsie* = *solsequia*), *morceau* (afr. *morseaus* = *morsellus*). La graphie de *percer*, afr. *percier* (= **pertusiare*), est ancienne, et l'origine du mot contestée.

Remarque II. — Le groupe *ss* reste intact graphiquement. Ex. : Lassare, *lasser* ; quassare, *casser* ; vessica, *vessic* ; grossa, *grosse*. En ancien français, le *s* s'y faisait entendre double ; il s'est simplifié dans la prononciation pendant la période moyenne de la langue.

c) **S intérieur entre voyelles.**

156. Le *s* latin, placé entre voyelles, est descendu en français à la sonore correspondante ζ (*s* doux, écrit *s*). Ex. : Causa, *chose* ; thesauru, *trésor* ; pausare, *poser* ; pe(n)sare, *peser* ; me(n)sura, *mesure* ; germ. *wisa, *guise*.

Historique. — Le passage de *s* à ζ a eu lieu probablement à l'époque où les autres consonnes sourdes ont passé aux sonores entre voyelles (cf. §§ 123, 126, 142, 165), et d'après une tendance analogue. Ce changement en ζ a continué à se produire ensuite dans les mots d'emprunt (cf. la prononciation de *cause*, *résultat*, *usurper*, etc.). Dans les mots composés, où la composition était toujours sentie, on a redoublé dans l'écriture le *s* pour indiquer le son dur (*dessous*, *ressentir*, *ressource*, etc.).

Remarque. — En ancien français les parfaits appelés forts comme *mis*, *pris*, *dis*, *fis* (répondant aux parfaits latins en *-si*), avaient aux formes faibles 2 sg. *mesis* (= **nisisi*), 1 et 2 pl. *mesimes*, *mesistes* ; de même 2 sg. *presis*, etc. Dans ces formes, le *s* entre voyelles a disparu dès le XII^e siècle (soit par dissimilation, soit peut-être sous l'influence analogique du régulier *veis* = **vidisti*), et l'on a eu *meis*, *mèimes*, *meistes*, devenus ensuite *mis*, *mîmes*, *mîtes*, d'après le § 96.

d) S intérieur devant consonne.

157. Le *s* latin, placé au milieu du mot devant une consonne, s'est effacé en français (sur *s* + *r*, cf. § 158 ; sur *sc* + voyelle autre que *a*, cf. §§ 116, II, et 136, II). Ex. : *Musca*, afr. *mosche*, *mouche* ; **piscare*, afr. *peschier*, *pêcher* ; *testa*, afr. *teste*, *tête* ; **foreste*, afr. *forest*, *forêt* ; *castellus*, afr. *chasteaus*, *château* ; *praestare*, afr. *prester*, *prêter* ; **Martis-diē*, afr. *marsdi*, *mardi* ; *crispare*, afr. *cresper*, *crêper* ; *responsa*, afr. *response*, *réponse* ; *baptisma*, afr. *batesme*, *baptême* ; *i(n)s(u)la*, afr. *isle*, *île* ; *as(i)nu*, afr. *asne*, *âne* ; **almos(i)na*, afr. *aumosne*, *aumône*.

Historique. — Le *s* devant consonne n'a été supprimé graphiquement qu'au milieu du XVIII^e siècle (3^e édition du Dictionnaire de l'Académie, en 1740), mais en réalité il s'est effacé de bonne heure dans la prononciation française. Cet effacement a eu lieu du reste à des époques diverses, suivant la nature de la consonne qui venait après. A la fin du XI^e siècle, le *s* ne sonnait déjà que devant les explosives sourdes : c'est à cette époque que des mots restés en Angleterre *feast*, *tempest*, *escape*, etc., y ont été importés par la conquête normande (cf. au contraire les mots anglais de même origine *isle* [ayl], *blame*, *efforce*, etc.). Cent ans plus tard, on ne faisait plus sentir le *s* devant aucune consonne dans les parlers français du continent (sauf au nord-est, dans la région wallonne). Au point de vue phonétique, l'effacement a dû suivre une voie progressive mais distincte dans les deux catégories de mots. Dans les mots comme *isle*, *asne*, le *s* est sans doute passé à la sonore *z*, puis à *δ* (cf. les graphies anglo-normandes *idle*, *adue*), avant de s'effacer : du côté de la Picardie

ce *ô* pouvait aboutir à *r*, et c'est de là que semble être venu le mot *orfraie* (pour **osfraie* = *ossifraga*), ainsi que la forme *varlet* (à côté de *valet*, afr. *vaslet* = **vassulittu*). Devant les explosives sourdes, au contraire, le *s*, en passant par *ʒ*, semble avoir abouti d'abord à une aspiration *h*, qui a fini par se perdre (série *teste*, **tęʒte*, **tęhle*, *tête*) : le vieux traité connu sous le nom d'*Orthographia gallica* dit positivement, vers 1300, que *s* devant *t* a le son de *h*, et figure par *eght* la prononciation de *est*.

Remarque I. — Le *s* en s'effaçant a allongé la voyelle précédente, et cet allongement est d'ordinaire marqué dans l'orthographe moderne par un accent circonflexe. Toutefois, l'accent aigu se trouve souvent sur *é* en syllabe atone (*fêtu*, *répondre*, *témoin*, etc.), et dans beaucoup de mots rien ne rappelle plus la présence de l'ancien *s* (*flacon*, *poterne*, *moite*, *mouche*, etc.). L'orthographe a conservé la forme verbale *est* (= *èst*).

Remarque II. — Dans les particules *jusque* (= **de-usquam*), et *presque*, *puisque*, *lorsque* (composées de *près*, *puis*, *lors* et *que*), le *s* n'est redevenu sensible que par suite d'une réaction de l'orthographe qui s'est produite au cours du xvii^e siècle. — Les mots dans lesquels l'orthographe et la prononciation conservent le *s* (*pasteur*, *testament*, *triste*, *prospère*, *rester*, etc.) sont des mots savants ou qui ont subi une influence savante (cf. *Espagne*, à côté de *épagueul* = **hispaniolu*) : le *s* s'est d'ailleurs effacé dans certains mots qui ne sont pas populaires originellement, mais le sont vite devenus (*école*, *épice*, *état*, *étude*, etc.). Le préfix *dis-* qui devient régulièrement *des-*, puis *dé-* devant consonne (§ 92, I), a été souvent aussi rétabli sous sa forme latine et savante dans *disjoindre*, *disposer*, etc. Il faut enfin signaler quelques mots populaires archaïques qui ont été repris, il y a un siècle, par les lettrés : *destrier*, *geste*, *ménestrel*, etc.

Remarque III. — A la finale des mots savants en *-iste*, *-isme* (représentant les suffixes gréco-latins *-ista*, *-ismu*), la prononciation vulgaire tend depuis la Révolution surtout à assimiler

t ou *m* au *s* (formes *artisse*, *journalisse*, pour *artiste*, *journaliste*, et aussi *rhumatisse* pour *rhumatisme*, *catéchisse* pour *catéchisme* déjà attesté chez Vadé au milieu du xviii^e siècle).

158. Les groupes où *s*, par la chute d'une voyelle atone, s'est trouvé rapproché de la liquide *r*, ont amené à l'origine le développement d'une dentale transitoire, destinée à faciliter la prononciation. Devant cette consonne dentale, *s* s'est ensuite effacé conformément à la loi générale (§ 157) :

1° Le groupe *s'r* (avec *s* sonore entre une voyelle et la liquide) intercale un *d*. Ex. : Co(n)s(ue)re, afr. *cosdre*, *coudre* ; *las(a)ru (cl. Lazarum), afr. *lasdre*, *ladre* ; *cis(e)ra (cl. sicera), afr. *cisdre*, *cidre*.

2° Les groupes *ss'r* et *sc(ë)r* (§ 116, II), où *s* est sourd derrière consonne, intercalent un *t*. Ex. : a) *Ess(e)re, afr. *estre*, *être* ; antecess(o)r, afr. *ancestre*, *ancêtre*. — b) Nasc(e)re, afr. *naistre*, *naître* ; pasc(e)re, afr. *p.iistre*, *pâitre* ; cresc(e)re, afr. *croistre*, *croître* ; *conosc(e)re, afr. *conoistre*, *connaître*.

Remarque. — A la 3^e pers. pl. du parfait, d'anciennes formes régulières comme *misdrent* = *misērunt*, *prisdrent* = *pre(n)sērunt (aussi *mistrent*, *pristrent*), etc., ont été réduites de bonne heure par voie d'analogie à *mirent*, *prirent*.

e) Groupe Sy (ssy).

159. Dans les groupes *sy* et *ssy*, *s* et *ss* (après avoir été sans doute mouillés à l'origine) ont laissé

le *yod* se transposer en avant et se combiner avec la voyelle précédente ; *s* devient sonore (ζ écrit *s*) en français, et *ss* reste sourd suivant la règle ordinaire (§§ 156 et 155, II). Ex. : a) Nausĕa, *noise* ; basiare, *baiser* ; ma(n)sione, *maison* ; to(n)sione, *toison*. — b) Messione, *moisson* ; *bassiare, *baisser* ; S(u)essiones, *Soissons*.

Remarque. — Les mots, tels que *lĕsion*, *vision*, ou *passion*, *cession*, etc., se dénoncent comme des emprunts savants. *Occasion* a été refait pour l'afr. *achoison* (= *accasione, cl. occasio-nem).

f) S à la finale.

160. Le *s* final, ou devenu final (et pouvant dans ce cas provenir d'une réduction de *ss*), s'est généralement, soit derrière une voyelle, soit derrière une consonne, effacé dans la prononciation du français moderne. Ex. : Plus, *plus* ; tra(n)s, *très* ; nos, *nous* ; cantas, *chantes* ; clausu, *clos* ; risu, *ris* ; passu, *pas* ; grossu, *gros* ; cursu, *cours* ; mur(o)s, *murs* ; ven(i)s, *viens*.

Historique. — Dans la plus ancienne période de la langue, le *s* final était sensible dans tous les cas. A partir du XIII^e siècle il s'est effacé, d'abord devant une consonne commençant le mot suivant (*plu(s) fort*, *bon(s) vins*), tandis qu'il se conservait comme sonore devant une initiale vocalique (*plus agréable*), et comme sourd à la pause (*j'en ai de bons*). Tel était encore l'état de la prononciation à la fin du XVII^e siècle. Depuis, le *s* est resté

sensible (avec la valeur de ζ) dans les cas de liaison étroite devant une voyelle : *les ami(s)* [$l\zeta\text{ami}$]; *bons enfant(s)*; *allons-y*; *vis-à-vi(s)*; *dans un an*, etc. Mais, à la pause, il ne se prononce plus que dans les noms de nombre *six*, *dix* [*sis*, *dis*], dans l'adjectif *tous*, dans l'adverbe *sus*, et parfois dans *plus* signifiant « davantage ». D'autre part le *s* en s'effaçant avait eu pour effet d'allonger la syllabe précédente, surtout lorsqu'elle se terminait par un son vocalique. Il s'ensuit qu'au xvi^e siècle, et même au $xvii^e$, dans des pluriels comme *loups*, *enfants*, les voyelles *u* et *à* étaient prononcées plus longues que dans *loup*, *enfant*. Les grammairiens du $xviii^e$ siècle ont essayé de maintenir artificiellement cette distinction, mais elle allait se perdant peu à peu. Vers l'époque de la Révolution, Domergue déclare qu'il ne voit plus « aucune différence entre un *cri*, et des *cris* ».

Remarque I. — La restauration d'un *s* sensible à la finale de *fil*s, *mœur*s, *our*s, ne date que du $xviii^e$ siècle (on l'entend également à la finale de *mars* = *martiu*, § 147, 1^o). Il semble en être de même pour les mots *os* (= *ossu*) et *as* (= *asse*) ; cf. aussi *sens*, mais *sen(s)-commun*. Enfin, on le prononce dans la particule archaïque *judis* (= *jam habet dies*), et dans l'interjection *hélas* (*hé* | *las* = *lassu*) après laquelle la voix fait toujours une pause.

Remarque II. — L'orthographe de *s* final par ζ dans *ne ζ* (= *nasu*), *re ζ* (= *rasu*) et *che ζ* (= *casis*) est due sans doute à l'influence des anciennes graphies *bonte ζ* , *cite ζ* , etc. (cf. § 146, II). Il n'est pas resté trace au contraire du changement en ζ qui s'était produit en ancien français pour *s* final derrière un *n* qui tombe, ou derrière *ij* et *l* mouillés (*for ζ* = *furnos*, *poïn ζ* = *pugnos*, *uel ζ* = *oculos*) : ce ζ prononcé *ls* est redevenu *s* simple dès le $xiii^e$ siècle, puis s'est effacé comme les autres. — Dans beaucoup de mots (*heureux*, *deux*, *chevaux*, *châteaux*, *feux*, *genoux*, *époux*, etc.) on écrit aujourd'hui *x* au lieu de *s* final par suite d'une confusion graphique qui s'est produite vers la fin du

moyen âge : des mots comme *dieus, chevains*, étant souvent écrits autrefois *diex, chevax* (avec un signe *x* équivalant graphiquement au groupe *us*), on a conservé le *x* tout en rétablissant un *u* dans l'orthographe.

Remarque III. — Comme *s* terminait étymologiquement beaucoup de particules invariables (*plus, moins, vers*, etc.), il s'est glissé par analogie, et à des époques diverses, dans quelques autres comme *sans* (= sine) : on a écrit également *onques* (= unquam), *guères* à côté de *guère* (germ. weigaro), et en afr. *sempres* (= semper), *ores* pour *ore, or* (= hac-hora : cf. *alors*), etc. — Un *s* final, dû à l'analogie, a aussi été ajouté vers la fin du moyen âge à toutes les 1^{res} pers. sg. des verbes comme *crois* (afr. *croi* = credo), *vois, venais*, etc. : les poètes seuls ont continué à se servir dans certains cas des formes archaïques *voi, croi*, et de quelques autres. Les impératifs, comme *prends, viens, vois* (cf. les particules *voici, voilà*), ont subi la même addition : ceux de la 1^{re} conjugaison ne prennent exceptionnellement et par analogie un *s* (prononcé *z*) que devant les pronoms *en* et *y*, ainsi dans *parles-en, vas-y*. — Les participes *ri* (= risu) et *conclu* (= conclusu) ont au contraire perdu leur *s* sous l'influence des autres participes en *-i* et *-u*.

CHAPITRE IV. — LES LABIALES LATINES.

161. Les *Labiales* sont représentées en latin par deux explosives, une sourde *p*, une sonore *b*, et par deux fricatives, une sourde *f*, une sonore *v* (écrite *u* d'ordinaire). Ces dernières, qui avaient été à l'origine bilabiales comme les explosives *p*, *b*, sont devenues labiodentales, l'une de très bonne heure, l'autre sous l'Empire. Il faut y joindre encore l'*u* équivalant au son *w* et qui était resté bilabial derrière les consonnes (notamment après *q*, *g*). Cf. §§ 105, 106; sur la nasale labiale *m*, voir plus bas le Chapitre V.

Les deux explosives, *p* et *b*, ont un trait commun, qui peut leur servir de caractéristique : c'est que, placées à l'intérieur du mot entre voyelles (ou précédées d'une voyelle et suivies de la vibrante *r*), elles ont passé en français à la fricative sonore *v*. Ces trois labiales *p*, *b*, *v* peuvent donc être étudiées simultanément : la fricative sourde *f*, qui n'a subi que des modifications assez restreintes, sera étudiée à part, ainsi que le *u* consonne.

P, B, V.

a) P, B, V à l'initiale.

162. Les labiales latines, placées à l'initiale du mot devant une voyelle, ou devant une consonne (groupes *pr*, *pl*, *br*, *bl*) sont restées intactes en français (sur *v*, cf. cependant § 163). Ex. : a) *Patre*, *père* ; *perdere*, *perdre* ; *pruna*, *prune* ; *plenu*, *plein*.— b) *Barba*, *barbe* ; *bonu*, *bon* ; *branca*, *branche* ; **blastimare* (cl. *blasphemare*), *blâmer*. — c) *Valere*, *valoir* ; *ventre*, *ventre* ; *vinu*, *vin* ; *voce*, *voix*.

Remarque I. — Le changement de *p* en *b*, dans *boîte* (= **buxida*, cl. *pyxida*, gr. $\pi\upsilon\zeta\iota\delta\alpha$), remonte au latin vulgaire. Le *p* initial a été remplacé par *f* dans *fresaie* (= *praesaga*) sous une influence analogique obscure (peut-être celle du verbe *effrayer* ou du mot *orfraie*). -- Il est tombé devant une autre consonne, au début de quelques mots d'origine grecque, qui sont d'ailleurs des emprunts savants. Ex. : *Ptisana*, *tisane* ; **pneuma*, *neume* ; *psalmu*, afr. *saume* (mais fr. mod. *psaume*).

Remarque II. — L'initiale de *brûler* (= **brustulare*) s'explique par une fusion du radical germanique *brann-* avec le lat. *ustulare* ; le verbe *bruire* remonte à un type **brugère*, qui semble être une transformation de *rugire* sous l'influence d'un radical celtique **brag-* (cf. *braire* = **bragère*). Par suite d'une hésitation à l'initiale entre *v* et *b*, dont les inscriptions de l'époque impériale offrent beaucoup de traces, le mot *verticem* était devenu en lat. vulg. **verbice* (d'où le fr. *brebis*), et du nom de ville *Vesou-tione* est sorti le fr. *Besançon*. Enfin le changement de *v* en *f* dans *fois* (= *vice*) se rattache peut-être à une influence de la pronon-

ciation germanique (cf. des formes *fidelli*, *fomeras*, pour *vitelli*, *vomeres*, dans les Gloses de Cassel au VIII^e siècle), mais il pourrait aussi remonter jusqu'au latin vulgaire, et résulter d'un passage de la sonore à la sourde par assimilation après *s* (dans des locutions nettement proférées comme *duas vices*, *tres vices*, etc.). Dans *fade* (= *vapidu*), il doit reposer sur une action analogique de *fatuus*.

163. Le *v* initial (en dehors des cas isolés déjà cités, § 162, II) offre encore un important changement : dans toute une série de mots, il a été remplacé par *g* (écrit *gu* devant *e*, *i*). Ex. : *Vadu*, *gué* ; *vagina*, *gaine* ; *vastare*, *gâter* ; *Vasconia*, *Gasconne* ; **veractu* (cl. *vervactum*), *guéret* ; *vespa*, *guêpe* ; *vipera*, *guivre* ; *viscu*, *gui*.

Historique. — Voici l'explication de ce fait. A l'époque où les mots germaniques s'introduisirent en grand nombre dans la Gaule et ailleurs, c'est-à-dire vers le V^e siècle, le *w* germanique avait un son fortement bilabial (conservé en anglais), que les populations romanes ne purent rendre qu'imparfaitement à l'initiale. Par suite d'un excès de force en arrière, et d'un défaut de concordance entre le mouvement de la langue et celui des lèvres, ce *w* dans leur bouche se dédoubla en *gw*. Aussi des mots *wardôn*, *warnjan*, *werra*, *wisa*, *want*, devinrent **gwardare*, **gwarnire*, **gwerra*, **gwisa*, **gwantu*, et plus tard en fr. *garder*, *garnir*, *guerre*, *guise*, *gant* (après l'effacement de l'élément labial, qui fut complet dès le XIII^e siècle) : c'est seulement dans le Nord et l'Est de la France, aux confins des pays germaniques, que le *w* avait été conservé intact, et qu'on trouve des formes *warder*, *warnir*, etc. (signalées par les grammairiens du XVI^e siècle comme couramment employées en Picardie). — Mais il y eut plus, et il se produisit dès l'époque mérovingienne une sorte

de choc en retour : en effet, comme certains mots latins, par exemple *vadu*, *vastare*, *vespa*, avaient dans les idiomes germaniques des synonymes d'une structure presque similaire (*wad*, *wostjan*, *wepsa*), ils subirent leur influence, et furent eux aussi prononcés **gwadu*, **gwastare*, **gweSPA*. Par contamination enfin, une initiale *w* pour *v* (dans la bouche des Francs) puis *gw* (dans celle des Gallo-Romains) s'étendit même à des mots tels que *vagina*, **veractu*, etc. De là sont sorties les formes françaises citées plus haut ; cf. § 137, 1^o.

b) P, B, V intérieurs derrière consonne.

164. Les labiales latines, précédées à l'intérieur du mot d'une autre consonne, sont restées intactes en français comme à l'initiale (§ 162). Ex. : a) Sappinu, *sapin* ; **excappare*, afr. *eschaper*, *échapper* ; germ. **suppa*, *soupe* ; serpente, *serpent* ; talpa, *taupe* : *crispare*, *créper*. — b) Abbate, *abbé* ; carbone, *charbon* ; alba, *aube* ; tumba, *tombe*. — c) Servire, *servir* ; cervisia, *cervoise* ; malva, *mauve* ; advenire, *avenir*.

Remarque I. — Le latin vulgaire avait des formes **capone* (cl. caponem) et **pippare* (cl. pipare), d'où en fr. *chapon*, *piper* : de même la forme *cuppa* (fr. *coupe*) existait à côté de *cūpa* (fr. *cuve*).

Remarque II. — *Verveine*, par assimilation progressive de la seconde syllabe à la première, remonte au lat. vulg. de la Gaule **vervena* (cl. verbena) : par contre, à la suite d'une tendance populaire ancienne, *rv* y avait passé à *rb* dans **corbellus* (= **corvillus*, cl. corvus) et **curbare* (cl. curvare), d'où en fr. *corbeau*, *courber*. Quant à *cervelle*, *merveille*, ils remontent à des types **cerevella* (cl. cerebella), **merivilia* (cl. mirabilia), où le

passage de *b* à *v* a eu lieu entre voyelles (§ 165). Enfin *guéret* vient de **veractu* (cl. *vervactum*), où le second *v* s'était effacé par dissimilation.

Remarque III. — Dans le mot *samedi* (= **sambati-die*, cl. *sabbatum*), le *b* du groupe *mb* est tombé par assimilation : cf. aussi *Amiens* (= *Ambianis*) qui est dû à la prononciation picarde. L'ancien verbe *embler* (cf. l'expression *d'emblée*) représente une forme du lat. vulg. **imbolare* (cl. *involare*).

c) P, B, V intérieurs entre voyelles.

165. Placées à l'intérieur du mot entre voyelles, les deux labiales explosives *p, b*, ont passé en français à la fricative sonore *v* : cette dernière, dans la même position, est restée intacte (voir cependant § 166). Ex. : a) *Ripa, rive* ; **sapēre, savoir* ; **tropare, trouver* ; *capistru, chevêtre* ; *papilione, pavillon* ; *sapone, savon*. — b) *Faba, fève* ; *abante, avant* ; *caballu, cheval* ; *cubare, couvrir* ; *debere, devoir* ; *hibernu, hiver*. — c) *Lavare, laver* ; *viva, vive* ; *novellus, nouveau*.

Historique. — Ces faits, qui présentent aujourd'hui un aspect uniforme, sont cependant chronologiquement distincts. En latin vulgaire, le passage de *b* à la fricative entre voyelles a des origines lointaines : il s'est généralisé pendant l'époque impériale, et dès la fin du 1^{er} siècle après J.-C. (au moment où *u* consonne devenait lui-même labiodental, § 105) on a prononcé ordinairement **cavallu* pour *caballu*, etc. Les changements du *p* sont de beaucoup postérieurs. C'est seulement vers le 7^{ie} siècle que le passage de l'explosive sourde à la sonore

s'est généralisé entre voyelles (cf. le passage de *c* à *g*, §§ 123, 126, et celui de *t* à *d*, § 142). et qu'on a eu notamment dans toute la Gaule **sabēre* pour **sapēre*, etc. Au Midi, la prononciation en est restée à cette étape (provençal *saber*). Dans le Nord, au contraire, il y a eu au cours du VIII^e siècle reproduction de ce qui s'était passé autrefois en latin vulgaire, c'est-à-dire que le *b* secondaire provenant de *p*, est descendu lui aussi à la fricative ; **sabēr(e)* est donc devenu **savēr* (puis *savēir*, *savōir*), etc. Cf. le passage entre voyelles de *g* à *y* § 123, et celui de *d* à *ð*, § 142.

Remarque. — Les mots *abeille* (*apicula*), *ciboule* (*cepulla*), *cabane* (*capanna*), sont venus en français du Midi, c'est-à-dire de la région où le *b* provenant du *p* latin n'est pas passé à *v*. Quant aux mots comme *glèbe*, *robuste*, *labourer*, etc., ce sont des emprunts savants, au même titre que *apôtre*, *vapeur*, *superbe*, etc.

166. Placé entre deux voyelles, dont l'une était *o*, *u* (voyelles vélares), le *v* latin, au lieu de persister, s'est ordinairement effacé en se fondant dans la voyelle vélaire : le *b* (devenu *v* très anciennement, § 165, hist.) s'est comporté de la même façon. Ex. :
a) Pavōne, *paon* ; pavōre, afr. *pœur*, *peur* ; avūnculu, *oncle* ; övīcula, afr. *oeille*, *ouaille* ; *ūvitta, [*l*]uetie. —
b) *Tabōne (cl. *tabanum*), *taon* ; vibūrna, *viorne* ; *rūbīcula (cl. *rūbiginem*), afr. *ruille*, *rouille* ; sabūcu, afr. *sēu*, *su[reau]* ; *nūba (cl. *nūbem*), *nue* ; *habūtu, afr. *ēu*, *eu* ; *debūtu, afr. *dēu*, *dū* (cf. par analogie *su*, afr. *sēu* = **sapūtu*).

Historique. — La tendance du *v* à s'effacer dans ces conditions est ancienne : vers le III^e siècle, l'*Appendix Probi* recom-

mande déjà de dire « *pavor non paor* ». Elle s'est fait sentir en français comme ailleurs d'une façon constante, et provient de ce que le *v*, s'il est proféré avec arrondissement des lèvres, arrive facilement à s'absorber dans la voyelle vélaire contiguë ; il y a beaucoup de patois où l'on prononce aujourd'hui par exemple *couer*, au lieu de *couver* (= *cūbare*).

Remarque I. — Le *v* intérieur, non contigu à une voyelle vélaire, s'est effacé par dissimilation dans *viande* = *vivenda* (cf. *vivan* = *vivente*), et cette dissimilation a eu lieu au profit de la consonne initiale qui était en position forte, cf. § 108 : l'afr. *vīaz* (= *vivacius*) offrait un cas semblable. — Par contre, l'insertion euphonique d'un *v* dans *pouvoir* (afr. *pooir*, *pouvoir* = **potère*, cl. *posse*) semble s'être produite, vers le x^e siècle, sous l'influence analogique de *devoir* (= *debere*) et de *avoir* (= *habere*) ; cf. *douve*, § 72, I. Sur le mot *glaiive*, voir § 148, II.

Remarque II. — Dans la terminaison des parfaits en *-avi*, la réduction à *-ai* (lat. vulg. **cantai*, d'où le fr. *chantai*, *portai*, etc), qui est analogue à celle de *-ivi* à *-ii* (*audii* pour *audivi*) admise par la langue classique, est ancienne : au 1^{er} siècle, le grammairien Probus recommande de dire « *prohavi non probai* ». Le latin vulgaire a eu également de bonne heure, à l'imparfait, une terminaison **-ēa* pour *-ebam* (**vendēa* pour *vendēbam*, d'où l'afr. *vendeie*, *vendoie*, et plus tard *vendais*, cf. § 54, hist *b*) : cette terminaison, dans l'Île-de-France, s'est substituée dès le début du xiii^e siècle à la flexion issue de *-abam*, § 35, VI (afr. *chantoe*, puis *chanteie*, *chantoie*, *chantais*).

d) P, B, V intérieurs devant consonne.

167. Il y a ici trois cas à distinguer :

1^o Les labiales sont suivies de l'une des vibrantes *r*, *l* ;

2° Elles sont suivies d'une autre consonne quelconque ;

3° Elles sont suivies d'un *yod*.

I. — P, B, V (+ r, l).

168. Les groupes latins *pr* et *br*, précédés d'une voyelle, passent en français à *vr* ; le groupe originaire *vr* persiste (les labiales se sont donc comportées ici comme entre deux voyelles, § 165). Ex. : a) Capra, *chèvre* ; aprile, *avril* ; lep(o)re, *lièvre* ; recup(e)rare, *recouvrer*. — b) Labra, *lèvre* ; febre, *fièvre* ; *colōbra, *couleuvre* ; lib(e)rare, *livrer*. — c) Viv(e)re, *vivre*.

Remarque I. — Dans *āpre*, afr. *aspre* (= asperu), *vēpres*, afr. *vespres* (= vesperas), *pourpre* (= purpura), etc., *pr* a persisté parce qu'il était précédé d'une consonne. De même *br* dans *arbre* (= arbore), *ombre* (= umbra), *membre* (= membru), etc. *Abri* vient de *abriter*, afr. *abrier* (= apricare), où la conservation entre voyelles de *br* représentant *pr* indique une provenance méridionale.

Remarque II. — La transformation du groupe *pr* dans *sur*, afr. *sore*, *sour* (= sūper) est due à l'emploi proclitique de cette particule ; cf. *sourcil* (= superciliu), tandis que conformément au § 72, III, les composés de création française qui ont ce préfixe sont *surprendre*, *surpasser*, *surface*, etc. L'afr. *savrai* ou *sarai* (= *sapēre-hābeo) est devenu *saurai* ; cf. plus bas *aurai*.

Remarque III. — Le mot *palpebra* était en lat. vulg. **palpētra*, d'où le fr. *paupière* (d'après le § 144, 2°). Le *b* du

groupe *br* s'est vocalisé anciennement dans *fabrica*, devenu **favriga*, **faurga*, d'où le fr. *torge* (§ 83). L'ancien français avait le futur régulier *aurai* ou *arai* (= habère-hábeo), qui a été remplacé vers le xve et le xvie siècle par *aurai* forme originaire du Midi; cf. *aurone* (abrotónu) qui est aussi un emprunt fait au provençal. Dans les infinitifs *boivre* (= bibere) et *escrire* (= scribere), remplacés par *boire*, *écrire*, le *v* du groupe *vr* s'est perdu pour des raisons d'analogie proportionnelle (*écrire* étant à *écrit* ce que *dire* est à *dit*, etc.).

Remarque IV. — Le mot hybride *paraveredus* (gr. παρά + veredus) était devenu de bonne heure **palafredu* (d'où le fr. *palefroï*). Le groupe *vr* précédé de *l* remplace le *v* par une dentale sonore (absolvère, afr. *assoldre*, *absoudre*; pulvère, afr. *poldre*, *poudre*), cf. § 189, rem.

169. Le groupe latin *pl* est passé à *bl* en français, et le groupe *bl* originaire est resté intact (*vl* ne se rencontre pas). Ex. : a) Duplu, *double*; cap(u)lu, afr. *chable*, *câble*. — b) Tab(u)la, *table*; stab(u)la, *etable*; eb(u)lu, *hièble*; culpab(i)le, *coupable*; sab(u)lone, *sablon*; *affib(u)lare, *affubler*.

Remarque I. — A côté de *double*, *câble*, on rencontre en français les mots *peuple* (= populu) et *couple* (= copulu), qui sont à demi savants : le premier est *poblo* dans les Serments de 842, et la forme *couble* employée par Rabelais est encore fréquente dans le français provincial. La forme *êteule* est dialectale (afr. *estoble* = *stupula, cl. stipula). Quant à *scopulum*, par un intermédiaire **scotulum* (se produisant sous l'influence de *côtes*), il était devenu en lat. vulg. **scöclu*, d'où le fr. *écueil* d'après le § 133, 2^o (cf. **veclu* pour *vetulum*, § 145, hist.).

Remarque II. — Le mot *siffler* remonte aulat. vulg. *sifilare* (cl. *sibilare*), forme dialectale attestée par les grammairiens et

d'origine sabellique (cf. le mot *buffle*, emprunté à l'italien *bufalo* = *bufalu*, cl. *bubalum*). Le *b* du groupe *bl* s'est vocalisé anciennement dans *parabōla* (gr. *παράβολα*), devenu **paraula*, d'où le fr. *parole*; dans *tōle* = **taula* (à côté de *table* = *tabula*), on a une forme venue de l'Est ou du Nord-Est, régions où le *b* de *bl* s'était vocalisé, et où les adjectifs latins en *-abilis* notamment apparaissent au moyen âge sous des formes *estaulc*, *amiraule* (au lieu du fr. *-able* de *aimable*, *durable*, etc). Enfin dans le mot *ensouple* (= *insubūlu*), la finale paraît s'être altérée sous l'influence de l'adjectif *souple* (*supplice*, § 15, I).

Remarque III. — Par suite d'une évolution très spéciale (due peut-être à l'emploi interjectionnel dans les commandements militaires des formes comme *ambulemus!* *ambulate!*), le verbe *ambulare*, qui a donné d'autre part en fr. *ambler*, paraît aussi dans l'usage général s'être réduit au Nord de la Gaule à **alare* (attesté pour le VIII^e siècle dans les Gloses de Reichenau), d'où l'afr. *aler*, *aller*.

II. — P, B, V (+ consonne).

170. Les labiales latines, devant toutes les consonnes (autres que *r*, *l*), se sont effacées en français, qu'elles fussent précédées d'une voyelle ou d'une consonne. Ex. : a) *Rupta*, *route*; *recip(i)t*, *reçoit*; *tep(i)du*, *tiède*; *male-sap(i)du*, *maussade*; *capsa*, *chasse*; *cub(i)tu*, *coude*; *dub(i)tare*, *douter*; *subtus*, afr. *soz*, *sous*; *scrib(i)s*, *écrits*; *obstare*, afr. *oster*, *ôter*; *subvenire*, *souvenir*; *nav(i)gare*, *nager*; *civ(i)-tate*, *cité*; *viv(i)t*, *vit*; *nav(e)s*, afr. *nes*, *nefs*. — b) *Corp(u)s*, afr. *cors*, *corps*; **emp(u)ta*, *ente*; *rump(i)t*,

afr. *ront*, *rompt*; galb(i)nu, afr. *jalne*, *jaune*; presb(y)-ter, *prêtre*; serv(i)t, *sert*; cerv(o)s, afr. *cers*, *cerfs*.

Remarque I. — L'effacement de la labiale s'est opéré de bonne heure; au point de vue phonétique, on doit le considérer comme une sorte d'assimilation avec la consonne suivante.

Remarque II. — Le *p* étymologique a été réintroduit par l'orthographe moderne dans *corps*, *rompt*, *prompt*, *compter* (doublet de *conter* = *computare*), *baptême* (afr. *batesme* = *baptisma*), *sept* (afr. *set* = *septem*; cf. *septembre* qui se prononce maintenant *septâbre*), etc. Le mot *caisse* (= *capsa*), à côté de *chasse*, est une forme venue du Midi. Le mot *chétif*, qui remonte à *chaitif* (C 89, II), apparaît aussi parfois en afr. sous la forme *chatif* (= *captivu*).

Remarque III. — Le *b* étymologique a d'abord été réintroduit par l'orthographe dans les mots comme *obscur*, *absoudre*, *obstiner*, *subtil* (afr. *oscur*, *assoudre*, *ostiner*, *sotil*), puis il a fini par s'y prononcer: mais devant *s*, *t*, qui sont des consonnes sourdes, il a pris un son voisin de *p*.

Remarque IV. — Le mot *gabāta* ou *gavāta* (d'où le fr. *jatte*) se présentait aussi en latin vulgaire avec un *v* vocalisé, sous la forme **gauta* (d'où le fr. *joue*). La vocalisation du *v*, dans *auca* (afr. *oue*, *oie*) pour **avica*, et dans *aucellus* (fr. *oiseau*) pour **avicellus*, remonte également au latin où le groupe *avi* (+ consonne) passait régulièrement à *au*.

III. — P, B, V (+ y).

171. Les labiales, suivies d'un *yod*, n'ont pas pu se combiner à l'origine avec cet élément palatal, dont leur point d'articulation était trop éloigné. Dans ce

cas, en français, le *y* s'est consonnifié en *ś* (écrit *ch*) ou en *ž* (écrit *g, j*), et la labiale s'est effacée devant lui comme devant les autres consonnes (§ 170).

1° Derrière *p*, qui est une sourde, le *y* s'est consonnifié en *ś* (fricative sourde). Ex. : *Apia*, *ache* ; *sapia(m)*, *sache* ; *sapiente*, *sachant* ; *sepia*, *sèche* ; *appropiāre*, *approcher* ; *Clippiacu*, *Clichy* ; germ. **hapja*, *hache* ; germ. **kripja*, *crèche*.

2° Derrière *b* et *v*, qui sont des sonores, le *y* s'est consonnifié en *ž* (fricative sonore) ; cf. *m + y*, § 198. Ex. : a) *Tibia*, *tige* ; *gubia*, *gouge* ; *rabia*, *rage* ; *rubĕu*, *rouge* ; *gobione*, *goujon* ; celt. **vidubiu*, *vouge* ; germ. **laubja*, *loge* ; **lumbĕa*, *longe* ; celt. *cambiare*, *changer*. — b) *Cavĕa*, *cage* ; **leviariu*, *léger* ; *abbreviare*, *abrégér* ; *salvia*, *sauge* ; *alvĕu*, *auge* ; *sĕrviente*, *sergent*.

Remarque I. — *Pigeon* remonte sans doute à une forme vulgaire **pibione* (cl. *pipionem*), qui se sera produite par dissimilation. De même l'adjectif *sage* à un type **sabiu* (cl. *sapiens*), dont il faut rapprocher *ne-sapius* chez Pétrone et *in-subidus* chez Aulu-Gelle.

Remarque II. — Il s'est produit dans quelques mots un effacement de *v* entre une voyelle et un *y*, qui par suite ne s'est pas consonnifié. Ex. : **A(v)iolu*, *aieul* ; **ca(v)eola*, afr. *juiole*, *geôle* ; *No(v)iomăgu*, *Noyon* ; *Bla(v)ia*, *Blaye*. Le mot *pluvia* était en lat. vulg. **plōja*, d'où le fr. *pluie*. Quant à *fleuve* (*fluvium*) et *déluge*, afr. *deluvie* (*diluvium*), ils sont savants.

Remarque III. — Dans certaines formes verbales, la labiale devant un *y* était tombée dès le latin vulgaire par suite

d'un emploi proclitique. Ex. : *Ayo (cl. habeo), *ai* ; *aya (cl. habeam), *aiē* ; *deyo (cl. debeo), afr. *doi, dois* ; *sayo (cl. sapio), afr. *sai, sais*. La chute du *y* s'était d'autre part produite, mais pour des raisons d'analogie, dans des formes telles que **recīpo* (cl. recipio), afr. *reçoif, reçois*, et dans des subjonctifs comme **recīpa*, **mōva* (cl. recipiam, moveam), en fr. *reçoive, meuve*.

e) P, B, V à la finale.

172. Les labiales explosives *p*, *b*, devenues finales, ont passé en français à la fricative sourde *f*, lorsqu'elles se trouvaient derrière une voyelle ; elles se sont effacées dans la prononciation moderne, lorsqu'elles se trouvaient derrière une consonne. La fricative sonore *v* est, dans les deux positions, remontée à la sourde *f*. Ex. a) *Capu (cl. caput), *chef* ; trabe, afr. *tref, tré*. — b) Campu, *champ* [šā] ; *col(a)pu, *coup* [ku] ; drappu, *drap* [dra] ; plumbu, *plomb* [plō] ; columbu, *coulou*. — c) Bove, *bœuf* ; novu, *neuf* ; nave, *nef* ; salvu, *sauf* ; cervu, *cerf* ; nervu, *nerf*.

Historique.— Dans tous les mots terminés en français par *f*, la présence d'un *s* de flexion (devant lequel *f* s'était autrefois régulièrement effacé, cf § 170) a amené de bonne heure des formes divergentes : sg. *bauſ*, pl. *bauſs* [bø] ; sg. *auſ*, pl. *auſs* [ø]. D'après le pl. *cleſs* [klø], le sg. *clef* se prononce aujourd'hui *klø*, et au xvii^e siècle des prononciations un *au(f)*, un *bau(f)*, le *Pont-Neu(j)* n'étaient pas rares. Au contraire sur le sg. *chef* on a refait un pl. *chefs* (afr. *ches*) ; pour *cerf* et *nerf*, il y a hésitation entre *sçr* et *sçrf*, entre *nçr* et *nçrf*, etc. Sous l'action du pluriel,

dans quelques mots (*joli* pour *jolif*, *bailli* pour *baillif*, *apprenti* pour *apprentif*), le *f* final a disparu même de l'orthographe, mais il se fait entendre dans tous les adjectifs comme *vif*, *hdtif*, *plaintif* (pour maintenir la symétrie entre masc. *-if* et fém. *-ive*). L'adjectif numéral *neuf* (= novem) a une triple prononciation : à la pause, *f* s'y fait entendre dans *j'en ai neuf* ; devant une initiale consonantique, il est mu et dans *neu(f) livres* ; enfin devant une voyelle, lorsque la liaison est étroite, le *f* redescend à *v* dans deux ou trois expressions comme *neuf heures* [nœvœr] et *neuf ans* [nœvi], ce qui est un reste d'une prononciation autrefois générale, tandis qu'on dit aujourd'hui *neuf années* [nœfanœ]. — Le *p* final des mots comme *champ*, *coup*, *drap*, se prononçait en ancien français. Plus tard il s'est effacé, d'abord devant une consonne : au xvii^e siècle, on le faisait encore entendre à la pause, dans une phrase comme *voici de bon drap*. Celui de *trop* se fait toujours entendre dans les cas de liaison étroite (*trop heureux*), et celui de *cep* (= cippu) est redevenu partout sensible.

Remarque. — Le mot *suiif* paraît résulter d'un croisement entre l'afr. *siu* (= sēbu), par métathèse **sui*, et une forme dialectale *sef*. Le mot *loup*, afr. *leu* (= lupu) fait exception à la règle (cf. § 72, I). La labiale derrière voyelle s'est aussi effacée très anciennement dans *où* (= ūbi) et *y*, afr. *i* (= ibi), particules adverbiales qui s'employaient proclitiquement. Mais on a eu d'abord des formes verbales régulières comme *boif* (= bibo), *escrif* (= scribo), *vif* (= vivo), qui par des actions analogiques sont devenues ensuite *bois*, *écriis*, *vis*. — Sur l'évolution de *clou* (= clavu), cf. § 35, VI. Il faut noter enfin que l'adjectif *chauve*, pour afr. *chauf* (= calvu), est un féminin étendu aux deux genres vers le xvi^e siècle.

F.

173. La fricative labiale sourde *f* (orthographiée parfois en latin *ph* dans les mots d'origine grecque, cf..

§ III, III) a une histoire simple, et n'offre (sauf à l'initiale) qu'un nombre d'exemples restreint.

1° Placé à l'initiale, ou dans le mot entre une consonne et une voyelle, le *f* est resté intact en français. Ex. : a) Fame, *faim* ; *phantagma (cl. phantasma), *fantôme* ; filia, *fille* ; forte, *fort* ; fratre, *frère* ; fronte, *front* ; flore, *fleur*. — b) Infernu, *enfer* ; infante, *enfant* ; *orphaninu, *orphelin* ; *aur(i)fabru, *orfèvre*.

Remarque. — La particule *hors*, à côté de l'afr. *fors* (= foris), paraît s'être produite de bonne heure (peut-être sous l'influence d'un germ. *hūz* qui avait le même sens), et elle l'a emporté au xv^e siècle.

2° Entre deux voyelles, dont l'une est vélaire, le *f* s'est effacé. Ex. : *Scrofellas, *écrouelles* ; *refusare, afr. *rëuser*, *ruser*. Il tombe également, peut-être par une sorte de dissimilation, dans *biais* = *bifasiu (cl. bifarium, gr. διφάσιος).

Remarque. — On peut supposer que le *f* intervocalique s'est effacé après être passé par *v*, étape que paraissent attester les formes de l'afr. *Estievene* (= Stephanu), *ravene* (= raphanu), et sans doute aussi notre adjectif *mauvais* qui, par l'intermédiaire *mal(i)vatiu, doit remonter à un type *malifatius (cf. Bonifatius). — A côté de *defors* (= de-foris) usité en ancien français, on a eu une particule *dehors* (composée de *de* + *hors*). Le mot *profond* (afr. *parfont* = *perfundu, cl. profundum) est un mot savant et refait. L'altération de *ζιζιφου* en *jujube* ne présente point non plus un caractère populaire.

3° Sur *f* placé à l'intérieur du mot devant une con-

onne, voici ce qu'il faut observer : a) Les groupes *fr* et *fl* persistent. Ex. : Sulf(u)r, *soufre* ; ossifraga, *orfraie* ; *trif(o)lu (cl. trifolium), *trèfle* ; sufflare, *souffler*. — b) Devant une consonne (autre que *r*, *l*) le *f* s'est effacé. Ex. : *Anteph(o)na), *antienne* ; Steph(a)nu, *Etienne* ; forf(i)ces, *forces*. Quant à *blasphemare*, il semble être passé de bonne heure à **blastimare* (d'où l'afr. *blasmer*, *blâmer*) sous l'influence de *aestimare*. Le mot *coffre* (pour **cofne* = *cophinu*) n'est pas purement populaire. — c) Le cas de *f + y* se rencontre seulement dans des mots d'origine étrangère, *cofëa*, *graphiu* (gr. γράφιον), empruntés assez tard et qui sont devenus respectivement en fr. *coiffe* et *greffe* (afr. *graïfe*) : le *y* s'y est donc transposé devant *f* qui a persisté.

4° Le *f* devenu final derrière une consonne s'est effacé dans *gomphu* (gr. γόμφος), d'où l'afr. *gon*, écrit ensuite *gond* (cf. le mot *garou* = anglo-saxon *wërewulf*).

U consonne.

174. L'*u* consonne est une bilabiale fricative, équivalant à *w*, et qui ne s'est plus rencontrée en latin que derrière une autre consonne, quand l'*u* initial ou intervocalique eut passé au son *v* (cf. § 105).

1° Le cas le plus ordinaire où il se présente est celui des groupes *cu* (qu, cu, co) et *gw* (gu), dont le

traitement a déjà été étudié à propos des gutturales (§ 137 ; sur *gw*, cf. aussi § 163).

2° Derrière d'autres consonnes formant groupes le *w* s'est effacé en latin dans la prononciation vulgaire. Ex. : Febrariu (cl. febrüarium), *février* ; battalia (cl. battüalia), *bataille* ; *batto (cl. battüo), *bats* ; *coso (cl. consüo), *couds* ; *mortu (cl. mortüum), *mort* ; Confluentes, *Conflans*. — Derrière une consonne simple, le son *w* avait persisté d'abord et aboutit en français à *v*. Ex. : Vidüa, afr. *veve*, *veuve* ; janüariu, *janvier* ; *sparüariu (germ. sparwari), *épervier*.

Remarque I. — Derrière un *n* simple, il s'était aussi conservé dans le mot archaïque *tenve* (= tenüe) que donne encore le Dictionnaire de l'Académie en 1694 ; mais il s'était effacé dans *man(u)opera qui est en fr. *manœuvre*. Le mot *victualia* avait abouti régulièrement à l'afr. *vitaille*, refait ensuite en *victuaille* (cf. § 135, II). — L'adjectif *suavem*, contrairement à la tradition des poètes classiques, s'est prononcé en lat. vulg. *süäve*, d'où l'afr. *soef*, *souef*, remplacé au xvii^e siècle par la forme savante *suave*. — Comme l'*u* final en hiatus persiste en principe, le mot *juif* doit être un masculin refait sur la forme féminine *juive* (sortie elle-même de l'afr. *juieu*, *juiu* – judaëu) ; de même *veuf* a été tiré au xvi^e siècle de *veuve*, d'après les couples tels que *neuf*, *neuve*.

Remarque II. — La présence d'un élément *w* dans la flexion des parfaits en *-ui* (devenus nombreux en latin vulgaire) avait amené des faits complexes pour la conjugaison de ce temps en ancien français. Les consonnes précédant le *w* ayant en général (sauf les liquides *r*, *l*) disparu de bonne heure par

assimilation, il en résulta aux personnes dites fortes, c'est-à-dire accentuées sur le radical (1 et 3 sg., 3 pl.), une fusion de ce radical avec la flexion : d'une part *ɣ* + *wi* avait abouti à *üi*, et *ɣ* + *w* à *ü* ; d'autre part *a* + *wi* avait abouti à *oi*, et *a* + *w* à *ou*, *o*. Les trois types essentiels de ces parfaits, correspondant au lat. *valui*, *debui*, *habui*, ont donc été autrefois : 1^o *valui*, *valus*, *valu*, *valumes*, *valustes*, *valurent* ; 2^o *dui*, *dēus*, *dut*, *dēumes*, *dēustes*, *durent* ; 3^o *oi*, *ēus*, *ot*, *ēumes*, *ēustes*, *orent*. Ces formes, qui s'étaient déjà produites en grande partie sous l'action analogique de **fūi* (dans lequel il y avait un *u* accentué en hiatus, et non pas un *w*), ont subi encore certaines assimilations et réductions pour aboutir au parfait du fr. mod. *-us*, *-us*, *-ut*, *-âmes*, *-ûtes*, *-urent*.

CHAPITRE V. — LES LIQUIDES LATINES.

(VIBRANTES ET NASALES.)

175. Les *Liquides* sont représentées en latin par deux vibrantes *r*, *l*, et deux nasales *m*, *n*. Les consonnes *r*, *l*, *n*, se rattachent au groupe des dentales ; le *m* est une labiale.

Toutes ces consonnes offrent, dans le traitement qu'elles ont subi en français, certains traits communs entre elles :

1° Lorsqu'elles sont placées à l'intérieur du mot, entre deux voyelles, elles restent intactes ;

2° Lorsque *l*, *n*, *m*, se sont trouvés devant un *r* (par effacement d'une voyelle atone), il s'est développé en français un son transitoire, qui a été la dentale *d* pour les groupes *l'r*, *n'r*, et la labiale *b* pour le groupe *m'r* (ainsi que pour *m'l*).

La vibrante *r* a pour caractéristique particulière une mobilité, qui provient de sa nature vocalique, et a amené fréquemment son déplacement à l'intérieur du mot ; elle va être étudiée à part, ainsi que *l*. Les nasales *m* et *n* seront ensuite examinées simultanément.

R.

176. Le *r* des Latins était en réalité un *r* lingual fortement roulé. Ce son s'est conservé en français jusqu'au xvii^e siècle, époque à laquelle il a été remplacé généralement, surtout dans la prononciation urbaine, par un *r* vélaire (*r* grasseyé) dont le son est plus faible. Nous ne tiendrons plus compte de cette différence signalée une fois pour toutes ; mais il conviendra de se la rappeler, lorsqu'il sera question, dans les paragraphes suivants, d'un « *r* latin resté intact en français ».

a R à l'initiale.

177. Au début du mot, la vibrante *r* est restée intacte en français. Ex. : *Ratione*, *raison* ; *rege*, *roi* ; *rēm*, *rien* ; *rumpere*, *rompre*.

Remarque. — L'afr. *renoille* (= **ranucula*) a été remplacé par *grenouille*, vers le xvi^e siècle, sous l'influence de l'ancien provençal *granolha* (dont l'origine est identique, mais où le *g* initial paraît provenir de *graiisan* « crapaud » = celt. **cras-santu*).

b) R intérieur derrière consonne.

178. Placé dans le mot entre une consonne (qui peut elle-même être initiale) et une voyelle, *r* per-

siste en français. Ex. : a) Cruce, *croix* ; granu, *grain* ; fraxinu, *frêne*. — b) Capra, *chèvre* ; lib(e)rare, *livrer* ; vend(e)re, *vendre*.

Remarque I. — Le mot *érable* paraît remonter à une forme vulgaire **acerabulu* (cl. *acer arbor*). Un *r* derrière consonne est passé à *l* par dissimilation dans *crible* (= *cribru*) ; mais dans **flagrare* (d'où le fr. *flairer*) pour *fragrare*, le changement peut être dû soit à la dissimilation, soit à une confusion avec *flagrare* « brûler ». Quant au mot *tempe*, c'est une réduction de l'afr. *temple* (= **tempūla*, cl. *tempora*).

Remarque II. — Un *r* derrière une consonne intérieure s'est transposé en se rapprochant de l'initiale (cf. § 180, I), anciennement dans *fimbria* passé à **frimbia*, d'où le fr. *frange* ; plus tard dans *tremper*, aussi afr. *tempr-r* (= *temperare*) et dans *breuvage*, afr. *bevrage* (= **bibēaticu*). Cf. aussi le mot *truffe* qui est pour **tufre* (= **tufēre*, cl. *tūber*). — Le phénomène inverse est rare. La préposition *pour* semble représenter non le lat. *pro* (qui aurait pu cependant subir l'influence de *per*), mais une forme archaïque et vulgaire *pōr*, attestée par des inscriptions, et qui est préfixe notamment dans *porrigo*.

Remarque III. — Le groupe formé de consonne + *r* étant favorisé par la langue (cf. § 19, I), il en est résulté qu'à des époques diverses un *r* parasite a été inséré : 1° Après une consonne initiale, dans *ville*, pour **ville*, afr. *veille* (= *viticula*) ; dans *trésor* (= *thesauru*), soit par assimilation régressive, soit sous l'influence de *tra(n)s* : dans *fronde*, qui est ancien à côté de l'afr. *fonde* (= *funda*), et qui remonte peut-être à *fundula*, devenu **flunda*, **frunda*. — 2° Après une consonne intérieure, par suite d'une assimilation progressive, dans *perdrix* (= *perdice*) ; *dartre*, afr. *derte* (= celt. **derbita*) ; *tertre*, **terte* (= **termite*) ; cf. la prononciation longtemps usitée *jardin* pour *jardin* (de l'afr. *jard* = germ. *garto*). Le même fait s'est produit, sans que l'assimi-

lation soit en jeu, dans *chanvre*, afr. *chanve* (= *cannápu); *encre*, afr. *enque* (= encaustu); *épeautre*, afr. *espeaute* (= spelta); *pieuvre* (= pólypu); *filandre* (= filanda). Cf. encore l'afr. *arbalestre* (= arcuballista), d'où est resté le dérivé *arbalétrier* à côté de *arbalète*; l'afr. *calendrier* (= calendariu) devenu *calendrier* au xv^e siècle, et enfin la forme de mots savants comme *registre* (regestum), *rustre* pour *ruste* (rusticum) d'où avait été tiré *rustaud*.

c) R intérieur entre voyelles.

179. Placé dans le mot entre voyelles, le *r* reste intact en français. Ex. : Pira, *poire*; cura, *cure*; aera-men, *airain*; corona, *couronne*; *pariculu, *pareil*; pa-rare, *parer*.

Historique. — Le *r* entre voyelles a failli subir, à un moment donné, une grave altération en français : prononcé sans que la pointe de la langue produisit des vibrations suffisantes, il aboutissait à une sorte de sifflement très voisin de ζ . C'est au Midi de la France, dans le Bas-Languedoc, que paraît d'abord s'être manifesté ce changement, vers la fin du xiv^e siècle ; puis la contagion gagna les provinces du Centre, et au xv^e siècle elle avait envahi Paris, surtout la Cour. Marot, dans une épître connue, se moque des courtisans qui affectent de dire *Pa ζ is*, *Ma ζ ie* ; les grammairiens de l'époque signalent des formes telles que *pèze*, *mèze* (père, mère), et inversement *fraire* (fraise), des enseignes comme *Au bœuf couronné*, etc. De cette prononciation il n'est guère resté dans la langue que le doublet *chaise* à côté de *chaire* (= cathedra), et peut-être le mot *besicles* pour **bericles* (afr. *beril* = beryllum). — Beaucoup plus tard, le *r*, réduit à une simple aspiration, disparut un instant complètement dans la prononciation affectée des Incroyables, à l'époque du Directoire, et cela non seulement entre voyelles, mais dans toutes les positions (*C'est incoyable, ma paole d'honneu, etc.*).

Remarque I. — Dans certains mots, le *r* entre voyelles s'est changé en *l* par dissimilation : des exemples remontant au latin vulgaire sont *pèlerin* (= *pelegrinu, cl. peregrinum), *palefroi* (= *palafredu, cl. paraveredum), où il faut observer que la dissimilation a été régressive, et s'est opérée au profit du second *r* qui se trouvait derrière consonne (donc en position forte, cf. § 108). Plus récemment on a eu en français *frileux* pour **fri-reux* (= frigosu), *marjolaine* pour afr. *marjoraine* (*majorana), *ensorceler* pour afr. *ensorcerer* (dérivé de *sorcier*), *écarteler* pour **esquarterer* (dérivé de *quartier*). Le changement de l'afr. *escharas* (= *excaraci) en *échalas* paraît dû à l'influence de *échelle* (= scala).

Remarque II. — L'adjectif *pluriores*, reformé sur *plus*, était devenu en lat. vulg. **pluiores*, d'où l'afr. *pluisors*, *plusieurs* ; de même *arrosare* avait, d'après *ros*, été refait en **arrosare* d'où le fr. *arroser*. Quant à *proue*, il ne remonte à *prora* que par l'intermédiaire de l'italien (général *prua*).

d) R intérieur devant consonne.

180. Placé dans le mot entre une voyelle et une consonne, le *r* est resté intact en français. Ex. : Firmare, *fermer* ; porcellus, *porceau* ; larga, *large* ; sortire, *sortir* ; versare, *verser* ; barba, *barbe* ; servire, *servir*.

Remarque I. — La liquide *r* (+ consonne), par transposition, est assez souvent passée devant la voyelle qui précédait et a formé groupe avec la consonne initiale du mot (cf. § 178, II). Le changement de *torculum* en **trocūlu* (d'où le fr. *treuil*), amené sans doute par l'influence de *trochlea*, remonte au latin vulgaire. Plus tard, on a eu des transpositions analogues dans *brebis* (afr. *berbiç* = *berbice), *fromage* (afr. *formage* = *formaticu),

frelon (afr. **furlon* = **furlone*), *troubler* (afr. *torbler* = **turbulare*), *trousser* (afr. *torser* = **thürsare*). Cf. aussi l'afr. *rebourser* devenu *rebrousser* au xv^e siècle, et le cas de *pauvreté*, reformé d'après *pauvre* (pour afr. *povertè* = *paupertate*).

Remarque II. — Le *r* du groupe *rs* s'était déjà effacé en latin vulgaire dans certains mots. C'est ainsi qu'on a eu en fr. *dos* (= **dossu*, cl. *dorsum*), *sus* (= *susu*, cl. *sursum*), *pêche*, afr. *pesche* (= **pessica*, cl. *persica*).

Remarque III. — Dans le mot celt. *vertrāgu* (qui est déjà dans la Loi Salique *veltrus*, d'où afr. *veautre*, *vautre*), le groupe *rtr* était devenu de bonne heure *ltr* par dissimilation. — Il s'est produit plus tard en français des cas d'effacement de *r* devant consonne, dus aussi en général à la dissimilation. Ainsi *beffroi* est pour afr. *berfroi* (= **berfridu*, germ. *bergfrid*), *héberge* pour afr. *herberge* (germ. *heriberga*). A une certaine époque, la prononciation *abre*, *mabre*, *mecredi*, s'était généralisée, et au milieu du xvii^e siècle la dernière de ces formes était encore très usuelle à côté de *mercredi* (= **Mercuri-die*). Dans *faubourg* (pour afr. *forsbourc* = **foris-burgu*) et dans *faufiler* (pour afr. *forsfiler* = **foris-filare*), l'effacement de *r* est dû à une étymologie populaire ; de même son addition dans *courte-pointe* (afr. *coute-pointe* = *culcita-puncta*), et dans *artillerie* dérivé sous l'influence de *art* (= *arte*) de l'afr. *atillier*. Au Midi, un *r* inorganique s'est aussi introduit vers le x^e siècle dans le nom de *Marseille* (= *Massilia*). Enfin dans le groupe intérieur *rl*, le *r* subissait fréquemment autrefois une assimilation (*Challes* pour *Charles*, etc.), dont le mot d'origine germanique *chambellan* (pour afr. *chamberlenc*) nous a conservé une trace.

181. Le groupe intérieur *rr* s'est en général réduit à *r* simple dans la prononciation du français moderne ; l'orthographe conserve la consonne double. Ex. :

Terra, *terre*; carruca, *charrue*; corrigia, *courroie*; ferratu, *ferré*; germ. *werra, *guerre*.

Historique. — Le son de *r* double se faisait encore entendre avec un fort roulement au XVII^e siècle, d'après les témoignages des grammairiens de l'époque. C'est au siècle suivant que l'usage a varié, sous des influences mondaines, et qu'il s'est produit une certaine hésitation : Vaugelas signale des prononciations comme *burreau* pour *bureau*, et inversement *arest* pour *arrêt*. Les mêmes observations sont valables pour *rr* provenant de *tr* ou *dr* par assimilation de l'explosive (*larron* = latrone, *carré* = quadratu, etc., cf. § 144, 2^o).

Remarque I. — Une très ancienne réduction à *r* simple s'est produite dans *courant*, afr. *corant* (= *currente*), et dans les autres formes appartenant au même verbe. Toutefois l'infinitif *courre* (encore usité dans l'expression *chasse à courre*) s'était maintenu à côté de l'analogique *courir*, parce qu'il représente en réalité *cur(rē)re*.

Remarque II. — Le son de *r* double s'est conservé dans les futurs *courrai* (= *currere-habeo*) et *mourrai* (= **morire-habeo*), où le groupe *rr* s'était formé par l'effacement d'une voyelle atone. Il s'est conservé aussi dans des mots comme *errer*, *terreur*, *horreur*, etc., qui ont un caractère plus ou moins savant.

Remarque III. — Dans le cas où une voyelle précédée d'une consonne s'est effacée entre deux *r*, il y a eu production d'un élément dental *d* ou *t*, qui peut être considéré comme résultant de la consonne primitive par une sorte d'assimilation (cf. § 189, rem.). Ex. : Surg(e)re, *sourdre*; *torc(ē)re (cl. torquēre), afr. *tortre*, *tordre*; carc(e)re, *chartre*. Le nom de *Montmartre* (= Monte-Mercūri) doit être pour un plus ancien **Monmerce*, et résulter d'une étymologie par *Mons Martyrum*.

e) Groupe Ry.

182. Dans le groupe intérieur *ry*, le *r* a laissé le *yod* se transposer en avant et se combiner avec la voyelle précédente (sur le suffixe *-ariu*, cf. § 39).
Ex. : *Arëa*, *aire* ; *parïa*, *paire* ; *corïu*, *cuir* ; *dormitorïu*, *dortoir*.

Historique. — Avant de se transposer, le *y* avait commencé par mouiller *r* en latin vulgaire. Nous retrouvons à cette étape des mots savants d'emprunt comme *gloria*, *memoria*, *historia*, qui au XI^e siècle sont orthographiés *glorie*, *memorie*, *estorie* (avec une finale *-orie* comptant pour deux syllabes seulement), et qui sont devenus ensuite *gloire*, *mémoire*, *histoire*. Toutefois, entre ces deux couches de mots, il s'en place chronologiquement quelques autres, où le *y* derrière *r* s'est consonnifié en *ž* (*g*). Ex. : *Cerëu*, *cièrge* ; **sturione* (germ. *sturjo*), *esturgeon*.

f) R à la finale.

183. Le *r* final ou devenu final se maintient d'ordinaire en français, et *rr* se simplifie. Ex. : a) *Cor*, *cœur* ; *caru*, *cher* ; *feru*, *fier* ; *puru*, *pur* ; *habere*, *avoir* ; *venire*, *venir*. — b) *Carru*, *char* ; *ferru*, *fer* ; *turre*, *tour*.

Historique. — Il y a cependant en français des classes de mots importantes, où un *r* final ne se fait pas entendre. Ce sont : 1^o tous les infinitifs en *-er* ≡ *-arc* (*aimer*, *porter*, *chanter*, etc.) ; 2^o la plupart des substantifs ou des adjectifs en *-ier* ou *-er* ≡ *-ariu* (*panier*, *premier*, *clocher*, *léger*, etc.). La consonne finale de ces mots ne se fait plus entendre que dans certains cas de

liaison étroite (*chanter et boire, premier homme, léger accroc, etc.*). Cet effacement de *r* s'est produit en moyen français, surtout au xvii^e siècle. Il s'était généralisé d'abord dans d'autres classes de mots ; au xviii^e siècle, on ne faisait pas sentir la consonne finale : 1^o dans les infinitifs en *-ir*, prononcés *dormi(r)*, *parti(r)*, *courri(r)*, etc. ; 2^o dans certains noms en *-oir*, prononcés *tiroi(r)*, *miroi(r)*, *mouchoi(r)*, etc. ; 3^o dans les noms en *-eur*, prononcés, sauf lorsqu'on parlait en public, *menteu(r)*, *porteur(r)*, *chanteu(r)*, etc. (et qui ont pris un féminin en *-euse* par suite d'une analogie exercée par les couples comme *honteux, honteuse*). A partir du milieu du xviii^e siècle, le *r* final a été restauré dans ces trois classes de mots : dans les infinitifs en *-ir*, peut-être sous l'influence des verbes comme *dire, écrire* ; dans les noms en *-oir*, sous celle des mots comme *avoir, devoir, pouvoir* (où *r*, d'après les témoignages de Chapelain et d'Hindret, semble avoir été toujours plus ou moins sensible). De l'ancienne prononciation *-oi(r)*, il nous est resté quelques termes techniques comme *boutoi, rivois*, à côté de *boutoir* et *rivoir* ; de la prononciation par *-eu(r)*, certaines formes comme *fauchoux, violoneux, piqueux*. Dans *monsieur* [*mɛsɥɔʁ*] l'effacement de *r* final est ancien ; cf. la prononciation de *sieur* [*sɥɔʁ*]. Quant aux rimes comme *fer* et *lége(r)*, *mer* et *écume(r)*, etc., que se permettent encore quelquefois les poètes, ce sont des rimes uniquement pour l'œil, et qui étaient déjà condamnées sous le nom de « rimes normandes » au xvii^e siècle.

Remarque I. — Le changement de *r* final en *l* dans *autel*, afr. *alter* (= *altare*), s'explique par une substitution à *-er* du suffixe *-el* (= *-ale*, § 35, II).

Remarque II. — En français moderne, le *r* suivi à la finale d'un *ε* sourd tend depuis longtemps à perdre sa sonorité lorsqu'il est précédé d'une explosive. Au xvii^e siècle, des formes *quat(re)*, *not(re)*, *vol(re)*, étaient admises pour les proclitiques même dans la conversation polie ; mais, à la même

époque, on considérait comme vulgaire ou bourgeoise une prononciation *suc(re)*, *vinaig(re)*, *coff(re)*, pour les mots terminant la phrase. Cf. le cas de *-lę* final, § 191, II.

L.

a) L à l'initiale.

184. Au début du mot, la vibrante latérale *l* est restée intacte en français. Ex. : *Lamina*, *lame* ; *levare*, *lever* ; *lepore*, *lièvre* ; *longe*, *loin* ; *luna*, *lune*.

Remarque I. — Un *l* initial s'est changé en *r* dans *rossignol* (= **lusciniolu*), qui est d'ailleurs un mot venu du Midi : on a dit *le rossignol* pour **le lossignol*, par dissimilation. C'est pour une raison analogue que l'afr. *livel* (= **libellu*, cl. *libella*) est devenu *niveau*, et que *nombriel* a remplacé **l'ombriel* (= **umbiliculu*), à moins qu'on n'ait ici l'agglutination de *n* provenant de l'article indéfini *un*.

Remarque II. — Un *l* initial est tombé, par confusion avec l'article, dans *once* (= **luncĕa*, cl. *lynx*) ; aussi dans *azur* = bas-latin **lazurium* (du persan *lazvard*). — Le phénomène inverse, un peu plus fréquent, date surtout du moyen français, et l'agglutination de l'article a amené *l* initial dans des mots qui ne l'avaient point en latin. Ex. : *Hedera*, afr. *Pierre*, *lierre* ; *indictu*, afr. *l'endit*, *lendit* ; **inde-de-mane*, afr. *l'endemain*, *lendemain* ; *aureolu*, afr. *l'oriol*, *loriot* ; celt. **andĕra*, afr. *l'andier*, *landier* ; **uvitta*, afr. *l'uete*, *luette*. Cf. aussi la forme populaire *le lévier* pour *l'évier*, et le mot *lingot* venu de l'anglais *ingot* au xv^e siècle. Dans *avertin* pour **la vertin* (= *vertigine*), la voyelle de l'article féminin s'est seule soudée au mot.

b) L intérieur derrière consonne.

185. Placé dans le mot entre une consonne (qui peut elle-même être initiale), et une voyelle, *l* persiste en français. Ex. : a) Claudere, *clore*; glande, *gland*; plaga, *plaie*; flore, *fleur*. — b) *Implire, *emplir*; fab(u)la, *fable*; mer(u)lu, *merle*.

Remarque I. — Par dissimilation *clavicula* était devenu en lat. vulg. **cavicla*, d'où le fr. *cheville*; l'afr. *floible* (= *flebile*) est passé à *faible* de la même façon.

Remarque II. — On a un *l* épenthétique après une consonne dans *enclume*, qui remonte au lat. vulg. **includine* (pour le lat. *incudem*, probablement sous l'influence de *includere*). Le mot d'emprunt *esclandre* remonte à *scanaalum*, devenu **esclandle* par assimilation (puis *esclandre* par dissimilation). Un *l* s'est effacé dans *glande*, afr. *glandre* pour **glandle* (= *glandûla*), dans *flambe* pour **flamble* (= *flammûla*), et dans *guimpe* pour afr. *guimpe* (= germ. *wimpal*).

Remarque III. — Sur les développements des groupes intérieurs *cl*, *gl*, cf. § 133; sur ceux des groupes *tl*, *dl*, § 145. Pour le groupe *m'l*, voir § 197.

Remarque IV. — Dans les groupes d'origine secondaire *r'l* et *ss'l*, un *l* s'est parfois changé en *u*: ainsi dans *marne*, afr. *marle* (= celt. **margila*); *poterne*, pour **posterle* (= *posterûla*), peut-être sous l'influence de *citerne* (= *cisterna*); *pêne* pour afr. *pesle* (= *peßûla*), forme qui était encore préférée par Richelet en 1680. Dans *nombril* (= **umbilicûlu*), *l* est devenu *r* par dissimilation.

186. Le groupe *ll* intérieur s'est simplifié de

bonne heure en français, mais d'ordinaire il a été rétabli ensuite graphiquement devant un *é* final. Ex. : Nulla, afr. *nule*, *nulle*; villa, afr. *vile*, *ville*; illa, afr. *ele*, *elle*; novella, afr. *no vele*, *nouvelle*; medulla, afr. *moele*, *moelle*; pulla, *poule*; fullône, *foulon*; *fel-lône (germ. *fello), *fêlon*; arcuballista, *arbalète*.

Historique. — Déjà dans le latin parlé de la Gaule, et d'après une loi qui lui est spéciale, *ll* double s'était réduit à *l* derrière les voyelles longues : on avait donc dès cette époque des formes **nūla*, **vīla*, pour *nūlla*, *vīlla* (cf. *stēlla* devenu **stēla*, d'où le fr. *étoile*, § 55, III). Pour les autres mots, comme *novēlla*, etc., la simplification de *ll* en *l* s'était produite vers les débuts de l'ancien français : à l'époque moderne on est en général revenu à l'orthographe du latin classique, mais sans que la prononciation se soit modifiée. On ne fait entendre *ll* double que dans des mots d'emprunt comme *illustre*, *syllabe*, etc.

Remarque I. — En face du lat. cl. *gallīna* (influencé par *gallus*), le latin vulgaire avait conservé la forme régulière **galīna*, d'où le fr. *geline* (§ 89, III).

Remarque II. — Le groupe *ll* s'est mouillé dans les verbes *bouillir* (bullire), *faillir* (*fallire), sous l'influence des formes comme *bullio*, *bulliam*, etc. (cf. § 190). La prononciation mouillée se trouve aussi dans *anguille*, altéré pour l'afr. *anguile* (= *anguilla*), et dans *camomille* (*camomilla*) qui est un mot savant.

c) L intérieur entre voyelles.

187. Placé dans le mot entre voyelles, *l* reste intact en français. Ex. : Vela, *voile*; mula, *mule*; palatiu, *palais*; dolore, *douleur*; valere, *valoir*.

Remarque I. — Dans *pelle* (= pala) le redoublement de *l* est un fait purement orthographique ; il en est de même pour *querelle* (querela) qui est un mot savant, tandis que dans *allègre* (alacre) l'orthographe a réagi sur la prononciation. Quant à *chandelle*, il ne représente *candēla* qu'avec un changement de suffixe (§ 54, I). Le mouillement de *l* dans *saillir* (salire) et dans *vaillant* (valente) est dû à l'influence des formes comme *salio*, *valeo* (cf. § 190 et § 186, II) : *piller* remonte au lat. vulg. **pīliare* (cl. *pīlare*).

Remarque II. — Par dissimilation, *ululare* était devenu en lat. vulg. **urulare*, d'où le fr. *hurler* à côté de l'afr. *uller*. Par un phénomène analogue, **colucūla* (diminutif de *colus*) était passé au lat. vulg. **conucūla*, d'où le fr. *quenouille*.

Remarque III. — Le fr. *baleine* remonte au lat. vulg. **halēna*, tiré de *anbelare* avec transposition de *l* sous l'influence de *balare*. Le mot *corylum* était devenu aussi par métathèse **colūru* (d'où *col're*, *coldre*, *coudre*, § 189).

d) L intérieur devant consonne.

188. Placé dans le mot devant une consonne, *l* simple ou double s'est vocalisé en français après *a*, *e*, *i*, *o*, *o*, et a produit un *u* qui s'est combiné avec la voyelle précédente. Ex. : Alba, *aube* ; talpa, *taupe* ; caball(o)s, *chevaux* ; **assaltu* (cl. *assultum*), *assaut* ; **al(i)cunu* (cl. *aliquem unum*), *aucun* ; cultēll(o)s, *cou-teaux* ; spēlta, *épeautre* ; **fīltru* (germ. **feltar*), *feutre* ; ill(o)s, *eux* ; capill(o)s, *cheveux* ; **cōl(a)pu*, *coup* ; póll(i)ce, *pouce* ; sōl(i)dare, *souder* ; celt. **olca*, *ouche* ; pūlmone, *poumon* ; celt. **mūltone*, *mouton*.

Historique. — Cette vocalisation est un des traits les plus notables de la phonétique française. La liquide *l* devant une consonne se prononçait déjà en latin d'une façon « épaisse » (*pinguis*), d'après les témoignages des grammairiens du IV^e et du V^e siècle : il faut entendre par là qu'elle s'est vocalisée en passant d'abord par un *l* vélaire (**albu*, **colpu*), dont on retrouve aujourd'hui l'équivalent dans les langues slaves (par exemple dans la prononciation d'un mot russe comme *palka*, « bâton »). Une trace ancienne de ce phénomène apparaît dans un document mérovingien du VII^e siècle, qui présente la forme *Sacritbu* (= *salicetum*). Des chartes latines du X^e siècle emploient déjà la notation *au* pour *al* dans des noms propres germaniques (*Raimaudu*, *Gastorin*, etc.). Il est probable que, dans tout le Nord de la France, la vocalisation était un fait accompli vers 1100, quoique les manuscrits du XIII^e siècle aient encore fréquemment conservé des graphies comme *albu*, *altre*, *alip*, etc. Le fait que *l* (+ *s* de flexion) s'est normalement vocalisé a entraîné des conséquences importantes : cf. à ce sujet § 191, hist.

Remarque I. — Lorsque *l* s'est vocalisé derrière *u*, *i*, il a été absorbé par ces voyelles. Ex. : *Pul(i)ce*, *puce* : **pûl(i)cella*, *puelle* : **hûl(i)cella*, *fuelle*. Cf. le mot *filu* (= *filius*), prononcé *fi*, et où la forme du nominatif s'est conservée par suite de son emploi dans les interpellations.

Remarque II. — Le mot *albala* a dû donner **alble*, réduit de bonne heure par dissimilation à *able* (d'où *ablite*) : le mot *balneum* était déjà en lat. vulg. **banu* (d'où le fr. *bain*), comme le prouvent les autres langues romanes, et la forme slave *banja* qui est un emprunt très ancien. **Pullipole* par un intermédiaire **polpiet* a abouti à *polopier* ; sur *orme* (= *ulmu*) et *singlot* (= **singlûttu*, cf. *singultum*), cf. § 74, rem. Les mots comme *malgré*, *malfaire*, *malcontent*, ont été refaits et étaient en afr. *mangré*, *maufaire*, *maucontent* (cf. fr. mod. *maudire*, *maussade*, etc.). Quant à *balcon*, *altesse*, *galbe*, *soldat*, etc., ce sont des mots d'emprunt venus en général de l'italien au XV^e siècle. — Il faut noter

que dès l'époque classique on admettait la suppression de *l* pour des formes *que(l)qu'un*, *que(l)que chose*, même dans la conversation des gens polis.

Remarque III. — La vocalisation de *l* explique les formes qu'a prises en français, devant un mot commençant par une consonne, l'article masculin *le* (primitivement *lo*, § 72, III) en se combinant par enclise avec les prépositions *de*, *à* : tout d'abord (cf. § 18, a IV) on a eu *del* (= de + lo) et *al* (= a + lo), qui ont passé ensuite à *deu*, *du*, et *au*. Au pluriel, la forme *les* (= *los, *las), dans des combinaisons analogues, avait abouti à *des* (= de + les), et *as* (= a + les) devenu *aux* vers la fin du XIII^e siècle sous l'influence du singulier. Cf. aussi la forme archaïque *ès* (= en + les), conservée dans *bachelier-ès-lettres*, etc., et dont le singulier afr. *el*, *ou* (= en + lo) s'est confondu avec *au* en moyen français.

189. Le groupe *l'r*, résultant de l'effacement d'une voyelle atone, offre une importante particularité : il s'est produit, à l'origine, dans ce groupe un *d* transitoire, devant lequel *l* s'est ensuite normalement vocalisé (§ 188). Ex. : Mol(e)re, afr. *moldre*, *moudre*; *col(u)ru (cl. corylum), afr. *coldre*, *coudre*; *vol(ê)re-habeo, afr. *voldrai*, *voudrai*; fall(e)re-habet, afr. *fal-dra*, *faudra*.

Remarque. — Dans le cas où une voyelle précédée d'une consonne s'est effacée entre *l* et *r*, l'élément dental *d* peut être considéré comme résultant de la consonne primitive par assimilation (cf. § 181, III). Ex. : Absolv(e)re, afr. *assoldre*, *absoudre*; pulv(e)re, afr. *poldre*, *poudre*; *fulg(e)re, afr. *foldre*, *foudre*.

e) **L combiné avec un yod.**

190. Lorsque *l* se trouvait contigu à un *yod*, c'est-à-dire suivi de *i*, *e* atones en hiatus, ou précédé d'une gutturale derrière voyelle, il s'est produit par combinaison un *l* mouillé (écrit *ill*, *il*, *l*), qui dans la prononciation française actuelle se réduit d'ordinaire à *y*. Ex. : a) Palëa, *paille*; taliare, *tailler*; muralia, *muraille*; meliore, *meilleur*; filia, *fille*; doliu, *deuil*; miliu, *mil*; mallëu, *mail*. — b) Auric(u)la, *oreille*; mac(u)la, *maille*; oc(u)lu, *œil*; fenuc(u)lu, *fenouil*; peric(u)lu, *péril*; coag(u)lare, *cailler*; vig(i)lare, *veiller*; baj(u)lare, *bailler*.

Historique. — Le mouillement de *l* dans les mots comme *palëa* remonte jusqu'au latin vulgaire : pour les groupes comme *cl*, *gl* (§ 133, 2^o), il date de la période romane primitive. La réduction de *l* à *y* (provenant de ce que la langue au lieu d'adhérer au milieu du palais s'en est peu à peu détachée) est au contraire d'origine toute moderne. On la rencontre d'abord, vers le milieu du xvii^e siècle, dans les Mazarinades de 1649, où une prononciation *cayou*, *fiye* (pour *caillou*, *filie*) semble venue des patois de l'Ile-de-France. Le grammairien Hindret signale, en 1687, des formes *batayon*, *boutëye*, *bouyon* (bataillon, bouteille, bouillon), comme propres à « la petite bourgeoisie de Paris ». Cette prononciation fut combattue par tous les grammairiens du xviii^e siècle, mais fit cependant de rapides progrès : dès 1745 Restaut, tout en la déclarant « vicieuse », constate qu'elle « n'est pas moins ordinaire à Paris que dans les provinces » ; en 1788, elle paraît à Bouillette « la plus ordinaire » parmi les « personnes même très savantes, dans la conversation ». Depuis la Révolu-

tion, elle a prévalu dans tout le Nord de la France; mais au Midi (sauf en Provence), on retrouve encore un peu partout *l* mouillé, ainsi en Languedoc, en Gascogne, de même qu'à l'ouest en Saintonge et à l'est en Suisse.

Remarque I. — Lorsque *l* se trouvait à la finale du mot, il avait perdu en ancien français son mouillement devant un *s* de flexion (transformé en *ts* écrit ζ), et s'était ensuite vocalisé. Il en était résulté pour certains mots des finales divergentes aux cas régimes du singulier et du pluriel (comme aussi d'ailleurs aux cas sujets) : on avait par exemple *travail* (= *tripaliu) à côté de *travalz*, *travaus* (= *tripalios); *ueil* (= oculu) à côté de *uelz*, *ueus* (= oculos); *genoil* (= *genuculu) à côté de *genolz*, *genous* (= *genuculos), etc. Sur la conservation ou l'unification de ces divergences dans la langue moderne, cf. § 191, hist. Le mot *lis* (= *lilios) est un pluriel qui, par suite des armoiries adoptées au XII^e siècle par les rois de France, s'est employé de bonne heure pour le singulier.

Remarque II. — Dans le mot *cil* (= *ciliu), prononcé *sil*, il y a eu réaction de l'orthographe. Pour *péris*, il y a hésitation entre *périsy* et *péris*. — Le mot *navire* (par des formes intermédiaires *navilie*, *navirie*, avec le second *i* non syllabique) remonte à un type bas-lat. **navilium* d'introduction tardive et savante.

Remarque III. — Certaines formes verbales primitives, telles que *vail* (= valeo), *vueil* (= *voleo), *boil* (= bullio), etc., sont devenues sous l'action de l'analogie en fr. mod. *vaut*, *voux*, *bous*.

f) L à la finale.

191. Final ou devenu final en français, *l* s'est conservé en principe, et *ll* s'est simplifié. Ex. : a) *Sal*, *sel*; *hospitale*, *hôtel*; *mel*, *miel*; *caelu*, *ciel*; *filu*,

fil ; *solu, seul*. — *b*) *Caballu, cheval* ; *mille, mil* ; *collu, col* ; *bellu, bel*.

Historique. — L'état de choses primitif s'est altéré, au cours de l'histoire de la langue, sous l'action des formes dans lesquelles un *l* s'était vocalisé normalement devant *s* de flexion comme devant toute autre consonne (§ 188) : les mots, où l'on avait un *l* mouillé (§ 190), ne doivent pas être ici séparés des autres, les résultats ayant été sensiblement identiques. Tandis qu'on avait en ancien français *cheval* (= *caballu*) à côté de *chevaus* (= *caballos*), *chastel* (= *castellu*) à côté de *chasteaus* (= *castellos*), etc., dans la période du moyen français (lors de la perte de la déclinaison à deux cas), et surtout à partir du xvi^e siècle, ces formes ont réagi les unes sur les autres. Voici ce qui en est résulté pour la langue moderne : 1^o Les formes doubles représentant en principe les anciens cas régimes, ont subsisté dans presque tous les noms en *-al* (*cheval, chevaux* ; *mal, maux*, etc.) ; dans *ciel, cieus* et *aieul, aieus* ; dans *ail, yeux*, et sept ou huit noms en *-ail* (*travail, travaux* ; *vitrail, vitraux*, etc.). — 2^o Des formes comme *osteus, filleus, conseus*, ont disparu, et l'on a refait sur le singulier de nouveaux pluriels *hôtels, filleuls, conseils* ; il en a été de même pour *périls, nuls* (afr. *periz, nus*), et généralement pour tous les noms terminés en *-el* (— *-ale*), *-eil, -euil, -il, -ul*. — 3^o Tous les noms terminés en *-eau* (*château, pourceau, chapeau*, etc.) ont au contraire un singulier tiré du pluriel ; il en est de même de *cheveu* (afr. *chevel*), *moyeu* (afr. *moieul*), *chou* (afr. *chol*) et *cou* (à côté de *col* conservé dans un sens différent) ; de même encore de *genou, pou, verrou* (afr. *genoil, péoil, verroil*) ; cf. § 190, I. — Il faut d'ailleurs observer que le fait d'être suivi ou non dans la phrase d'une initiale consonantique a pu, dans certains cas, déterminer la forme du mot (à côté de *val, col*, cf. les expressions à *vau-l'eau, cou-de-pied*). Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, qui sont devant un mot commençant par une voyelle *bel, nouvel, fol, mol, vieil*, conservent encore la trace de ces alternances. Sur l'orthographe *x* pour *s* dans les formes du pluriel, cf. § 160, II.

Remarque I. — Un *l* final s'est effacé dans *dé* (afr. *dēel* = *dītale, cl. digitale) peut-être sous l'influence de *dé* (= datu). Il est muet dans *cul* (= cūlu), et *soil* (= satullu) pour lequel Th. de Bèze indique déjà la prononciation *sou*. — Dans toute une série de mots en *-il* (*gentil, fusil, outil, chenil, fenil, courtil*, etc.), la consonne finale ne se fait pas non plus entendre, peut-être sous l'influence des anciennes formes du pluriel (cf. plus haut hist.). Il y a hésitation pour quelques mots où *l* final était primitivement mouillé, comme *persil* (= *petrosiliu), *gril* (= *graticulu), prononcés *pērsiy* ou *pērsi*, *griy* ou *gri* (déjà à Paris au xv^e siècle). Pour le développement de *essieu* (= *axilis), voir § 63, IV.

Remarque II. — Dès le xv^e siècle, la tendance populaire était de laisser tomber le *l* du pronom *il* devant consonne : *i(l) parle, i(l) viendra* (au pluriel *i(ls) disent*). Il faut enfin noter que *l* suivi à la finale d'un *g* sourd, et précédé d'une explosive, perd souvent sa sonorité dans la prononciation vulgaire : *il est aimab(le), un muf(le)*. Cf. le cas de *-re* final, § 183, II.

M, N.

a) M, N à l'initiale.

192. Placées au début du mot, les nasales *m* et *n* sont restées intactes en français. Ex. : a) *Matre, mère* ; *minus, moins* ; *mercede, merci* ; *mutare, muer*. — b) *Nasu, nez* ; *nocte, nuit* ; *nodu, nœud* ; *nepote, neveu*.

Remarque I. — Un changement de *m* en *n* s'observe dans les trois mots *nappe* (= mappa), *natte* (= matta) et *nêfle* (= mespila). Pour les deux premiers, qui sont d'origine punique,

des formes accessoires **nappa*, **natta*, ont peut-être existé déjà en latin vulgaire : pour le dernier, on a certainement dit de bonne heure **nespila* (cf. italien *nespola*, espagnol *néspéra*), à côté de *mespila* (d'où l'afr. *mesle*, et dialectalement encore *mèle*). C'est d'ailleurs par dissimilation que, dans *nappa* et *mespila*, le *m* initial s'est altéré devant une seconde syllabe commençant par une labiale ; dans **natta*, il semble y avoir eu au contraire un fait d'assimilation.

Remarque II. — Un *n* initial s'est altéré en *l* dans *lutin*, qui remonte à *Neptūnum* (par des intermédiaires afr. *neuton*, *nuiton*, *luiton*). Cf. aussi le mot *licorne* (*unicornis*), où l'on est sans doute passé de **un(e) icorne* à **Ticorne*, *licorne*.

b) M, N intérieurs derrière consonne.

193. Placées dans le mot entre une consonne et une voyelle, les nasales *m* et *n* sont restées intactes en français, comme à l'initiale. Ex. : a) *Arma*, *arme* ; *palma*, *paume* ; *vermiculu*, *vermeil* ; **spasmare*, *pâmer*. — b) *Alnu*, *aune* ; *ornare*, *orner* ; *as(i)nu*, *âne* ; **sal(i)nariu*, *saunier*.

Remarque I. — Dans des mots proparoxytons entrés de bonne heure en français par voie d'emprunt, le *n* est devenu *r* à la suite de différentes consonnes. Ex. : *Pampinu*, **pampene*, **pamp'ne*, *pampre* ; **timbānu* (cl. *tympanum*), *timbre* ; *cophnu*, *coffre* ; *ordine*, *ordre* ; *diaconu*, *diacre* ; *Lingones*, *Langres* ; **Cartūnes* (cl. *Carnūtes*), *Chartres*. Sur le cas de *page* (= *pagina*) et semblables, cf. § 15, I.

Remarque II. — Derrière *p* qui est une labiale, le *n* est passé à *m* par assimilation progressive dans *charme* (= **carpinu*). Quant au changement de *-udine* en *-ume*, dans les mots comme

enclume (**includine*), *coutume* (*consuetudine*), *amertume* (*amaritudine*), il s'explique par une substitution en latin vulgaire du suffixe *-umine*. Sur la transformation du groupe *mn*, cf. 196 ; sur le cas de *gn*, cf. § 134.

c) M, N intérieurs entre voyelles.

194. Placés dans le mot entre deux voyelles, *m* et *n* ont persisté en français. Ex. : a) *Amat*, *aime* ; *amaru*, *amer* ; *clamore*, *clameur* ; **cima*, *cime*. — b) *Plana*, *plaine* ; *panariu*, *panier* ; *minare*, *mener* ; *luna*, *lune*.

Historique. — En ancien français, le *m* et le *n* avaient nasalisé la voyelle précédente, tout en conservant leur articulation, dans des mots tels que *pome* (= *poma*), *bone* (= *bona*), *doner* (= *donare*), prononcés *pômę*, *bông*, *dônę* (cf. §§ 77, 101, et aussi 43, 60). De là les graphies avec une double nasale (*pomme*, *bonne*, *donner*), que le français moderne a conservées, quoique la nasalisation se soit perdue dans ce cas à partir du xvi^e siècle, et qu'à la fin du xvii^e elle fût déjà considérée comme un provincialisme. La voyelle nasale *ā* a seule persisté au début de quelques mots (*ennui*, *enivrer*, *enorgueillir*, etc.), probablement sous l'influence des mots du type *enfermer*.

Remarque I. — Un changement de *m* en *n* s'est produit dans le composé bas-latin *comes-stabuli*, qui par une forme **conestabulus* aboutit à l'afr. *conestable*, *connétable*.

Remarque II. — Dans quelques mots *n* passe à *l* par dissimilation régressive. Ex. : **Orphaninu*, *orphelin* ; *Bononia*, *Boulogne*. Cf. le mot d'origine germanique *gonfanon* (francique *gundfano* « étendard du combat »), qui en français moderne a aussi la forme *gonfalon*.

Remarque III. — Les formes faibles des parfaits *vins* et *tins* étaient en ancien français 2 sg. *venis* (= *venīsti), 1 et 2 pl. *venimes, venistes* ; de même 2 sg. *tenis*, etc. Par analogie avec le reste du paradigme, ces formes sont devenues vers la fin du x^{ve} siècle *vins, vīnmes, vīntes* ; de même *tins*, etc.

d) M, N intérieurs devant consonne.

195. Placés à l'intérieur du mot entre une voyelle et une consonne, *m* et *n* ont perdu l'articulation qui leur était propre, en se combinant avec la voyelle précédente pour la nasaliser ; ils ne se conservent que graphiquement pour indiquer cette nasalisation, et *m* s'écrit en général *n* devant les dentales. Ex. : a) Rumpere, *rompre* ; gamba, *jambe* ; rum(i)ce, *ronce* ; sem(i)ta), *sente* ; comp(u)tare, *conter* ; prim(u)-tempus, *printemps*. — b) Man(i)ca, *manche* ; ventu, *vent* ; sentire, *sentir* ; respondēre, *répondre* ; *lun(ae)-diē, *lundi*.

Historique. — C'est par assimilation régressive que les nasales se sont peu à peu fondues dans la voyelle précédente (sur cette nasalisation des différentes voyelles, cf. §§ 44, 52, 61, 65, 77, 82, 85, 88 II, 93 III, 97 II, 101, 103, 1^o I). En ancien français *m* et *n* n'avaient pas encore perdu leur articulation, et des mots comme *jambe, sentir, rompre*, se prononçaient *žâmbe, sântir, rômprę* : l'état actuel ne paraît pas antérieur à la fin du xv^{ie} siècle. Il faut observer d'ailleurs que la nasalisation s'est produite dans les mots d'emprunt comme dans les autres (cf. *décembre, imprimer, absence, monstre*, etc.). Par contre, elle n'existe pas dans les 3^{es} pers. pl. des verbes où la finale atone *-ent* (= *-ant, -ent, -unt*), dans *chantent, doivent, vendent*, etc.,

s'était de bonne heure réduite dans la prononciation à un *ç* sourd (cf. cependant § 152, I).

Remarque I. — Les groupes *mm* et *nn* se sont phonétiquement réduits à *m* et *n*. Lix. : *Flamma*, afr. *flame*, *flamme* ; *summa*, afr. *somé*, *somme* ; *benra*, afr. *bene*, *banne*. L'orthographe moderne avec *m* ou *n* redoublé, s'explique par une réaction étymologique et par les raisons exposées au § 194, hist. ; sur une des conséquences actuelles de l'ancienne nasalisation, cf. § 61, I.

Remarque II. — Le groupe *ns* n'existait déjà en latin que graphiquement, s'étant réduit de très bonne heure à *s* simple dans la prononciation : les Romains, tout en écrivant *mensa*, *consul*, disaient *mesa*, *cosul*, comme le prouvent d'innombrables exemples épigraphiques et les témoignages des grammairiens (Quintilien). Il s'ensuit qu'en français *penser* (*pensare*) est un doublet savant par rapport à *peser*. Des mots tels que *défense* (*defensa*), *réponse* (*responsa*), ont donc été refaits sur *défendre*, *répondre* ; *montrer* est pour l'afr. *mostrer* (*monstrare*) ; dans d'autres mots comme *ensemble* (= *insimul*), *conseil* (= *consiliu*), la nasale s'est conservée sous l'influence des préfixes *in-*, *con-* (= *in-*, *cum-*) ; *encens* (*incensum*) est un emprunt liturgique ancien, et *anse* (*ansa*) est savant, etc. En revanche, la particule *mīnus* employée comme préfixe s'était réduite de bonne heure (peut-être, sous une influence germanique) à **mis-*, d'où l'afr. *mes-*, puis *mé-*, dans *mespriser*, *mesdire*, *mesconte*, *mescreant*, *meschëant* (= **mīnus-cadente*), etc., devenus ensuite *mépriser*, *médire*, *mécompte*, *mécréant*, *méchant*. Plus tard l'afr. *ainsné* (*ains*, § 69, I + *né* = *natu*) s'est de même réduit à *ainsné*, *ainé*. — Le *n* devant une consonne autre que *s* est tombé dans *couvent* (= *conventu*), *coquille* (= *conchyliā*, moy. gr. *κοχχίλιον*), mots à demi savants, et par mutation de suffixe dans *grenouille* (= **ranucula*, cl. *ranunculū*) : quant à *escarboucle*, pour afr. *escarboncle* (= **ex-carbunculu*), il a subi l'influence de *boucle* (= *buccula*).

Remarque III. — Par contre, à différentes époques, une nasale parasite s'est introduite devant une consonne dans certains mots. Anciennement dans **rendere* (fr. *rendre*) pour *red-dere*, sous l'influence de l'antithétique *prendre* ; dans **finctu* (fr. *feint*) pour *factum* d'après *ingere*, et dans **pinctu*, **pinctor* (fr. *peint*, *peintre*) pour *pictum*, *pictor*, d'après *pingere* ; dans **zingimber* (fr. *gingembre*) pour *zingiber* par assimilation, et dans **lambrusca* (fr. *lambruche*) forme concurrente de *labrusca*. D'un verbe **rodicare* (fr. dialectal *rouger*) influencé par *rūmigare*, est résultée la forme *ronger*. Plus tard, on a eu le changement de l'afr. *covoitier* (= **cupidietare*) en *convoiter*, sous l'action du préfixe *con-* ; celui de l'afr. *joglëor* (= *joculatore*) en *jongleur*, sans doute par analogie avec afr. *janglëor* ; l'afr. *laoste* (= **lacusta*, cl. *locusta*) a été refait sous la forme *langouste*. Cf. encore l'afr. *sigler* passé à *cingler* ; *tabor* (cf. *tabouret*) et *tapon* passés à *tambour* et *tampon* ; *bobance* devenu *bombance* au XVII^e siècle, et l'afr. *cocombre* (= *cucumer*) qui était d'origine méridionale aboutissant à *concombre* par assimilation régressive.

Remarque IV. — Dans les groupes secondaires *m't*, *m's*, *n's*, précédés d'une consonne (qui est toujours *r*), la nasale est tombée. Ex. : *Dorm(i)t*, *dort* ; *dorm(i)toriu*, *dortoir* ; *firm(i)tate*, *Ferté* ; *dorm(i)s*, *dors* ; *verm(e)s*, *vers* ; *diurn(o)s*, *jours* ; *furn(o)s*, *fours*. — Il faut observer que, à l'inverse de ce qui s'est produit dans les noms (où *fors* a entraîné de bonne heure *for* à la place de *forn*, § 200, III), des formes de subjonctif comme *tournes*, *tourne*, etc., sont refaites analogiquement pour l'afr. *tors* (= *törnes*) et *tort* (= *törnet*).

196. Le groupe *mn* originel ou secondaire, placé derrière une voyelle ou derrière la vibrante *r*, s'est réduit par assimilation progressive à *m* (écrit en français *m* ou *mn*). Ex. : *Somnu*, *somme* ; *lam(i)na*, *lame* ; *fem(i)na*, *femme* ; *hom(i)ne*, *homme* ; *lu-*

m(i)naria, *lumière* ; Sūm(i)na, *Somme* ; sem(i)nare, *semier* ; intam(i)nare, *entamer* ; germ(i)nare, *germer* ; term(i)nu, *terme* ; carm(i)ne, *charme*.

Historique. — La forme d'un mot tel que *somme* (= somnu), s'opposant à celle de l'afr. *som* (= sūmmu), prouve que l'assimilation est postérieure ici à l'effacement des voyelles finales (§ 13). Du reste la Cantilène d'Eulalie écrit encore *domnizelle* : il semble donc probable que *mn* est passé à *mm*, puis *m*, seulement au cours du x^e siècle dans le Nord de la France.

Remarque. — Les mots *colonne* (columna), *automne*, (autumnum), *damner* (damnare), qui se prononcent *koʎon*, *oʎon*, *daŋ*, sont des mots savants. Les mots comme *indemne*, *somnoient*, etc., sont des emprunts plus récents encore. Quant à *Garonne* (= Garumna), il s'est naturellement conformé à la phonétique du Sud-Ouest. — Dans le mot *âme* (afr. *aneme* = anima), qui a du reste un caractère savant, *n* s'est effacé devant *m* en allongeant et en rendant vélaire la voyelle précédente.

197. Dans les groupes de formation secondaire *m'r*, *m'l* et *n'r* (ou *y'r*, § 199), il s'est produit dès l'origine une consonne transitoire qui a été *b* pour les premiers, et *d* pour le dernier : devant la consonne intercalée les nasales se sont comportées suivant la loi générale du § 195. Ex. : a) Cam(e)ra, *chambre* ; num(e)ru, *nombre* ; *remem(o)rare, *se souvenir* ; cum(u)lu, *comble* ; sim(u)lare, *sembler* ; *trem(u)lare, *trembler*. — b) Cin(e)re, *cendre* ; pon(e)re, *pondre* ; ven(i)re-habeo, afr. *vendrai*, *viendrai* ; *Ven(e)ris-die, *ven-*

dredi; plang(e)re, *plaindre*; fing(e)re, *feindre*; pung(e)re, *poindre*.

Remarque I. — Dans le mot *marm(o)r*, qui aboutit au fr. *marbre*, la labiale *m* placée entre deux *r* a passé à *b* en se dénasalisant.

Remarque II. — Les parfaits 3 pl. *vinrent*, *tinrent*, sont des formes refaites pour l'afr. *vindrent*, *tindrent* (= *venērunt, *tenērunt) encore en usage au début du XVII^e siècle. L'infinitif *vincēre* avait abouti à l'afr. *veintre*, redevenu assez tôt *veindre* puis *vaincre* dans la langue moderne par réaction étymologique. Des formes *craindre*, *geindre*, *empreindre*, se sont substituées de bonne heure à l'afr. *criembre* (= *cremēre, cl. tremere), *giembre* (= gemēre), **empriembre* (= *impremēre), sous l'influence de *plaindre*, *peindre*, *feindre*, etc.

Remarque III. — Dans *épingle* venant de *spin(u)la*, il y a eu production d'un *g* transitoire entre *n'l*, groupe où *n* avait pris sans doute la valeur de *ñ* guttural : cette transformation peut d'ailleurs avoir été favorisée par l'action analogique des mots terminés en *-ngle*.

e) **M, N** (+ *y*).

198. Dans le groupe *my* (ou *myy*, *myy*), le *yod* s'est consonnifié (comme derrière les autres labiales, § 171) en *ž* écrit d'ordinaire *g*, et la nasale s'est combinée suivant la règle avec la voyelle précédente (§ 195). Ex. : *Simiu*, *singe*; *vindemia*, *vendange*; *commëatu*, *congé*; *somniare*, *songer*; **dom(i)ñione*, *donjon*.

199. Dans le groupe *ny* les deux éléments se sont combinés, et il en est résulté le son *y* (*n* mouillé, écrit *gn* ou *ign* en français). Ex. : *Vinėa*, *vigne* ; *tină*, *teigne* ; *montană*, *montagne* ; *seniore*, *seigneur* ; *ba(l)năare*, *baigner* ; **wadaniare* (germ. *waidhanjan*), afr. *gaaignier*, *gagner* ; **spariniare* (germ. **sparanjan*), *épargner*.

Historique. — La combinaison de *n* + *y* remonte jusqu'à l'époque du latin vulgaire. A l'exception de *waidhanjan* et **sparanjan*, les verbes germaniques terminés par *n* + *jan* comme *warnjan*, *haunjan*, etc., ont généralement donné naissance, ainsi que les autres verbes en *-jan*, à des infinitifs en *-ir* (§ 63, I). — Dans l'écriture du moyen âge, le son *y* était rendu par des graphies diverses, quelques-unes assez compliquées : *gn*, *ign*, *ngn*, *ingn*. A l'époque moderne, on n'a conservé que les deux premières (*montagne*, *seigneur*). Cf. §§ 45, 53, 62, 78.

Remarque I. — La forme *senior* fréquemment employée dans les interpellations, et peut-être aussi sous l'influence de *major*, s'est abrégée en **sëjor*, d'où le fr. *sire*. Cf. aussi *sieur* (= **sejore*), à côté de *seigneur* (= *seniore*).

Remarque II. — L'afr. *carignon* (= **quatriniōne*) s'est transformé en *carillon* ; de même un ancien *juignet* est devenu *juillet* sous l'influence du latin *Julius*. Les anciennes formes verbales *viēgne* (= *veniam*) et *tiegne* (= *tenēam*) sont devenues par analogie dans la langue moderne *viennue*, *tienne* ; cf. l'afr. *eigne* (= *inguna*) réduit à *aine* (§ 134, I). D'autres formes, comme *veniunt*, *veniētem*, avaient perdu par analogie leur *y* dès l'époque du latin vulgaire, d'où en fr. *viennent* (= **venunt*), *venant* (= **venente*) ; cf. §§ 4, III, et 147, I.

Remarque III. — Dans quelques mots populaires, mais

qui sont cependant d'introduction plus tardive dans la langue, le *y* du groupe *ny* au lieu de mouiller *n* s'est consonnifié derrière lui en *ž* (cf. le traitement de *my*, § 198). Ex. : Extranĕu, *étrange* ; linĕu, *linge* ; lanĕu, *lange* ; germ. *fanja, *fange* (mais aussi *fagne* dialectalement).

Remarque IV. — Le *yod* qui mouille *n* peut aussi provenir de la résolution de *c* ou *g* (dans les groupes *nc* + *t*, *ng* + *e*, *i*, et *gn* ; cf. §§ 135, I ; 116, III, et 134). Le *y* + consonne a perdu son mouillement tout en dégagant un *y*, vers la fin du XI^e siècle, et s'est ensuite comporté d'une façon sensiblement analogue à *n* + consonne (§ 195) dans *sainte* (= sancta), *ceinture* (= cinctura), *feindre* (= fingĕre), etc. Sur *y* à la finale, voir § 200, I.

f) M, N à la finale.

200. Lorsqu'ils se trouvent finals ou devenus finals derrière une voyelle, *m* et *n* (*nn*) ont perdu l'articulation qui leur était propre, en se combinant avec la voyelle précédente pour la nasaliser ; ils ne se conservent que graphiquement pour indiquer cette nasalisation, et *m* s'écrit *m* ou *n*. Ex. : a) Rĕm, *rien* ; m(e)um, *mon* ; homo, *on* ; fame, *faim* ; nome(n), *nom* ; levame(n), *levain* ; exame(n), *essaim*. — b) Non, *non* ; in, *en* ; unu, *un* ; vinu, *vin* ; donu, *don* ; sanu, *sain* ; annu, *an* ; vannu, *van*.

Historique. — Dès l'époque latine, le *m* directement placé à la finale était tombé dans la prononciation courante, ce qui est attesté à la fois par les élisions que font les poètes (*nōn ĕquĭdem ĭnvĭdĕdō*), et par d'innombrables exemples sur les inscrip-

tions (voir notamment les graffites de Pompéi). Quintilien dit lui-même que cette consonne à la finale doit avoir un son très faible : en réalité, des accusatifs comme *murum*, *portam*, *turrem*, étaient déjà *muru*, *porta*, *turre*, et c'est ainsi qu'ils ont été notés dans ce *Précis*. Le *m* ne s'était conservé qu'à la fin de quelques monosyllabes comme *rēm*, *m(e)um*, *t(u)um*, *s(u)um* (mais non dans *jam*, *quēm*, *sām*, devenus en fr. [dè]jà, *que*, et *suis*, § 71, hist.). Le *n* avait également subsisté dans *non*, *in*, mais il était tombé dans les mots du type de *nome(n)*, *exame(n)*. — En français, soit à la finale des monosyllabes, soit à la nouvelle finale créée par l'effacement d'une voyelle, les nasales se sont comportées comme à l'intérieur du mot devant consonne (§ 195). Elles ont nasalisé la voyelle précédente, mais sans perdre d'abord leur articulation : pendant l'ancienne période de la langue, des mots comme *faim*, *plein*, *don*, se prononçaient *fāym*, *plēyn*, *dōn* (cf. §§ 43, 60, 77 ; sur la nasalisation plus tardive de *i* et *u*, cf. §§ 65, 82). A l'époque moderne, cette articulation de la nasale ne se fait plus sentir que dans les liaisons étroites : *mon ami*, *un enfant* (prononcés *mōnami*, *ānāfā*) ; et il peut même se produire, dans ce cas, une dénasalisation complète de la voyelle précédente (prononciation *mōnami*, *q̄nāfā*, conforme à celle de *bonne*, c'est-à-dire *bōn* au lieu de l'afr. *bōnē*).

Remarque I. — Lorsqu'un *y* (*n* mouillé, provenant de *n* + *y* ou de *n* contigu à une gutturale, § 199, IV) est venu à se trouver final, il a perdu son mouillement tout en dégageant un *y*, vers la fin du XI^e siècle, et a nasalisé, comme tout autre *n*, la voyelle précédente. Ex. : *Cunēu*, *coīn* ; *testimoniū*, *témoīn* ; *ba(l)nēu*, *bain* ; *longe*, *loīn* ; *signu*, *seīng*. Cf. §§ 45, 53 rem., 62, 65 II, 78, 82 II.

Remarque II. — D'une hésitation qui a régné autrefois à la finale entre *m* et *n*, la langue a gardé quelques traces dans des mots comme *étamer* (dérivé de *estaim* pour *étain* = *stagnu*, § 45, 2^o) et *envenimer*, *venimeux* (dérivés non de *venin* mais de

venim, qui peut d'ailleurs remonter lui-même à un lat. vulg. **venīmen* usité à côté de **venīnu*, § 60, III).

Remarque III. — Lorsque *m* et *n* sont devenus finals derrière un *r*, ils sont tombés dans une série de mots comme *ver* (= verme), *four* (= furnu), *cor* (= cornu), *hiver* (= hibernu), *enfer* (= infernu), etc. La nasale s'était conservée jusqu'à la fin du XIII^e siècle dans les formes de l'afr. *corn*, *forn*, etc. (d'où des dérivés *cornet*, *ensfourner*), et sa chute n'y est pas en réalité d'ordre phonétique : ce sont les formes comme *vers*, *fors* (= vermes, furnos, § 195, IV), qui ont amené par voie d'analogie la réduction de *verm* à *ver*, de *forn* à *for*, *four*.

Note sur la Nasalisation.

Étant donné le rôle important que joue dans la phonétique française le phénomène de la nasalisation des voyelles par *m* et *n*, il convient de rappeler à la fin de ce chapitre les principaux passages du *Précis* où il en a été question :

1^o Sur le phénomène en lui-même, cf. *Introduction*, II, 14.

2^o Sur ses étapes progressives, voir § 195 hist., et § 200, hist.

3^o Sur les diverses sources et sur la formation historique des quatre voyelles nasales du français moderne, voir respectivement pour :

ā, §§ 44 ; 52 ; 61 ; 88, II ; 93, III ;

ê, §§ 43, 2^o ; 45, 2^o ; 60, 2^o ; 62, 2^o ; 65, 2^o ; 95, III ; 97, II ; *yê*, §§ 43, II ; 51 ; *œê*, § 78, 2^o ;

ô, §§ 77, 2° ; 85, 2° ; 101 ;

â, §§ 82, 2° ; 103, 1° I.

Consulter surtout les *Historiques* afférents à ces divers paragraphes.

4° Sur les phénomènes dits de « dénasalisation », cf. §§ 43, hist. ; 60, hist. ; 61, I ; 77, hist. ; 101, hist. ; 194, hist. ; 195, I ; 200, hist.

INDEX DES MOTS

DU FRANÇAIS MODERNE

Les chiffres arabes renvoient aux paragraphes
et à leurs subdivisions ;

les chiffres romains indiquent les numéros des Remarques.

r. = Remarque ; h. = Historique.

Les formes précédées d'un - sont des suffixes.

Les formes suivies d'un - sont des préfixes.

A

- a*, 35, IV.
a-, 146, III.
à, 35, IV.
abbé, 88 ; 164.
abbesse, 17, *b* 1^o.
abeille, 165, Y.
able, 188, II.
-able, 169, II.
ablette, 188, II.
aboi, 38, IV.
abonner, 146, I.
abrégé, 171, 2^o.
abri, 168, I.
absoudre, 170, III ; 189, r.
achat, 36, II.
ache, 171, 1^o.
achète, 36, II.
achèterai, 20, I.
ade, 35, II.
adjoint, 146, III.
adjuger, 146, III.
administrer, 146, III.
admiration, 17, *a* III.
admirer, 146, III.
advenir, 146, III.
adversaire, 39, II.
adversité, 146, III.
affubler, 97, III ; 169.
-age, 149.
dge, 96.
agneau, 134.
ai, 38, II ; 171, III.

- ai*, 166, II.
aiche, 47, III.
aider, 90; 141, 2^o.
aie, 171, III.
-aie, 54, h. (b).
aieul, 90, III; 171, II.
aïeux, 191, h.
aigle, 137, 2^o II.
aigre, 132, I.
aigu, 126, II.
aiguière, 137, 2^o II.
aiguille, 81, III; 126, II.
aiguiser, 81, III; 103, 2^o I;
 147, 2^o.
ail, 40.
-ail, 35, II.
aile, 35, I.
ailleurs, 73, II.
aimable, 169, II.
aimant, 91, 2^o II.
 1 *aime*, 32, I.
 2 *aime*, 43, 1^o; 194.
aimé-je, 15, III.
aimer, 88, II.
aime-t-il, 151, II.
-ain, *-aine*, 65, I.
 1 *aine*, 62, r.; 134, I.
 2 *aine*, 117, h.
ainé, 195, II.
ains, 69, I.
air, 38, III.
airain, 94, h.; 179.
aire, 38; 182.
-aire, 39, III.
ais, 29, 3^o; 136.
-ais, *-ait*, 12, II; 54, h. (b);
 166, II.
Aisne, 38.
-aïson, 17, a III.
aisselle, 55, III.
aïssette, 119, 1^o I.
ait, 12, II.
-al, 35, II.
albatre, 17, a II.
allègre, 38, I; 132, I; 187, I.
Allemagne, 17, a.
aller, 169, III.
alors, 160, III.
alose, 83, I.
alouette, 83, II.
aloyau, 95, II.
altesse, 188, II.
alun, 82, 2^o.
amande, 135, III.
amant, 88.
ambler, 169, III.
âme, 36, I; 196, r.
amer, 194.
amertume, 193, II.
ami, 64; 129.
amie, 123, 1^o.
Amiens, 164, III.
amitié, 41.
amour, 72, II.
amygdale, 135, III.
an, 44; 200.
-ance, 52, II.
ancêtre, 158, 2^o.
ancien, 43, II.
ancrer, 18, a.

- âne*, 14, 2^o; 15; 35, h. 36, 1;
 157; 193.
ânerie, 63, 1.
ange, 15, 1.
Angers, 35, VI.
Anglais, 54, h. (b).
angoisse, 29, 2^o; 75; 125; 147,
 III.
anguille, 186, II.
Anjou, 35, VI.
anneau, 48.
anse, 195, II.
-ant, 52, II.
antienne, 47, 2^o; 173, 3^o.
août, 91, 2^o; 104, r.; 126.
apôtre, 145, r.; 165, r.
appeau, 48, I.
appel, 48, I.
appeler, 18, b 2^o.
apprenti, 172, h.
apprivoiser, 17, a III.
approcher, 171, 1^o.
appuie, 100, I.
appuyer, 100, I; 148, 1^o.
âpre, 168, I.
après, 47, 1^o.
âpreté, 18, b, 1^o II.
araignée, 45, h.
arbalète, 186.
arbalétrier, 178, III.
arbose, 147, II.
arbre, 36; 168, I.
arc, 128.
arche, 122, 1^o.
arçon, 119, 1^o.
-ard, 47, II.
ardeur, 141, 1^o.
arène, 60, II.
arête, 55.
argent, 88; 116.
argentier, 39.
argile, 63; 116.
arme, 193.
armoire, 38, IV.
armoïse, 146.
armure, 17, b 1^o.
aronde, 94; III, 1^o.
arpent, 152.
Arras, 46, III.
arrière, 46.
arroser, 179, II.
art, 180, III.
artillerie, 180, III.
artiste, 157, III.
1 as, 160, I.
2 as, 35, IV.
asperge, 36, III.
assaut, 188.
assez, 35; 146.
assied, 46.
-at, 35, II.
-ation, 17, a III.
atteindre, 45, 2^o.
attiser, 18, b 2^o.
au, 188, III.
aube, 12; 37; 164; 188.
aubépine, 18, b 2^o.
aucun, 188.
-aud, 37, I.
auge, 171, 2^o.

aumône, 94 ; 157.
aune, 14, 1^o ; 37 ; 193.
aurai, 168, III.
aurone, 168, III.
aussi, 88, I.
autant, 88, I.
autel, 183, I.
automne, 196, r.
autre, 37 ; 144, 1^o.
autruche, 104, 1^o.
autrui, 81, I.
Autun, 82, I.
aux, 188, III.
avancer, 147, 1^o.
avant, 165.
avare, 35, II.
avarice, 58, 2^o r.
avec, 66, II ; 130, r.
aveline, 43, I.
avenir, 146.
aventure, 80.
avertin, 134, II ; 184, II.
aveu, 72, II.
aveugle, 133, II.
Avignon, 18, b 2^o.
avoine, 60, I.
avoir, 54 ; 88 ; III, 1^o ; 183.
avoue, 72, II.
avoué, 123, 2^o.
avril, 168.
axonge, 119, 2^o r.
ayons, 90, III.
azur, 184, II.

B

bachelier, 17, a ; 35, v.
bai, 38 ; 148, 1^o.
baie, 29, 3^o ; 38 ; 123, 1^o.
baigne, 90, IV.
baigner, 90, IV ; 199.
bailler, 190.
bâiller, 91, 2^o.
bailli, 172, h.
bain, 37, I ; 45, 2^o ; 188, II ;
 200, I.
baise, 29, 2^o ; 38.
baiser, 159.
baisse, 29, 2^o ; 38.
baissier, 159.
balance, 94.
balcon, 188, II.
ballot, 55, I.
ban, 44.
banc, 128, h.
bande, 61, II.
banne, 61, I ; 195, I.
baptême, 157 ; 170, II.
barbe, 162 ; 180.
baron, 77, 2^o.
bas, 36, I.
basoche, 56, r. ; 122, 2^o.
bassin, 116.
bât, 36, I.
bataille, 174, 2^o.
bats, 174, 2^o.
baume, 14, 2^o.
bayer, 91, 2^o II.
béant, 91, 2^o II.

- beau*, 48.
beauté, 93, II.
bec, 55, h. ; 128.
bédane, 15, II.
beffroi, 180, III.
béjaune, 128, h.
bel, 191.
bêler 88, IV ; 92, I.
belle, 47, 1^o.
beloce, 99, III.
benêt, 57, I.
béni, 152, II.
bénir, 18, a II.
benoît, 57, I.
berge, 47, II.
berger, 41, h. ; 122, 2^o.
besace, 119, 1^o.
Besançon, 162, II.
besicles, 179, h.
besogne, 78, 1^o.
bête, 147, III.
beurre, 80, h. ; 144, 2^o.
biais, 173, 2^o.
bief, 151, III.
bien, 51.
blâmer, 162 ; 173, 3^o.
blanc, 44 ; 128, h.
blasphémer, 18, a III.
Blaye, 171, II.
blé, 151, III.
bleu, 35, VI.
bœuf, 66 ; 172.
boire, 168, III.
1 bois, 136, II.
2 bois, 172, r.
boisseau, 147, III.
boîte, 75 ; 141, 2^o II ; 162, I.
bombance, 195, III.
bon, 77, 2^o ; 162.
bonne, 77, 1^o ; 194, h.
bonté, 35 ; 101 ; 141, 2^o.
borne, 146, I.
bossu, 80, I.
bouc, 128, h.
bouche, 73 ; 122, 1^o.
boucher, 41, h.
boucle, 133, 1^o.
bouger, 122, 2^o II.
bouillir, 186, II.
boule, 73.
boulevard, 47, II.
Boulogne, 78, 1^o ; 194, II.
bourg, 128.
bourgeois, 59, II ; 116.
Bourgogne, 148, 2^o.
bourse, 155.
bous, 190, III.
bouteille, 142, I.
bouter, 142, II.
boutique, 19, III ; 57, II.
boyau, 102, II.
braie, 123, 1^o.
braire, 162, II.
braise, 35, I.
branche, 162.
bras, 40 ; 119, 1^o.
brasse, 40.
brebis, 57, I ; 117 ; 162, II ; 180, I.
bref, 46, II.
brelan, 61, II.

breuil, 70.
breuvage, 55, IV ; 178, II.
bride, 142, II.
brief, 46.
briser, 97.
brouette, 19, I.
broyer, 95.
bruire, 162, II.
brûler, 162, II.
brume, 82, 1^o.
brun, 82, 2^o.
bu, 92, II.
budget, 115, h.
buer, 123, 2^o.
buffle, 169, II.
buis, 81 ; 136.
buvande, 52, II.
buvant, 92, II.

C

ça, 19, I.
çà, 130.
cabane, 120, I ; 165, r.
cable, 169.
caboché, 120, I.
caché, 137, 1^o.
cadavre, 120, I.
cadeau, 120, I.
cadence, 120, I.
cadet, 120, I.
caduc, 120, I.
Caen, 120, h.
cake, 30, 3^o ; 40 ; 120, I ; 171, 2^o.
caille, 133, 2^o.

cailler, 133, 2^o ; 137, 1^o ; 190.
caillou, 120, I.
caisse, 120, I ; 170, II.
calendrier, 178, III.
Cambrai, 120, h. ; 129.
camomille, 186, II.
camp, 120, I.
campagne, 120, I.
camus, 120, I.
candide, 120, I.
cap, 120, I.
cape, 120, I.
capital, 120, I.
car, 35, IV ; 137, 1^o.
carême, 137, 1^o.
carène, 65, h.
carguer, 120, I.
carillon, 18, b 2^o ; 199, II.
carpe, 120, I.
carré, 137, 1^o ; 144, 2^o ; 181, h.
carrefour, 18, b 1^o ; 128, II.
cas, 35, II.
casse, 36, I.
casser, 137, 1^o ; 155, II.
catéchisme, 157, III.
cause, 83, I.
cavalier, 120, I.
cave, 35, II.
1 ce, 55, III.
2 ce, 72, III.
céans, 61, II ; 91, 2^o II.
céder, 142, II.
ceindre, 62, 2^o.
ceinture, 95, III ; 199, IV.
cela, 19, I.

- cèle*, 59, III.
celle, 19, III.
cellier, 39.
celui, 81, I.
cendre, 61; 114; 197.
cène, 60, II.
cent, 114.
cep, 55; 172, h.
cercle, 133, 1^o.
cercueil, 66, I; 70, h.; 88, III;
 153, r.
cerf, 47, 1^o; 114; 172.
cerise, 49.
cerne, 117, h.
cervelle, 164, II.
cervoise, 57; 164.
ces, 152, III.
cession, 159, r.
cet, 19, III; 55, III; 152, III.
cette, 152, III.
chacun, 137, 1^o, I.
chaîne, 91, 2^o.
chair, 36, III.
chaire, 91, 2^o; 179, h.
chaise, 179, h.
chaleur, 89, I.
châlit, 17, b 2^o.
Châlons, 85, 2^o.
chalumeau, 17, a III; 89, I.
chambellan, 61, II; 180, III.
chambre, 15; 44; 197.
chameau, 89, I.
champ, 44; 120, I; 172.
Champagne, 45, 1^o; 120, I.
champignon, 18, b 2^o.
chance, 91, 1^o; 120, I.
chanceler, 120.
chandelle, 54, I; 187, I.
changer, 88, II; 171, 2^o.
chanoine, 78, II; 89, I.
chanson, 147, 1^o.
chanta, 35, III; 151, I.
chantâmes, 13, II.
chantas, 152, II.
chantasses, 13, II.
chantâtes, 13, II.
1 chante, 13, III.
2 chante, 12, II.
chantent, 12, II.
chanter, 35; 120; 141, 1^o.
chantes, 160.
chante-t-on, 151, II.
chanteur, 17, b I.
chanvre, 15; 178, III.
chape, 36; 120, I.
chapeau, 48.
chapitre, 120, I; 145, r.
chapon, 164, I.
char, 36; 120; 183.
charbon, 89, 2^o; 164.
charger, 120, I; 122, 2^o II.
charité, 18, b, 1^o II; 120, I.
Charles, 120, h.
1 charme, 193, II.
2 charme, 196.
charnel, 35, II.
charnière, 88.
charogne, 78, 1^o; 89, I.
charpentier, 89, 2^o.
charrue, 123, 2^o; 181.

chartre, 181, III.
Chartres, 193, I.
châsse, 36, I ; 120, I ; 170.
chasser, 89, 2° ; 147, 1°.
chasteté, 18, b, 1° II.
chat, 120.
châtaigne, 45, h.
château, 48 ; 89, 2° ; 157.
châtie, 123, 1°.
Châtillon, 18, b, 2°.
chaud, 14, h. ; 15 ; 37 ; 120 ;
 152.
chaude, 141, 2°.
chaudière, 39.
chauffer, 88, I.
chaume, 15.
chausser, 119, 1°.
chaut, 35, III.
chauve, 172, r.
chaux, 116, I ; 120.
chef, 120, I ; 172.
chemin, 89, 1° ; 120.
chemise, 89, 1°.
chêne, 15.
chenil, 89, 1° ; 191, I.
chenille, 64.
chenu, 89, 1°.
cheptel, 89, II.
cher, 120 ; 183.
chercher, 93 ; 114, II.
chétif, 89, II ; 170, II.
cheval, 13 ; 36 ; 89, 1° ; 120 ;
 165 ; 191.
chevalerie, 63, I.
chevalier, 17, a III ; 39 ; 120, I.

chevaucher, 122, 2° II.
chevêtre, 55 ; 89, 1° ; 120 ; 144,
 1° ; 165.
cheveux, 56 ; 188.
cheville, 185, I.
chèvre, 41, h. ; 168 ; 178.
chevrette, 55, I.
chevreuil, 66, I ; 89, 1°.
chez, 160, II.
chiche, 114, II.
chie, 42.
chien, 41, h. ; 43, II.
chiffre, 114, II.
chignon, 18, b, 2° r.
chœur, 124, r.
choir, 54, III ; 91, 1°.
choisir, 104, 3°.
chose, 83, I ; 120 ; 156.
chou, 83, II.
chouette, 35, VI.
chrétien, 43, II.
chute, 142, II.
ciboule, 165, r.
cidre, 153, r. ; 158, 1°.
ciel, 114 ; 191.
cierge, 55, III ; 182, h.
cieux, 191, h.
cigale, 123, 1° r.
cigogne, 126, II.
ciguë, 126, II.
cil, 58, 1° I ; 190, II.
cimaise, 147, 2°.
cime, 114 ; 194.
ciment, 95, II.
cingler, 195, III.

- cinq*, 65, 2°; 137, 1°, I.
cinquante, 61, II; 97, II; 137, 1°, I.
cire, 59; 114.
ciseau, 97.
citè, 97; 114; 141, 2°; 170.
citerne, 185, IV.
cive, 59.
claire, 54, h. (b).
clair, 35, I.
clame, 43, I.
clameur, 194.
clarté, 88; 141, 2°.
clef, 35; 131; 172, h.
clenche, 61, II.
clerc, 128.
clergé, 122, 2°.
Clichy, 42, II; 171, 1°.
clocher, 122, 2° II.
cloison, 104, 3°.
cloître, 84.
cloue, 83; 131; 144, 2°; 185.
clos, 83, I; 160.
clou, 35, VI.
clouer, 88, V.
cœur, 66; 124; 183.
coffre, 173, 3°; 193, I.
cognée, 101, II.
coi, 59, I; 137, 1°.
coiffe, 75; 173, 3°.
coin, 78, 2°; 200, I.
coing, 102.
col, 67; 191.
collecte, 57, I.
collier, 35, V.
colombe, 99, h.
colonne, 99, h.; 196, r.
comble, 197.
combler, 101, 124.
comme, 13, III; 137, 1°.
commencer, 147, 1°.
commun, 82, 2°.
compagnon, 17, a III.
Compiègne, 53.
compter, 170, II.
comte, 14, III; 77, 2°.
con-, 195, II.
conclu, 160, III.
concombre, 195, III.
conduire, 81.
conduise, 123, 2°, I.
conduisent, 126, I.
confire, 117, h.
Conflans, 174, 2°.
congé, 41, h.; 198.
connais, 136, II.
connaissent, 136, II.
connaitre, 54, h. (b); 134, I; 158, 2°.
connétable, 194, I.
conseil, 13; 58, 1°; 195, II.
constamment, 18, a II.
consulat, 35, II.
conté-je, 15, III.
conter, 141, 2°; 170, II; 195.
contraindre, 62, r.
contraire, 39, II.
contrat, 135, II.
contre, 77, 2°.
contrée, 35.

- convoyer*, 195, III.
coq, 67.
coquetterie, 63, I.
coquille, 195, II.
cor, 14, I ; 67 ; 200, III.
corail, 35, II.
corbeau, 164, II.
corbeille, 58, 1^o ; 99, h.
corbillon, 18, b, 2^o r.
corde, 67 ; 141, 1^o.
corneille, 58, 1^o II.
cornet, 200, III.
cornouille, 58, 1^o II.
cornu, 80, I.
corps, 124 ; 170.
corroyer, 96, II.
corvée, 99, h. ; 123, 2^o II.
côte, 67, I.
côté, 99, I.
coleau, 99, I.
cou, 191, h.
couard, 47, II.
couche, 122, 2^o II.
coucher, 122, 2^o II.
coude, 15 ; 73 ; 124 ; 141, 2^o :
170.
1 *coudre*, 187, III ; 189.
2 *coudre*, 158, 1^o.
couds, 174, 2^o.
couenne, 61, I.
1 *coule*, 102.
2 *coule*, 72, II.
couler, 99.
couleuvre, 72, I ; 99, h. ; 168.
coulon, 172.
coup, 15 ; 68 ; 172 ; 188.
coupable, 99, II ; 169.
coupe, 164, I.
couper, 99, II.
couple, 169, I.
cour, 73 ; 152, II.
courage, 149.
courageux, 72, h.
courant, 181, I.
courber, 164, II.
courir, 181, I.
couronne, 77, 1^o ; 99 ; 179.
courrai, 181, II.
courre, 181, I,
courroie, 119, 2^o ; 181.
courroucer, 18, b 2^o.
cours, 160.
court, 73.
courtaud, 37, I.
courtepointe, 180, III.
courtier, 17, a II.
courtil, 191, I.
courtois, 99.
cousin, 65, 2^o.
coussin, 100, I.
cousu, *cousue*, 80, I.
couïte, 73.
couteaux, 188.
coutre, 74.
coutume, 193, II.
couture, 141, 2^o.
couve, 72, I.
couvent, 195, II.
couver, 99 ; 165.
couvercle, 133, 1^o.

couvre, 66, III; 72, I.
croie, 54, h. (b).
craindre, 140, I; 197, II.
cran, 61, II.
crasse, 36, I.
créance, 96, II.
création, 17, a III.
crèche, 171, 1^o.
crêper, 157; 164.
crête, 55.
creux, 66, I.
crève, 46, II.
crible, 178, I.
crier, 19, I.
crin, 65, 2^o; 131.
croc, 128, h.
croire, 54; 131.
crois, 160, III.
croissant, 116, II.
croitre, 57; 158, 2^o.
croix, 75; 117; 178.
crosse, 67, I.
crouler, 19, I.
croupe, 73.
croûte, 73.
croyez, 96, II.
croyons, 96, II.
cru, 96.
cruel, 54, I.
crument, 17, b 2^o.
cueille, 70, h.; 100, II.
cueillette, 57, I.
cueillir, 100, II.
cuide, 75, I.
cuidier, 141, 2^o.

cuiller, 100, II.
cuin, 69; 182.
cuire, 117, h.; 137, 2^o I.
cuisine, 100, I; 137, 2^o I.
cuisse, 69; 124; 136.
cuisson, 100, I.
cuiivre, 75, I.
cul, 191, I.
cure, 179.
curée, 103, 2^o I.
curer, 124.
cuve, 80; 164, I.
cygne, 117, h.

D

daigne, 62, 1^o.
daigner, 95, III; 134.
daim, 140.
daintier, 41.
dais, 54, h. (b); 136, II.
dame, 77, I.
damoiseau, 18, b, 1^o II.
danger, 101, I.
dans, 19, I; 61, II.
dartre, 47, II; 178, III.
dauphin, 94.
de, 54, v.
dé, 191, I.
dé-, 92, I; 157, II.
déblayer, 91, 2^o II.
débonnaire, 132, II.
décembre, 117, I.
décevoir, 54, III.
déchirer, 116, II.

déclancher, 61, II.
décroître, 92, I.
défendre, 92, I.
défense, 195, II.
dehors, 173, 2° r.
déjà, 35, IV ; 200, h.
déjeuner, 138, 2° I.
délivrer, 92, I.
déluge, 171, II.
demain, 43, 2°.
demeurer, 99, I.
demi, 98, r.
demoiselle, 18, b, 1° II.
denier, 39.
denrée, 17, a II.
densité, 18, b, 1° II.
dent, 140.
dépiauter, 48, II.
dépit, 49.
dépouiller, 100, II.
dernier, 18, b, 1° I.
des, 188, III.
désert, 92, I.
désir, 92, I.
désirer, 18, b 2°.
dessous, 88, IV ; 156, h.
dessus, 88, IV.
destrier, 136, I ; 157, II.
détresse, 147, III.
détruire, 117, h.
détruisent, 126, I.
dette, 15 : 55.
deuil, 70 ; 190.
deux ; 72.
devant, 88, IV.

devin, 98.
devinaille, 40.
devise, 98.
devoir, 54, III ; 92 ; 165.
dévot, 72, II.
diable, 148, I.
diacre, 134, IV ; 148, I ; 193, I.
diète, 148, I.
dieu, 13, I ; 46, I.
digne, 134, I.
dignité, 14, r.
dimanche, 61, II ; 122, 2°.
dîme, 117, h.
dinde, 140, II.
dîner, 138, 2° I.
dirai, 97, I.
dire, 64 ; 117, h.
dirent, 6, III.
dis, 98, h.
disais, 59, III.
disant, 117.
dise, 123, 1° r.
disent, 126, I.
disjoindre, 157, II.
disons, 117, h.
disposer, 157, II.
dit, 57, I.
dîtes, 54, IV ; 117, h.
dix, 49 ; 160, h.
doctrine, 155, II.
doigt, 135, III.
dois, 171, III.
doit, 13, II ; 152.
doivent, 13, II.
doloire, 75.

dommage, 88, v.
dompter, 101.
don, 77, 2^o ; 200.
dont, 137, 1^o III.
donjon, 198.
donnant, 152.
donne, 151.
donner, 101 ; 194, h.
dont, 152, h.
dorade, 35, II.
doré, 104, 1^o.
dormir, 99, h.
dormis, 152, II.
dormit, 151, I.
dors, 195, IV.
dort, 67 ; 195, IV.
dortoir, 18, a ; 75 ; 141, 2^o ;
 182 ; 195, IV.
dos, 180, II.
double, 14, 1^o : 169.
douce, 119, 1^o I.
douelle, 72, I.
douleur, 17, b I ; 187.
doute, 141, 2^o.
douter, 99 ; 170.
douve, 72, I ; 123, 2^o II.
doux, 119, 1^o I.
douze, 116, h.
doyen, 43, II ; 123, 1^o.
dragée, 140, I.
dragon, 126, II.
drap, 140 ; 172.
droit ; 19, I.
du, 188, III.
dü, 96 : 166.

duc, 117, I ; 128, h.
duire, 117, h.
duisant, 103, 2^o.
dur, 140.
durable, 169, II.
durement, 17, a II.
durer, 103, 1^o.

E

é-, 136, I.
-é, *-ée*, 35, h.
eau, 12, I ; 38, v ; 137, 2^o.
-eau, 48, I ; 191, h.
éblouir, 104, 2^o.
ébouler, 102, II.
écarteler, 179, I.
échalas, 179, I.
échalote, 78, I.
échanson, 119, 1^o.
échapper, 164.
écharpe, 47, II ; 116, II.
éche, 47, III.
échelle, 154.
échevin, 122, 1^o.
échine, 116, II.
écluse, 136, I.
école, 66, I ; 157, II.
écolier, 35, v.
écorcher, 122, 2^o II.
écoute, 74.
écouter, 104, r.
écrin, 65, II.
écrire, 168, III.
I écrits, 172, r.

- 2 écrits*, 170.
écrit, 63 : 154.
écrouelles, 173, 2^o.
écu, 151 : 154.
écueil, 70, h. ; 169, I.
ecume, 82, 1^o.
écureuil, 66, I.
effraie, 54, h. (b).
effroi, 54, h. (b).
égal, 35, II : 137, 2^o II.
église, 57, II.
-el, 35, II.
Elbeuf, 151, III.
élire, 136, I.
elle, 55 ; 186.
-elle, 48, I.
Eloi, 119, 2^o.
éloigne, 78, h.
éloigner, 101, II.
emblaver, 91, 2^o II ; 142, III.
emblayer, 91, 2^o II.
emblée (d'), 164, III.
embrasser, 119, 1^o.
-ement, 17, a II.
émeraude, 154.
emmenèr, 93, IV.
-emment, 61, I.
émoi, 38, IV.
empêcher, 122, 2^o II.
empereur, 18, a II.
empire, 49, I.
emplir, 54, III : 185.
emporter, 93, IV.
empreindre, 197, II.
emprunter, 101, I : 103, 1^o I.
- I en*, 200.
2 en, 152, II.
1 en-, 93, IV : 195, II.
2 en-, 93, IV.
enceinte, 62, 2^o.
enceus, 195, II.
enclos, 93, IV.
enclume, 185, II ; 193, II.
encre, 15, I : 178, III.
enfance, 147, 1^o.
enfant, 173, 1^o.
enfer, 173, 1^o ; 200, II.
enfle, 14, 1^o.
enfler, 93, III.
ensfourner, 200, III.
ensfreindre, 45, 2^o.
ensfuir (s'), 93, IV.
engin, 53, r. ; 116.
enivrer, 194, h.
enjoindre, 93, IV.
ennemi, 18, a I.
ennui, 194, h.
ennuie, 69 ; 100, I.
ennuyer, 100, I : 148, 1^o.
enorgueillir, 194, h.
enrouer, 84, II.
enseigne, 62, 1^o.
enseigner, 134.
ensemble, 14, h. ; 195, II.
ensorceler, 179, I.
ensouple, 169, II.
- ent*, 13, II : 152, I ; 195, h.
entamer, 196.
ente, 170.
entier, 49, I.

- entrailles*, 45, r.
 1 *entre*, 13, III.
 2 *entre*, 14, h.
enveloppe, 99, III.
envenimer, 200, II.
envie, 57, III.
épagneul, 157, II.
épais, 54, h. (b).
épargner, 199.
épaule, 145.
épeautre, 48 : 178, III : 188.
épée, 142 : 154.
éperlan, 61, II.
éperon, 99, III ; 154.
épervier, 88, III ; 174, 2^o.
épi, 129.
épice, 50, r. : 157, II.
épieu, 46, I.
épine, 65, 1^o : 154.
épingle, 197, III.
épître, 145, r.
éponge, 119, 2^o r.
épouse, 72, II.
épouser, 154.
épouvanter, 136, I.
époux, 72, II.
équation, 137, 1^o h.
équestre, 137, 1^o h.
 1 *-er*, 41, h. ; 183, h.
 2 *-er*, 35, h. ; 183, h.
érable, 178, I.
-erie, 63, I.
 1 *errer*, 93 ; 181, II.
 2 *errer*, 144, 2^o.
es, 46, II.
ès, 188, III.
escadron, 154, II.
escarboucle, 195, II.
esclandre, 185, II.
escorte, 154, II.
espace, 154, II.
Espagne, 45, 1^o : 157, II.
espèce, 50, r. : 154, II.
espère, 54, II.
espérer, 154, II.
esprit, 154, II.
essai, 29, 1^o : 119, 2^o : 136, I.
essaim, 136, I ; 200.
 1 *-esse*, 58, 2^o.
 2 *-esse*, 58, 2^o r.
essieu, 63, IV.
essorer, 136, I.
essuie, 123, 2^o I.
essuyer, 103, 2^o II ; 123, 2^o I.
est, 157, I.
estampe, 154, II.
estomac, 128, h.
esturgeon, 182, h.
et, 46, II ; 151, I.
-et, *-ette*, 55, I.
étable, 154 : 169.
étain, 45, 2^o ; 200, II.
étamer, 200, II.
étang, 45, h.
état, 35, II ; 157, II.
été, 151.
éteindre, 62, 2^o.
étendre, 136, I.
éternuer, 142.
êtes, 54, IV.

éteule, 169, I.
Etienne, 173, 3^o.
étincelle, 93, III.
étoile, 55, III; 186, h.
étole, 66, I.
étoupe, 154.
étrange, 136, I; 199, III.
étrangler, 133, 1^o.
être, 158, 2^o.
êtreint, 116, III.
étrenne, 60, II.
étrier, 46, I.
étroit, 57; 154.
étude, 148, II; 157, II.
eu, 91, 1^o; 96, h.; 166.
 1 -eur, 17, b I.
 2 -eur, 17, b I.
eux, 56; 188.
 -eux, -euse, 72, h.
évêque, 15, I.
évier, 38, v; 184, II.
Evreux, 6, IV.
exact, 136, I.
exclure, 136, I.
exemple, 136, I.
exil, 58, 1^o I.
exploit: 15; 117, h.
exploiter, 117, h.
extraire, 136, I.
 -e, 35, h.; 54, IV; 63, III; 146, II.

F

fable, 185.
fabliau, 48, II.

face, 119, 1^o.
fâcher, 122, 2^o II.
façon, 147, III.
facture, 135, II.
fade, 162, II.
faible, 54, h. (b); 55, III; 185, I.
faillir, 186, II.
faim, 43, 2^o; 173, 1^o; 200.
faine, 91, 3^o; 118.
faire, 38; 117, h.
 1 fais, 119, 1^o II.
 2 fais, 130, r.
faisais, 59, III; 90, I.
faisan, 43, II.
faisant, 90, I; 119, 1^o II.
faisons, 117, h.
faisse, 119, 1^o I.
 1 fait, 13; 29, 3^o; 135; 152.
 2 fait, 117, h.
faites, 54, IV; 117, h.
faix, 116, II.
famille, 58, 1^o I.
faner, 94.
fange, 199, III.
fanon, 88.
fantôme, 134, III; 173, 1^o.
faon, 91, 3^o IV.
farce, 155, I.
farine, 65, 1^o.
farouche, 99, III.
fusse, 119, 1^o II.
faubourg, 180, III.
fauchoux, 183, h.
faucon, 88, I.
faudra, 189.

- faufiler*, 180, III.
fausse, 155.
faute, 15 ; 141, 2°.
fauteuil, 70, II.
faux, 116, I.
féal, 96, II.
fée, 35.
feignant, 95, III ; 116, III.
feindre, 62, 2° ; 197 ; 199, IV.
feins, 128, II.
feint, 195, III.
fêlon, 186.
fêlonie, 18, a III.
femme, 12 ; 61, I ; 196.
fenaison, 94, h.
fendre, 61.
fenêtre, 92.
fenil, 191, I.
fenouil, 76 ; 92 ; 190.
fer, 47, 1° ; 183.
ferai, 88, IV.
fêrir, 92, I.
ferme, 14, I.
fermement, 17, a.
fermer, 93 ; 180.
ferré, 181.
Ferté, 195, IV.
fête, 141, 1°.
fêtu, 129, I ; 157, I.
 1 feu, 69, III.
 2 feu, 91, 1° r. ; 96, h.
feuille, 70.
feurre, 66.
feutre, 56 ; 188.
fève, 35 ; 165.
février, 174, 2°.
ficelle, 97, I ; 188, I.
fief, 151, III.
fiel, 46.
fiente, 51, h. ; 52, I.
 1 *ficr*, 46 ; 183.
 2 *fier*, 96, h.
fierte, 6, II.
fierté, 93, II.
fièvre, 14, 1° ; 46 ; 168.
figue, 123, 1° r.
fil, 63 ; 191.
filandre, 178, III.
filer, 97.
fille, 64 ; 173, 1° ; 190.
filles, 12, I.
filleul, 66.
fil, 160, I ; 188, I.
fin, 65, 2°.
finance, 98, r.
finir, 98.
finirai, 18, a I.
finis, 136, II.
finisse, 122, 1° I.
fis, 55, II.
flacon, 157, I.
flairer, 132 ; 178, I.
flambe, 185, II.
flamme, 32, I ; 195, I.
flan, 91, 3° IV.
flanc, 128, h.
fléau, 91, 2° II ; 118.
flemme, 134, III.
fleur, 72 ; 173, 1° ; 185.
fleurir, 99, I.

- Fleury*, 42, II.
fleuve, 171, II.
flot, 135, II.
flotter, 135, II.
foi, 54; 151.
foie, 15, II; 149, II.
foin, 60, I.
foire, 57.
fois, 162, II.
foison, 103, 2^o I.
fol, 191, h.
folie, 63, I.
follement, 17, a II.
fondre, 77, 2^o.
fonds, 77, 2^o.
font, 85, 2^o.
fontaine, 101.
force, 147, 1^o.
forces, 173, 3^o.
forêt, 99, h.; 157.
forfait, 99, h.
forge, 83; 122, 2^o I; 168, III.
forme, 73, I.
formel, 35, II.
fors, 66, I; 173, 1^o r.
fort, 173, 1^o.
fortement, 18, a II.
fosse, 67, I.
fou, 68.
fouace, 123, 2^o.
foudre, 74, r.; 189, r.
fouet, 35, VI; 129, II.
fougère, 93, II; 122, 2^o.
fouiller, 102, II.
fouillis, 17, b I.
fouir, 63, III.
foulon, 186.
four, 200, III.
fourbir, 63, I.
fourche, 122, 1^o.
fourmi, 99.
fournaise, 117, I.
Fourvière, 46.
fourvoyer, 99.
foyer, 100; 123, 2^o I.
frais, 54, h. (b).
franc, 128, h.
Français, 54, h. (b); 59, II.
France, 119, 1^o.
frange, 61, II; 178, II.
frein, 60, 2^o.
frêle, 38, I; 133, II.
frelon, 180, I.
frêne, 14, 2^o; 38, I; 136; 178.
frère, 173, 1^o.
fresaie, 162, I.
fressure, 100, I.
frileux, 179, I.
frirer, 64; 132, II.
froid, 15; 64, II; 118; 135;
 152.
froisser, 147, III.
fromage, 99, h.; 149; 180, I.
froment, 99, h.; 103, 1^o I.
fronde, 178, III.
front, 173, 1^o.
fronteau, 35, II.
fruit, 81.
fuir, 118.
fuis, 75, I.

fumer, 92, II ; 103, 1^o.
junier, 92, II.
fur, 66, II.
fus, 13, I ; 81, I.
fusain, 134, II.
fuseau, 103, 1^o.
fusil, 191, I.
fut, 151, I.
fût, 80.

G

gabarre, 121, r.
gabelle, 121, r.
gaber, 121, h.
gage, 149, h.
gagne, 90, IV.
gagner, 90, IV ; 91, 2^o ; 199.
gai, 38, II ; 121, r.
gain, 91, 3^o III.
gaine, 91, 3^o ; 163.
galant, 121, r.
galbe, 188, II.
galée, 121, r.
galère, 121, r.
galet, 121, r.
gamme, 121, r.
gangrène, 121, r.
gant, 163, h.
garde, 36.
garder, 163, h.
garigue, 121, r.
garnir, 163, h.
Garonne, 196, r.
garou, 173, 4^o.

Gascogne, 78, 1^o ; 125 ; 163.
gâter, 163.
Gaule, 121, r.
géant, 91, 2^o II.
geindre, 197, II.
gel, 46, II.
gêler, 115.
gèlerai, 20, I.
geline, 89, III ; 121 ; 186, I.
gencive, 115 ; 116, III.
gendre, 52, I ; 115.
genièvre, 54, I ; 103, 1^o II ; 138,
 1^o.
génisse, 103, 1^o II.
genou, 76, r. ; 191, h.
genre, 52, I.
gent, 115.
gentil, 191, I.
géole, 120, II ; 171, II.
gerbe, 36, III.
germaine, 43, 1^o.
germer, 196.
gésir, 90, II.
geste, 157, II.
gingembre, 148, I ; 195, III.
girofle, 89, III.
gisant, 90, II.
git, 42 ; 138, 1^o.
glace, 30, 1^o ; 40 ; 119, 1^o.
glai, 148, II.
glaiëul, 66 ; 90, III.
glaire, 131, I.
glaise, 63, II.
glaiive, 148, II.
gland, 131 ; 185.

glande, 185, II.
glaner, 94.
glas, 131, I.
glèbe, 165, r.
gloire, 75, II ; 182, h.
glouton, 142, I.
glu, 80.
golfe, 124, r.
gond, 124 ; 173, 4^o.
gonfanon, 194, II.
gonfler, 124, r.
gorge, 73, II.
gouffre, 124, r.
gouge, 171, 2^o.
goujon, 124 ; 171, 2^o.
gourde, 124, r.
goutte, 73 ; 124 ; 141, 1^o.
gouvernail, 40.
gouverner, 124.
grâce, 147, II.
graille, 133, II.
grain, 178.
graine, 131.
graisse, 38.
grammaire, 149, II.
grammairien, 43, II.
grand, 44 ; 152.
grande, 152, III.
grandement, 18, a II.
grange, 122, 2^o I.
gras, 36, I ; 131, I.
gratter, 131, I.
gré, 151.
greffe, 173, 3^o.
grêle, 38, I ; 117, h.

grenier, 88, IV.
grenouille, 76 ; 88, IV ; 177, r. ;
195, II.
grève, 35.
grever, 88, IV.
grief, 35, V.
gril, 191, I.
grille, 91, 1^o ; 131, I.
grimoire, 38, IV ; 88, II.
groin, 78, h.
grole, *grolle*, 133, II.
gros, 160.
grosse, 67, I ; 155, II.
grotte, 131, I.
grue, 80.
gué, 151 ; 163.
guêpe, 163.
guère, 160, III.
guéret, 38, I ; 163 ; 164, II.
guérir, 88, III.
guerre, 163, h. ; 181.
guet, 38, I.
gueule, 72 ; 124.
gui, 163.
guider, 142, II.
guimpe, 185, II.
guise, 63 ; 156 ; 163, h.
guivre, 163.

H

habile, 111, I.
hache, 111, h. ; 171, 1^o.
haie, 111, h. ; 123, 1^o.
haine, 91, 3^o.

- hair*, 63, I ; 91, 3^o I ; III, h.
haire, III, h.
haleine, 187, III.
hameçon, 18, b, 2^o r.
barceler, 94, h.
harde, 47, II.
hardi, III, h.
hargneux, 47, II.
harnais, 54, h. (b).
harpe, 12.
harpie, III, II.
haubert, III, h.
hausser, 147, 1^o.
haut, III, II.
heaume, 14, 1^o ; 48.
héberge, 180, III.
hébreu, 13, I.
hélas, 160, I.
hennir, III, II.
herbage, 149.
herbe, 47, 1^o ; III, 2^o.
herbette, 55, I.
herbeux, *herbeuse*, 72, h.
hérisson, 18, b 2^o ; III, II.
hermine, 88, III ; III, I.
hernie, III, II.
héron, III, h.
héros, III, II.
herse, 14, 2^o ; III, II ; II 6.
heur, 81, h. ; 96, h. ; 104, r. ;
 III, I ; 126.
heure, 72 ; III, 2^o.
hièble, 47, 2^o ; III, I ; 169.
hier, 13 ; 46 ; III, 2^o.
histoire, 75, II ; III, I ; 182, h.
- biver*, 97 ; III, 2^o ; 165 ; 200,
 III.
homme, III, 2^o ; 196.
bonnir, 63, I.
honte, 85, 2^o ; III, h.
honteux, 72, h.
horloge, 119, 2^o r.
horreur, 181, II.
hors, 173, 1^o r.
hôte, 14, 2^o ; 15 ; 67, I ; 141,
 2^o I.
hôtel, 99, I ; III, 2^o ; 141, 2^o
 I ; 191.
houe, 35, VI.
houx, III, h.
hoyau, 102, II.
hucher, III, II.
huer, III, II.
hui, 69.
huile, 70, II ; III, I.
huis, 75, I ; III, I.
huissier, 103, 2^o.
huit, 69 ; III, II ; 152, h.
huitre, 29, 2^o ; 69 ; III, I ; 144,
 1^o.
humanité, III, I.
humble, 77, I ; III, I.
huppe, III, II.
hurler, III, II ; 187, II.

I

- i*, *-ie*, 63, I.
-ice, 58, 2^o r.
ici, 95, II.

-ie, 63, I.
-ien, 43, II.
1 *-ier*, *-ière*, 39 ; 183, h.
2 *-ier*, 123, 1^o r.
-if, *-ive*, 63, I ; 172, h.
igné, 134, I.
il, 55, II ; 191, II.
île, 63 ; 157.
illusion, 93, IV.
illustre, 186, h.
îlot, 55, I.
image, 15, I.
impulsion, 93, IV.
-in, *-ine*, 65, I.
incliner, 93, IV.
indemne, 196, r.
innocent, 117, I.
inventif, 63, I.
-ions, 43, II.
-ir, 63, I.
irai, 97.
ire, 63.
irréparable, 93, IV.
1 *-is*, 17, b I.
2 *-is*, 64, I.
-ise, 58, 2^o r.
-iser, 148, I.
-isme, 157, III.
-issent, 136, II.
issir, 95, II ; 136, I.
issu, 95, II.
-iste, 157, III.
-ité, 18, b ; 1^o II.
ivoire, 92, II.
ivraie, 92, II.

ivre, 57, II.

J

jacinthe, 138, 1^o r.
jadis, 160, I.
jaloux, 72, II ; 94 ; 148, I.
jambe, 121 ; 195.
jante, 120, II.
janvier, 174, 2^o.
jardin, 178, III.
jardinet, 55, I.
jatte, 170, IV.
jaune, 121 ; 170.
je, 20, II ; 49, III.
Jérôme, 138, 1^o r.
Jérusalem, 138, 1^o r.
jeter, 135, II.
jette, 42, I.
jeu, 69, III ; 138, 1^o.
jeudi, 99, I.
jeune, 72, I.
jeûne, 96, h.
jeûner, 138, 2^o I.
joie, 84 ; 121 ; 148, 1^o.
joignant, 101, II.
joindre, 78, 2^o ; 138, 1^o.
jointure, 101, II.
joli, 172, h.
jonc, 128.
jongleur, 133, II ; 195, III.
1 *joue*, 83, II ; 121 ; 170, IV.
2 *joue*, 117, II.
jouer, 99 ; 123, 2^o.
joug, 129, II ; 138, 1^o.

jouir, 54, III ; 104, 2^o.
jour, 148, 3^o.
journaliste, 157, III.
joute, 80, II.
jouter, 136, I.
joyau, 102, II.
joyeux, 104, 3^o.
judge, 117, I.
juger, 103, 1^o.
juif, 174, I.
juillet, 199, II.
juin, 82, II.
juive, 174, I.
jujube, 148, I ; 173, 2^o r.
jumeaux, 92, II.
jument, 103, 1^o ; 138, 1^o.
jurcr, 138, 1^o.
jusant, 73, II.
jusque, 80 ; 148, 3^o ; 157, II.
juste, 80, h.
justice, 58, 2^o r.

L

la, 8, II ; 35, IV.
là, 35, IV ; 130.
labourer, 165, r.
lac, 35, II ; 129, I.
lacer, 137, 2^o I.
lâcher, 136, I.
lacs, 119, 1^o.
ladre, 158, 1^o.
laine, 32, II ; 43, 1^o.
laisse, 38.
laisser, 90 ; 136.

lait, 38 ; 135.
laitue, 123, 2^o ; 135.
lambruche, 195, III.
lame, 184 ; 196.
lampe, 15, I.
lance, 119, 1^o.
lande, 141, 1^o.
landier, 184, II.
lange, 199, III.
langouste, 126, II ; 195, III.
Langres, 193, I.
langue, 61, II ; 137, 1^o.
langueur, 137, 1^o.
lanterne, 88, II.
Laon, 82, I.
larcin, 18, b, 1^o I ; 65, II.
lard, 15 ; 36.
large, 122, 1^o ; 128, II ; 180.
largesse, 58, 2^o.
larme, 47, II ; 132.
larron, 77, 2^o ; 88 ; 144, 2^o ;
 181, h.
las, 160, I.
lasser, 155, II.
laurier, 104, 1^o.
lave, 35, III.
laver, 88 ; 165.
le, 8, II ; 20, II ; 72, III.
léans, 61, II ; 91, 2^o II.
leçon, 147, III.
légal, 35, II.
léger, 93, I ; 171, 2^o.
légume, 126, II.
lendemain, 184, II.
lendit, 184, II.

- lente*, 14, 2°. *lente*, 199, III.
lentille, 58, 1° II. *lingot*, 184, II.
les, 72, III. *lingual*, 137, 1° h.
lésion, 159, r. *linteau*, 35, II.
lessive, 136, I. *lion*, 96, III.
lettre, 55. *lire*, 49 ; 132, II.
leur, 72. *liron*, 63, II.
levain, 200. *lis*, 190, I.
lève, 46, II. *1 lit*, 49 ; 152.
lever, 92 ; 184. *2 lit*, 135.
lèverai, 20, I. *livèche*, 92, II.
levis, 17, b 1°. *1 livre*, 54, I.
lèvre, 35 ; 168. *2 livre*, 63.
lévrier, 92, I. *livrer*, 18, a ; 97 ; 168 ; 178.
lézard, 47, II. *loge*, 84, III ; 171, 2°.
lice, 64. *loi*, 57 ; 118.
licorne, 192, II. *loin*, 78, 2° ; 116, III ; 184 ; 200.
1 lie, 64. I.
2 lie, 46, III. *lointain*, 101, II.
3 lie, 57, III. *loir*, 63, II ; 131, II.
liège, 50. *Loire*, 57.
lien, 43, II. *loisir*, 59 ; 95 ; 117.
lier, 95, II. *long*, 128.
lierre, 144, 2° ; 184, II. *longe*, 171, 2°.
liesse, 58, 2° ; 96, III. *longue*, 122, 1° I.
lieu, 69, III. *loriot*, 184, II.
lieue, 46, I ; 137, 2°. *lorsque*, 157, II.
livre, 14, 2° ; 15 ; 46 ; 168 ; *louche*, 136, II.
 184. *1 loue*, 83, II.
ligne, 65, II. *2 loue*, 117, II.
Ligny, 42, II. *1 louer*, 104, 2° ; 142.
Limbeuf, 151, III. *2 louer*, 123, 2°.
lime, 65, 1°. *loup*, 72, I ; 172, r.
lin, 65, 2°. *lourd*, 80, II.
linceul, 66, I ; 97, II ; 147, 1°. *louve*, 72, I.

Louvre, 72, I.
loyal, 35, II ; 95.
loyer, 100 ; 123, 2^o I.
lurette, 166 ; 184, II.
lueur, 126.
lui, 81, I.
luire, 117, II.
luis, 81.
luisant, 103, 2^o.
lumière, 39 ; 103, 1^o ; 196.
lundi, 103, 1^o I ; 195.
lune, 82, 1^o ; 184 ; 194.
lustre, 80, h.
lutin, 192, II.
lutte, 81, II.
lutter, 103, 2^o I ; 135, II.
Lyon, 82, I.

M

ma, 35, IV.
mâcher, 122, 2^o II ; 146.
maçon, 119, 1^o.
mai, 29, 1^o ; 38 ; 138, 2^o.
maie, 118, II.
maigre, 132, I.
mail, 190.
1 maille, 30, 2^o ; 40 ; 133, 2^o ;
 190.
2 maille, 96 ; 142, II.
main, 43, 2^o.
maint, 45, 2^o.
maintenir, 88, II.
maire, 14, h. ; 38 ; 138, 2^o.
mais, 118.

maison, 90 ; 159.
maisonnette, 55, I.
mail, 15 ; 118.
maître, 91, 3^o II ; 118.
majeur, 90, III.
mal, 35, IV.
malade, 14, 2^o ; 35, h. ; 36 ;
 141, 2^o.
maladie, 63, I.
maladif, 63, I.
malcontent, 188, II.
malé, 15 ; 133, I.
malfaire, 188, II.
malgré, 188, II.
malice, 58, 2^o r.
malin, 65, II.
malotru, 88, v.
mamelle, 55, III.
manche, 15 ; 44 ; 122, 2^o ; 195.
mander, 88, II ; 141, 1^o.
manger, 41, h. ; 122, 2^o II ; 146.
manière, 49, I.
manœuvre, 174, I.
manoir, 32, II ; 88.
marais, 54, h. (b) ; 136, II.
maraud, 37, I.
Marbeuf, 151, III.
marbre, 197, I.
marc, 19, III ; 128, h.
marchand, 17, b 1^o.
marche, 120, h.
marché, 41, h. ; 94 ; 122, 1^o.
mardi, 157.
maréchal, 128, II.
marge, 15, I.

- marguillier*, 133, II.
mari, 88 ; 151.
marier, 18, a III.
marjolaine, 179, I.
marne, 133, I ; 185, IV.
Marne, 144, 2^o.
marquer, 94, h.
marquis, 59, II.
marraine, 65, I.
mars, 147, 1^o ; 160, I.
Marseille, 180, III.
marteau, 48.
1 masse, 36, I.
2 masse, 147, 1^o.
massue, 123, 2^o.
masure, 88.
mât, 152.
Mathieu, 46, I.
matière, 49, I.
matin, 141, 2^o.
mâtin, 18, a.
maudire, 188, II.
maudisson, 147, III.
maussade, 170 ; 188, II.
mauvais, 173, 2^o r.
mauve, 37.
me, 54, v.
mé-, 195, II.
Meaux, 48.
méchant, 195, II.
mèche, 136, II.
mécompte, 195, II.
mécréant, 195, II.
médaille, 142, II.
médecine, 18, a I.
médire, 195, II.
meilleur, 95, III ; 190.
mêler, 133, I.
membre, 168, I.
même, 96, I.
mémoire, 75, II ; 182, h.
menace, 119, 1^o.
ménage, 18, a.
mendicité, 41, r.
mène, 60, II.
mener, 92 ; 194.
ménestrel, 157, II.
mensonge, 78, I.
mentirai, 18, a I.
menton, 77, 2^o.
menu, 92.
menue, 142.
menuise, 81.
mépriser, 195, II.
mer, 35.
merci, 59 ; 93 ; 116 ; 151 ; 192.
mercredi, 18, b 1^o ; 180, III.
mère, 192.
merle, 47, I ; 185.
merlus, 81, III.
merrain, 90, I.
merveille, 17, a I ; 98, r. ; 164,
 II.
mes, 72, III.
mésange, 122, 1^o.
message, 93, I.
messe, 55.
mesure, 17, b I ; 156.
mesurer, 18, a III.
métayer, 95, I.

métier, 49, I.
mets, 55, II.
mettre, 55 ; 144, 1^o.
méture, 136, I.
meuble, 72, I.
 1 *meule*, 66.
 2 *meule*, 145.
meunier, 99, II.
meurs, 69, II.
meurt, 66 ; 69, II.
Meuse, 66, h.
meut, 66.
meute, 66, h.
meuve, 171, III.
mi, 49.
midi, 13.
mie, 64.
miel, 46 : 191.
mien, *mienne*, 51, r.
mieux, 50.
migraine, 19, III.
 1 *mil*, 190.
 2 *mil*, 63 ; 191.
mîmes, 156, r.
mine, 19, III.
mineur, 92, II.
ministre, 92, II.
minuit, 17, b 2^o.
miracle, 133, II.
mirent, 6, III ; 158, r.
miroir, 17, b I.
 1 *mis*, 98, h. ; 156, r.
 2 *mis*, 55, II.
mîtes, 156, r.
mode, 151, III.

moelle, 73, II ; 186.
mœurs, 160, I.
moi, 54.
moindre, 60, I.
moine, 78, II.
moins, 60, II ; 192.
mois, 54.
moisir, 103, 2^o I.
moisson, 31 : 95 : 159.
moite, 141, 2^o II ; 157, I.
moitié, 41 ; 95.
mol, 191, h.
mollesse, 58, 2^o.
mon, 51, r. : 200.
monceau, 116.
monde, 13, III.
monnaie, 54, h. (b).
monsieur, 101, h. ; 183, h.
mont, 77, 2^o.
montagne, 30, 2^o : 45, 1^o : 159.
Montaigne, 45, h.
monter, 101.
Montmartre, 181, III.
montrer, 195, II.
monument, 18, a III.
morceau, 155, I.
mortel, 54, III ; 144, 1^o.
 1 *mort*, 67.
 2 *mort*, 174, 2^o.
mortel, 35, II ; 99, h.
mot, 67, II.
mou, 191, h.
mouche, 122, 1^o ; 157.
moulin, 68 ; 189.
mouiller, 100, II.

1 moule, 145.
 2 moule, 80, II ; 133, I.
 moulin, 99, h.
 moult, 74, r.
 mourir, 99.
 mourrai, 18, a I ; 181, II.
 mousse, 73.
 moussu, 80, I.
 moutier, 17, a I ; 49, I.
 mouton, 188.
 mouture, 141, 2°.
 mouvoir, 99.
 moyen, 43, II ; 95.
 moyeu, 148, 1° ; 191, h.
 muer, 96, h. ; 142 ; 192.
 mugir, 118, I.
 muïd, 69 ; 148, 1°.
 mule, 12 ; 80 ; 187.
 mulet, 55, I.
 mur, 13 ; 80.
 mûr, 91, 1° ; 142.
 muraille, 40 ; 103, 1° ; 190.
 mûre, 72, II.
 murs, 13, II ; 160.
 musaraigne, 45, h.
 muscat, 35, II.
 muscle, 80, II.
 musicien, 43, II.

N

nacelle, 116, h.
 nache, 122, 2°.
 nage, 36.
 nager, 170.

naïf, 91, 3° I ; 142.
 nain, 43, 2°.
 nais, 136, II.
 naissant, 116, II.
 naître, 158, 2°.
 Nantes, 14, 2°.
 nappe, 192, I.
 narine, 65, 1°.
 nasse, 36, I.
 natif, 142, II.
 natte, 192, I.
 nature, 80, h.
 naufrage, 119, 2° r.
 navire, 190, II.
 ne, 77, II.
 néant, 61, II ; 96, II.
 nef, 13 ; 172.
 nêfle, 192, I.
 neiger, 93, I.
 nenni, 61, I.
 nerf, 172.
 net, 152, h.
 nette, 55 ; 141, 2° II.
 1 neuf, 66 ; 172.
 2 neuf, 172, h.
 neume, 162, I.
 neveu, 72 ; 151 ; 192.
 nez, 35 ; 160, II ; 192.
 ni, 96, III ; 130.
 nid, 63 ; 151, IV.
 nie, 49.
 nièce, 47, I.
 nielle, 118.
 nier, 95, II.
 Nîmes, 6, IV.

niveau, 184, I.
noble, 72, II.
noces, 80, II.
Noël, 88, v.
nœud, 72; 151, IV; 192.
noir, 132, II.
noiraud, 37, I.
noïse, 84; 159.
noix, 75.
nom, 77, 2°; 200.
nombre, 197.
nombril, 184, I; 185, IV.
non, 77, II; 200.
nonnain, 43, 2°.
Normandie, 63, I.
nos, 14, II.
noter, 142, II.
notre, nôtre, 14, 1°; 67, I.
1 noue, 83, II.
2 noue, 72, II.
nouer, 99; 102, II.
nourrain, 65, I.
nourrir, 99; 103, 1° I; 144, 2°.
nourriture, 18, b, 1° I.
nous, 72, III; 160.
nouveau, 48, I; 165.
nouveauté, 93, II.
nouvel, 191, h.
nouvelle, 48, I; 186.
novembre, 99, h.
noyau, 123, 2° I.
1 noyer, 123, 2° I.
2 noyer, 41, h.; 95; 123, 1°.
Noyou, 171, II.
nu, 80; 151.

1 nue, 166.
2 nue, 142.
nuire, 117, II.
nuis, 69.
nuît, 69; 135; 192.
nul, 80.
nulle, 186.
nu-lête, 17, b 2°.

O

obéir, 18, a III.
objet, 135, II.
obscur, 170, III.
obstiner, 170, III.
occasion, 159, r.
occire, 144, 2°.
octroyer, 148, I.
odeur, 142, II.
œil, 15; 70; 190.
œuf, 72, I.
œuvre, 66.
offrande, 52, II.
offrir, 63.
oie, 84, I; 170, IV.
oignon, 103, 2° I.
oindre, 78, 2°.
1 -oir, 17, b I.
2 -oir, 17, b I.
oiseau, 104, 3°; 117; 170, IV.
oiseux, 72; 100.
oisillon, 18, b, 2° r.
oïson, 119, 1° II.
ombre, 168, I.
ou, 77, 2°; 111, 1°; 200.

-on, 77, h.
once, 184, II.
oncle, 85, 2°; 133, 1°; 166.
ongle, 133, 1°.
onguent, 137, 1°.
onques, 137, 1°; 160, III.
-ons, 43, I; 60, IV; 65, I.
ont, 85, 2°.
onze, 82, I; 116, h.
1 or, 83.
2 or, 12, I; 160, III.
orage, 104, 1°.
oraison, 17, a III; 99, h.
ord, III, 1°.
ordre, 73, I; 193, I.
oreille, 12; 15; 58, 1°; 104,
 1°; 133, 2°; 190.
oreiller, 41, h.
orfèvre, 173, 1°.
orfraie, 123, 1°; 157, h.; 173,
 3°.
organe, 15, I.
orge, 14, 1°; III, 1°; 148, 3°.
orgue, 15, I.
orgueil, 70.
orient, 51, h.
Orléans, 43, II.
orme, 74, r.
ormeau, 99, h.
ornement, 17, a.
orner, 193.
orphelin, 17, a; 173, 1°; 194, II.
orteil, 88, v.
ortie, 99, h.
os, 67, I; 160, I.

ose, 83, I.
oser, 104, 1°.
-ot, 55, I.
ôter, 170.
ou, 104, 2°.
où, 72, III; 172, r.
ouaille, 58, 1° II; 166.
oublier, 142.
ouche, 188.
oui, III, 1°; 130, r.
ouiller, 91, 2°.
ouïr, 104, 2°.
ours, 73; 160, I.
outarde, 104, 1°.
outil, 191, I.
outrage, 149.
outré, 74.
ouvre, 66, III.
ouvrier, 99.
ouvrir, 88, v.
-oyer, 148, I.

P

pacage, 137, 1°.
page, 15, I.
païen, 43, II; 90, III; 123, 1°.
paille, 30, 2°; 40; 190.
pain, 43, 2°.
pair, 35, I.
paire, 29, 2°; 182.
paisson, 147, III.
pâtre, 38; 158, 2°.
paix, 20, 3°; 38.

- palais*, 29, 2^o; 38; 147, 2^o; 187.
pâle, 15, I.
palefroi, 168, IV; 179, I.
palourde, 94.
pâmer, 154, I; 193.
pâmoison, 17, a III.
pampe, 15, I.
pampre, 15, I; 193, I.
pan, 44.
panier, 39; 88; 194.
banne, 61, I.
 1 *pause*, 146.
 2 *pause*, 61, II.
pantois, 17, a III.
paon, 91, 3^o IV; 166.
pur, 94, h.
paradis, 17, a II; 142, III.
paraître, 54, h. (b).
parc, 128, h.
parcelle, 146.
parchemin, 60, III; 122, 1^o I.
pardonner, 94, h.
pare, 35, III.
pareil, 58, 1^o; 179.
parent, 88.
parer, 179.
 paresse, 58, 2^o; 94; 132, II.
parfaire, 94, h.
Paris, 64.
parler, 18, a.
parles-en, 160, III.
parmi, 94, h.
paroi, 59, I.
parole, 83; 169, II.
parpaing, 94; 134, II.
parrain, 65, I.
part, 152.
partant, 147, I.
partent, 147, I.
parti, *partie*, 63, I.
partir, 63, I; 88.
parvenir, 94, h.
parvois, 17, a II; 142, III.
pus, 160.
passer, 88.
passion, 159, r.
pasteur, 157, II.
pâte, 36, I.
patience, 51, h.
pâtis, 64.
paume, 37; 193.
paupière, 168, III.
pauvre, 83, I.
pauvreté, 180, I.
pavillon, 18, b 2^o; 165.
parrot, 35, VI.
payer, 41, h.; 90, III; 123, 1^o.
pays, 59; 91, 3^o II; 118.
paysan, 91, 3^o II.
péage, 96, II.
peau, 48.
pêche, 180, II.
pêché, 93, I.
pêcher, 93; 122, 1^o; 157.
pêcheur, 17, b 1^o; 142.
peigne, 53, r.
peigner, 95, III; 134, IV.
peindre, 62, 2^o.
peine, 60, 1^o.

- peint*, 195, III.
peintre, 195, III.
peinture, 95, III.
peler, 92.
pèlerin, 132, II ; 179, I.
pelisse, 119, I°.
pelle, 187, I.
pelote, 19, I ; 55, I.
peloton, 19, I.
pelouse, 72, II.
peluche, 19, I.
pencher, 122, 2° II.
pendre, 52.
pène, 185, IV.
pénitence, 18, a III.
penser, 195, II.
pensif, 63, I.
pépie, 98.
percer, 155, I.
perche, 15 ; 122, 2°.
Perche, 149, I.
perdant, 93.
perdre, 15, h. ; 47, I° ; 144, I° ;
 162.
perdrix, 117 ; 178, III.
perds, 13.
perdu, 80, I.
père, 14, I° ; 35 ; 144, 2° ; 162.
perfection, 94, h.
péril, 64 ; 92, I ; 133, 2° ; 190.
périr, 92, I.
permettre, 94, h.
persil, 18, h, I° I : 191, I.
personne, 77, I°.
personnel, 35, II.
- perte*, 141, 2°.
peruis, 81.
pervenche, 122, I°.
pèse, 54, II.
peser, 92 ; 156 ; 195, II.
petit, 98, h.
pétrin, 65, 2°.
pétrir, 18, a.
peu, 84, II.
peuple, 169, I.
peur, 91, I° ; 166.
peut, 66 ; 69, II.
 1 *peux*, 69, II.
 2 *peux*, 69, II.
 1 *pie*, 123, I°.
 2 *pie*, 63, I.
pièce, 47, I ; 50, I.
pied, 46 ; 151, IV.
piège, 50, I. ; 149, I.
pierre, 46 ; 144, 2°.
piété, 41, I.
piètre, 96, III.
pieu, 37, II.
pieuvre, 68, I. ; 178, III.
pieux, 63, I.
pigeon, 171, I.
pilier, 35, V.
pillar, 187, I.
piment, 134, III.
pin, 65, 2°.
pinceau, 93, III.
pion, 96, III.
piper, 164, I.
piqueux, 183, h.
pire, 57, II ; 138, 2°.

- 1 pis*, 49; 135.
2 pis, 57, II.
pitie, 41; 95, I.
pivoine, 96, III.
place, 147, II.
plaid, 15; 117, h.
plaidier, 117, h.
plaine, 29, 3^o; 38; 123, 1^o; 185.
plaignant, 90, IV; 116, III.
plaigne, 122, 1^o I.
plaindre, 45, 2^o; 197.
plaine, 194.
plains, 128, II.
plaire, 117, II.
plais, 119, 1^o II.
plaise, 119, 1^o II.
plaisir, 59; 90; 117.
plait, 117, h.
plan, 152, II.
planche, 122, 1^o.
plane, 15; 146.
plantain, 15; 118; 134, II.
plante, 44.
plat, 147, II.
plein, 60, 2^o; 162.
pleine, 60, 1^o.
pleurer, 99, I.
pleuvoir, 54, III; 99, I.
plie, 57, III.
plier, 95, II.
plioie, 57.
plomb, 172.
plonger, 122, 2^o II.
ployer, 95, II.
plu, 91, 1^o; 126.
pluie, 75, I; 171, II.
plume, 82, 1^o.
plus, 80; 160.
plusieurs, 179, II.
1 poêle, 38, IV.
2 poêle, 54, I.
3 poêle, 88, V.
poids, 146, II.
poignard, 101, II.
poignée, 101, II.
poil, 54.
poilu, 92, II.
poinçon, 147, III.
poindre, 197.
poing, 134.
point, 78, 2^o; 135, I.
pointu, 80, I.
pointure, 101, II.
poire, 54; 179.
poireau, 99, h.
poirier, 92, II.
pois, 54.
poison, 100; 147, 2^o.
poisson, 95; 119, 1^o I.
Poitiers, 35, VI.
Poitou, 35, VI.
poitrail, 35, II.
poitrine, 95.
poivre, 54.
poix, 57.
Polonais, 54, h. (b).
polype, 68, r.
pomme, 77, 1^o; 194, h.
pommier, 39.

- ponce*, 82, I.
pondre, 197.
pont, 77, 2^o.
por-, 99, h.
porc, 67 ; 128.
porche, 149, I.
porreau, 99, h.
port, 13.
porta, 35, III ; 151, I.
portai, 13, I ; 38, II.
portail, 35, II.
1 porte, 12 ; 67.
2 porte, 13, III.
porté, portée, 35, h.
porter, 35, h. ; 99, h.
porterai, 17 a ; 38, II.
portèrent, 35, h.
portes, 12, II.
portez, 35, h.
portique, 149, I.
portrait, 99, h.
pose, 83, I.
poser, 104, 1^o ; 156.
pot, 67, II.
poterne, 157, I ; 185, IV.
pou, 76, r. ; 96 ; 191, h.
pouce, 68 ; 116, h. ; 188.
poudre, 74 ; 189, r.
poudreux, 72, h.
poulain, 65, I ; 99.
poule, 186.
poulet, 55, I.
poulpe, 68, r.
pouls, 74, r.
poumon, 188.
pour, 72, III ; 178, II.
pour-, 99, h.
pourceau, 48 ; 99 ; 116 ; 180.
pourchasser, 99, h.
pourpier, 188, II.
pourpre, 168, I.
pourrir, 54, III.
pourvoir, 99, h.
pousser, 155.
poussin, 60, III.
poutre, 6, II.
pouvoir, 102, II ; 166, I.
pré, 35.
pré-, 92, I.
préau, 91, 2^o II.
prêcher, 122, 2^o II.
prédication, 92, I.
prêle, 19, III.
premier, 39, III ; 98, r.
prenant, 141, 1^o r.
prendre, 61.
presque, 157, II.
prêter, 157.
prêtre, 170.
preuve, 66.
preux, 72.
prévoir, 92, I.
prévôt, 92, I.
1 prie, 129.
2 prie, 123, 1^o.
3 prie, 117, II.
prier, 95, II.
primaire, 39, II.
prince, 15, I ; 65, 2^o.
printemps, 97, II ; 195.

prirent, 158, r.
1 *pris*, 55, II.
2 *pris*, 55, II.
prise, 147, 2^o.
priser, 95, II.
prix, 13 ; 49.
pro-, 99, h.
proclamer, 99, h.
prodige, 119, 2^o r.
profil, 99, h.
profit, 99, h.
profond, 173, 2^o r.
proie, 54.
promener, 99, h.
prompt, 170, II.
prospère, 157, II.
proue, 72, II ; 179, II.
prouesse, 58, 2^o.
prouve, 66, III.
Provence, 119, 1^o.
provende, 92, II.
provin, 134, II.
prude, 72, II.
prud'homme, 72, II.
prune, 162.
psaume, 162, I.
pu, 102, II.
puce, 14, 2^o ; 188, I.
pucelle, 188, I.
puer, 63, III.
1 *puis*, 69, II.
2 *puis*, 69, I.
puisque, 157, II.
puissant, 100, I.
puisse, 69.

puits, 75, I ; 147, 2^o.
pur, 183.
purge, 80.
purger, 122, 1^o.
pute, 141, 2^o II.
puy, 69.

Q

quand, 137, 1^o ; 152, h.
quant, 152, h.
quarante, 61, II ; 137, 1^o ; 144, h.
quart, 36.
quatorze, 116, h.
quatre, 137, 1^o.
1 *que*, 200, h.
2 *que*, 54, V.
quel, 137, 1^o.
quenouille, 76 ; 99, III ; 187, II.
querelle, 187, I.
quérir, 92, I.
quête, 15.
queue, 83, II ; 142.
queux, 69, III.
qui, 13, I ; 81, I ; 137, 1^o.
quinze, 116, h.
quitter, 95, I.
quoi, 54, V.

R

rabble, 102.
racine, 116 ; 146.
racler, 133, I.
rage, 30, 3^o ; 40 ; 171, 2^o.

- rai*, 29, 1^o.
raide, 54, h. (b); 118, II; 135;
141, 2^o.
1 raie, 29, 1^o; 138, 2^o.
2 raie, 54, h. (b).
raifort, 91, 3^o.
raisin, 60, III; 90; 117.
raison, 31; 90; 147, 2^o; 177.
raisonner, 18, a III.
râler, 133, I.
ramage, 149.
rame, 94, h.
ramer, 94.
rance, 15, I.
rancœur, 125.
rançon, 142.
rang, 61, II.
rare, 35, II.
rasoir, 17, b I; 75.
râteau, 48.
rave, 35, II.
ravitailer, 135, II.
rayon, 90, III.
-re, 15, h.
re-, 92, I.
ré-, 92, I.
rebrousser, 180, I.
récent, 117, I.
recevoir, 54, III.
réclamer, 92, I.
reçois, 171, III.
reçoit, 59, III; 170.
reçoive, 171, III.
réconfort, 92, I.
recouvrer, 168.
réduire, 92, I.
registre, 178, III.
règle, 133, II.
règne, 134, I.
Reims, 60, 2^o.
rein, 60, 2^o.
reine, 96, I; 118.
remède, 148, II.
se souvenir, 197.
remettre, 92.
renard, 47, II.
rendre, 195, III.
rêne, 146, I.
repas, 152, II.
repentir, 54, III.
répit, 135, II.
répondre, 54, III; 157, I; 195.
réponse, 157; 195, II.
repousser, 92.
respect, 135, II.
rester, 157, II.
rets, 54, h. (b).
revanche, 61, II; 122, 2^o II.
Rhône, 146, I.
rhumatisme, 157, III.
ri, 160, III.
riche, 122, 1^o II.
rien, 51; 177; 200.
rinceau, 88, II.
rire, 54, III; 144, 2^o.
ris, 63; 160.
rivage, 149.
rive, 63; 165.
rivière, 39; 97.
riz, 19, III.

robuste, 165, r.
rogner, 41, h. ; 102, I ; 148, 2^o.
rognon, 95, III.
roi, 57 : 118 ; 177.
rôle, 67, II.
Romain, 101.
roman, 116, I.
rompre, 77, 2^o ; 177 ; 195.
rompt, 170.
ronce, 14, 2^o ; 15 ; 116 ; 195.
rond, 102, I.
ronger, 195, III.
rose, 66, I.
roseau, 104, 1^o.
rosée, 99, h.
rossignol, 184, I.
rot, 135, II.
roter, 135, II.
roue, 66, III.
rouelle, 66, III.
Rouen, 77, I.
rouer, 99.
rouge, 14, 1^o ; 171, 2^o.
rouille, 166.
rouler, 145.
roulis, 17, b I.
route, 141, 1^o ; 170.
rouvre, 72, I.
royal, 35, II ; 123, 1^o.
royaume, 95.
ruche, 80.
rude, 72, II.
1 rue, 80.
2 rue, 123, 2^o.
ruisseau, 49, II.

ruse, 96.
ruser, 173, 2^o.
rustaud, 178, III.
rustre, 178, III.
rut, 81, II.

S

sa, 35, IV.
sable, 153.
sablon, 169.
sac, 128.
sachant, 171, 1^o.
sache, 30, 3^o ; 40 ; 171, 1^o.
sage, 171, I.
saie, 38.
saigner, 90, IV ; 116, III.
saillir, 187, I.
sain, 200.
saindoux, 91, 3^o III.
saint, 135, I.
sainte, 45, 2^o ; 199, IV.
sainteté, 18 b, 1^o II.
sais, 35, I ; 38, II ; 171, III.
saisir, 90.
saison, 90.
sait, 35, I.
salade, 35, II.
saluer, 18, a III.
salut, 151, I.
samedi, 164, III.
sang, 137, 1^o III.
sanglant, 133, 1^o.
sangle, 61, II ; 114, I ; 133, 1^o.
sanglier, 35, V : 93, III : 133, 1^o.

- sanglot*, 74, r.
sangsue, 123, 2^o.
sans, 61, II; 160, III.
santé, 18, a; 88, II.
Saône, 126.
sapin, 164.
sarcelle, 94, h.; 137, 1^o I; 145.
sarcler, 133, 1^o.
sas, 96.
sauce, 155, I.
saucisse, 64.
sauf, 37; 172.
sauge, 171, 2^o.
saumure, 81, II.
saunier, 88, I; 193.
saurai, 168, II.
sauter, 88, I.
sauvage, 94; 149.
sauveur, 17, b I; 72.
savoir, 54, III; 165.
savon, 165.
scandale, 154, II.
sceau, 118, I; 153, r.
science, 51, h.
scier, 95, II; 153, r.
se, 54, v.
séance, 96, II.
séant, 96, II.
seau, 96, I.
sec, 55.
sèche, 171, 1^o.
sécher, 93, I.
second, 126; II.
secourt, 99, III.
secousse, 99, III.
seigle, 133, II.
seigneur, 95, III; 199.
seille, 145, h.
sein, 60, 2^o.
Seine, 15.
seing, 62, 2^o; 134; 200, I.
seize, 55, III; 116, h.
séjourne, 99, III.
sel, 35; 191.
selon, 99, III.
semaine, 93, I.
semble, 61.
sembler, 18, a; 93, III; 197.
semer, 196.
semondre, 99, III.
sénéchal, 128, II.
seneçon, 18, b, 2^o r.; 119, 1^o.
sens, 160, I.
sent, 52.
sente, 195.
sentiment, 18, a II.
sentir, 195.
sentirai, 18, a I.
séoir, 96, I.
sept, 47, 1^o; 152, h.; 170, II.
septembre, 170, II.
serai, 19, III.
serge, 36, III; 122, 2^o I.
sergent, 171, 2^o.
Sermaise, 147, 2^o.
serment, 17, a II; 90, I; 132.
serpe, 36, III.
serpent, 153; 164.
service, 58, 2^o r.
servir, 180.

- ses*, 72, III.
setier, 93, I ; 136, I.
seuil, 70.
seul, 72 ; 153 ; 191.
sève, 35.
sevrer, 17, a I.
1 si, 64 ; 130.
2 si, 64, II.
siècle, 133, II.
siège, 149, I.
sien, 51, r.
sieur, 183, h. ; 199, I.
siffler, 169, II.
signer, 95, III.
signet, 134, I.
signifier, 134, I.
singe, 14, 1^o ; 65, 2^o ; 153 ;
 198.
sire, 199, I.
six, 49 ; 136 ; 160, h.
soc, 128.
sœur, 66.
soi, 54, v.
soie, 54.
soif, 151, III.
soigne, 78, h.
soigner, 101, II.
soin, 78, 2^o.
soir, 54.
sois, 12, II.
Soissons, 159.
soit, 12, II.
soixante, 136.
sol, 152, III.
soldat, 188, II.
soleil, 99, h. ; 133, 2^o.
sombrier, 102, I.
1 somme, 14, 1^o ; 196.
2 somme, 195, I.
3 somme, 85, 1^o ; 134, III.
Somme, 196.
sommeil, 58, 1^o.
sommes, 13, II.
somnolent, 196, r.
1 son, 77, 2^o.
2 son, 51, r.
sonder, 102, I.
songe, 14, 1^o.
songer, 198.
sonne, 77, 1^o.
sonner, 101..
sorcier, 39.
sort, 153.
sortir, 180.
sot, 67, II.
sou, 15 ; 68 ; 152, III.
sou-, 99, IV.
souci, 155, I.
soucie, 59, III.
soudain, 141, 2^o.
souder, 99, II ; 141, 2^o ; 188.
souffler, 173, 3^o.
souffre, 66, III.
soufre, 173, 3^o.
soûl, 91, 2^o ; 191, I.
soulas, 99 ; 119, 1^o.
soulever, 99, IV.
soulier, 35, v.
soumettre, 99, IV.
souçon, 18, b, 2^o r. ; 147, III.

soupe, 164.
soupir, 64.
soupirail, 40.
souple, 15, I.
source, 155, I.
sourcil, 168, II.
sourd, 73.
sourdre, 181, III.
souris, 64.
sous, 170.
souvenir, 99 ; 170.
souvent, 61 ; 99 ; 152, h.
souverain, 18, a I.
spectacle, 154, II.
stagnant, 134, I.
station, 154, II.
su, 91, 1^o ; 166.
suave, 174, I.
submerger, 99, IV.
subtil, 170, III.
suc, 128, h.
sucer, 103, 1^o.
suer, 142 ; 153.
suffi, 152, II.
suie, 81.
suiif, 49, II ; 172, r.
suïs, 71, h. ; 200, h.
suit, 49, II.
suiivre, 137, 2^o.
sujet, 135, II.
superbe, 165, r.
sur, 72, III ; 168, II.
sur-, 168, II.
sûr, 96 ; 126.
sureau, 166.

surface, 168, II.
surpasser, 168, II.
surprendre, 168, II.
sus, 160, h. ; 180, II.
syllabe, 186, h.

T

ta, 35, IV.
tabac, 128, h.
table, 15 ; 36 ; 140 ; 169.
tablette, 55, I.
tabouret, 195, III.
tâcher, 136, I.
taie, 54, h. (b).
tailler, 41, h. ; 190.
taire, 117, II.
tais, 119, 1^o II.
taise, 119, 1^o II.
taisson, 90.
tambour, 195, III.
tampon, 195, III.
tance, 61, II.
tanche, 61, II.
tant, 44.
tante, 140, II.
taon, 91, 3^o IV ; 166.
tapis, 57, II.
tard, 152.
tarder, 141, 1^o.
tarière, 35, V.
tarte, 67, II.
tâter, 136, I.
taupe, 37 ; 164 ; 188.
taureau, 104, 1^o.

- tavernier*, 18, b 2^o.
te, 54, v.
-té, 18, b, 1^o II.
teigne, 62, 1^o ; 199.
teinture, 135, I.
tel, 35.
témoigne, 78, h.
témoigner, 101, II.
témoin, 78, 2^o ; 146 ; 157, I :
200, I.
tempe, 178, I.
tempérament, 17, a III.
tempête, 93, III.
temps, 52.
tendre, 52, I.
tenir, 54, III.
tenter, 93, III.
terme, 196.
terre, 140 ; 181.
terreur, 181, II.
tertre, 178, III.
tes, 72, III.
testament, 157, II.
tête, 47, 1^o ; 157.
tiède, 14, 2^o ; 47, 2^o ; 141, 2^o ;
170.
lien, 51, r.
tiendrai, 93, III.
1 *tienne*, 51, r.
2 *tienne*, 53 ; 199, II.
tient, 51.
tiens, 47, I ; 147, 1^o.
tige, 64 ; 171, 2^o.
tilleul, 95, III.
limbre, 193, I.
timon, 92, II.
tine, 65, 1^o ; 140.
tinrent, 197, II.
tins, 194, III.
tisane, 162, I.
tison, 97, I.
toi, 54, v.
toile, 54.
toise, 54.
toison, 100 ; 159.
toit, 57 ; 135.
tôle, 83, I ; 169, II.
tombe, 164.
ton, 51, r.
tondre, 54, III.
tonlieu, 46, I.
1 *tonne*, 48, I.
2 *tonne*, 77, 1^o.
tonneau, 48, I.
tonnelle, 48, I.
tonner, 101.
tonnerre, 54, h. (b).
tordre, 181, III.
tôt, 67, I.
touaille, 40.
toucher, 122, 1^o.
Toulouse, 72, II.
tour, 73 ; 183.
tourbillon, 18, b 2^o.
tourment, 52 ; 99.
tourne, 195, IV.
tourner, 99 ; 140.
ournes, 195, IV.
Tours, 6, IV.
tourte, 67, II.

fourterelle, 18, a 1.
tous, 160, h.
tousser, 63, III.
tout, toute, 72, III; 73; 142, I.
tracer, 147, III.
trahison, 91, 3^o h.
train, 91, 3^o III.
traîne, 91, 3^o.
traire, 117, h.
traiter, 31; 90; 140.
traître, 91, 3^o.
tramail, 94.
trame, 43, I.
tramer, 43, I.
trancher, 101, I.
transmettre, 88, IV.
transporter, 88, IV.
travail, 94; 190, I.
travaux, 191, h.
traverser, 88, IV.
tré, 172.
tré-, 88, IV.
trébucher, 88, IV.
trèfle, 173, 3^o.
treille, 58, 1^o.
treize, 55, III; 116, h.
tremble, 13, III; 14, 2^o; 52, I.
trembler, 93, III; 197.
tremper, 178, II.
trente, 61.
trépasser, 88, IV.
très, 88, IV; 160.
trésor, 83; 92, I; 156; 178, III.
tréteau, 88, IV.
treuil, 70; 180, I.

trêve, 137, 2^o.
tribul, 92, II.
triste, 157, II.
trois, 54; 140.
tronc, 128, h.
trône, 13, III.
trop, 172, h.
trou, 84, II.
troubler, 180, I.
trousser, 180, I.
trouve, 66, III.
trouver, 165.
Troyes, 6, IV.
truffe, 178, II.
truie, 75, I; 138, 2^o.
truite, 81; 135.
tuer, 103, 1^o; 142.
tuile, 49, II.
tuyau, 103, 2^o II.

U

-u, -ue, 80, I.
-ume, 193, II.
un, 82, 2^o; 200.
une, 82, 1^o.
1 -ure, 17, b I.
2 -ure, 17, b I.
-us, 174, II.
user, 103, 1^o.
usine, 100, I.

V

va, 35, IV.

- vache*, 36 : 122, 1^o II.
vaillant, 187, I.
vain, 43, 2^o.
vaincre, 62, r. ; 197, II.
vaine, 43, 1^o.
vair, 38.
vairon, 90, I.
vaisseau, 116, II.
vaisselle, 90.
val, 13.
valet, 157, h.
valoir, 88 ; 162 ; 187.
valut, 151, I.
van, 200.
vanne, 61, I.
vauter, 88, II.
vapeur, 165, r.
varlet, 157, h.
vas, 35, IV.
vassal, 36.
vasselage, 17, a.
vas-y, 160, III.
vaut, 35, III.
vautre, 180, III.
1 vaux, 37.
2 vaux, 190, III.
veau, 96, I.
veille, 58, 1^o.
veiller, 95, III ; 133, 2^o ; 190.
veine, 60, 1^o.
velours, 72, II.
venaison, 17, a III.
venant, 199, II.
vendange, 30, 3^o ; 61, II ; 198.
vendent, 13, II.
vendre, 14, 2^o ; 15 ; 61 ; 144, 1^o ; 178.
vendredi, 197.
vends, 160, III.
vendu, 80, I.
veneur, 17, b I.
venger, 93, III ; 122, 2^o II ; 146.
venimeux, 200, II.
venin, 60, III ; 200, II.
venir, 63 ; 92 : 183.
vent, 52 ; 195.
vente, 61 ; 146.
ventouse, 72, II.
ventre, 162.
vêpres, 168, I.
ver, 14, I ; 200, III.
Verdun, 82, I.
verge, 55 ; 122, 1^o.
verger, 41, h. ; 148, 3^o.
vergogne, 78, 1^o ; 125, r. ; 148, 2^o.
vergue, 122, 1^o I.
vérité, 18, a III.
vermeil, 193.
véron, 90, I.
verrai, 18, a I.
verre, 54, h. (b).
verrou, 76, r. ; 191, h.
verrue, 123, 2^o.
verser, 155 ; 180.
vert, 15 ; 55 ; 152, h.
verte, 152, III.
vertu, 80 ; 93 ; 141, 1^o
verveine, 60, 1^o ; 164, II.
vesce, 119, 1^o.

- vessie*, 155, II.
vêtement, 18, a II.
vêtir, 93.
veuf, 174, I.
veuve, 55, IV ; 174, 2^o.
veux, 190, III.
viande, 52, II ; 166, I.
vice, 58, 2^o r.
victoire, 135, II.
victuaille, 135, II ; 174, I.
vidame, 77, I.
vide, 69, II ; 117, h.
vider, 117, h. ; 141, 2^o.
vic, 63 ; 142.
vieil, 50 ; 145, h. ; 191, h.
viendrai, 93, III ; 197.
viennne, 53 ; 199, II.
viennent, 199, II.
viens, 13, II ; 160.
vient, 51 ; 152.
vierge, 15, I ; 55, III.
vif, 63.
vigne, 65, II ; 199.
viguiier, 123, 1^o r.
vilain, 97.
village, 14, 2^o ; 149.
ville, 63 ; 186.
vin, 65, 2^o ; 162 ; 200.
vinasse, 119, 1^o.
vingt, 55, II ; 65, 2^o.
vinmes, 194, III.
vinrent, 197, II.
1 vins, 55, II.
2 vins, 194, III.
vintes, 194, III.
violoneux, 183, h.
viqrne, 166.
virer, 115, r.
1 vis, 172, r.
2 vis, 55, II ; 96.
vision, 159, r.
visiter, 18, a III.
vit, 170.
Vitry, 42, II.
vivant, 97.
vive, 165.
vivre, 168.
vœu, 72.
voici, 160, III.
voie, 12 ; 54.
voilà, 160, III.
voile, 187.
voir, 96 ; 142.
vois, 160, III.
voisin, 98, h. ; 117.
voisine, 65, 1^o.
voiture, 95 ; 135 ; 141, 1^o.
voix, 75 ; 117 ; 162.
volaille, 64, II.
vole, 66, I.
volonté, 18, b 2^o ; 99, h.
volume, 99, h.
vomir, 101.
vont, 85, 2^o.
vos, 14, II.
votre. vôtre, 67, I.
voudrai, 18, a I ; 189.
vouer, 102, II.
vouge, 171, 2^o.
vouloir, 99.

vous, 72, III.

voûte, 68.

voyelle, 123, 2^o I.

voyez, 96, II.

voyons, 96, II.

vrai, 19, I ; 129.

vrille, 58, 1^o r. ; 98 ; 178, III.

vu, 80, I ; 96.

Y

y, 55, II ; 172, r.

-y, 42, II.

yeuse, 56, r.

yeux, 70, I ; 191, h.

Z

zèle, 148, I.

zéphyr, 148, I.

zone, 148, I.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE DE LA CINQUIÈME ÉDITION.....	I
Notation phonétique.....	IV
Principales abréviations et signes conventionnels.....	V
Indications bibliographiques.....	VII
INTRODUCTION :	
I. Origine et formation de la langue française.....	XI
II. Notions de Phonétique générale.	
Le son.....	XVII
Sons du langage.....	XVIII
Voyelles.....	XXI
Consonnes.....	XXV
Évolution phonétique.....	XXXI

Première Partie. — Voyelles.

CHAPITRE I. — *Les Voyelles latines.*

Loi de l'Accent.

I. Les Voyelles latines, §§ 1-4.....	1
II. Loi de l'Accent, §§ 5-8.....	6

CHAPITRE II. — *Réduction du mot latin en français.*

Généralités, §§ 9-10.....	11
I. Voyelles finales, §§ 11-14.....	13
II. Voyelles pénultièmes atones, § 15.....	18

III. Voyelles non initiales devant l'accent, §§ 16-18...	21
IV. Voyelles initiales, § 19.....	27
L'e muet français, § 20.....	29

CHAPITRE III. — *Influences auxquelles
sont soumises les Voyelles.*

Généralités, § 21.....	35
a) Action de l'Entrave, §§ 22-24.....	36
b) Action d'un <i>l</i> vocalisé, § 25.....	38
c) Action du <i>yod</i> , §§ 26-31.....	39
d) Action des consonnes nasales, §§ 32-33.....	42
e) Influences diverses, § 34.....	43

CHAPITRE IV. — *Traitement des Voyelles accentuées.*

A ACCENTUÉ (*ā* ET *ä*).

a) A libre, § 35.....	45
b) A entravé, §§ 36-37.....	49
c) A sous l'influence du <i>yod</i> :	
1 ^{er} Cas (A + y), §§ 38-40.....	51
2 ^e Cas (y + A), § 41.....	55
3 ^e Cas (y + A + y), § 42.....	56
d) A suivi d'une nasale, §§ 43-45.....	57

E OUVERT ACCENTUÉ (*ē*).

a) E ouvert libre, § 46.....	61
b) E ouvert entravé, §§ 47-48.....	62
c) E ouvert sous l'influence du <i>yod</i> , §§ 49-50.....	65
d) E ouvert suivi d'une nasale, §§ 51-53.....	67

E FERMÉ ACCENTUÉ (*ĕ* ET *ĭ*).

a) E fermé libre, § 54.....	70
b) E fermé entravé, §§ 55-56.....	74
c) E fermé sous l'influence du <i>yod</i> :	
1 ^{er} Cas (E + y), §§ 57-58.....	77
2 ^e Cas (y + E), § 59.....	79
d) E fermé suivi d'une nasale, §§ 60-62.....	80

I ACCENTUÉ (i).

a) I libre ou entravé, § 63.....	84
b) I sous l'influence du <i>yod</i> , § 64.....	86
c) I suivi d'une nasale, § 65.....	87

O OUVERT ACCENTUÉ (ö).

a) O ouvert libre, § 66.....	88
b) O ouvert entravé, §§ 67-68.....	90
c) O ouvert sous l'influence du <i>yod</i> , §§ 69-70.....	92
d) O ouvert suivi d'une nasale, § 71.....	95

O FERMÉ ACCENTUÉ (ō ET ū).

a) O fermé libre, § 72.....	95
b) O fermé entravé, §§ 73-74.....	98
c) O fermé sous l'influence du <i>yod</i> , §§ 75-76.....	99
d) O fermé suivi d'une nasale, §§ 77-78.....	101

U ACCENTUÉ (ū).

Valeur nouvelle de U, § 79.....	104
a) U libre ou entravé, § 80.....	105
b) U sous l'influence du <i>yod</i> , § 81.....	106
c) U suivi d'une nasale, § 82.....	107

DIPHONGUE AU ACCENTUÉE.

a) AU libre ou entravé, § 83.....	109
b) AU sous l'influence du <i>yod</i> , § 84.....	110
c) AU suivi d'une nasale, § 85.....	111

CHAPITRE V. — *Traitemment des Voyelles initiales.*

Généralités, §§ 86-87.....	112
A initial (ā et à), §§ 88-91.....	113
E initial (ĕ, ē et ĭ), §§ 92-96.....	120
I initial (ī), §§ 97-98.....	128
O initial (ō, ō et ū), §§ 99-102.....	129
U initial (ū), § 103.....	135
Diphongue AU initiale, § 104.....	136

Deuxième Partie. — Consonnes.

CHAPITRE I. — *Les consonnes latines. Lois générales de leurs transformations.*

Les Consonnes latines, §§ 105-106.....	138
Lois générales, §§ 107-110.....	141
L'aspirée laryngienne H, § 111.....	145

CHAPITRE II. — *Les Gutturales latines.*

Les Gutturales latines, § 112.....	148
C, G, § 113.....	148

I. — C, G devant E, I :

a) C, G (+ e, i) à l'initiale, §§ 114-115.....	149
b) C, G (+ e, i) intérieurs derrière consonne, § 116.....	151
c) C, G (+ e, i) intérieurs derrière voyelle, §§ 117-118.....	153
d) C, G (+ y) intérieurs, § 119.....	157

II. — C, G devant A :

a) C, G (+ a) à l'initiale, §§ 120-121.....	159
b) C, G (+ a) intérieurs derrière consonne, § 122.....	161
c) C, G (+ a) intérieurs derrière voyelle, § 123.....	164

III. — C, G devant O, U :

a) C, G (+ o, u) à l'initiale, § 124.....	166
b) C, G (+ o, u) intérieurs derrière consonne, § 125.....	167
c) C, G (+ o, u) intérieurs derrière voyelle, § 126.....	167
d) C, G à la finale, §§ 127-130.....	168

IV. — C, G devant consonne :

a) Groupes initiaux, § 131.....	170
b) Groupes intérieurs :	
CR, GR, § 132.....	171
CL, GL, § 133.....	172
GN, § 134.....	174
CT, GT, GD, § 135.....	175

CS, § 136.....	177
CW, GW, § 137.....	178
I consonne, § 138.....	180

CHAPITRE III. — *Les Dentales latines.*

Les Dentales latines, § 139.....	182
----------------------------------	-----

T, D.

a) T, D à l'initiale, § 140.....	182
b) T, D intérieurs derrière consonne, § 141.....	183
c) T, D intérieurs entre voyelles, § 142.....	183
d) T, D intérieurs devant consonne, § 143.....	187
I. — T, D (+ r, l), §§ 144-145.....	187
II. — T, D (+ consonne), § 146.....	189
III. — Groupes Ty et Dy, §§ 147-149.....	190
e) T, D à la finale, §§ 150-152.....	194

S.

a) S à l'initiale, §§ 153-154.....	198
b) S intérieur derrière consonne, § 155.....	200
c) S intérieur entre voyelles, § 156.....	201
d) S intérieur devant consonne, §§ 157-158.....	202
e) Groupe Sy (ssy), § 159.....	204
f) S à la finale, § 160.....	205

CHAPITRE IV. — *Les Labiales latines.*

Les Labiales latines, § 161.....	208
----------------------------------	-----

P, B, V.

a) P, B, V à l'initiale, §§ 162-163.....	209
b) P, B, V intérieurs derrière consonne, § 164.....	211
c) P, B, V intérieurs entre voyelles, §§ 165-166.....	212
d) P, B, V intérieurs devant consonne, § 167.....	214
I. — P, B, V (+ r, l), §§ 168-169.....	215
II. — P, B, V (+ consonne), § 170.....	217
III. — P, B, V (- y), § 171.....	218

e) P, B, V à la finale, § 172.....	220
F, § 173.....	221
U consonne, § 174.....	223

CHAPITRE V. — *Les Liquides latines.*

Les Liquides latines (Vibrantes et Nasales), § 175.....	226
---	-----

R.

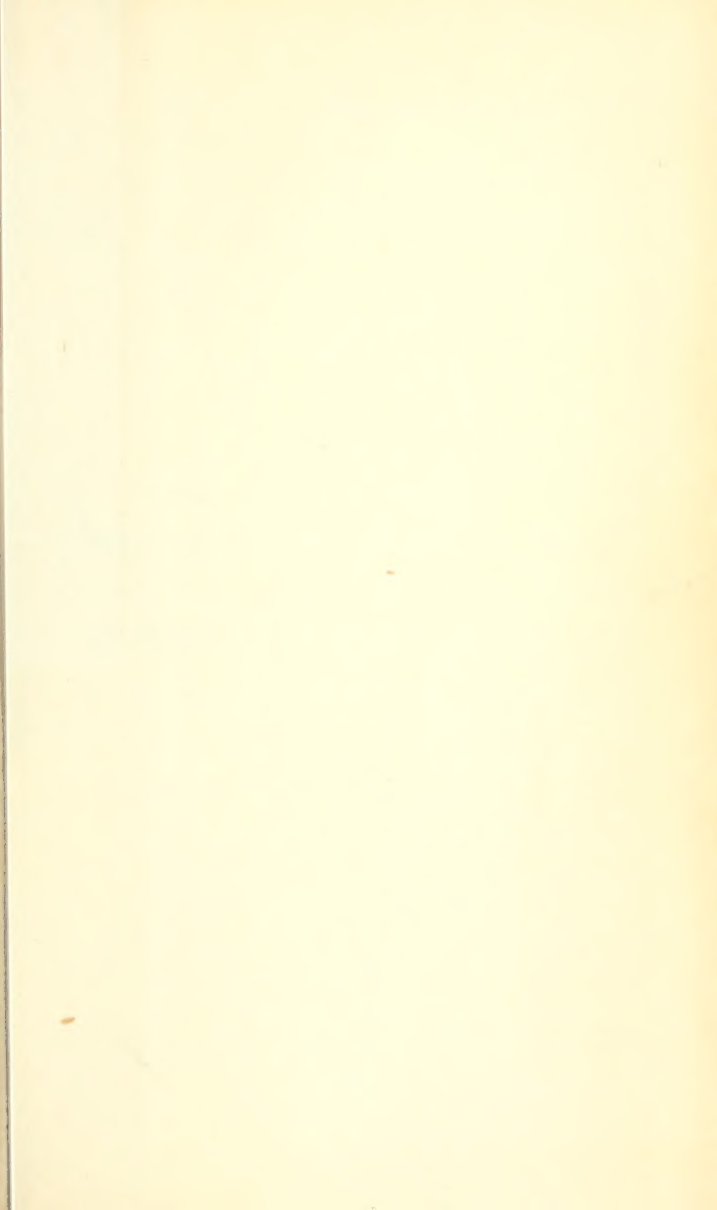
Le R latin, § 176.....	227
a) R à l'initiale, § 177.....	227
b) R intérieur derrière consonne, § 178.....	227
c) R intérieur entre voyelles, § 179.....	229
d) R intérieur devant consonne, §§ 180-181.....	230
e) Groupe Ry, § 182.....	233
f) R à la finale, § 183.....	233

L.

a) L à l'initiale, § 184.....	235
b) L intérieur derrière consonne, §§ 185-186.....	236
c) L intérieur entre voyelles, § 187.....	237
d) L intérieur devant consonne, §§ 188-189.....	238
e) L combiné avec un yod, § 190.....	241
f) L à la finale, § 191.....	242

M, N.

a) M, N à l'initiale, § 192.....	244
b) M, N intérieurs derrière consonne, § 193.....	245
c) M, N intérieurs entre voyelles, § 194.....	246
d) M, N intérieurs devant consonne, §§ 195-197.....	247
e) M, N (+ y), §§ 198-199.....	251
f) M, N à la finale, § 200.....	253
Note sur la Nasalisation.....	255
Index des Mots du français moderne.....	257
Table des Matières.....	303



PC
2135
B67
1921
cop.2

Bourciez, Édouard Eugène
Joseph
Précis historique
de phonétique française

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

